Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2017

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

METTRE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SERVICE D'UNE TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à autres de nature analogue qui ne son pas cités.

ISBN 978-92-5-209873-7

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

© FAO 2017

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

HOI AN, VIET NAM.
Préparation de nourriture sur les étals d'un marché.
©Robert Francis/robertharding

ISSN 0251-1460

2017

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

METTRE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SERVICE D'UNE TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2017

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS v
REMERCIEMENTS viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS x
RÉSUMÉ xi

CHAPITRE 1
TRANSFORMATION RURALE: COMPRENDRE LE PASSÉ, REGARDER VERS L'AVENIR 1
Messages clés 1
La transformation rurale fait partie intégrante de la transformation structurelle 4
Les transformations passées ont eu des résultats inégaux 5
Les transformations rurales récentes – éléments nouveaux 9
Les liens entre espace rural et espace urbain et le système alimentaire 14
Le «continuum rural-urbain», nouvelle grille de lecture de l'urbanisation et des migrations 15
La transformation rurale présente des avantages et des inconvénients 24
Structure du présent rapport 26

CHAPITRE 2
SYSTÈMES ALIMENTAIRES, URBANISATION ET ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES 29
Messages clés 29
Transformation en aval: urbanisation 30
Transformation en aval: évolution des régimes alimentaires 34
Transformation des systèmes alimentaires 41
Conclusion et incidences sur les politiques 48

ZOOM
COMMERCE INTERNATIONAL, INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT ET MONDIALISATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE 50

CHAPITRE 3
QUEL EST L'AVENIR DES SYSTÈMES AGRICOLES? 55
Messages clés 55
La mécanisation et la technologie sont les principaux facteurs d'évolution des systèmes alimentaires 57
Transformations des terres: morcellement, consolidation et marchés 60
Quels sont les changements qui concernent les agriculteurs? 68
Difficultés et possibilités pour les agriculteurs dans des systèmes alimentaires en mutation 75
Conclusion et incidences sur les politiques 80

ZOOM
PROBLÈMES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ET AUX RESSOURCES NATURELLES 82

CHAPITRE 4
LE SECTEUR NON AGRICOLE: REVENU, EMPLOI ET BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES 87
Messages clés 87
Stratégies de diversification et richesse des ménages 89
L'agro-industrie offre des possibilités aux pays connaissant une transformation tardive 94
Une croissance plus inclusive de l'économie non agricole 99
Conclusion et incidences sur les politiques 102

ZOOM
FACTEURS ET EFFETS DE L'ÉMIGRATION RURALE 104

CHAPITRE 5
UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE 109
Messages clés 109
Options agro-territoriales: un champ d'application limité pour une plus forte dynamique? 112
Des organisations de producteurs ancrées dans les territoires 115
Options d'investissement dans le développement agro-territorial 116
Au-delà du secteur agro-industriel: le besoin de biens publics 126
Mécanismes institutionnels à l'appui des interventions agro-territoriales 129
Renforcement de la cohérence des politiques de développement agro-territorial 130
Conclusion et incidences sur les politiques 131

ANNEXE STATISTIQUE 136
Notes sur l'annexe statistique

Tableau A1 – Part de la population résidant dans les espaces urbains, périurbains et ruraux proches de villes (petites, moyennes et grandes), et dans l'arrière-pays rural 140
Tableau A2 – Part des activités non agricoles dans le PIB et valeur ajoutée agricole par travailleur dans les années 1990 et 2010 146
Tableau A3 – Pauvreté modérée et niveaux d'inégalité dans les zones rurales et urbaines (années 1990 - années 2010) 149
Tableau A4 – Contribution du sous-secteur des aliments et des boissons à la valeur ajoutée et à l'emploi 154

BIBLIOGRAPHIE **158**
THÈMES DE LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE **176**
MÉTHODE **178**

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

TABLEAUX

1. Répartition de la population mondiale sur le continuum rural-urbain (2000) **19**

2. Part des céréales dans les dépenses alimentaires totales en Inde **37**

3. Parts des aliments de base et des aliments secondaires dans les dépenses alimentaires totales en milieu rural et en milieu urbain, et par terciles de revenu, dans un échantillon de pays d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe et d'Asie **37**

4. Évolution de la part des aliments de base dans le budget alimentaire de la population urbaine en Afrique de l'Ouest **37**

5. Part du budget alimentaire consacrée à l'achat de denrées transformées, en milieu rural et en milieu urbain, pour les tranches de revenu inférieure et supérieure, dans un échantillon de pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (2010) **41**

6. Caractéristiques principales des différentes options d'investissement agro-territorial **118**

FIGURES

1. Parts de la valeur ajoutée agricole dans le PIB et de l'emploi agricole dans un échantillon de pays **5**

2. Évolution du pourcentage de pauvres et de non-pauvres en milieu urbain et en milieu rural dans la population totale d'un échantillon de pays, regroupés par région (années 1990 - années 2010) **6**

3. Évolution de la proportion de non-pauvres en milieu rural et en milieu urbain dans un échantillon de pays (années 1990 - années 2010) **12**

4. Taux annuel d'accroissement démographique dans les grandes villes et les villes moyennes d'un échantillon de pays (années 1990 - années 2010) **13**

5. Carte illustrant la notion de continuum rural-urbain **19**

6. Répartition de la population sur le continuum rural-urbain, au niveau mondial et par région (2000) **20**

7. Rapport entre population rurale et population urbaine dans les villes moyennes, les grandes villes et l'arrière-pays rural, au niveau mondial et par région **22**

8. Structure du rapport **26**

9. Principaux facteurs de transformation des systèmes alimentaires **31**

10. Corrélation entre la consommation d'aliments de base et le PIB par habitant dans un échantillon de pays en développement (2010) **36**

11. Corrélation entre la consommation de produits d'origine animale et le PIB par habitant dans un échantillon de pays en développement (2010) **36**

12. Chaînes de valeur du système alimentaire mettant en relation des zones rurales et des villes moyennes **44**

13. Niveau de mécanisation par quartile de la superficie des terres et source de mécanisation dans différents pays **58**

14. Évolution de la taille moyenne des exploitations agricoles dans un échantillon de pays, par catégorie de revenu (1970-2010) **61**

15. Évolution du pourcentage des exploitations appartenant à différentes catégories de taille en Éthiopie et en Inde (années 1990 - années 2010) **63**

16. Évolution de la superficie des terres agricoles par habitant (population rurale), par région (1970-2050) **65**

TABLEAUX, FIGURES ET ENCADRÉS

17. Types de services consultatifs fournis aux acteurs des chaînes de valeur par des entreprises privées/à vocation sociale et des ONG/organisations d'agriculteurs **72**

18. Évolution de la part de l'emploi non agricole et hausse de la productivité agricole (années 1990 - années 2010) **76**

19. Parts de revenu en milieu rural dans un échantillon de pays en développement **90**

20. Évolution de la valeur ajoutée du sous-secteur des aliments et des boissons en Indonésie (1990-2013) **96**

21. Pourcentage de femmes dans l'emploi agricole, au niveau mondial et par sous-région **100**

22. Portée géographique des investissements agro-territoriaux et responsabilités en matière de gouvernance **119**

23. Villes du Corridor austral de croissance agricole (SAGCOT), République-Unie de Tanzanie **120**

24. Investissements infrastructurels dans le cadre d'initiatives agro-territoriales **122**

ENCADRÉS

1. Définitions de la transformation **3**

2. Quels enseignements tirer de l'expérience latino-américaine? **10**

3. Les définitions multiples du terme «urbain» compliquent les mesures **17**

4. La «révolution tranquille» de la chaîne de valeur du poisson au Bangladesh **32**

5. Conséquences de l'évolution des régimes alimentaires sur la nutrition **40**

6. Chaînes de valeur: définitions et notions **42**

7. La chaîne de valeur de la pomme de terre approvisionnant Delhi: une conjonction de facteurs **46**

8. Urbanisation et développement des pêches et de l'aquaculture **47**

9. Les chaînes de valeur inclusives du secteur laitier en Afghanistan **49**

10. Les modes de mécanisation varient en fonction du contexte national **59**

11. Évolution récente de la productivité et de la taille des exploitations au Pérou **66**

12. Tendances récentes des marchés de la location de terres **68**

13. Commerce des céréales à grande échelle en Afrique de l'Est **70**

14. Services de conseil privés en Inde **73**

15. Mutualisation d'expériences en matière de services de conseil rural **78**

16. Évolution récente du bien-être par type d'exploitation au Pérou **91**

17. Diversification, spécialisation et revenus non agricoles **93**

18. La transformation de produits alimentaires pourrait permettre de tirer le meilleur parti de la production au Proche-Orient et en Afrique du Nord **97**

19. L'approche territoriale: axée sur les «lieux», pas sur les «secteurs» **111**

20. Expériences de développement territorial en Amérique latine **112**

21. L'approche de système alimentaire ville-région au Sri Lanka **114**

22. Des indications géographiques pour créer de la valeur, et la préserver **116**

23. Infrastructures du «dernier kilomètre» en Jamaïque **123**

24. Infrastructures qui engendrent des «marchés imbriqués» pour les petits exploitants **124**

AVANT-PROPOS

En adoptant il y a deux ans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale s'est engagée à éliminer la faim et la pauvreté et à atteindre d'autres objectifs importants, notamment rendre l'agriculture durable, permettre à chacun de mener une vie saine et d'avoir un emploi décent, réduire les inégalités et faire en sorte que la croissance économique soit inclusive. À 13 ans de l'échéance, il est nécessaire d'entreprendre dès aujourd'hui une action concertée si l'on entend réaliser les objectifs de développement durable.

Il ne pourrait y avoir de signal d'alarme plus clair que les nouvelles estimations de la FAO, selon lesquelles le nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation chronique dans le monde s'élève à 815 millions. Ceux qui ont faim vivent, pour la plupart, dans des pays à revenu faible et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont beaucoup n'ont pas encore parcouru le chemin, pourtant nécessaire, jusqu'à la transformation structurelle de leur économie. Dans les autres pays en développement, les transformations réussies ont été impulsées par la hausse de la productivité agricole, qui a conduit à une réaffectation de la main-d'œuvre et des ressources employées en agriculture vers le secteur manufacturier, l'industrie et les services, à une montée en flèche du revenu par habitant et à un recul considérable de la pauvreté et de la faim. Les pays où le processus de transformation accuse un certain retard se situent principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. La majorité d'entre eux ont des caractéristiques communes: part élevée de l'emploi agricole, faim et malnutrition répandues, et fort taux de pauvreté. Selon les dernières estimations, environ 1,75 milliard de personnes habitant des pays à revenu faible ou des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure survivent avec moins de 3,10 USD par jour, et plus de 580 millions souffrent de la sous-alimentation chronique.

La possibilité d'éliminer la faim et la pauvreté dans ces pays est restreinte par la faible productivité de l'agriculture de subsistance, la marge de progression limitée en matière d'industrialisation et, par-dessus tout, l'accroissement démographique rapide et l'urbanisation galopante. Entre 2015 et 2030, leur population totale devrait augmenter de 25 pour cent, passant ainsi de 3,5 à 4,5 milliards. Leur population urbaine, actuellement de 1,3 milliard, devrait croître à un rythme deux fois supérieur pour s'établir à deux milliards. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans devrait connaître une hausse de plus de 90 millions d'ici à 2030, qui se produira essentiellement en zone rurale. Face à la perspective d'une vie pénible marquée par la pauvreté, les jeunes ruraux peuvent avoir l'impression qu'ils n'ont d'autre choix que de migrer, au risque de ne pas améliorer sensiblement leur situation faute d'emplois suffisants dans les centres urbains.

La conclusion générale de ce rapport est que la concrétisation du Programme 2030 est absolument tributaire des progrès accomplis en milieu rural, où se concentrent la plupart des personnes souffrant de la pauvreté et de la faim. Les éléments présentés montrent que, depuis les années 1990, les transformations rurales qui se sont opérées dans nombre de pays sont à l'origine d'une augmentation de plus de 750 millions du nombre de ruraux vivant au-dessus du seuil de pauvreté. Pour que les pays à la traîne puissent obtenir les mêmes résultats, le rapport propose une stratégie qui permettrait de tirer parti de l'énorme potentiel non exploité des systèmes alimentaires pour favoriser le développement agro-industriel, accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs, et créer des emplois non agricoles dans les segments en plein essor des chaînes de valeur et d'approvisionnement alimentaires.

Cette transformation rurale inclusive contribuerait à éliminer la pauvreté rurale, tout en participant à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition en zone urbaine.

L'un de ses principaux moteurs sera la demande croissante émanant des marchés alimentaires urbains, qui consomment jusqu'à 70 pour cent des approvisionnements alimentaires, même dans les pays où la population rurale est importante. Grâce à des revenus plus élevés, les consommateurs urbains modifient leur régime alimentaire en profondeur, délaissant les aliments de base au profit de denrées à plus forte valeur comme le poisson, la viande, les œufs, les produits laitiers, les fruits et légumes, et les aliments transformés. La valeur des marchés alimentaires urbains en Afrique subsaharienne devrait passer de 150 milliards à 500 milliards d'USD entre 2010 et 2030.

L'urbanisation constitue donc une aubaine pour l'agriculture. Toutefois, elle pose aussi des problèmes à des millions de petits exploitants familiaux. Des marchés plus rentables peuvent entraîner une concentration de la production alimentaire dans de grandes exploitations commerciales, une domination des grands transformateurs et détaillants au sein des chaînes de valeur et l'exclusion des petits producteurs. Pour permettre à ces derniers de participer pleinement à la satisfaction de la demande alimentaire urbaine, il est nécessaire de prendre des mesures de politique générale qui: réduisent les obstacles entravant leur accès aux intrants; encouragent l'adoption d'approches et de technologies durables au plan environnemental; leur permettent d'obtenir des crédits et d'être présents sur les marchés; facilitent la mécanisation agricole; revitalisent les systèmes de vulgarisation agricole; consolident les droits fonciers; garantissent l'équité des contrats d'approvisionnement et renforcent les organisations de petits producteurs. La demande urbaine, quel que soit son volume, ne peut à elle seule améliorer les conditions de production et de marché pour les petits agriculteurs. Des politiques et des investissements publics de soutien sont l'un des éléments sur lesquels repose toute transformation rurale inclusive.

Le second élément est le développement de l'agro-industrie et des infrastructures nécessaires pour relier les zones rurales aux marchés urbains. Dans les années à venir, il est probable que de nombreux petits producteurs abandonnent l'agriculture et la plupart d'entre eux ne trouveront pas d'emploi décent dans une économie rurale dont la productivité est globalement faible. Un secteur agro-industriel dynamique et le développement des services en milieu rural créeraient des emplois dans l'économie locale, en particulier à destination des femmes et des jeunes, ce qui accroîtrait les revenus et contribuerait à améliorer, dans l'ensemble, la nutrition, la santé et la sécurité alimentaire.

L'agro-industrie est déjà un secteur important dans de nombreux pays dont l'économie est axée sur l'agriculture. En Afrique subsaharienne, la fabrication d'aliments et de boissons représente 30 à 50 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier dans la plupart des pays, et plus de 80 pour cent dans certains autres. Cependant, l'essor de l'agro-industrie est souvent freiné par l'insuffisance des infrastructures essentielles, des routes rurales au réseau électrique, en passant par le transport en véhicule réfrigéré. Dans nombre de pays à revenu faible, ces difficultés sont exacerbées par le manque d'investissements publics et privés.

Le troisième élément qui sous-tend toute transformation rurale inclusive est la mise en avant de l'aspect territorial dans la planification du développement rural, qui vise à renforcer les liens physiques, économiques, sociaux et politiques entre les petits centres urbains et les zones rurales environnantes. Dans les pays en développement, environ la moitié de la population urbaine totale, soit

près de 1,5 milliard de personnes, vit dans des agglomérations de moins de 500 000 habitants. Trop souvent ignorés par les responsables politiques et les planificateurs, les réseaux territoriaux des villes moyennes et petites sont des points de référence importants pour les populations rurales; elles y achètent des semences, y envoient leurs enfants à l'école et s'y rendent lorsqu'elles ont besoin de soins médicaux ou d'autres services.

D'après des recherches récentes, le développement de l'économie rurale est souvent plus rapide, et en général plus inclusif, s'il est intégré à celui des zones urbaines de taille modeste. L'approche du développement agro-territorial décrite dans le présent document consiste à renforcer les liens entre les villes moyennes et petites et leur zone d'influence rurale, au moyen de travaux d'infrastructures et de politiques qui mettent en relation les producteurs, les transformateurs agro-industriels et les services auxiliaires, et souvent d'autres segments aval des chaînes de valeur alimentaires, y compris les circuits locaux de production et de consommation alimentaires. Cette approche peut prendre plusieurs formes, notamment celle de couloirs agricoles, dans lesquels des lignes de transport qui s'étendent parfois sur des centaines de kilomètres, relient les zones de production aux petits pôles urbains, et les noyaux d'activités agricoles, qui créent des réseaux entre producteurs, transformateurs et institutions du secteur alimentaire afin qu'ils puissent surmonter leur difficultés communes.

Il est crucial que les responsables politiques reconnaissent le rôle de catalyseur des villes moyennes et petites pour ce qui est de l'intermédiation entre espace urbain et espace rural, et de la possibilité pour les petits agriculteurs d'avoir plus de débouchés commerciaux et de bénéficier davantage de la croissance économique. Les villes moyennes et petites peuvent aussi servir de plateformes à un secteur des services florissant, qui impulserait une croissance économique plus générale dans les zones rurales et la transformation structurelle de l'économie dans son ensemble.

Chaque année depuis 1947, la FAO publie *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.* Les progrès accomplis dans le secteur agricole ont permis un bond quantitatif de la production alimentaire, ont renforcé la sécurité alimentaire et ont contribué aux transformations structurelles qui ont apporté la prospérité à une grande partie de la population mondiale. Néanmoins, selon les estimations, 815 millions de personnes dans le monde continuent de souffrir de la faim chronique et plus encore, qui se comptent par millions, vivent dans la pauvreté. Il reste donc beaucoup à faire. Les objectifs mondiaux qui consistent à éliminer la pauvreté et la faim à l'horizon 2030 ne pourront être atteints qu'à condition que la croissance économique profite au plus grand nombre. La communauté internationale doit, dès maintenant, prendre des mesures collectives afin de veiller à ce que les personnes laissées pour compte puissent prendre la place qui leur revient dans un monde qui favorise l'humain, le respect de la planète, la prospérité, les partenariats et la paix.

José Graziano da Silva

Directeur général de la FAO

REMERCIEMENTS

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017 a été élaborée par une équipe multidisciplinaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sous la direction de Rob Vos, Directeur de la Division de l'économie du développement agricole, et d'Andrea Cattaneo, Économiste principal et rédacteur de la publication. Kostas Stamoulis, Sous-Directeur général chargé du Département du développement économique et social (ES), a donné des orientations générales. L'équipe de direction du Département du développement économique et social (ESD) a également fourni des indications.

ÉQUIPE CHARGÉE DES RECHERCHES ET DE LA RÉDACTION

Raffaele Bertini, Vito Cistulli, Andre Croppenstedt, Eva Gálvez Nogales, Theresa McMenomy, Ahmad Sadiddin, Jakob Skøt et Graeme Thomas (rédacteur consultant).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET SECTIONS DU RAPPORT

Gustavo Anríquez (Pontificia Universidad Católica de Chile), Bob Baulch (IFPRI), Sam Benin (IFPRI), Todd Benson (IFPRI), Clemens Breisinger (IFPRI), William Burke (Michigan State University, États-Unis d'Amérique), Xinshen Diao (IFPRI), Paul Dorosh (IFPRI), Hoda El Enbaby (IFPRI), Hagar Eldidi (IFPRI), Alvina Erman (IFPRI), Jose Luis Figueroa (IFPRI), William Foster (Pontificia Universidad Católica de Chile), Thomas Jayne (Michigan State University, États-Unis d'Amérique), Mari Kangasniemi (FAO), Panagiotis Karfakis (FAO), Marco Knowles (FAO), Sarah Lowder (Georgetown University, États-Unis d'Amérique), Eduardo Magalhaes (IFPRI), Ian Masias (IFPRI), Margaret McMillan (IFPRI), Milu Muyanga (Michigan State University, États-Unis d'Amérique), Alejandro Nin Pratt (IFPRI), Kamphol Pantakua (Thailand Development Research Institute), Nipon Poapongsakorn (Thailand Development Research Institute), Thomas Reardon (Michigan State University, États-Unis d'Amérique), Nicholas Sitko (Michigan State University, États-Unis d'Amérique), James Thurlow (IFPRI), Cascade Tuholske (University of California, Santa Barbara), Alberto Valdés (Pontificia Universidad Católica de Chile) et Silsupa Wiwatvicha (Thailand Development Research Institute).

CONTRIBUTIONS SUPPLÉMENTAIRES DE LA FAO

Safia Aggarwal, Sonia David, Federico Gallopin, Erdgin Mane, Florence Poulain, Dominique Reeb, Vanya Slavchevska et Jordan Treakle.

GROUPE CONSULTATIF DE LA FAO

Dubravka Bojic, Vito Cistulli, Piero Conforti, Benjamin Davis, David Dawe, Ana Paula de la O Campos, Olivier Dubois, Elisenda Estruch, Eva Gálvez Nogales, Paolo Groppo, Ceren Gurkan, Frank Hollinger, Adriana Ignaciuk, Mari Kangasniemi, Panagiotis Karfakis, Marco Knowles, Irini Maltsoglou, Dalia Mattioni, David Neven, Francesco Pierri, Manas Puri, Ewald Rametsteiner, Cristina Rapone, George Rapsomanikis, Ahmed Shukri, Makiko Taguchi, Klaus Urban, Sylvie Wabbes Candotti, Trudy Wijnhoven et Peter Wobst.

GROUPE D'EXPERTS EXTÉRIEURS

Gustavo Anríquez (Pontificia Universidad Catolica de Chile), Ammad Bahalim (Gates Foundation), Chris Barrett (Cornell University, États-Unis d'Amérique), Rui Manuel Dos Santos Benfica (FIDA), Clemens Breisinger (IFPRI), Luc Christiaensen (Banque mondiale), Hoda El Enbaby (IFPRI), Louise Fox (University of California, Berkeley, États-Unis d'Amérique), Thomas Jayne (Michigan State University), Bruno Losch (CIRAD), Anwar Naseem (Rutgers, the State University of New Jersey, États-Unis d'Amérique), Thomas Reardon (Michigan State University), Donato Romano (University of Florence, Italie) et James Thurlow (IFPRI).

ANNEXE STATISTIQUE

L'annexe a été mise au point par Raffaele Bertini et Theresa McMenomy.

Le tableau A1 a été élaboré à partir de données fournies par Andrew Nelson (Université de Twente, Pays-Bas) et traitées par l'équipe de la FAO, comme expliqué dans les notes de l'annexe statistique.

Les tableaux A2 et A3 ont été élaborés à partir des données de la Banque mondiale utilisées pour le *Rapport sur le développement rural 2016* du FIDA, aimablement fournies par Rui Benfica (FIDA).

Le tableau A4 a été élaboré à partir d'un ensemble de données de la base de statistiques industrielles 2 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, révision 3), aimablement fourni par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

APPUI ADMINISTRATIF

Paola Di Santo et Liliana Maldonado.

Les services de traduction ont été assurés et coordonnés par le Service de programmation et de documentation des réunions de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de la FAO.

Le groupe de l'édition du Bureau de la communication de la FAO a apporté son appui pour les tâches éditoriales, la mise en page et l'habillage graphique dans les six langues officielles.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAREC
Programme de coopération économique régionale pour l'Asie centrale

CENTEV
Centre technologique de développement régional de Viçosa (Brésil)

CIRAD
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France)

CITI
Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique

FIDA
Fonds international de développement agricole

GRUMP
Projet mondial de cartographie rural-urbain

HA
hectare

HLPE
Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

IED
investissement étranger direct

IFPRI
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

ODD
objectif de développement durable

OIT
Organisation internationale du Travail

ONG
organisation non gouvernementale

ONU
Organisation des Nations Unies

PIB
produit intérieur brut

PME
petites et moyennes entreprises

TIC
technologies de l'information et de la communication

USD
dollar des États-Unis

RÉSUMÉ

Le progrès économique que connaissent les pays en développement depuis les années 1990 a entraîné une hausse de plus de 1,6 milliard du nombre de personnes vivant au-dessus du seuil de la pauvreté modérée. Ce chiffre comprend 750 millions de personnes qui habitent toujours en zone rurale, ce qui indique que le développement rural est et continuera d'être essentiel à l'élimination de la faim et de la pauvreté.
Ce rapport fournit une analyse des transformations structurelles et rurales en cours dans les pays à revenu faible, de leur incidence sur les systèmes alimentaires, ainsi que des avantages et des inconvénients qu'elles présentent pour des millions de petits producteurs d'aliments. Il montre qu'une approche «agro-territoriale» en matière de planification – qui consiste à mettre en relation les villes et les zones rurales environnantes –, associée au développement agro-industriel, peut s'appuyer sur les systèmes alimentaires pour favoriser un développement rural durable et inclusif. Il souligne que la transformation rurale ne permet pas nécessairement de réduire la pauvreté ou d'améliorer la sécurité alimentaire. Les choix des responsables politiques sont critiques à cet égard.

Par le passé, la transition entre une économie fondée sur l'agriculture et une économie axée sur l'industrie et les services a provoqué une émigration rurale à grande échelle. En Asie de l'Est et du Sud-Est, malgré une amélioration considérable de la productivité agricole, l'émigration rurale a fait chuter la proportion de la population rurale de 70 à 50 pour cent depuis les années 1960. Les principaux facteurs qui sous-tendent ce phénomène sont l'accélération de la croissance et la hausse des revenus dans le secteur manufacturier et les services associés.
L'accroissement de la productivité dans tous les secteurs a suscité une dynamique propice à la transformation rurale et structurelle, qui, tout étant à l'origine d'une émigration rurale, a permis de réduire considérablement la pauvreté dans son ensemble. Au vu des défis du XXIe siècle, les transformations rurales d'aujourd'hui seront différentes de celles du passé.

DÉFIS TRANSVERSAUX ASSOCIÉS AUX TRANSFORMATIONS EN COURS

L'industrialisation, principal facteur des transformations passées, n'a pas débuté dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et accuse un certain retard en Asie du Sud. L'urbanisation rapide de l'Afrique subsaharienne ne va pas de pair avec un développement comparable du secteur manufacturier et des services modernes. Les personnes qui abandonnent une agriculture à basse productivité se dirigent essentiellement vers des services informels tout aussi faiblement productifs, implantés en général en ville.
Cette transformation a eu des effets positifs extrêmement modestes. Depuis les années 1990, le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne a très peu évolué et le nombre absolu de pauvres a augmenté. Bien souvent, les ruraux pauvres d'Afrique qui migrent vers les villes ne trouvent pas de moyen de sortir de la pauvreté et viennent grossir les rangs déjà fournis des urbains pauvres. On observe une tendance similaire en Asie du Sud, où les pauvres des zones rurales sont davantage susceptibles d'échapper à la pauvreté en restant sur place qu'en allant s'installer en ville.

Dans les décennies à venir, l'Afrique subsaharienne en particulier connaîtra un accroissement considérable de sa population jeune et sera confrontée à la difficulté de lui trouver des emplois. Entre 2015 et 2030, les populations d'Afrique et d'Asie combinées devraient passer de 5,6 à plus de 6,6 milliards. Sur la même période, le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans devrait augmenter d'environ 100 millions au niveau mondial, pour s'établir à 1,3 milliard. Cette hausse sera presque exclusivement le fait de l'Afrique subsaharienne, en particulier des zones rurales. Face à l'accroissement sans précédent de leur population jeune, de nombreux pays à revenu faible sont confrontés à la difficulté de fournir des emplois décents à des millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail.
Les travailleurs qui quittent le secteur agricole

et ne parviennent pas à trouver d'emploi dans l'économie non agricole locale doivent en chercher ailleurs, d'où des migrations saisonnières ou permanentes. Bien que les possibilités en matière d'éducation et l'accès amélioré aux services soient aussi des facteurs importants, ces migrations sont sous-tendues principalement par la recherche d'un emploi et d'un revenu meilleurs.

Les 500 millions de petits agriculteurs du monde risquent d'être les laissés-pour-compte des transformations structurelles et rurales. Le secteur agroalimentaire qui domine les marchés mondiaux d'intrants a peu d'intérêt à mettre au point des technologies à l'intention des petits agriculteurs des pays en développement, qui disposent de faibles ressources. Pourtant, la petite agriculture et l'agriculture familiale produisent 80 pour cent de l'offre alimentaire en Afrique subsaharienne et en Asie, et il est urgent de réaliser des investissements visant à améliorer leur productivité. Nombre de petits producteurs vont devoir s'adapter aux changements qui s'opèrent actuellement dans les chaînes de valeur alimentaires «en aval», où les grands transformateurs et détaillants, qui occupent le devant de la scène, coordonnent les approvisionnements au moyen de contrats et établissent des normes strictes pour s'assurer de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments. Ces exigences peuvent marginaliser les petits agriculteurs qui ne sont pas en mesure de s'adapter.
Bien que le commerce international puisse stimuler la productivité et la compétitivité, il peut aussi limiter l'accès des producteurs locaux au marché intérieur si les consommateurs urbains optent pour des aliments importés moins onéreux.
Les problèmes qui se posent aux producteurs sont accentués par le fait que les mesures de restriction aux importations, qui ont aidé l'Asie de l'Est et l'Amérique latine à développer leurs marchés intérieurs, sont désormais plus limitées.

L'urbanisation, l'accroissement démographique et la hausse des revenus sont à l'origine d'une forte demande alimentaire, à un moment où l'agriculture doit faire face au changement climatique et à des contraintes sans précédent liées aux ressources naturelles. La population mondiale devrait passer de quelque 7,3 milliards aujourd'hui à près de 9,8 milliards d'ici à 2050, une hausse qui sera majoritairement imputable aux régions en développement. La population des pays à revenu faible pourrait doubler, pour s'établir à 1,4 milliard. Nourrir l'humanité nécessitera d'augmenter de 50 pour cent la production d'aliments et d'autres denrées agricoles entre 2012 et 2050. Parallèlement, dans les pays en développement, l'urbanisation et l'enrichissement relatif des populations favorisent une «transition nutritionnelle» qui se traduit par une consommation plus élevée de protéines animales et, partant, une forte progression de la production animale et de son utilisation intensive des ressources.
Ces augmentations ont des répercussions sur l'agriculture et les systèmes alimentaires: ceux-ci doivent s'adapter considérablement de manière à devenir plus productifs et à se diversifier, et faire face simultanément au changement climatique et à des contraintes sans précédent liées aux ressources naturelles. Produire plus avec moins, tout en préservant et en améliorant les moyens d'existence des agriculteurs, est un défi mondial.

Pour pouvoir relever ces quatre défis transversaux, il faut mieux comprendre les systèmes alimentaires et leur incidence sur les économies rurale et urbaine, les liens entre espace rural et espace urbain, et la manière dont les agriculteurs et les systèmes agricoles qui nourrissent le monde devront s'adapter à l'évolution complexe de la demande.
Une meilleure compréhension peut permettre de déterminer comment s'appuyer sur les systèmes alimentaires pour aboutir à une transformation rurale inclusive, qui favorise la prospérité et l'élimination de la faim et de la pauvreté.

METTRE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES ZONES RURALES

Dans les pays qui connaissent une transformation tardive et où les perspectives d'industrialisation sont limitées, l'agro-industrie peut être un important pourvoyeur d'emplois pour les personnes qui abandonnent l'agriculture. Selon une estimation, si rien n'est fait pour modifier la tendance actuelle, l'intégration des marchés agricoles pourrait amener 1,7 milliard d'hommes et de femmes à abandonner l'agriculture au cours des prochaines décennies. À mesure que la main-d'œuvre délaissera l'agriculture et que les facteurs qui sous-tendent l'émigration rurale s'accentueront, les pays en cours de transformation devront créer des emplois dans des activités non agricoles liées à l'agriculture, comme la transformation et le commerce de produits alimentaires. L'essor des segments intermédiaires et aval des systèmes alimentaires développe l'emploi non agricole, offrant ainsi des possibilités de transformation inclusive des territoires ruraux en lien avec les zones urbaines de faible dimension qui leur procurent des services. Depuis une trentaine d'années, le secteur alimentaire connaît une croissance rapide dans les pays en développement. L'agro-industrie représente plus de 50 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier dans les pays à faible revenu et 30 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire. Étant donné que la transformation de produits alimentaires présente en général un coefficient de main-d'œuvre et une productivité de la main-d'œuvre plus élevés que la moyenne du secteur manufacturier, le sous-secteur des aliments et des boissons peut apporter une contribution importante à la création d'emplois non agricoles. De nombreux pays voient se développer considérablement l'emploi féminin dans la transformation de produits alimentaires à forte valeur. En Afrique cependant, ce secteur semble stagner, peut-être en raison d'une structure de marché fondée sur une multitude de petites entreprises familiales, qui ne sont pas en mesure de réaliser des économies d'échelle et ne proposent que des emplois saisonniers aux travailleurs recrutés hors de la sphère familiale.

L'augmentation de la demande alimentaire et l'abandon progressif des denrées de base dans les régimes alimentaires peuvent véritablement ouvrir la voie à l'industrialisation dans les pays qui connaissent une transformation tardive. Depuis quelques décennies, le marché alimentaire urbain connaît un essor rapide, qui va de pair avec celui des chaînes d'approvisionnement alimentaire rurales-urbaines. L'urbanisation stimule la demande alimentaire mais aussi l'évolution des régimes alimentaires aux dépens des denrées de base (céréales, racines et tubercules) et au profit du poisson, de la viande, des œufs, des produits laitiers, des fruits et des légumes et, de manière générale, des produits transformés. Cette transition est tout aussi manifeste en zone rurale, où la part des aliments achetés (et transformés) dans les régimes alimentaires augmente, aussi bien en Afrique subsaharienne qu'en Asie. Par ailleurs, l'évolution des régimes alimentaires impulse la demande de céréales fourragères, de denrées d'origine animale et de produits horticoles. L'augmentation de la demande urbaine d'aliments, notamment de denrées transformées à plus forte valeur, offre des possibilités aux producteurs et au secteur agroalimentaire, y compris aux fournisseurs d'intrants de production. En développant les segments non agricoles du système alimentaire (commerce, transformation, emballage, distribution et stockage), les villes deviennent les plateformes d'une économie rurale non agricole en plein essor. À mesure que la transformation se poursuit, les zones rurales peuvent devenir des incubateurs de petites entreprises non agricoles liées à des chaînes d'approvisionnement en expansion rapide et à une économie qui se diversifie. Les activités de transformation et de commerce qui sont disséminées dans des villages cèderont la place à une concentration d'activités de transformation, de logistique, de commerce de gros et de commerce de détail dans ou à proximité de villes intermédiaires et provoqueront un allongement des chaînes de valeur.

RÉSUMÉ

Les villes moyennes et petites peuvent jouer un rôle de catalyseur dans la transformation rurale, en tant qu'intermédiaires et pôles de développement agro-industriel. Les zones rurales et urbaines ne sont pas des espaces clairement distincts mais constituent plutôt un «continuum rural-urbain», qui va des mégapoles à l'arrière-pays rural, en passant par les grands centres régionaux et les villes-marchés. Dans les pays en développement, la plupart des zones urbaines sont relativement peu étendues: environ 50 pour cent de la population urbaine totale, soit près de 1,5 milliard de personnes, est installée dans des villes ne comptant pas plus de 500 000 habitants. Dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, davantage de personnes habitent dans des villes moyennes ou petites que dans des grandes villes, ou autour de celles-ci. En outre, les agglomérations de taille plus modeste représentent environ 60 pour cent de la demande alimentaire urbaine. Cela indique qu'elles joueront un rôle au moins aussi important que les grandes dans la transformation rurale. En Afrique de l'Est, les villes moyennes diversifient rapidement leur base économique et tissent des liens forts avec les zones rurales. En Amérique latine, les villes entretenant des relations économiques avec à la fois les espaces ruraux environnants et de plus grandes agglomérations connaissent une croissance explosive. L'urbanisation, de manière générale, contribue à réduire la pauvreté dans les zones rurales grâce aux liens économiques, et les petites agglomérations semblent le faire de manière plus inclusive et durable. Étant réparties de manière plus homogène sur un territoire, les petites villes permettent à un plus grand nombre de ménages ruraux d'accéder à des moyens d'améliorer leurs revenus, leurs moyens d'existence et leur bien-être.

Un développement agro-territorial mettant en relation les villes moyennes et petites avec leur «zone d'influence» rurale peut grandement améliorer l'accès des urbains aux aliments et les débouchés pour les ruraux pauvres. Une approche agro-territoriale en matière de développement vise à concilier, par un processus de planification à parties prenantes multiples, les aspects économiques du secteur alimentaire et ses dimensions spatiale, sociale et culturelle, qui sont au cœur des systèmes agricoles et alimentaires. Mettre en œuvre une approche qui tienne compte de la dynamique des systèmes alimentaires et des réalités territoriales nécessite, tout d'abord, de comprendre la répartition de la population sur un territoire et les interactions entre les parties prenantes au sein d'un réseau complexe. L'étape suivante consiste à renforcer les liens ruraux avec les villes moyennes et les villes rurales afin de mettre en relation les producteurs, les transformateurs de l'agro-industrie et les prestataires de services secondaires non agricoles, ainsi que les autres segments aval des chaînes de valeur alimentaires. Au vu des disparités qui existent entre les pays et les régions en ce qui concerne les débouchés rémunérateurs, les disponibilités alimentaires, l'accès aux aliments et la résilience des ménages face aux chocs, la planification agro-territoriale se fonde sur l'idée que les interventions doivent prendre en considération les spécificités démographiques, géographiques et socioéconomiques.

La clé de la réussite d'une approche agro-territoriale est un juste équilibre entre le développement des infrastructures et les interventions de politique générale tout au long du continuum rural-urbain. Les cinq outils de développement agro-territorial les plus couramment utilisés (couloirs agricoles, noyaux d'activités agricoles, parcs agro-industriels, zones économiques spéciales à dominance agricole et couveuses d'entreprises agro-industrielles) fournissent une plateforme à partir de laquelle l'agro-industrie et l'économie rurale non agricole peuvent prendre leur essor. Ces outils se distinguent les uns des autres par leur finalité, leur couverture géographique et leurs caractéristiques. Ils visent tous à créer des emplois ruraux et à améliorer les connexions entre les zones rurales et urbaines, mais avec des dosages différents. Les couloirs agricoles, par exemple, se caractérisent principalement par une intégration à grande échelle du développement des infrastructures, des cadres politiques et

réglementaires, du renforcement institutionnel et des initiatives relatives aux systèmes alimentaires. Ils peuvent s'étendre sur des milliers de kilomètres et faire de nombreuses villes des pôles d'activité dans le secteur agroalimentaire. Les noyaux d'activités agricoles mettent aussi à disposition des infrastructures mais les investissements dans les infrastructures fondamentales sont bien moindres. Indépendamment de leurs différences, toutes les approches territoriales fructueuses associent des politiques, une coordination réglementaire et un renforcement organisationnel à des investissements dans des infrastructures «matérielles» qui mettent en relation les producteurs et les marchés.

Des biens et services publics sont nécessaires pour faciliter les activités commerciales au sein du système alimentaire et tout au long du continuum rural-urbain. Outre l'amélioration des infrastructures, les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la réduction des frais de transaction, la promotion des investissements et la création de conditions propices au développement d'activités économiques inclusives au sein du système alimentaire d'un territoire donné. Les cadres juridiques, réglementaires et politiques peuvent limiter les frais de transaction qui, excessifs, entravent la fluidité des marchés et empêchent les agriculteurs d'adopter de nouvelles technologies et de participer aux marchés. De plus, ils peuvent garantir l'efficience et l'équité des arrangements en matière d'agriculture contractuelle. Les pouvoirs publics doivent aussi promouvoir les organisations d'agriculteurs, les instruments financiers qui aident les agriculteurs et le secteur agroalimentaire, les cadres relatifs aux investissements dans la «croissance verte», les incubateurs d'entreprises agroalimentaires gérés par des universités et les programmes publics d'assistance technique visant à renforcer les capacités des entreprises. Appliquée à un territoire en particulier, une approche agro-territoriale peut contribuer à étayer le choix des interventions nécessaires aux plans des investissements, des institutions et des cadres de politique générale.

LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DOIVENT S'ADAPTER

Pour satisfaire la demande alimentaire croissante, il est nécessaire de mettre en place des systèmes agricoles plus productifs et plus durables. Les transformations agricoles qui se sont déroulées à la fin du XXIe siècle reposaient sur une intensification à grande échelle nécessitant une grande quantité d'intrants. Dans de nombreux pays, cette approche a eu de graves conséquences sur l'environnement, y compris une déforestation massive, l'épuisement des sols et des eaux et de fortes émissions de gaz à effet de serre.
Les transformations à venir s'opèreront sur fond de contraintes environnementales sans précédent, qui nécessitent à la fois de s'adapter au changement climatique et à la pénurie de ressources naturelles et d'en atténuer les effets. Les agriculteurs devront réduire la quantité de ressources utilisées dans leur secteur, sans compromettre les rendements et tout en gérant de manière optimale les résidus de l'élevage, qui sont une source importante de gaz à effet de serre.

Il est nécessaire de surmonter les obstacles liés au morcellement excessif des exploitations. Dans le monde, environ 85 pour cent des exploitations agricoles font moins de deux hectares.
Dans la plupart des pays à revenu faible et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la superficie des petites exploitations ne cesse de se réduire, à tel point que beaucoup ne sont plus viables économiquement. Dans le même temps, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne voient le nombre d'exploitations de taille moyenne augmenter dans les zones à haut potentiel. À long terme, la consolidation des terres agricoles par des investisseurs peut se dérouler parallèlement au morcellement des exploitations gérées par des communautés agricoles traditionnelles. La diminution de la taille des exploitations ne nuit pas nécessairement à la productivité. En effet, bien que la productivité de la main-d'œuvre soit faible sur les petites exploitations, ce sont

elles qui ont la productivité des terres la plus élevée. Toutefois, les petits agriculteurs doivent soit être en mesure d'acquérir la dimension nécessaire pour intégrer des marchés et adopter de nouvelles technologies – ce qui souligne l'importance des services publics ruraux et de l'action collective des agriculteurs –, soit avoir accès à des technologies qui soient adaptées aux activités à faible échelle. Il est aussi possible d'améliorer la productivité en renforçant les droits de propriété, essentiels au fonctionnement efficace des marchés de la location de terres, qui peuvent aider les agriculteurs à réaliser des économies d'échelle. Des éléments recueillis récemment laissent à penser que ces marchés sont plus répandus qu'on ne le croyait.

Des investissements considérables dans le secteur agricole seront nécessaires pour satisfaire la demande alimentaire croissante, s'adapter à l'évolution des habitudes alimentaires et rendre les systèmes agricoles durables. S'agissant des coûts de production, les petites exploitations peuvent concurrencer les grandes exploitations commerciales. Cependant, elles sont souvent désavantagées par des facteurs sans lien avec leur taille, comme l'environnement institutionnel. Les petits producteurs ont besoin de s'appuyer sur des cadres de politique générale pour investir dans des technologies d'amélioration de la productivité et des pratiques agricoles durables. Dans de nombreux pays, les petits agriculteurs ont toujours un accès limité aux innovations, aux technologies, aux connaissances et aux informations nécessaires pour accroître leur productivité et leurs revenus. Il sera crucial de mettre à leur disposition des connaissances, des intrants et des crédits, ainsi que de leur permettre de bénéficier d'investissements publics dans la recherche et le développement qui soient adaptés à leurs besoins. Dans de nombreux pays, il est clairement nécessaire de combler le vide laissé par le désengagement de l'État dans le domaine des services de vulgarisation. Un meilleur ciblage des ressources et une coordination accrue avec les services consultatifs privés aideront les agriculteurs à s'adapter à l'évolution de la demande. Des investissements sont aussi nécessaires pour renforcer les organisations de producteurs et exploiter le fort potentiel des technologies de l'information et de la communication.

La mécanisation et les intrants de pointe sont essentiels à la transformation des systèmes agricoles. La pénurie de terres est l'un des principaux facteurs qui limitent l'augmentation de la production des petits agriculteurs. Par conséquent, il sera nécessaire, pour accroître la productivité, d'utiliser les ressources de manière plus efficiente et d'employer des intrants matériels plus avancés, notamment des variétés à haut rendement et des engrais à formulation améliorée qui présentent moins d'externalités négatives et, dans certains cas, d'avoir recours à des approches comme l'agroécologie – qui prend en compte les connaissances traditionnelles et scientifiques.
La mécanisation agricole est cruciale en ce qu'elle améliore les résultats des autres intrants. Elle a progressé dans le monde entier, en particulier dans les pays qui ont connu une transformation rapide et s'est avérée rentable pour les petits agriculteurs. À mesure que la demande de machines a augmenté, même celle émanant des petites exploitations, les marchés de la location et la mutualisation dans le cadre de coopératives agricoles sont devenus la clé d'une mécanisation réussie. Dans certaines parties de l'Asie de l'Est, l'utilisation des machines agricoles a été multipliée par sept depuis 1985, grâce au développement des marchés de la location. En outre, les petits producteurs adopteraient plus facilement des pratiques agricoles plus efficientes si les équipements agricoles correspondaient davantage à leurs besoins.

ÉLARGIR LA PERSPECTIVE

Malgré une grande abondance, des milliards de personnes subissent encore la faim, la pauvreté, le chômage, la dégradation environnementale, les maladies et le dénuement, ce de manière persistante. L'un des principaux défis que l'humanité doit relever est la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) qui consistent à éliminer la faim et la pauvreté, tout en rendant les systèmes alimentaires et agricoles durables. Les pressions démographiques, à la fois fortes et inégales, l'évolution profonde de la demande alimentaire et la menace de migrations massive de jeunes en quête d'une vie meilleure ne font qu'en accentuer la difficulté. La concrétisation des ODD nécessitera des transformations et des stratégies qui s'appuient sur le système alimentaire pour stimuler la croissance économique dans les pays où l'industrialisation accuse un certain retard. Cela implique de replacer les priorités dans un contexte plus large.

Le développement économique des zones rurales est tout aussi important que celui des zones urbaines pour ce qui est de réduire la pauvreté globale. Il s'agit d'un important message adressé aux responsables politiques. Il est nécessaire d'investir des ressources dans les zones rurales, non seulement parce que c'est là que vivent majoritairement les personnes souffrant de la pauvreté et de la faim, mais aussi parce qu'un développement économique rural qui profite au plus grand nombre constitue un puissant moteur de changement. Une économie rurale prospère offre des alternatives aux personnes qui considèrent l'émigration comme leur seule chance d'échapper à la pauvreté et à la faim. Compte tenu des difficultés qui accompagnent les transformations en cours, l'approche agro-territoriale s'attaque à plusieurs fronts: le risque que les petits producteurs et les autres groupes vulnérables soient exclus de la transformation rurale et des avantages qui en découlent; la progression attendue du chômage rural dans les années à venir et la nécessité de combler les lacunes en matière d'infrastructures dans les zones rurales et de renforcer les liens ruraux-urbains. La résolution de ces trois problèmes jouera un rôle central dans la réduction de la pauvreté.

La compréhension des facteurs qui sous-tendent l'émigration rurale, de leur coût et de leurs avantages doit figurer parmi les priorités des décideurs. Les transformations structurelles passées ont donné lieu, dans certains cas, à une émigration rurale massive, qui présentait à la fois des avantages et des inconvénients. Il est probable que les transformations futures s'en distinguent du fait du potentiel économique des zones urbaines, qui peut se caractériser en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud par un niveau d'industrialisation relativement bas, associé à un accroissement démographique. Toutefois, cela ne se traduira pas nécessairement par un recul de l'émigration rurale. Au contraire, là où la création d'emplois ruraux ne parviendra pas à suivre le rythme de l'accroissement de la population rurale, la pression en faveur de la migration s'accentuera. Cependant, les possibilités pour les migrants de sortir de la pauvreté peuvent être moindres en zone urbaine aussi. Une approche territoriale du développement peut contribuer à venir à bout de ce dilemme. Comme elle va de pair avec la planification territoriale des zones métropolitaines et des villes moyennes et petites, et de l'amélioration des réseaux d'infrastructure régionaux, elle a une incidence sur les facteurs qui sous-tendent l'émigration rurale. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'emplois au niveau local, par exemple, les investissements dans des infrastructures de connexion spécifiques au système alimentaire (stockage, entreposage en chambre froide et marchés de gros) peuvent créer des emplois à la fois dans l'agriculture et dans l'économie non agricole. Il s'agit d'une manière de répondre aux besoins des candidats à la migration avant leur départ. Lorsque la population rurale est attirée par des conditions plus prospères dans les centres urbains, des investissements dans des services d'agglomération, comme l'éducation, la santé, les communications et les installations de loisir, dans les villes moyennes et petites réparties sur un territoire et à proximité de zones rurales peuvent réduire le taux d'émigration vers des grandes villes déjà surchargées.

RÉSUMÉ

Il est temps de réévaluer le rôle de l'agriculture et du développement rural dans les stratégies nationales de développement. Du fait d'un désengagement de l'État et d'une segmentation excessive de l'élaboration des politiques sectorielles, la conception d'une stratégie globale a été laissée de côté ces dernières décennies. L'affaiblissement des systèmes publics d'information et de statistiques qui en a découlé a réduit la capacité d'analyser la dynamique à l'œuvre dans l'agriculture et l'économie rurale. Il s'agit d'un obstacle majeur pour les responsables politiques, et il est urgent de réinvestir dans la création de connaissances. Des diagnostics régionaux seront notamment indispensables pour hiérarchiser les objectifs, cibler les interventions et définir l'ordre chronologique des actions. Un réengagement dans les stratégies de développement aux niveaux national et infranational implique de réinvestir dans les processus. La consultation est nécessaire à l'appropriation des mesures, laquelle est une condition fondamentale pour établir une vision commune et susciter l'engagement des parties prenantes. Il faut du temps, une planification adéquate et des efforts importants en matière de renforcement des capacités pour gérer les systèmes d'information, analyser les résultats et effectuer le suivi des processus.

Il convient d'envisager des approches territoriales afin de veiller à la cohérence des politiques et de répondre aux besoins locaux. La transformation rurale est souvent le fruit de plusieurs changements spécifiques au contexte local qui s'opèrent au sein du système alimentaire. Le fait d'axer les politiques et la planification uniquement sur le système alimentaire risque d'éclipser les aspects territoriaux qui sont essentiels aux résultats observés. Pour s'appuyer sur le système alimentaire en vue de favoriser la transformation rurale, il sera nécessaire d'adopter des approches territoriales spécifiques au contexte local afin de supprimer le parti pris urbain des politiques publiques et de concilier les aspects sectoriels du système alimentaire et ses dimensions spatiale, sociale et culturelle. Cela implique, par exemple, d'évaluer les demandes urbaine et rurale à l'intention du système alimentaire et de répondre à la question de savoir comment satisfaire ces demandes en investissant dans des mesures qui permettent de limiter les engorgements. Les obstacles qu'il convient de surmonter peuvent concerner les infrastructures; il peut s'agir notamment de l'insuffisance du réseau routier rural ou de l'absence d'installations de stockage en chambre froide. Ces obstacles peuvent aussi être de nature institutionnelle, auquel cas il est indispensable d'améliorer la coordination avec les groupes de producteurs de manière à mieux connaître leurs besoins d'information, de financement et de services ruraux. Toutes ces contraintes sont en général spécifiques au contexte. Une approche territoriale peut permettre de les surmonter en exploitant le potentiel disponible et en répondant aux besoins qui se font jour dans chaque zone.

Encourager l'esprit d'entreprise et la diversification des emplois en milieu rural, en particulier pour les femmes et les jeunes, nécessite un renforcement de compétences. Une main-d'œuvre plus qualifiée dans les pays à revenu faible accroîtrait la productivité agricole et stimulerait le développement des services et des industries à forte productivité. Les compétences sont un complément à la technologie et sont nécessaires pour accéder à des emplois mieux rémunérés. Les politiques qui promeuvent l'éducation à tous les niveaux déterminent en partie le caractère inclusif de la transformation rurale. Toutefois, leurs effets se feront sentir à long terme. Les mesures qui augmentent l'employabilité des jeunes en milieu rural comprennent le renforcement de la formation professionnelle, la mise en place de mécanismes permettant une reconnaissance de l'expérience acquise dans le secteur informel et une meilleure connaissance des débouchés professionnels et des droits des travailleurs.

La protection sociale est cruciale pour gérer les risques pendant le processus de transformation et pour renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux. En zone rurale, la protection sociale permet aux ménages pauvres d'investir dans des activités professionnelles plus risquées mais plus rémunératrices, principalement en réduisant les contraintes en matière de liquidités et en favorisant la mobilité de la main-d'œuvre. Un élément positif se fait jour depuis peu, à savoir l'élaboration de programmes de protection sociale qui associent des avantages sociaux à la promotion directe de l'emploi rural et de la production agricole; il peut s'agir, par exemple, de s'approvisionner auprès de petits agriculteurs familiaux dans le cadre de programmes publics d'achats d'aliments et de programmes de repas scolaires. Comme dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, la protection sociale peut aussi aider à endiguer les inégalités de revenus et à favoriser un mode de transformation structurelle et une croissance plus équitables et plus durables. Grâce aux programmes de protection sociale, la population est en meilleure santé et mieux éduquée et la main-d'œuvre est plus qualifiée, ce qui lui permet de s'adapter à l'évolution de la demande et de participer à la transition vers une productivité accrue.

Dans un monde en mutation rapide, le système alimentaire ancré dans un territoire donné est un atout précieux sur lequel il est possible de s'appuyer pour rendre la transformation rurale plus inclusive. En favorisant les liens entre les zones rurales et les zones urbaines au moyen de stratégies territoriales appropriées, on peut à la fois créer un environnement économique favorable aux exploitations agricoles – petites et grandes – et offrir les débouchés rémunérateurs non agricoles sans lesquels l'économie rurale ne peut être prospère et durable.

MANZINI, SWAZILAND
La vente en gros de produits frais facilite l'accès au marché des petits exploitants et permet de les relier aux acheteurs.
©FAO/Believe Nyakudjara

CHAPITRE 1
TRANSFORMATION RURALE: COMPRENDRE LE PASSÉ, REGARDER VERS L'AVENIR

Messages clés

➔ La croissance économique en zone rurale a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté et, accompagnée de politiques en faveur de la protection sociale, du développement des infrastructures et de la promotion des économies locales, elle jouera un rôle crucial dans l'élimination de la faim d'ici à 2030.

➔ Pour les pays à revenu faible, où la transformation et l'industrialisation sont tardives, le développement agro-industriel et le renforcement des liens entre espace rural et espace urbain peuvent considérablement améliorer les moyens d'existence et contribuer à l'élimination de la pauvreté.

➔ L'existence de liens plus étroits entre les zones rurales et les villes (petites ou moyennes) peut stimuler l'élargissement des débouchés économiques et réduire l'émigration dans les cas où celle-ci est envisagée comme un moyen d'échapper à la pauvreté.

CHAPITRE 1

TRANSFORMATION RURALE: COMPRENDRE LE PASSÉ, REGARDER VERS L'AVENIR

Depuis plusieurs décennies, nous assistons à des transformations socioéconomiques rapides dans le monde entier. Presque partout, l'évolution structurelle de l'économie a entraîné une augmentation des revenus, un recul de la pauvreté et une progression de la sécurité alimentaire. En dépit de ces résultats, quelque 700 millions de personnes vivent encore dans une extrême pauvreté et environ 815 millions souffrent de la faim chronique (FAO, 2017a; FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF, 2017). Les deux premiers objectifs de développement durable (ODD), à savoir éliminer la pauvreté et la faim à l'horizon 2030, ne pourront être atteints qu'à condition que la croissance économique profite au plus grand nombre. Sans cela, plus de 650 millions de personnes seront sous-alimentées (FAO, 2017a). En outre, plusieurs problèmes mondiaux corrélés les uns aux autres, comme le changement climatique et la dégradation de l'environnement, font des principaux ODD une perspective encore plus difficile à concrétiser.

La croissance économique et la dynamique démographique figurent parmi les facteurs essentiels qui sous-tendent les transformations en cours. L'accroissement démographique – la population mondiale devrait atteindre près de 9,8 milliards d'ici à 2050 (ONU/DAES DP, 2017) – et l'augmentation des revenus entraînent une hausse de la demande de denrées alimentaires et une évolution des régimes alimentaires, les aliments traditionnels de base étant délaissés au profit des fruits et légumes, des produits d'origine animale et, plus généralement, de produits ayant subi une transformation plus importante. L'un des moyens d'accroître la production alimentaire consiste à mettre en place des systèmes plus intensifs, qui exerceraient une pression supplémentaire sur des ressources naturelles surexploitées. L'épuisement des terres, des eaux et de la biodiversité, auquel s'ajoute le changement climatique, limite déjà l'augmentation de la productivité agricole, condition indispensable pour satisfaire la demande grandissante de denrées alimentaires.

L'évolution de la structure démographique et les nouveaux modes d'urbanisation représentent certes un défi pour les responsables politiques et les planificateurs mais ils offrent aussi des possibilités. Au cours des décennies précédentes, les pays développés ont tenté de faire face au vieillissement de leur population en associant politiques sociales et investissements publics. Aujourd'hui, les pays à revenu intermédiaire ne sont pas nécessairement aussi à même de surmonter les problèmes liés à la baisse de la fertilité et au vieillissement rapide de leur population. À l'inverse, de nombreux pays à faible revenu, principalement situés en Afrique subsaharienne, connaissent une explosion sans précédent de leur population jeune et il est difficile de proposer des emplois décents à des millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Si l'urbanisation se poursuit au rythme actuel, elle aboutira à une prédominance des villes dans toutes les régions en l'espace de 20 ans. D'ici à 2030, la population urbaine des pays les moins développés s'élèvera au total à quatre milliards et 80 pour cent des habitants des zones urbaines se trouveront en Afrique, en Asie et en Amérique latine (ONU/DAES DP, 2014a). Dans les pays à revenu faible, l'accroissement démographique en milieu urbain découle aujourd'hui davantage de la procréation que de l'émigration rurale. À l'avenir, l'accroissement démographique sera supérieur dans les grandes villes et les mégapoles. Cependant, en 2030, la population urbaine, aussi bien au niveau mondial que dans tous les pays en développement, vivra toujours majoritairement dans des villes moyennes ou petites, qui compteront au maximum un million

d'habitants, et 80 pour cent de cette population sera installée dans des agglomérations de moins de 500 000 habitants (ONU/DAES DP, 2014b).

Étant donné que les petites villes des pays en développement ne sont en général pas dotées des mêmes services et infrastructures que les grandes, ce mode d'urbanisation polycentrique pourrait exacerber les pressions que subissent les ressources naturelles et contraindre à puiser à l'extrême dans les budgets nationaux affectés à la fourniture de services et à la mise en place d'infrastructures. Néanmoins, lorsque leur développement est étayé par des politiques et une planification solides, les agglomérations rurales et les villes moyennes peuvent jouer un rôle crucial dans les transformations structurelles et rurales, en renforçant les liens entre espace rural et espace urbain, en accroissant la demande de biens, de services et de denrées alimentaires et en offrant des emplois qui contribuent à la réduction de la pauvreté. En outre, elles constituent une plateforme qui sous-tend la croissance de l'économie rurale non agricole, en favorisant le développement des segments non agricoles des systèmes alimentaires (commerce, transformation, emballage, distribution et stockage). Dans de nombreux pays, les moteurs de la transformation rurale sont aussi bien les agglomérations rurales et les villes moyennes que les grands centres urbains (encadré 1).

Le présent rapport décrit la transformation rurale dans le contexte de la transformation structurelle de l'économie globale. Il envisage les espaces urbains et ruraux comme s'inscrivant sur un continuum qui va de l'exploitation agricole jusqu'à la mégapole. Il montre le rôle dynamique que les agglomérations rurales et les villes moyennes jouent, en tant qu'intermédiaires, dans la stimulation de l'économie rurale non agricole, qui permet de rendre la transformation rurale plus durable et plus inclusive.

ENCADRÉ 1
DÉFINITIONS DE LA TRANSFORMATION

On entend par **transformation structurelle** la transition des activités économiques des secteurs primaires (agriculture et exploitation des ressources naturelles) vers l'industrie et les services. Elle se caractérise par une hausse de la productivité dans l'ensemble des secteurs, l'essor de l'économie urbaine, une diminution de la part de l'agriculture dans le PIB, le développement du commerce local et international et un renforcement de la spécialisation et de la division du travail. À long terme, elle conduit à une augmentation des migrations des zones rurales vers les centres urbains et à l'urbanisation des campagnes, auxquelles s'ajoutent en général une chute du taux de natalité, une présence plus importante des femmes sur le marché du travail et de profonds changements politiques et socioculturels.

La **transformation agricole** est à la fois l'une des causes et l'une des conséquences de la transformation structurelle. Elle correspond à la transition entre une agriculture essentiellement de subsistance et des systèmes de production fortement diversifiés à vocation commerciale. Au niveau des exploitations, ce processus favorise la spécialisation, qui permet de réaliser des économies d'échelle grâce au recours à des technologies de pointe et à des systèmes de livraison modernes, à la fois pour les intrants et les extrants. Le secteur agricole, alors davantage diversifié, se trouve intégré de manière plus étroite dans l'ensemble de l'économie et sur les marchés internationaux.

La **transformation rurale** englobe tous les aspects de la transformation agricole mais aussi l'apparition de moyens d'existence et de débouchés rémunérateurs dans le secteur rural non agricole. L'accès amélioré aux services et aux infrastructures dans les zones rurales favorise la création d'emplois et d'entreprises non agricoles rémunérateurs.

Une **transformation rurale inclusive** profite à la société rurale dans son ensemble, en ce qu'elle permet à tous d'exercer leurs droits économiques, sociaux et politiques, de renforcer leurs capacités et de tirer parti des débouchés locaux. La hausse de la productivité agricole et le développement de l'économie rurale non agricole accroît les revenus des populations rurales, en particulier des pauvres, en limitant la puissance des facteurs de répulsions qui sous-tendent l'émigration. Il se peut que des migrations aient encore lieu mais elles découlent alors d'un véritable choix et non plus de l'absence d'alternative. Une transformation rurale inclusive encourage la mobilité humaine entre les espaces et les secteurs, qui entraîne une amélioration de la productivité et présente des avantages pour les migrants, ainsi que pour les populations d'origine et d'accueil.

SOURCE: Adapté du FIDA, 2016.

La «transformation rurale inclusive» est un processus par lequel la croissance des zones rurales, qu'elle repose sur des activités agricoles ou non agricoles, profite à la population rurale dans son ensemble, et plus particulièrement aux pauvres. Une transformation inclusive, qui se traduit par la création d'emplois décents, l'amélioration des infrastructures, la facilitation de l'accès aux services et la possibilité pour les populations rurales d'influencer davantage les politiques, atténue les facteurs qui sont à l'origine d'une émigration rurale souvent élevée. Ainsi, l'émigration rurale, phénomène qui accompagne généralement la transformation structurelle, n'est plus alimentée par l'absence de débouchés au niveau local.

Le rapport montre en quoi l'amélioration des infrastructures et des services qui relient villes moyennes et zones rurales peut contribuer à orienter le développement vers une transformation plus durable et plus inclusive. Il ressort en effet de l'analyse que la transformation rurale n'est pas systématiquement inclusive. Cette caractéristique est plutôt le résultat d'un choix politique délibéré, qui fait de la réduction de la pauvreté et des inégalités des priorités absolues que la croissance économique doit permettre de concrétiser.

Le présent chapitre porte sur la transformation rurale, plus particulièrement ses liens avec l'évolution structurelle de l'économie dans son ensemble et les répercussions de ces changements du point de vue de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'amélioration de la nutrition. Il décrit la transformation rurale telle qu'elle se déroule ou s'est déroulée dans différentes régions du monde, les caractéristiques qui distinguent les expériences les plus récentes des modèles anciens et l'évolution des systèmes alimentaires qui accompagne et oriente les processus de transformation. La notion de continuum rural-urbain est présentée ensuite, de manière à faire apparaître en quoi les modes d'urbanisation diffèrent entre les régions du monde et l'incidence de ces disparités sur la transformation et son caractère inclusif. Elle constitue une nouvelle grille de lecture de l'urbanisation et de l'émigration rurale, deux éléments cruciaux de la transformation rurale. Enfin, le présent chapitre illustre certains des défis associés aux nouvelles possibilités qui s'offrent aux populations rurales. ■

LA TRANSFORMATION RURALE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE

La transformation structurelle de l'économie se caractérise par un accroissement de la productivité, en particulier celle de la main-d'œuvre, et par une modification de l'importance relative des différents secteurs qui découle de la réaffectation des facteurs de production, comme la main-d'œuvre et le capital. Au cours des 50 dernières années, la contribution relative de l'agriculture au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi a baissé presque partout, dans la mesure où l'activité économique s'est concentrée progressivement dans le secteur industriel et les services (figure 1). Ce processus a entraîné une réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre, une hausse de la productivité sectorielle et une réduction des disparités entre secteurs au plan de la productivité (FAO, 2017a).

La transformation rurale fait partie intégrante de la transformation structurelle et se produit lorsque la relation entre l'agriculture et le reste de l'économie change. Elle implique un renforcement des liens entre espace rural et espace urbain, qui constituent le trait d'union entre, d'une part, l'agriculture et, d'autre part, le secteur industriel et les services, qui se développent dans les centres urbains.
Ce processus conduit à une hausse de la productivité agricole et des excédents commercialisables, ainsi qu'à une diversification des modes de production et des moyens d'existence, et facilite l'accès aux services et infrastructures publics dans les zones rurales (FIDA, 2016). En raison de leurs effets profonds sur la société rurale, aux plans

FIGURE 1
PARTS DE LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE DANS LE PIB ET DE L'EMPLOI AGRICOLE DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS

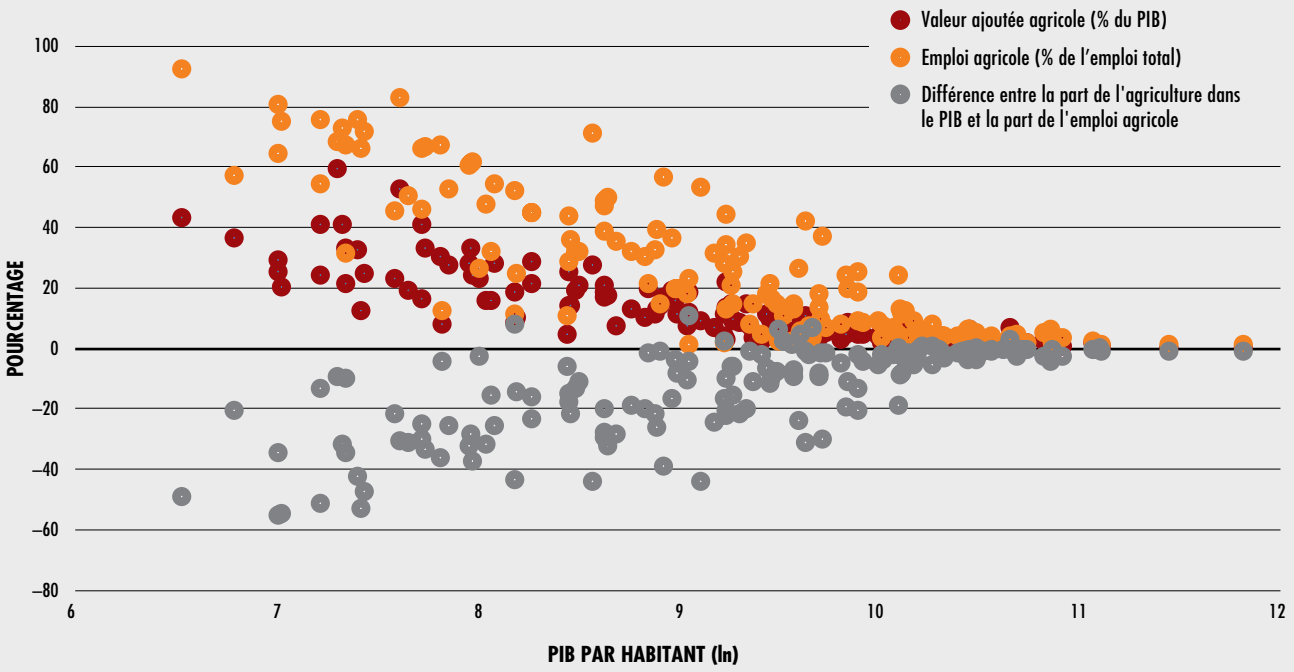

NOTE: Données recueillies dans 151 pays, développés et en développement, en 2015.
SOURCE: Banque mondiale, 2016a.

des revenus, de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la résilience et des avantages sociaux et culturels, la transformation et ses résultats présentent un intérêt crucial pour l'ensemble de la population rurale.

Les pays en développement qui sont parvenus à réduire considérablement la pauvreté ont tous connu cette transformation structurelle. Toutefois, les conséquences socioéconomiques positives de la transformation ont été fortement tributaires des politiques publiques destinées à rendre ce processus inclusif. Les problèmes grandissants qui découlent du changement climatique et de la dégradation de l'environnement nécessitent de mener une action concertée afin que les transformations structurelles et rurales en cours soient non seulement inclusives mais aussi durables. ■

LES TRANSFORMATIONS PASSÉES ONT EU DES RÉSULTATS INÉGAUX

Les publications sur l'économie du développement tendent à montrer que la croissance économique a une incidence positive maximale sur les revenus et l'emploi non agricoles lorsqu'elle bénéficie au plus grand nombre (Tsakok, 2011). Historiquement, l'amélioration de la productivité agricole a été une condition préalable à l'industrialisation, dans la mesure où elle a permis à l'agriculture de produire les excédents nécessaires pour nourrir les travailleurs urbains du secteur manufacturier qui ne participaient plus aux activités agricoles, a fourni les matières premières destinées à l'industrie agroalimentaire, a entraîné une hausse des exportations qui a financé des investissements dans

FIGURE 2
ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DE PAUVRES ET DE NON-PAUVRES EN MILIEU URBAIN ET EN MILIEU RURAL DANS LA POPULATION TOTALE D'UN ÉCHANTILLON DE PAYS, REGROUPÉS PAR RÉGION (ANNÉES 1990 - ANNÉES 2010)

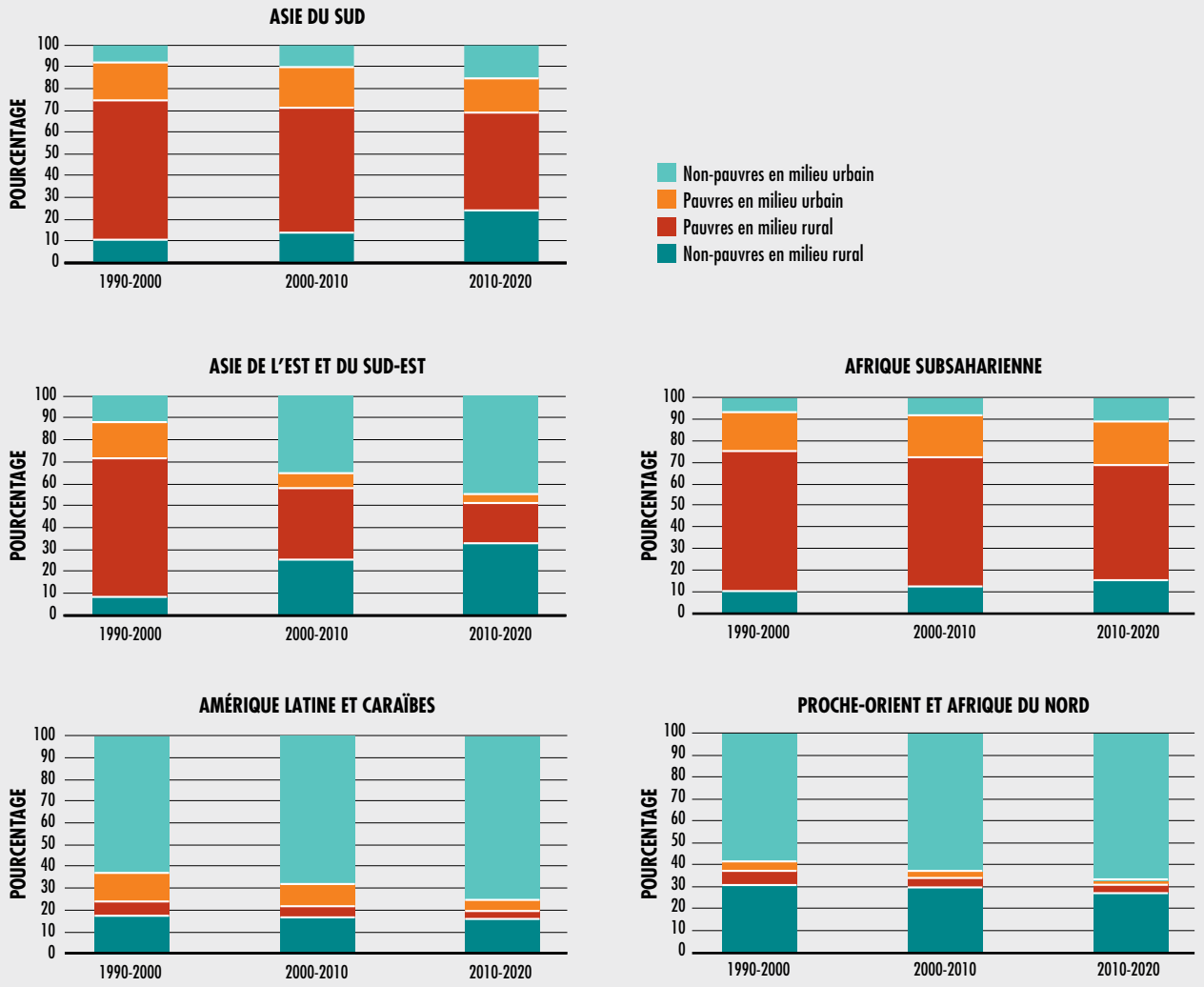

NOTES: Figure élaborée sur la base d'un niveau de pauvreté dit «modéré», qui correspond à un revenu inférieur à 3,10 USD par jour (PPP 2011). Les graphiques concernent les pays suivants, choisis du fait de la disponibilité des données: Asie de l'Est et du Sud-Est: Cambodge, Chine, Indonésie, Philippines, Thaïlande, Viet Nam; Asie du Sud: Bangladesh, Inde, Népal; Amérique latine et Caraïbes: Brésil, Colombie, Guatemala, Nicaragua, Pérou, République dominicaine; Afrique subsaharienne: Afrique du Sud, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Malawi, Mali, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Zambie; Proche-Orient et Afrique du Nord: République islamique d'Iran, Tadjikistan, Tunisie, Turquie.

SOURCE: Calculs de la FAO à partir des données de la Banque mondiale et du FIDA (2016).

le secteur industriel et a favorisé le développement du marché local des produits industriels. Il n'est pratiquement aucun pays au monde où la transformation de l'économie ait abouti à un taux de pauvreté faible sans une augmentation soutenue de la productivité agricole (Timmer, 2014).

Bien que les politiques de protection sociale puissent jouer un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, leur coût compromet leur pérennité sur le long terme à moins que, dans le même temps, l'ensemble des secteurs ne connaissent une hausse de la productivité.

Il ressort de l'observation des transformations récentes que les résultats sont influencés par un certain nombre de facteurs, y compris le taux de pauvreté initial, le niveau de développement et les politiques sociales. La figure 2, élaborée à partir de données recueillies par la Banque mondiale dans 31 pays (qui comptent à eux tous 4,2 milliards d'habitants), illustre l'évolution régionale du taux de pauvreté en zone urbaine et en zone rurale sur les 20 dernières années. Les segments orange et rouges correspondent à la proportion de pauvres, respectivement en zone urbaine et en zone rurale, dans la population totale, tandis que la proportion de personnes plus aisées («non pauvres») dans ces zones est représentée par les segments bleu clair et bleu foncé qui se trouvent en haut et en bas.

Les données de la Banque mondiale indiquent que, entre les années 1990 et les années 2010, plus de 800 millions de personnes (en nombre absolu) sont sorties de la pauvreté modérée, qui est définie par un revenu inférieur à 3,10 USD par jour[1]. En tenant compte de l'accroissement intrinsèque des ménages non pauvres, et dont les enfants demeurent dans cette catégorie, la population qui vit au-dessus du seuil de la pauvreté modérée a augmenté de plus de 1,6 milliard, dont 750 millions en zone rurale (Banque mondiale et FIDA, 2016). Ces chiffres montrent que l'essor des zones rurales a été un facteur central de la réduction de la pauvreté et jouera un rôle tout aussi crucial dans la concrétisation du premier ODD, qui consiste à éliminer la pauvreté.

Comme l'illustre la figure 2, la réduction de la pauvreté a suivi une évolution sensiblement différente selon les régions. Au cours des 20 dernières années, la pauvreté rurale n'a diminué de manière significative qu'en Asie de l'Est et du Sud-Est, où la proportion de ménages ruraux non pauvres dans la population totale est passée de 9 pour cent dans les années 1990 à 33 pour cent dans les années 2010, tandis que la proportion de pauvres, toutes catégories confondues, est passée de 79 pour cent à 22 pour cent. Initialement, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne avaient des taux de pauvreté comparables à ceux de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, mais la proportion de pauvres en zone urbaine et en zone rurale y a reculé de manière relativement faible.

La documentation sur le sujet démontre que les modes et les rythmes de transformation structurelle et rurale sont extrêmement variables d'une région à l'autre, et même souvent d'un pays à l'autre, ce qui crée des disparités considérables entre les résultats obtenus en matière de protection sociale. Dans le cas de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, les transformations qui ont eu lieu en zone rurale et en zone urbaine ont produit des synergies qui ont contribué à réduire considérablement la pauvreté. La hausse de la productivité de l'agriculture et des secteurs non agricoles a fait baisser le nombre total de pauvres de plus de 800 millions depuis les années 1990, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. À l'inverse, en Asie du Sud, où l'agriculture demeure le premier employeur et où le taux d'accroissement démographique était supérieur à celui des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est inclus dans l'échantillon, la diminution du nombre de pauvres n'a pas dépassé 23 millions (calculs de la FAO sur la base des données de la Banque mondiale et du FIDA, 2016). La majorité des personnes qui sont sorties de la pauvreté pendant cette période se trouvaient en zone rurale et y sont restées.

Il y a 20 ans, deux régions en développement, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, enregistraient un taux de pauvreté faible. Du fait d'un taux d'urbanisation initialement élevé, la pauvreté recule aujourd'hui principalement en zone urbaine, ce pour des raisons différentes: au Proche-Orient et en Afrique du Nord, la productivité agricole a très peu augmenté, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'intégration rurale demeure faible, malgré une amélioration considérable de la productivité

1 Bien que l'échantillon de 31 pays corresponde à une population totale de 4,2 milliards, le nombre de personnes sorties de la pauvreté est une estimation qui demeure en deçà de la réalité, ce quelle que soit la région. En effet, chaque pays étant un cas particulier, la proportion à appliquer à la population totale d'une région n'a pas été extrapolée. La réduction de la pauvreté en Asie de l'Est et du Sud-Est est fortement influencée par la Chine, en raison de son poids démographique. Néanmoins, tous les pays de la sous-région pris en compte dans la figure 2 (p. 6), à l'exception des Philippines, ont vu la pauvreté reculer à la fois en milieu urbain et en milieu rural, bien que l'ampleur de la baisse varie d'un pays à l'autre. En Chine et en Indonésie, la pauvreté diminue au même rythme en zone rurale et en zone urbaine tandis que, au Cambodge et au Viet Nam, la baisse concerne majoritairement les campagnes.

agricole. Entre 1990 et 2013, la productivité de la main-d'œuvre a presque doublé au Mexique et a plus que quadruplé en Argentine, mais la pauvreté a reculé de manière relativement limitée (FIDA, 2016).

Entre le début des années 1980 et 2010, le nombre de pauvres dans les zones rurales d'Amérique latine et des Caraïbes est passé de 74 millions à 62 millions, tandis que le nombre de personnes souffrant de la pauvreté extrême n'a diminué que de deux millions, passant de 41 millions à 39 millions (Anríquez, 2016, tel que cité par la FAO, 2017a). Cette disparité s'explique par la persistance d'inégalités de revenu importantes, que les États tentent de réduire au moyen de programmes de protection sociale de grande ampleur, qui soutiennent le revenu des pauvres et des personnes fragiles, y compris les petits agriculteurs (FAO, 2017a). L'échec de la lutte contre la pauvreté extrême en milieu rural s'explique aussi par le parti pris urbain des politiques: en effet, comme l'illustre la figure 2, la réduction de la pauvreté est plus rapide en zone urbaine, où les personnes pauvres se concentrent davantage. Selon les dernières estimations, 58 pour cent des pauvres vivent dans les centres urbains en Amérique latine, contre 25 à 30 pour cent dans les autres régions (Banque mondiale et FIDA, 2016).

Les processus de transformation, en fonction du type prédominant, peuvent accélérer l'exode rural. Malgré une amélioration notable de la productivité agricole en Asie de l'Est et du Sud-Est, par exemple, le rythme soutenu de l'émigration a fait passer la population rurale de 70 pour cent à environ 50 pour cent de la population totale. Le principal facteur qui a sous-tendu ce phénomène est la croissance rapide du secteur manufacturier et des services connexes (FIDA, 2016). La synergie découlant de la productivité accrue des différents secteurs est la dynamique la plus souhaitable en matière de transformations rurales et structurelles car, comme dans le cas de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, elle entraîne une réduction rapide de la pauvreté globale.

Son absence peut expliquer, au moins en partie, pourquoi la pauvreté recule lentement en Afrique subsaharienne, où l'urbanisation croissante ne va pas de pair avec un essor équivalent du secteur industriel. Par conséquent, les personnes qui abandonnent l'agriculture se tournent majoritairement vers le secteur des services informels, qui se caractérise par une faible productivité. Il est alors fort probable que les migrants pauvres en provenance des campagnes, plutôt que de trouver un moyen de sortir de la pauvreté, aillent grossir la population urbaine pauvre. On observe une tendance similaire en Asie du Sud, où les pauvres des zones rurales sont davantage susceptibles d'échapper à la pauvreté en restant sur place qu'en émigrant vers les villes.

L'observation de la figure 2 permet notamment de faire une constatation fondamentale, à savoir que les zones rurales contribuent tout autant que les zones urbaines à la réduction de la pauvreté, ce dans toutes les régions. Cela s'explique en partie par la proportion élevée de pauvres en milieu rural mais également par le fait que nombre d'entre eux améliorent leur revenu et sortent de la pauvreté grâce à des emplois qui peuvent être aussi bien agricoles que non agricoles. Le message essentiel qu'il faut transmettre aux responsables politiques est le suivant: il est nécessaire d'affecter des ressources aux zones rurales non seulement parce que c'est là que vivent la plupart des pauvres, mais encore parce que leur développement économique peut contribuer à endiguer la forte émigration vers les centres urbains et à réduire la pauvreté dans ces agglomérations. Les liens et les interactions entre les espaces ruraux et les centres urbains sont essentiels et il est particulièrement indispensable de permettre aux habitants des campagnes d'accéder aux services, aux institutions et aux marchés qui existent dans les villes, tel qu'expliqué dans le présent rapport.

Il sera essentiel de renforcer les liens entre espace rural et espace urbain pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces et plus inclusifs, ce qui contribuera aussi à la réalisation de plusieurs ODD, en particulier ceux qui concernent l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes. Il ne sera possible de relever les défis relatifs à l'urbanisation que lorsque les synergies entre ces espaces seront exploitées par le truchement de liens matériels, politiques et commerciaux (Graziano da Silva et Fan, 2017). ■

LES TRANSFORMATIONS RURALES RÉCENTES – ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Des modes et des rythmes de transformation extrêmement divers

La disparité des modes, des rythmes et des résultats des transformations structurelles et rurales s'explique principalement par la géographie, des facteurs sociaux, la disponibilité des terres et les politiques commerciales, ainsi que par les ressources naturelles et la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dont dispose chaque pays.
Ces éléments varient considérablement d'une région à l'autre, et même souvent d'un pays à l'autre.

En Amérique latine, la structure du secteur agricole a évolué parallèlement aux réformes de politique générale amorcées dans les années 1980 (encadré 2). Suite à ces réformes, la croissance et les échanges commerciaux globaux sont devenus des moteurs de la hausse du revenu rural, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des indicateurs du bien-être (voir, par exemple, De Ferranti *et al.* [2005]).
La hausse des exportations agricoles de la région a connu une accélération notable: la moyenne annuelle, qui s'établissait à 1,6 pour cent avant les réformes, a atteint 6,6 pour cent. Selon Anríquez, Foster et Valdés (2017), cette augmentation a découlé non seulement d'une réaffectation des ressources servant à l'agriculture mais aussi d'un afflux massif, dans ce secteur, de ressources humaines et physiques qui participaient auparavant à des activités non agricoles, de l'adoption de technologies et de méthodes de gestion nouvelles, et de l'aptitude grandissante à exploiter de nouveaux marchés d'exportation. Dans le secteur agricole, la productivité totale des facteurs, négative pendant les années 1970, est passée à 0,9 pour cent par an dans les années 1980, puis à 2,2 pour cent dans les années 1990. Cette progression a coïncidé avec les premiers effets des réformes économiques, certains pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili enregistrant une hausse de la productivité totale des facteurs de plus de 3 pour cent par an.

La relative stabilité des institutions et, dans certains pays, la mise en œuvre de politiques à l'appui de l'agriculture familiale, qui ont donné un nouvel élan, ont largement contribué à la réussite des réformes, à l'instar de la promesse de lancer, à plus long terme, un train de réformes global, qui a attiré des investissements étrangers directs (IED).

La plupart des pays asiatiques ont connu des transformations relativement rapides, caractérisées cependant par des différences marquées. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la révolution verte a entraîné une hausse significative du rendement et de la production de riz et de blé, qui a stimulé la productivité et accru les bénéfices des petites exploitations. Les exploitations ont pris une dimension plus commerciale et la valeur ajoutée agricole par travailleur a augmenté fortement (FAO, 2017a). Les investissements publics et l'appui considérable des États en faveur de la petite agriculture, ainsi que les réformes agraires mises en œuvre jusqu'à la fin des années 1990 ont permis à d'autres secteurs de prendre leur essor. Progressivement, la croissance du PIB est devenue principalement le fait de l'industrie et des services.

Bien que la révolution verte ait aussi joué un rôle important en Asie du Sud, le processus de transformation a été plus lent qu'en Asie de l'Est. Les services sont devenus prédominants et le secteur manufacturier n'a pas atteint sa pleine maturité. C'est pourquoi l'Asie du Sud tarde à opérer une transition entre des emplois à faible productivité et des emplois à forte productivité, en dépit d'une baisse de la part de l'agriculture dans le PIB total. En Inde, par exemple, cette proportion est passée progressivement de 29 à 18 pour cent entre 1990 et 2012 mais le secteur emploie toujours 47 pour cent de la main-d'œuvre, contre 61 pour cent en 1994. L'agriculture demeure le premier employeur au Bangladesh, au Bhoutan et au Pakistan, où elle concentre 44 à 62 pour cent de la main-d'œuvre, alors que la part de l'agriculture dans le PIB a fortement chuté. La diminution de la part de PIB est le signe d'une faible hausse de la productivité de la main-d'œuvre agricole, alors même qu'un grand nombre de personnes continuent de travailler dans le secteur.

ENCADRÉ 2

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE L'EXPÉRIENCE LATINO-AMÉRICAINE?

Par rapport à l'Afrique subsaharienne et à l'Asie, l'Amérique latine présente un niveau d'urbanisation élevé, qui a été l'un des principaux déterminants des politiques agricoles destinées à fournir des aliments à bas prix aux habitants des villes. L'urbanisation rapide de la région et la concentration de la population urbaine dans les grandes agglomérations étaient liées à l'industrialisation et à la mise en place d'une production à fort coefficient de capital dans les zones rurales. L'exode rural a été le facteur prépondérant de l'expansion urbaine tout au long du XXe siècle et s'est accéléré à la faveur des politiques accordant la priorité aux espaces urbains. Par suite des réformes lancées dans les années 1980, la spécialisation de la production, le recours accru à des technologies à fort coefficient de capital et l'essor de l'agro-industrie ont renforcé la segmentation entre les producteurs et ont favorisé l'émigration rurale.

Bien que l'Amérique latine soit très hétérogène, le secteur agricole présente des traits communs dans presque tous les pays de la région: densité de population relativement faible en zone rurale, abondance de terres et ressources naturelles importantes. En outre, la région est caractérisée par une agriculture à deux vitesses: quantité de petites fermes côtoient des exploitations commerciales moyennes ou vastes, en moins grand nombre, mais la structure foncière est assez fortement concentrée (Anríquez, Foster et Valdés, 2017). Dans la plupart des pays, les exploitations commerciales, moyennes et grandes, fournissent la majorité des produits agricoles, qu'ils soient destinés au marché intérieur ou à l'exportation. À quelques exceptions près, ce sont aussi celles qui sont les plus enclines à adopter des variétés inédites et à introduire de nouvelles denrées alimentaires. Les exploitations plus petites, qui emploient pourtant une grande partie de la population rurale, contribuent moins, en proportion, à la valeur agrégée de la production, bien qu'elles participent considérablement à la production locale d'aliments.

Chaherli et Nash (2013) ont constaté que, dans les pays d'Amérique latine, les frais de transport représentaient entre 18 et 32 pour cent du prix final des produits alimentaires. En revanche, dans les pays membres de l'OCDE, la moyenne est de 9 pour cent. Malgré les frais de transport élevés, qui s'expliquent principalement par les distances entre les villes, la diversité du terrain et les problèmes d'infrastructure, l'Amérique latine demeure compétitive sur les marchés agricoles internationaux. Cette observation est encourageante pour les pays connaissant une transformation tardive, qui sont aussi confrontés à des problèmes d'infrastructure.

La question qui se pose à ces pays est de savoir si le modèle latino-américain de transformation structurelle est viable, ou même souhaitable, selon les objectifs de développement qui leur sont propres. À certains égards, l'urbanisation et la transformation agricole rapides de la région ont permis une réduction drastique de la pauvreté. Dans le même temps, la vitesse de cette urbanisation a peut-être exercé une pression inutile à la fois sur les espaces ruraux et les espaces urbains. En outre, les inégalités de revenus ont toujours été fortes en Amérique latine.

Les politiques de substitution des importations qui ont joué un rôle central au début du processus de transformation dans les pays de la région ne sont plus applicables dans le contexte international actuel. L'industrialisation demeure une possibilité pour les pays connaissant une transformation tardive. Toutefois, pour optimiser ses chances de réussite, il convient de tenir compte des avantages comparatifs liés à une main-d'œuvre qualifiée et à l'existence d'institutions fiables, à même d'accompagner les entreprises. Certes, l'expérience latino-américaine ne peut être transposée dans son intégralité, mais certaines transformations plus récentes, comme celle du Pérou dans les années 1990, peuvent être des exemples utiles pour les pays connaissant une transformation tardive.

Le fait que la main-d'œuvre délaisse les activités agricoles faiblement productives au profit d'emplois de services tout aussi faiblement, voire encore moins, productifs est particulièrement préoccupant en Afrique subsaharienne, où le processus de transformation a abouti à une diminution de la productivité dans de nombreux pays (Badiane, Ulimwengu et Badibanga, 2012; McMillan et Headey, 2014; Timmer, 2014). Entre 1970 et 2010, le PIB moyen par habitant dans la région est passé de 530 USD à 620 USD, tandis que le PIB réel par habitant en Chine, qui s'élevait initialement à moins d'un quart de la moyenne enregistrée en Afrique subsaharienne s'est établi à un niveau équivalent à cinq fois cette moyenne (Monga, 2012). Les maigres résultats de l'Afrique

subsaharienne s'expliquent par l'absence de transformation structurelle pendant la période visée; la main-d'œuvre abandonnant l'agriculture a été absorbée en grande partie par le secteur des services informels et l'industrie a perdu du terrain (Rodrik, 2014). Fox, Thomas et Haines (2017) notent que l'accroissement démographique élevé qui caractérise la sous-région est aussi un frein à la transformation structurelle, étant donné que le secteur manufacturier n'est pas suffisamment développé pour intégrer les nouveaux entrants sur le marché du travail.

L'industrialisation est à la traîne dans de nombreux pays connaissant une transformation tardive

Le rôle de l'agriculture au sein de l'économie perd de l'importance dans tous les pays en voie de transformation. Cependant, l'industrialisation (à savoir le développement du secteur manufacturier et de l'industrie lourde, qui a été l'un des principaux facteurs des changements structurels observés dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique latine) est à la traîne dans les pays d'Afrique subsaharienne, qui connaissent une transformation tardive. Selon McMillan et Harttgen (2014), 19 pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne ont vu la part de la main-d'œuvre agricole diminuer en moyenne de 10 pour cent entre 2000 et 2010, sachant que ce sont les pays les plus dépendants de l'agriculture qui ont connu la baisse la plus rapide. Cependant, contrairement aux habitants d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, la plupart des Africains qui délaissent l'agriculture ne se tournent pas vers le secteur industriel, mais plutôt vers des activités non agricoles informelles et à faible productivité, généralement dans le commerce de détail et les services (Banque mondiale, 2007).
Bien que le passage de l'agriculture faiblement productive au secteur des services permette aux travailleurs de ne pas être soumis à la saisonnalité de l'emploi agricole, il ne s'accompagne pas d'une productivité accrue et n'entraîne pas de hausse significative du revenu des ménages. Comme l'explique McCullough (2015), c'est en général en travaillant davantage d'heures et non en augmentant leur productivité que les foyers et les personnes seules gagnent plus.

Jusqu'à présent, ce mode de transformation n'a eu que des résultats limités du point de vue de la réduction de la pauvreté, tel que l'illustre la figure 3. Celle-ci concerne différents pays d'Afrique subsaharienne, où la situation en matière de pauvreté a peu évolué, et d'Asie de l'Est et du Sud-Est, région qui a connu les transformations et la réduction de la pauvreté les plus rapides. Les flèches symbolisent l'évolution de la part de la population rurale et de la population urbaine qui se situent au-dessus du seuil de pauvreté (voir la figure 2 et les colomnes en bleu clair et bleu foncé), par rapport à la population totale. Leur direction correspond au facteur de changement principal (par exemple, transformation rurale au Cambodge et croissance économique des zones urbaines en Chine). La figure 3 indique que le taux de pauvreté n'a baissé que légèrement dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne; il a même augmenté au Kenya et en Zambie.

Dans les années 1990, la proportion de non-pauvres par rapport à la population totale était globalement identique dans la plupart des pays des deux régions concernées. Bien que cette proportion ait considérablement progressé en Asie de l'Est et du Sud-Est, aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, la réduction de la pauvreté s'est accompagnée en général d'un creusement des inégalités dans la répartition des revenus, à la fois en milieu urbain et en milieu rural. En Chine, par exemple, où la réduction de la pauvreté a été la plus rapide, l'indice de Gini a augmenté de neuf points dans les espaces ruraux (de 30,6 à 39,5) et de 10 points dans les centres urbains (de 25,6 à 35,4) entre les années 1990 et les années 2010 (Banque mondiale et FIDA, 2016). On observe une évolution similaire dans les autres pays pour lesquels des données sont disponibles, à l'exception du Cambodge, où une réduction notable de la pauvreté rurale est allée de pair avec une répartition visiblement plus égalitaire des revenus dans les villes comme dans les campagnes.

FIGURE 3
ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE NON-PAUVRES EN MILIEU RURAL ET EN MILIEU URBAIN DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS (ANNÉES 1990 - ANNÉES 2010)

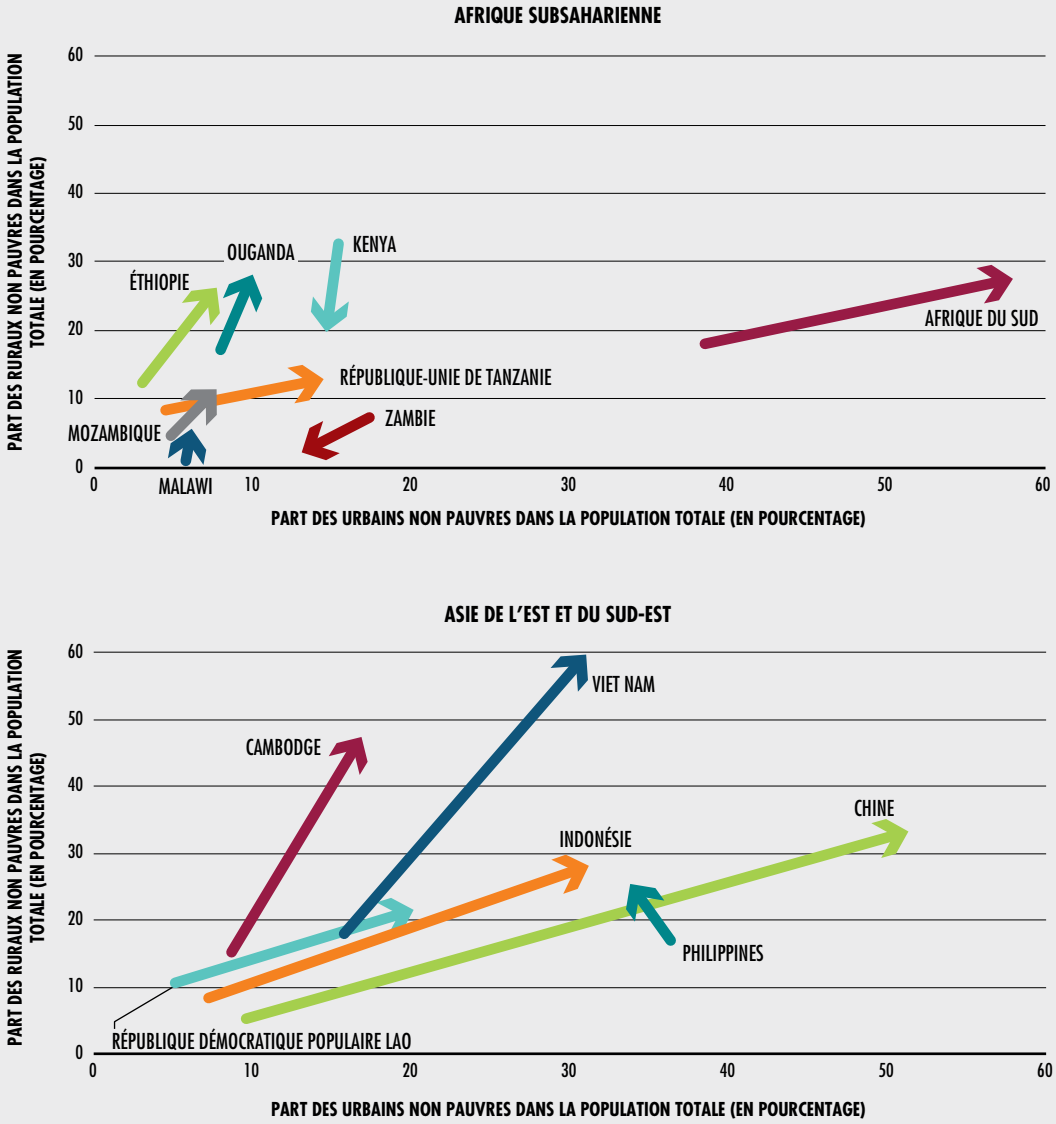

NOTE: Figure élaborée sur la base d'un niveau de pauvreté dit «modéré», qui correspond à un revenu inférieur à 3,10 USD par jour (PPP 2011). Se reporter également au tableau A3 de l'annexe (p. 149).
SOURCE: Figure élaborée par la FAO d'après les données de la Banque mondiale et du FIDA (2016).

L'importance croissante des villes moyennes et petites

L'urbanisation rapide, associée à la hausse des revenus, a entraîné une transformation des systèmes et des marchés alimentaires dans le monde entier. La proportion de la population mondiale vivant en zone urbaine est passée de 30 pour cent en 1950 à 54 pour cent en 2015, selon les estimations, et devrait atteindre 66 pour cent

FIGURE 4
TAUX ANNUEL D'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DANS LES GRANDES VILLES ET LES VILLES MOYENNES D'UN ÉCHANTILLON DE PAYS (ANNÉES 1990 - ANNÉES 2010)

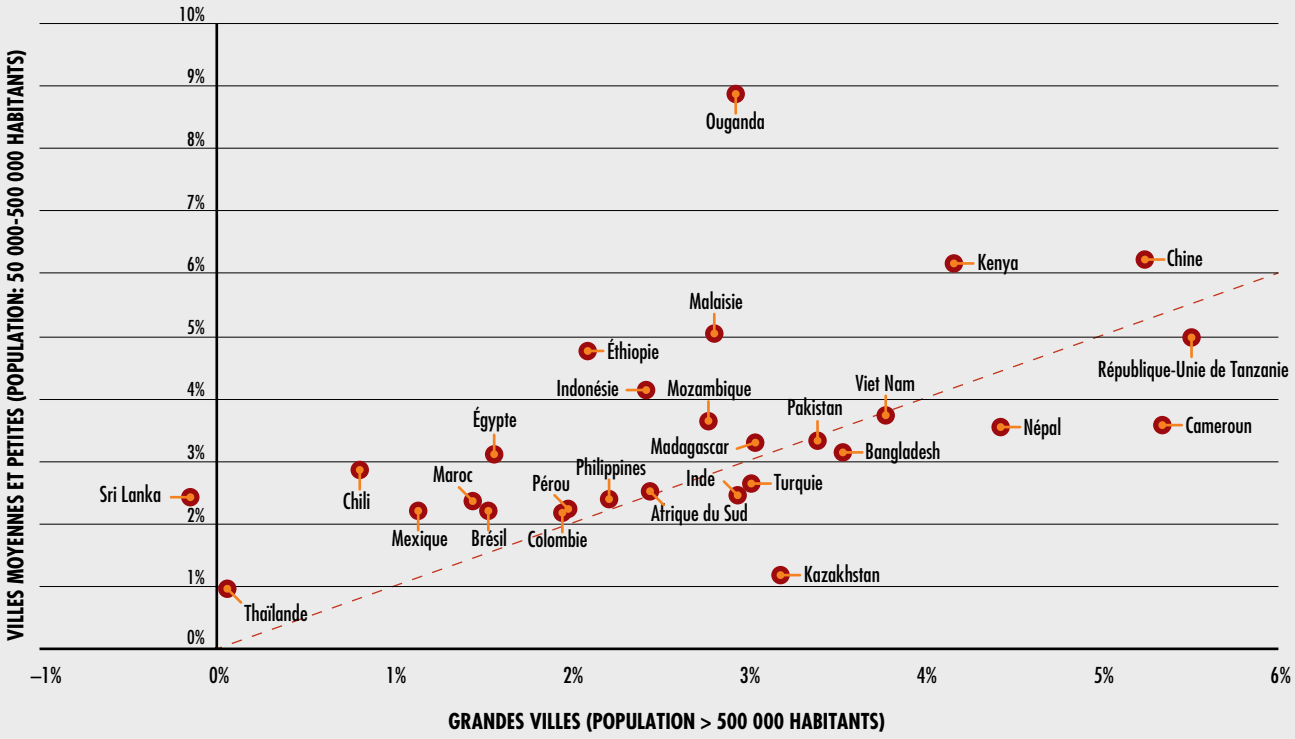

NOTES: Les notions de «grande ville» et de «ville moyenne» sont définies dans le tableau 1. Les pays de l'échantillon, qui comptent tous plus de 15 millions d'habitants, ont été choisis du fait de la disponibilité des données.
SOURCE: Calculs effectués et figure élaborée par la FAO.

(6,3 milliards de personnes) en 2050 (ONU/DAES DP, 2014a). Dans les pays en développement, les mégapoles comme Delhi, Lagos et Shanghai sont les figures de proue de l'urbanisation. Cependant, les trois milliards d'urbains de ces pays vivent dans des villes de tailles extrêmement diverses, de la mégapole à la petite ville-marché ou au centre administratif de dimension plus modeste (Cohen, 2004).
En réalité, les grandes villes de 5 à 10 millions d'habitants et les mégapoles de plus de 10 millions d'habitants n'accueillent que 20 pour cent de la population urbaine mondiale. Dans les pays en développement, la plupart des zones urbaines sont relativement peu étendues: environ 50 pour cent de la population urbaine totale, soit 1,45 milliard de personnes, est installée dans des villes ne comptant pas plus de 500 000 habitants (ONU/DAES DP, 2014b).

Le mode d'urbanisation des villes moyennes et petites traduit le fait que, lorsque les villages se développent dans les pays où le taux d'accroissement de la population rurale est élevé, comme c'est le cas de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie de l'Ouest et d'Asie du Sud, ils entrent alors dans la catégorie des zones urbaines (Cohen, 2004). En outre, l'analyse de l'évolution récente de la croissance urbaine montre que, dans de nombreux pays, les villes moyennes et petites connaissent une expansion plus rapide que les grandes villes.

La Figure 4 qui porte sur un échantillon de 28 pays en développement ayant chacun une population supérieure à 15 millions d'habitants, indique que l'accroissement démographique est en général plus élevé dans les villes moyennes et petites (au-dessus de la ligne rouge). L'échantillon comprend plusieurs pays fortement peuplés comme la Chine, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Indonésie et le Sri Lanka. Seuls neuf pays entrent dans la deuxième catégorie, qui se caractérise par un taux de croissance supérieur dans les grandes villes (en dessous de la ligne rouge). Bien que cette catégorie englobe des pays fortement peuplés, comme le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan, le taux de croissance des grandes villes dans ces pays n'est que très légèrement supérieur à celui des villes moyennes et petites.

Malgré un taux de croissance inférieur, les grandes villes d'au moins un million d'habitants situées dans des pays en développement devraient voir le nombre absolu de leurs habitants augmenter davantage entre 2015 et 2030, celui-ci passant de 1,2 à 1,85 milliard. Cependant, sur la même période, le nombre de personnes vivant dans des villes moyennes ou petites, dont la population ne dépasse pas 500 000 habitants, devrait connaître une hausse de quelque 290 millions et s'établir à plus de 1,7 milliard (ONU/DAES DP 2014b).

Des études récentes ont confirmé l'importance des petites villes dans le développement des marchés urbains (Ruhiiga, 2013). Dans le cadre d'une étude sur l'évolution des agglomérations en Afrique de l'Est, Snyder et Tschirley (2014) ont montré l'importance quantitative de l'expansion des villes moyennes et petites, en précisant comment elles diversifiaient leur base économique et tissaient des liens forts avec les zones rurales. D'autres études ont mis en évidence l'explosion des petites villes au cours des 20 dernières années, en particulier en Amérique latine et en Asie, où elles ont joué le rôle d'«espaces intermédiaires» dont l'économie est étroitement liée à la fois aux zones rurales environnantes et aux grandes villes (GRAL/CEDAL, 1994; Hardoy et Satterthwaite, 1989; Jordan et Simioni, 1998; Reardon, Stamoulis et Pingali, 2007). ■

LES LIENS ENTRE ESPACE RURAL ET ESPACE URBAIN ET LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

L'urbanisation entraîne une hausse des revenus, une évolution des modes de vie et un renforcement de la présence féminine sur le marché du travail. Si l'accroissement démographique va de pair avec une augmentation de la demande de produits agricoles et stimule les activités agricoles, l'urbanisation crée une demande d'aliments faciles à stocker et à transporter qui, elle-même, contribue à l'essor des activités de transformation et à la standardisation des produits agricoles. L'expansion urbaine favorise la hausse de la demande de denrées alimentaires tout en impulsant le souhait d'avoir à disposition des aliments plus variés mais aussi plus pratiques du point de vue de l'achat et de la préparation.

Ces transformations sont les moteurs de la «transition nutritionnelle» que connaissent actuellement les pays en développement, et qui présente les mêmes caractéristiques que celle observée il y a plusieurs décennies dans les pays industrialisés et les pays à revenu intermédiaire (Popkin, 1999; Popkin, Adair et Ng, 2012). À mesure que les revenus des ménages augmentent, les aliments d'origine animale, les huiles végétales, et les fruits et légumes prennent une place de plus en plus importante dans l'alimentation, tandis que la consommation d'aliments de base, comme les céréales, les racines et les tubercules baisse (Regmi *et al.*, 2001).

Ce changement de régime alimentaire a été constaté en Asie, où il va de pair avec une croissance économique, une urbanisation et une mondialisation rapides (Pingali, 2007). En Afrique subsaharienne également, la croissance enregistrée ces dernières années a modifié la demande de denrées alimentaires: le poisson, la viande, les œufs, les produits laitiers, les fruits et légumes, les graisses et huiles sont désormais préférés aux céréales, aux racines et aux tubercules, outre une augmentation généralisée de la consommation d'aliments

transformés (Tschirley *et al.*, 2015a). Les aliments transformés ont pris une place considérable en Asie, au détriment des autres denrées. En Inde, par exemple, quelque 85 pour cent des aliments subissent une transformation (Reardon et Timmer, 2014). Le changement de régime alimentaire se produit non seulement dans les villes mais aussi en milieu rural, à mesure que les revenus augmentent. C'est le cas dans les zones rurales d'Asie, où la part des aliments transformés s'élève à 60 pour cent des dépenses alimentaires totales, dont 30 pour cent correspondent à des aliments hautement transformés (Reardon *et al.*, 2014).

En Asie, les marchés urbains absorbent actuellement 60 à 70 pour cent de l'offre alimentaire. En Afrique, ils ont pris un essor rapide et représentent aujourd'hui au moins la moitié de l'ensemble des aliments consommés (Reardon *et al.*, 2015). Bien que l'on ne dispose pas de données exhaustives, on estime que la valeur de ces marchés en Afrique subsaharienne devrait quadrupler entre 2010 et 2030, passant de 150 à 500 milliards d'USD (Banque mondiale, 2013a). En Afrique de l'Est et en Afrique australe, la part des consommateurs urbains sur le marché des aliments achetés est déjà de 52 pour cent et devrait atteindre 67 pour cent d'ici à 2040 (Tschirley *et al.*, 2014).

Selon les éléments recueillis en Afrique subsaharienne, la production locale a permis de répondre presque intégralement à la hausse de la demande enregistrée au cours des 50 à 60 dernières années, bien que la balance commerciale des produits agricoles se soit dégradée (Reardon *et al.*, 2015; Vorley et Lançon, 2016). Plus de 95 pour cent des fruits et légumes frais consommés au Kenya, par exemple, sont cultivés sur place, principalement par des petits producteurs, et distribués essentiellement par des petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à une filière d'approvisionnement informelle (Banque mondiale, 2013b).

La demande urbaine et rurale stimule le développement économique et l'augmentation des revenus en zone rurale. La mise en place, la gestion et le maintien en fonctionnement de chaînes d'approvisionnement pour un éventail de produits encore plus large requièrent davantage de main-d'œuvre que la production et la transformation d'aliments de base, ce qui a des effets multiplicateurs sur l'emploi en zone rurale et dans les petites villes. En outre, la transition vers les aliments transformés favorise l'essor de l'agro-industrie[2], notamment en ce qui concerne l'offre et la distribution des produits.

Toutefois, si la transformation des systèmes alimentaires offre de nouvelles possibilités aux producteurs, elle pose également certains problèmes, notamment aux petits exploitants. En général, elle aboutit à une concentration à fort coefficient de capital de la production primaire, à la consolidation des petites parcelles agricoles sous la forme d'exploitations plus vastes et à l'exclusion des petits exploitants du développement des chaînes de valeur. Il se peut que les petits agriculteurs aient besoin d'aide pour exploiter pleinement les nouveaux débouchés. Leurs difficultés d'accès à la finance, aux marchés et aux transports, ainsi que les barrières découlant des normes de qualité, de traçabilité et de certification, les empêchent souvent de participer à des chaînes de valeur intégrées. Dans de nombreux pays, le processus de morcellement des terres agricoles pourrait limiter encore davantage la capacité des petits agriculteurs d'adopter des technologies nouvelles. ■

LE «CONTINUUM RURAL-URBAIN», NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DE L'URBANISATION ET DES MIGRATIONS

L'urbanisation des campagnes est une caractéristique centrale de la transformation rurale. Elle permet aux ménages ruraux de diversifier leurs emplois et leurs sources de revenus, tout en vivant et en travaillant le long

2 On entend par «agro-industrie» l'établissement de liens entre des entreprises et des chaînes d'approvisionnement en vue de la mise au point, de la transformation et de la distribution de produits spécifiques dans le secteur agricole.

d'un continuum rural-urbain (Berdegué et Proctor, 2014). À titre d'exemple, Bhalla (1997) a constaté que les emplois salariés ruraux mais non agricoles en Inde étaient concentrés dans des PME de services situées dans des «couloirs» de transport interurbain et dans un large périmètre autour des villes. En revanche, ces emplois étaient peu présents dans l'arrière-pays rural. Elbers et Lanjouw (2001), puis Escobal (2005), ont fait des observations similaires en Équateur et au Pérou. Au Népal, la plupart des emplois salariés ou indépendants qui concernent des activités non agricoles se trouvent à proximité des centres urbains (Fafchamps et Shilpi, 2003).

De façon générale, l'urbanisation peut contribuer de manière importante et systématique à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales environnantes, essentiellement du fait de liens économiques et non de la migration directe des ruraux pauvres vers les villes. En s'appuyant sur des données recueillies en Inde au niveau des districts, Cali et Menon (2012) ont remarqué que l'urbanisation avait apporté une contribution considérable à la réduction de la pauvreté dans les campagnes avoisinantes, principalement en améliorant l'accès des consommateurs aux produits agricoles.

Les répercussions sur les espaces ruraux proches et la population qui y réside dépendent de la taille des agglomérations. Les grandes villes génèrent une demande de produits agricoles plus importante que les petites. Vandercasteelen *et al.* (2017), par exemple, ont constaté que les producteurs éthiopiens travaillant à proximité de centres urbains pratiquaient en général une agriculture plus intensive et tiraient un revenu supérieur de leur production. Toutefois, le degré d'intensification et les prix payés aux producteurs étaient plus élevés dans les zones entourant les grandes villes.

En outre, bien que les chercheurs souhaitant mettre au point des modèles urbains généralisables aient négligé le rôle des villes moyennes et petites en matière d'urbanisation (Bell et Jayne, 2009), un corpus d'éléments de plus en plus fourni indique que ces agglomérations contribuent aussi à réduire la pauvreté globale, en dépit du fait que les revenus y augmentent relativement plus lentement. Dorosh et Thurlow (2013) ont observé qu'en Éthiopie l'agriculture avait des liens plus forts avec les villes moyennes et petites qu'avec les grandes, et que le fait de rediriger le développement urbain vers des centres de taille plus modeste pourrait stimuler la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ces observations ont été confirmées par une étude qui a démontré que, pendant la période 1980-2004, la diversification fondée sur l'essor des activités rurales non agricoles et des activités pratiquées dans les petites villes en Afrique subsaharienne avait favorisé typiquement une croissance économique plus inclusive, quoique plus lente, en milieu rural que dans les mégapoles (Christiaensen et Todo, 2014). Une étude plus récente a mis en évidence le fait que la croissance de l'économie rurale non agricole jouait un rôle plus essentiel dans le recul de la pauvreté rurale que celle enregistrée dans les villes moyennes et petites. Néanmoins, elle a confirmé que l'expansion des grandes villes était sans effet en matière de réduction de la pauvreté rurale et faisait même parfois augmenter le taux de pauvreté (Imai, Gaiha et Garbero, 2016). Cela tend à prouver qu'il convient de prendre davantage en compte le mode d'urbanisation à l'heure d'envisager des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Des études connexes ont montré que plusieurs petites villes réparties sur un territoire offraient des moyens d'existence à une proportion plus élevée de la population rurale, en permettant aux ménages agricoles sans emploi de diversifier leurs activités et de ne pas être contraints par le caractère saisonnier de l'agriculture. Une grande partie des pauvres étant installés en milieu rural, les petits centres urbains peuvent apporter une contribution significative à la réduction de la pauvreté globale en donnant aux pauvres les moyens d'améliorer leurs revenus et leur bien-être. En Asie et en Amérique latine, la croissance de l'économie rurale non agricole a été sous-tendue par l'accroissement démographique des villes moyennes et petites, qui avaient des liens étroits avec d'autres zones urbaines ainsi qu'avec l'arrière-pays rural (Berdegué *et al.*, 2015; Christiaensen, De Weerdt et Todo, 2013; Reardon, Stamoulis et Pingali, 2007).

Les modes d'urbanisation observés de par le monde sont extrêmement divers à deux égards, à savoir la taille des agglomérations et les critères de classification des espaces urbains et ruraux au

ENCADRÉ 3
LES DÉFINITIONS MULTIPLES DU TERME «URBAIN» COMPLIQUENT LES MESURES

Les principales sources de données des Nations Unies sur la population urbaine et l'urbanisation sont les recensements nationaux et les informations extraites des registres de population et des statistiques administratives. La Division de la population s'appuie principalement sur des critères administratifs pour définir la population urbaine, mais aussi sur la taille et la densité et sur les caractéristiques urbaines et économiques pour distinguer les villages des villes. Les critères permettant d'établir ce qui constitue une agglomération peuvent se fonder sur un ou plusieurs éléments, notamment: un seuil de population, la proportion des habitants travaillant dans des secteurs non agricoles et la présence d'infrastructures comme des routes en dur, l'électricité ou l'eau courante (ONU/DAES DP 2015).

La définition du terme «urbain» varie considérablement d'un pays à l'autre. Les services de recensement des États-Unis d'Amérique, par exemple, entendent par zone urbanisée une agglomération d'au moins 50 000 habitants et par ensemble urbain un espace de 2 500 à 50 000 habitants, tandis que la France définit comme urbain tout établissement humain de 2 000 habitants ou plus, vivant dans des logements éloignés de moins de 200 mètres les uns des autres. L'Ouganda a modifié son seuil, qui est ainsi passé de 1 000 habitants en 1991 à 2 000 en 2002 (ONU/DAES DP 2015). La grande disparité des définitions nationales et le fait qu'elles évoluent compliquent les mesures portant sur la taille et le taux d'accroissement de la population urbaine, les comparaisons entre les populations urbaines de différents pays et le calcul d'agrégats régionaux et mondiaux (ONU/DAES DP 2015).

Bien que les estimations et les projections des Nations Unies en matière d'urbanisation soient les plus citées et se fondent sur un ensemble de données exhaustif, il convient de prendre des précautions lorsque l'on compare l'évolution urbaine entre des pays ou à différentes échelles (Satterthwaite, McGranahan et Tacoli, 2010). La proportion de la population indienne qualifiée d'«urbaine» en 1991, par exemple, passerait de 26 à 39 pour cent si l'on y incluait les 113 millions d'habitants des 13 376 villages «ruraux» dont la population est d'au moins 5 000 personnes (Uchida et Nelson, 2010). Ce chiffre serait encore supérieur si l'on se basait sur la définition suédoise, selon laquelle est urbain tout établissement comptant plus de 200 habitants (Uchida et Nelson, 2010). En 2000, la population urbaine du Mexique représentait deux tiers ou trois quarts de la population totale, selon que le seuil était fixé à 2 500 ou à 15 000 habitants (Satterthwaite, 2007).

En résumé, opérer une séparation nette entre espace rural et espace urbain ne permet pas de décrire précisément la répartition de la population sur ce qui est véritablement un continuum rural-urbain (Cohen, 2004; Seto *et al.*, 2012).

SOURCE: Tuholske, 2016.

niveau national (encadré 3). En considérant les zones rurales et les centres urbains comme des espaces qui s'excluent mutuellement, on néglige une partie essentielle du processus de transformation. La multiplication des villes moyennes et petites a brouillé les limites entre espace urbain et espace rural, en particulier lorsque les zones rurales se trouvent à proximité immédiate de centres urbains. Pour comprendre et exploiter le potentiel des villes moyennes et petites en matière de transformation rurale, il est nécessaire d'adopter une approche plus globale, qui tienne compte des points communs et des différences entre espaces ruraux et espaces urbains au niveau national mais aussi entre pays.

Les zones urbaines et les zones rurales entretiennent de nombreux liens de réciprocité créés par les ménages, dont le cadre de vie peut aller de la ferme isolée ou du petit village reculé à la très grande ville. Entre ces deux extrêmes on

trouve de gros bourgs, des petites villes et des villes moyennes. Les espaces urbains et les espaces ruraux ne sont pas séparés mais forment un continuum, dont les composantes principales sont les suivantes: capitale ou autre ville principale, grand centre régional, ville-marché moyenne ou petite et zone rurale.

Chaque pays est doté de son propre ensemble d'agglomérations et d'autres caractéristiques particulières – contraintes géographiques, niveau de développement institutionnel et infrastructures reliant les zones urbaines et les zones rurales –, et la transformation rurale peut y prendre de multiples formes. La taille des villes et la distance entre les campagnes et les centres urbains sont des facteurs essentiels de ces modes de transformation rurale. Par conséquent, il est nécessaire de distinguer les populations rurales vivant à proximité immédiate d'une agglomération de celles résidant dans des espaces intermédiaires ou dans l'arrière-pays rural.

Caractériser les agglomérations, la géographie et les infrastructures

En dehors des estimations de la Division de la population des Nations Unies (ONU/DAES DP, 2014a), peu d'ensembles de données sont disponibles pour mesurer la population urbaine et l'urbanisation aux niveaux national, régional et mondial. Les seules autres sources sont des évaluations de la superficie urbaine fondées sur des relevés satellitaires[3], ainsi que des informations sur la densité de la population urbaine et la population urbaine totale (bien que certains de ces chiffres utilisent les données des Nations Unies comme paramètre de population). Des modèles intégrés du même type ont servi à évaluer l'urbanisation et la population urbaine dans au moins 180 études de cas publiées entre 1988 et 2008. Il est ressorti d'une méta-analyse de ces données que l'Inde, la Chine et l'Afrique avaient enregistré les taux d'expansion de la superficie urbaine les plus élevés entre les années 1970 et l'an 2000 (Seto *et al.*, 2012).

Le présent rapport s'appuie sur l'indice d'agglomération de la Banque mondiale, mis au point dans le cadre de l'établissement du *Rapport sur le développement dans le monde 2009*, qui fixait le seuil d'évaluation de la population urbaine sur la base de données spatiales concernant la densité de population, la taille des agglomérations et le temps de trajet vers le centre urbain le plus proche (Banque mondiale, 2008). Cette approche est ici affinée de plusieurs manières: elle est adaptée à la notion de «continuum rural-urbain», le seuil est calibré de façon à pouvoir ventiler la population qui gravite autour des villes en fonction de la taille de ces agglomérations et les différentes catégories ainsi obtenues sont caractérisées par le temps de trajet jusqu'au centre urbain. On parvient ainsi à représenter un continuum rural-urbain, dont la définition reste la même quel que soit le pays concerné. La méthode utilisée est décrite en détail dans les notes de l'annexe statistique (p. 136).

La notion de continuum rural-urbain ne vise pas à déterminer précisément ce que sont l'espace «urbain» et l'espace «rural» mais plutôt à permettre de saisir l'importance relative des différentes tailles d'agglomérations et les répercussions pour la population rurale des alentours. Elle est très utile pour comparer en quoi la structure zone rurale-zone urbaine diffère entre des pays. Ces informations sont importantes du point de vue de la planification du territoire, domaine dans lequel les caractéristiques démographiques et géographiques d'un pays ou d'une de ses régions jouent un rôle central.

La figure 5 illustre le continuum rural-urbain, en mettant en évidence les relations entre les villes (grandes, moyennes et petites), leur «zone d'influence» et l'arrière-pays rural. Le tableau 1 quantifie la population urbaine et périurbaine vivant dans des villes (grandes, moyennes ou petites) et la population rurale installée à proximité en 2000, le paramètre de mesure utilisé étant le temps de trajet entre la zone de résidence et le centre urbain le plus proche.

3 Parmi les ensembles de données importants figurent le projet mondial de cartographie rural-urbain (GRUMP), Worldpop et Africapolis. Les données d'Africapolis sont souvent citées par des spécialistes qui estiment que l'Afrique subsaharienne ne s'urbanise pas aussi rapidement que le suggèrent les estimations des Nations Unies (Potts, 2012).

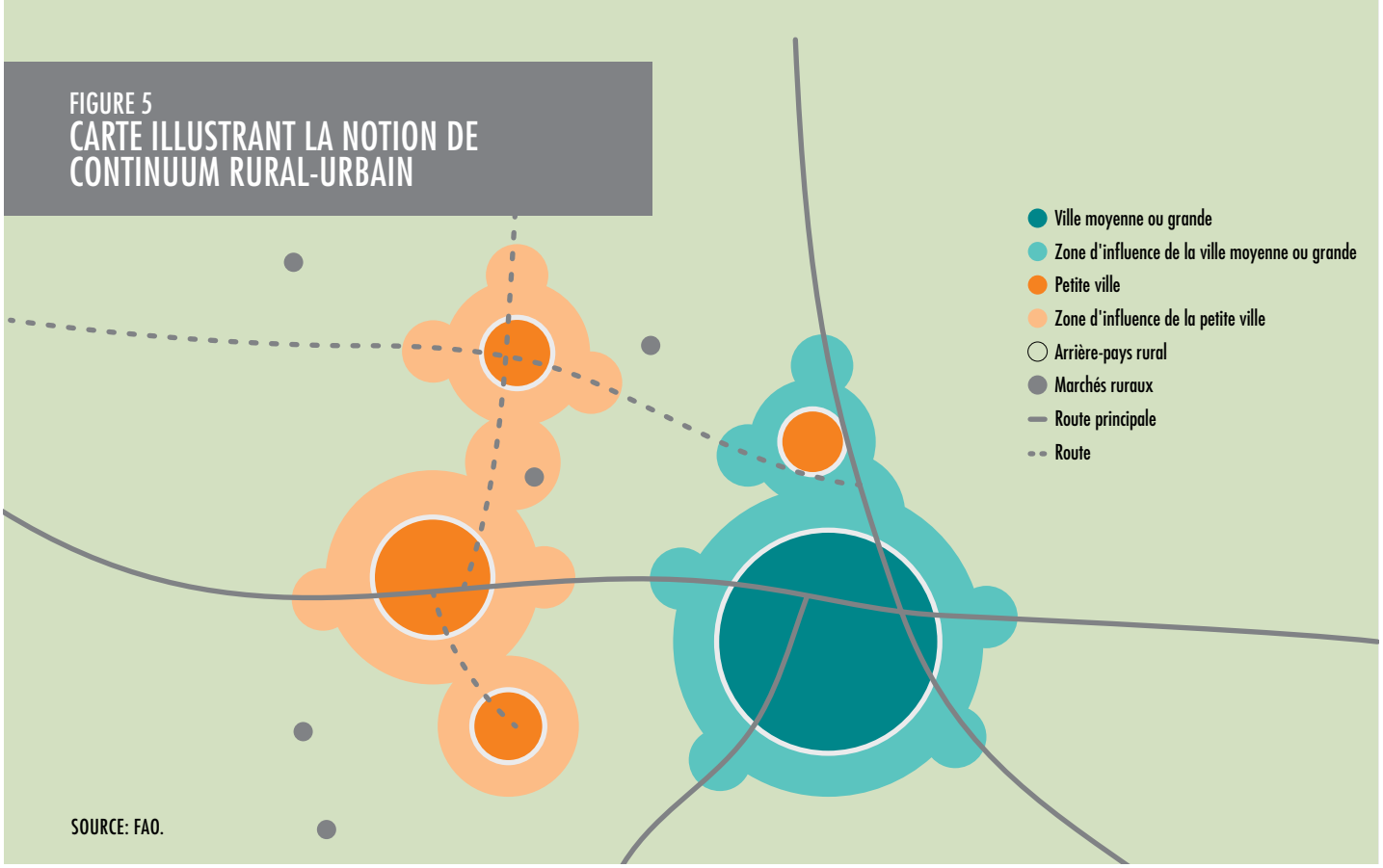

FIGURE 5
CARTE ILLUSTRANT LA NOTION DE CONTINUUM RURAL-URBAIN

SOURCE: FAO.

TABLEAU 1
RÉPARTITION DE LA POPULATION MONDIALE SUR LE CONTINUUM RURAL-URBAIN (2000)

	Espace urbain et périurbain (temps de trajet vers le centre urbain < 1 heure)	**Espace rural proche** (temps de trajet vers le centre urbain: 1-3 heures)	**Arrière-pays rural** (temps de trajet vers le centre urbain > 3 heures)
	Pourcentage de la population mondiale		
Petites villes (population: 50 000-100 000 habitants)	**10,3** (DE 6,7; FD 3,6)	**4,4** (DE 1,9; FD 2,5)	
Villes moyennes (population: 100 000-500 000 habitants)	**23,6** (DE 18,0; FD 5,7)	**11,6** (DE 5,5; FD 6,1)	**15,6** (DE 5,0; FD 10,6)
Grandes villes (population: > 500 000 habitants)	**24,8** (DE 22,1; FD 2,7)	**9,8** (DE 5,2; FD 4,6)	

NOTES: Les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage de la population qui vit dans des zones à densité élevée (DE) ou à faible densité (FD), le seuil étant fixé à 1 000 habitants par kilomètre carré. Les villes de moins de 50 000 habitants ne sont pas prises en compte ici dans l'espace urbain ou périurbain. Les notes sur le tableau annexe A1 (p. 140) indiquent comment la répartition dans l'espace rural a été calculée. Les données démographiques fondées sur l'utilisation de grilles, GRUMP et LandScan de 2000 sont les données les plus récentes au niveau mondial.

SOURCE: Calculs effectués par la FAO.

FIGURE 6
RÉPARTITION DE LA POPULATION SUR LE CONTINUUM RURAL-URBAIN, AU NIVEAU MONDIAL ET PAR RÉGION (2000)

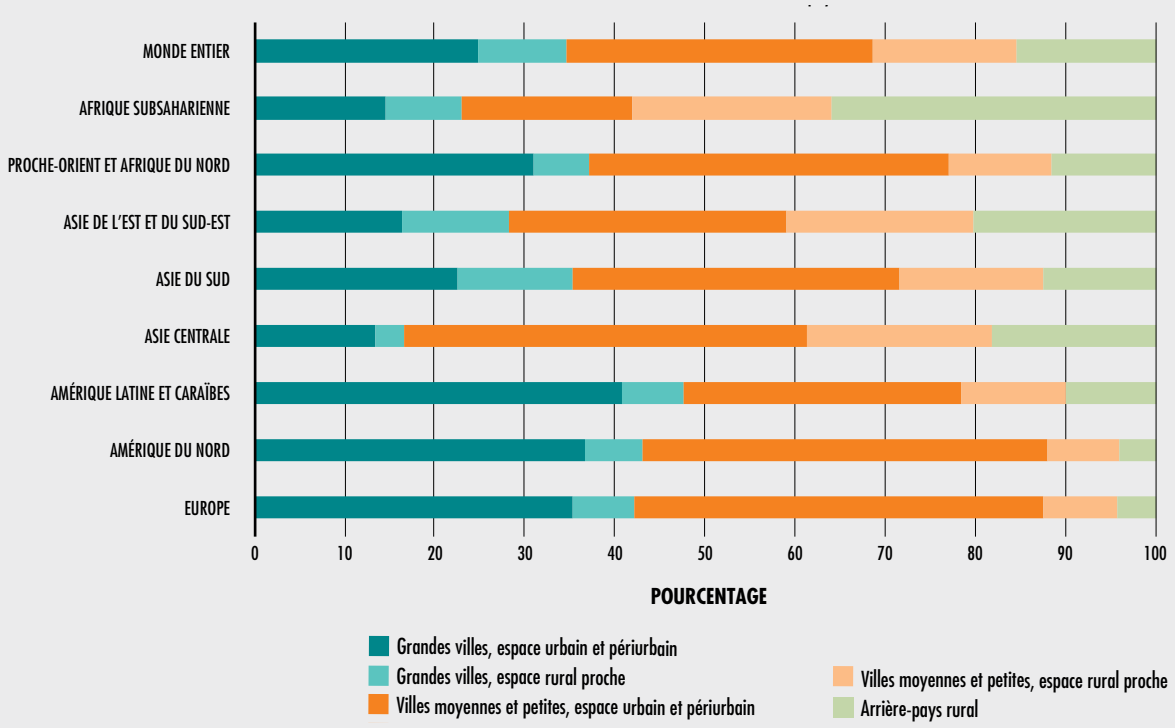

NOTES: On trouvera les définitions au tableau 1 (p. 19). Se reporter également au tableau A1 (p. 140) de l'annexe.
Les données démographiques fondées sur l'utilisation de grilles, GRUMP et LandScan de 2000 sont les données les plus récentes au niveau mondial.
SOURCE: Calculs effectués et figure élaborée par la FAO.

Il distingue trois catégories, en fonction du temps de trajet: inférieur à une heure (zone urbaine et périurbaine), entre une heure et trois heures (zone rurale proche d'un centre urbain) et supérieur à trois heures (arrière-pays rural). Les résultats obtenus montrent que la moitié de la population mondiale vit dans une ville moyenne ou petite, ou à proximité (cellules orange et roses du tableau 1) et 35 pour cent dans une grande ville ou autour (cellules bleues)[4]. Les 15 pour cent restants résident dans l'arrière-pays rural, à plus de trois heures de route de tout centre urbain d'au moins 50 000 habitants.

La proximité d'un centre urbain ne se traduit pas nécessairement par une activité économique plus dynamique ni par des débouchés plus nombreux car ces deux aspects dépendent aussi de l'accès au capital physique et humain, ainsi que des politiques en vigueur et de l'environnement institutionnel. Néanmoins, sachant que 34 pour cent de la population mondiale réside dans des villes moyennes ou petites, contre 25 pour cent dans des grandes villes, il va sans dire que les agglomérations de moindre importance sont susceptibles de jouer un rôle au moins tout aussi

4 Dans la réalité, le pourcentage de la population qui vit dans les villes moyennes et petites ou gravite autour est peut-être supérieur aux chiffres indiqués dans le tableau 1 (p. 18) et illustrés par la figure 6 (p. 20). Ce décalage s'explique par le fait que les agglomérations de moins de 50 000 habitants ne sont pas prises en compte, faute de données.

crucial dans la transformation des moyens d'existence des populations rurales. Cependant, étant donné que les investissements dans les infrastructures sont coûteux et que la priorité doit être accordée aux zones à plus forte densité, l'arrière-pays rural pose des défis considérables aux responsables politiques qui souhaitent promouvoir une transformation rurale inclusive.

Le pourcentage représenté par la population urbaine selon les données officielles des Nations Unies diffère des estimations fournies dans le tableau 1 et des chiffres calculés à partir de l'indice d'agglomération de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2008). Ces divergences apparaissent clairement au niveau mondial, où la proportion de la population «strictement urbaine» (installée dans des zones urbaines à forte densité) s'élève à 47 pour cent dans le tableau 1, chiffre légèrement plus élevé que les 46 pour cent estimés par les Nations Unies pour l'année 2000. Si l'on inclut les zones périurbaines d'une densité inférieure à 1 000 habitants au kilomètre carré, la proportion passe à 59 pour cent, chiffre bien supérieur cette fois à l'estimation des Nations Unies. Ces différences découlent du fait que les définitions des termes rural et urbain ne sont pas identiques pour les deux sources. En effet, les estimations des Nations Unies se fondent sur des définitions nationales, qui sont donc propres à chaque pays, tandis que celles figurant dans le tableau 1 sont basées sur une définition unique applicable dans le monde entier.

La figure 6 illustre le continuum rural-urbain au niveau mondial et par région. Dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, fortement urbanisées, le pourcentage de personnes vivant dans une agglomération ou gravitant autour est plus élevé pour les villes moyennes et petites que pour les grandes. Les proportions respectives sont les suivantes: 51/37 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord; 52/28 pour cent en Asie de l'Est et du Sud-Est; 52/35 pour cent en Asie du Sud; 41/23 pour cent en Afrique subsaharienne.

La proportion de la population résidant dans l'arrière-pays rural en Afrique subsaharienne s'élève à 36 pour cent, chiffre nettement supérieur à ceux enregistrés dans d'autres régions, tandis qu'elle est remarquablement faible en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord (4 pour cent). En Asie de l'Est et du Sud-Est, ainsi qu'en Asie centrale, elle est légèrement supérieure à la moyenne mondiale, qui s'établit à 16 pour cent, et elle se situe autour de 13 pour cent en Asie du Sud, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Cela montre à quel point les investissements dans des infrastructures matérielles sont importants pour améliorer l'accès aux marchés d'une proportion considérable de la population rurale en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Afrique subsaharienne.

En outre, le continuum rural-urbain donne un aperçu de la disponibilité en main-d'œuvre rurale autour d'agglomérations de différentes tailles. Ces informations sont importantes étant donné que l'urbanisation et l'abandon de l'agriculture au profit de secteurs non agricoles sont deux caractéristiques essentielles de la transformation rurale. Le rapport entre la population rurale et la population de la ville de référence la plus proche, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, permet de se faire une idée de l'offre de main-d'œuvre rurale. Dans la figure 7, les colonnes bleues représentent le rapport entre la population rurale et la population urbaine dans le cas des grandes villes, les colonnes orange correspondent au même rapport, cette fois en ce qui concerne les villes moyennes ou petites et les colonnes vertes symbolisent l'arrière-pays rural. La population de l'arrière-pays rural n'étant pas associée à une taille d'agglomération en particulier, le rapport est calculé en fonction de la population urbaine totale du pays concerné.

La figure 7 illustre ces rapports au niveau régional et indique qu'ils suivent un schéma de développement habituel, qui se caractérise par une diminution de la population rurale parallèle à l'augmentation des revenus. Les rapports sont les plus élevés en Afrique subsaharienne et en Asie, où la proportion de la population rurale dans la population totale est aussi la plus importante. Cependant, bien que les villes moyennes et petites aient un rôle crucial à jouer dans l'absorption de la main-d'œuvre rurale excédentaire en Afrique subsaharienne, il semble que les grandes agglomérations soient plus importantes à cet égard en Asie. De plus, la figure 7 n'indique pas quel type de centre urbain absorbera la main-d'œuvre en provenance de l'arrière-pays

FIGURE 7
RAPPORT ENTRE POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE DANS LES VILLES MOYENNES, LES GRANDES VILLES ET L'ARRIÈRE-PAYS RURAL, AU NIVEAU MONDIAL ET PAR RÉGION

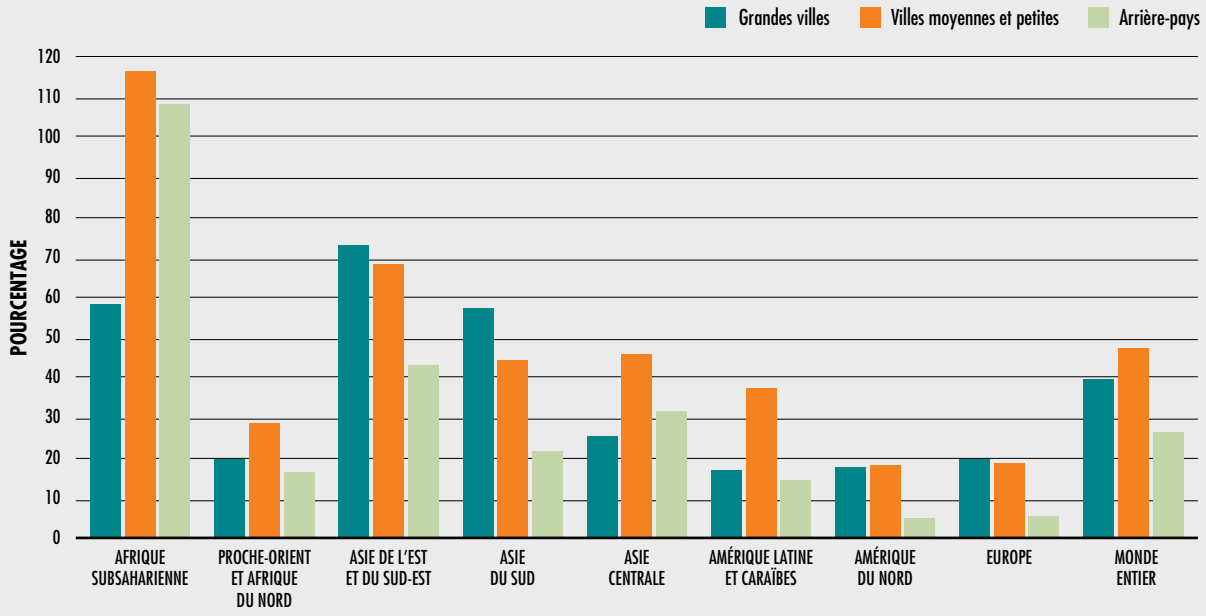

NOTES: Les colonnes «grandes villes» et «villes moyennes et petites» illustrent le rapport entre la population rurale proche et la population urbaine correspondante. Les colonnes «arrière-pays rural» représentent le rapport entre la population de l'arrière-pays rural et la population urbaine totale. On trouvera les définitions au tableau 1 (p. 19). Voir le tableau A1 en annexe (p. 140).
SOURCE: Calculs effectués et figure élaborée par la FAO.

rural mais, de toute évidence, les secteurs urbains et l'économie non agricole doivent relever un défi plus ardu en Afrique subsaharienne. Dans toutes les autres régions, on observe un schéma commun, qui confirme que les villes moyennes et petites joueront un rôle au moins aussi important que les grandes villes dans le processus de transformation.

Néanmoins, la capacité d'absorption des agglomérations de différentes tailles dépendra d'autres facteurs. Il ressort de la documentation disponible que les débouchés sont plus lucratifs dans les grandes agglomérations et à proximité (Vandercasteelen *et al.*, 2017). D'autres sources indiquent que les modes de croissance typiques des villes moyennes et petites sont davantage liés à l'agriculture et plus efficaces pour réduire la pauvreté (Christiaensen et Todo, 2014; Dorosh et Thurlow, 2013).

Cependant, l'inclusion n'est pas un acquis, elle est tributaire des infrastructures et services disponibles, dont la quantité et la qualité sont généralement inférieures dans les centres urbains de moindre importance et aux alentours, les politiques et investissements publics étant davantage axés sur les grandes villes. Les études menées par Ferré, Ferreira et Lanjouw (2012) dans huit pays du monde entier et par Coulombe et Lanjouw (2013) dans 12 pays d'Afrique subsaharienne le confirment. L'inclusion dépend aussi de la structure de gouvernance et du fonctionnement des institutions, qui déterminent l'efficience et la transparence de l'affectation des ressources publiques entre les différents secteurs et territoires. Ces aspects ont une incidence sur le capital humain et, partant, sur la capacité d'investir, de prendre des risques et de les gérer.

L'état des infrastructures et des services peut déterminer non seulement l'importance des débouchés dans les villes mais aussi l'étroitesse des liens entre espace rural et espace urbain (Dercon et Hoddinott, 2005). Par conséquent, elle détermine en grande partie la taille de la population rurale qui gravite autour des centres urbains, ce qui a des conséquences sur l'offre de main-d'œuvre en zone rurale et sur la demande de ressources naturelles, en particulier de terres. Les infrastructures et les services essentiels ne peuvent fonctionner correctement en l'absence d'institutions et d'une gouvernance efficaces, qui sont principalement le fruit de facteurs historiques et culturels.

Migrations et continuum rural-urbain

Les transformations structurelles et rurales entraînent une mobilité des travailleurs entre les secteurs et une réaffectation du capital et des ressources naturelles. Lorsque l'économie se transforme, les travailleurs à la recherche de meilleurs débouchés professionnels se tournent inévitablement vers d'autres régions du pays ou vers l'étranger. Ces migrations peuvent constituer aussi bien une chance qu'une difficulté, selon la vitesse de la transformation et la répartition des débouchés entre les secteurs et les territoires. Les migrants peuvent être perçus de manière favorable, comme une nouvelle source de main-d'œuvre, ou à l'inverse, comme une charge imposée à la société, selon qu'ils peuvent ou non être absorbés par le système socioéconomique de leur lieu d'accueil au fur et à mesure de leur arrivée. Une émigration trop rapide, par exemple, conduit à une baisse de la production et de la productivité agricoles, en raison de la perte de connaissances agricoles et, bien souvent, de l'absence de technologies permettant de réduire la quantité de main-d'œuvre nécessaire. En revanche, les migrations peuvent offrir des possibilités et des avantages grâce au transfert de connaissances, de compétences et de technologies. Les envois de fonds et les investissements directs des membres de la diaspora au profit de leur lieu d'origine peuvent permettre d'améliorer le capital humain et contribuer à l'essor d'activités agricoles et non agricoles.

En général, on observe une émigration rurale de grande ampleur lorsque les débouchés sont insuffisants à la fois dans les zones rurales et les villes de référence, et que le parti pris en faveur des grandes villes empêche une répartition équitable des investissements publics dans les infrastructures et les services, non seulement entre espace rural et espace urbain mais aussi entre différents territoires[5]. Par conséquent, il est essentiel d'améliorer les infrastructures et les services de base dans les villes moyennes et petites, ainsi que dans les zones rurales environnantes, et de tisser des liens plus solides entre elles si l'on entend renforcer le caractère inclusif de la transformation. Toutefois, une transformation inclusive n'enrayera pas l'émigration rurale mais celle-ci découlera alors d'un choix fondé sur les facteurs d'attraction des agglomérations, comme le mode de vie, et non plus du manque de débouchés en milieu rural. Les personnes qui quittent une zone rurale caractérisée par des débouchés limités se dirigent souvent vers d'autres zones rurales où l'agriculture est plus dynamique, où la demande de main-d'œuvre est plus importante et où la productivité de la main-d'œuvre est supérieure.

L'émigration rurale peut prendre différentes formes, notamment: un déménagement temporaire ou définitif dans un centre urbain, qui contribue à l'urbanisation; une mobilité saisonnière entre les zones urbaines et les zones rurales en fonction des offres d'emploi; une migration à l'intérieur de l'espace rural, très courante dans certains pays d'Asie comme le Bangladesh et l'Inde. Pour mieux comprendre le rôle que jouent les migrations dans la transformation rurale, il convient d'analyser de manière plus approfondie les forces qui sous-tendent les migrations internes et l'importance relative des facteurs essentiels dans les différentes régions visées. Le continuum rural-urbain décrit plus haut fournit un cadre général qui permet de repenser les interactions entre les éléments de répulsion des campagnes et les éléments d'attraction des agglomérations. Il tend à montrer que l'émigration rurale est plus

5 Par ailleurs, les migrations peuvent aussi être sous-tendues par des facteurs non économiques, dont beaucoup sont concomitants, comme un conflit, l'instabilité politique, l'insécurité alimentaire, le faible accès aux terres et au crédit, l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles, et les effets du changement climatique.

généralement un mouvement progressif qu'un passage direct de l'arrière-pays rural à une mégapole. Les habitants de l'arrière-pays rural, par exemple, déménagent d'abord dans des villages moins isolés avant de s'installer dans des petites villes, qui fournissent probablement le plus grand contingent de migrants arrivant dans les grandes villes. Les migrations internationales à partir de zones rurales sont moins fréquentes car elles nécessitent davantage de ressources financières et les distances à parcourir sont plus grandes (FAO, 2017b).

L'émigration rurale peut aussi comporter des aspects fortement liés au sexe ou à l'âge, qui sont susceptibles d'avoir des répercussions négatives si les migrants sont majoritairement des hommes jeunes. Lorsque la population rurale pratique une agriculture de subsistance ou faiblement rémunératrice, l'émigration entraîne en général une hausse de la participation des femmes et des personnes âgées aux activités agricoles. Dans la mesure où les femmes et les personnes âgées travaillant dans le secteur agricole se heurtent souvent à des difficultés dans l'accès au crédit, aux intrants et aux marchés, l'émigration des jeunes hommes tend à ralentir la croissance de la productivité agricole, ce qui freine encore davantage l'amélioration des moyens d'existence ruraux. Néanmoins, il arrive parfois que les effets positifs compensent les conséquences négatives. L'un de ces aspects positifs est l'autonomisation des femmes: lorsque les hommes migrent, les femmes participent davantage à la prise de décision (FAO, 2017a; Lastarria-Cornhiel, 2008). Autre avantage, les migrants ayant trouvé un emploi en ville envoient davantage de fonds. ■

LA TRANSFORMATION RURALE PRÉSENTE DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS

La transformation des systèmes alimentaires est fondamentale en matière de création d'emplois, aussi bien dans les villes moyennes et petites qu'en zone rurale. Cependant, si la hausse de la demande offre des avantages du point de vue des producteurs locaux, elle présente aussi des inconvénients. La consolidation des chaînes de valeur mondiales et nationales implique des normes de qualité et de sécurité sanitaire élevées, ainsi qu'une plus forte intégration verticale et le recours à des contrats. Bien que les éléments recueillis soient mitigés, on constate que c'est souvent aux agriculteurs ayant le niveau de formation le plus important et les exploitations les plus grandes que la transformation rurale bénéficie car ils disposent des ressources et des compétences nécessaires pour honorer les contrats. Le processus de consolidation qui se déroule au sein des systèmes alimentaires entraîne une intensification du capital, qui pose problème à la main-d'œuvre moins qualifiée en particulier, et peut contrebalancer les avantages liés à la création d'emplois (Neven *et al.*, 2009).

Dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire, la transformation de la filière d'approvisionnement et des chaînes de valeur alimentaires a fortement limité la présence des petits agriculteurs et transformateurs de produits agricoles sur les marchés locaux, nationaux et mondiaux. La baisse de la demande de main-d'œuvre, à laquelle s'ajoutent les obstacles qui entravent l'accès des petits exploitants aux canaux de distribution des supermarchés, peuvent déstabiliser les moyens d'existence des agriculteurs si ceux-ci ne sont pas en mesure de se diversifier en s'engageant dans des activités non agricoles. Au bout du compte, cela peut compromettre la transformation rurale. Pour beaucoup de petits acteurs, il est très difficile de participer à des chaînes de valeur intégrées en raison des obstacles créés par les normes de qualité, de traçabilité et de certification et de l'impossibilité d'accéder à la finance, aux transports et aux marchés. Cette constatation s'applique tout particulièrement aux petites agricultrices, entrepreneuses et travailleuses agricoles, qui sont victimes de discrimination sexiste dans l'accès aux ressources et aux services de production (Dey de Pryck et Termine, 2014).

Les petits exploitants ne peuvent tirer pleinement parti de la transformation des

systèmes alimentaires que s'ils sont à même de participer à des chaînes de valeur moyennant des contrats équitables avec les transformateurs et les négociants. Pour exploiter les possibilités qu'offrent les filières d'approvisionnement modernes, ils ont aussi besoin de technologies qui permettent d'accroître la productivité, comme l'irrigation, et d'un accès aux transports, à l'information, au financement des investissements et à la formation, ainsi qu'au capital organisationnel, par exemple à des associations d'agriculteurs (Neven *et al.*, 2009). Les principaux obstacles qui entravent la participation des petits exploitants aux systèmes alimentaires transformés en Afrique subsaharienne sont l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité aux terres, les problèmes liés aux régimes fonciers et les dysfonctionnements des marchés (Banque mondiale, 2013a). En outre, le climat d'investissement est peu favorable à l'agro-industrie en aval, à savoir au niveau de la transformation et des activités connexes (Yumkella *et al.* 2011). Les stratégies visant à promouvoir l'agro-industrie se heurtent à un écueil de taille: la nécessité de préserver la compétitivité des marchés et d'empêcher que l'influence économique ne se concentre entre les mains d'une poignée de grands acteurs (Da Silva *et al.*, 2009).

Les entreprises agro-industrielles qui se fournissent auprès de petits producteurs disposent en général des ressources nécessaires pour lever les barrières qui empêchaient ces exploitants d'accéder au crédit, aux intrants et aux services de vulgarisation. Au cours des dernières décennies, des modèles commerciaux, organisations nationales et internationales fondées sur des chaînes de valeur, politiques et arrangements institutionnels divers se sont fait jour. Ils proposent des mesures d'incitation et des services d'appui aux petits producteurs en vue d'accroître de manière durable la production alimentaire et de faciliter l'accès aux marchés (Rao et Qaim, 2011).

Des éléments laissent à penser que l'accès à l'emploi rural non agricole requiert encore un niveau de formation et un statut social rarement atteints au sein de la population pauvre (Lanjouw et Murgai, 2009). Une étude menée en Éthiopie a montré que, bien que l'emploi non agricole permette à la fois aux pauvres et aux non-pauvres d'augmenter leur consommation, ces derniers en tirent des avantages supérieurs (Bezu, Barrett et Holden, 2012). Les principales difficultés rencontrées par les petites entreprises familiales en milieu rural sont, par ordre d'importance, l'insuffisance du financement et des infrastructures, les troubles à l'ordre public, le manque d'électricité et d'informations sur les marchés, ainsi que le mauvais état des routes (Deininger et Jin, 2008).

Par ailleurs, pour que la transformation rurale soit inclusive, il faut offrir les mêmes possibilités aux hommes et aux femmes. Misra (2014), par exemple, a constaté que le développement de l'emploi rural non agricole dans l'état du Maharashtra (Inde) bénéficiait majoritairement aux hommes. Bien que l'essor des activités rurales non agricoles, dans l'agro-industrie ou d'autres secteurs, donne aux populations rurales la possibilité d'augmenter leurs revenus, les ménages et les individus qui ne disposent pas des compétences requises pour en tirer parti risquent d'être laissés pour compte. Les contraintes, notamment institutionnelles, qui limitent la participation des femmes doivent être éliminées afin que le processus soit plus inclusif.

Les programmes de protection sociale peuvent lever en partie les obstacles économiques qui entravent l'accès à l'éducation, à la nutrition et à la santé, et contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la diversité des régimes alimentaires. En zone rurale, la protection sociale peut favoriser une utilisation plus efficiente des ressources et permettre aux ménages pauvres d'investir dans des moyens d'existence certes plus risqués mais aussi plus rémunérateurs, essentiellement en limitant les problèmes de liquidités et en encourageant la mobilité de la main-d'œuvre (Slater et McCord, 2009). Comme dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, la protection sociale peut aussi aider à endiguer les inégalités de revenus et à favoriser un mode

de transformation structurelle et une croissance plus équitables et plus durables. Ainsi, elle peut encourager les investissements dans une main-d'œuvre en meilleure santé, mieux formée et plus compétente, à même de réagir à l'évolution de la demande et de participer à l'augmentation de la productivité (Kangasniemi, Knowles et Karfakis, 2017).

La hausse de la productivité de la main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur agricole est une caractéristique essentielle des transformations réussies. Cependant, elle peut découler en partie d'une utilisation plus intense des ressources naturelles. À long terme, les transformations peuvent conduire à une augmentation de la productivité à fort coefficient de capital qui stimule les revenus mais dégrade la base de ressources naturelles sur laquelle repose la prospérité. Les modes de transformation qui s'appuient sur des ressources naturelles non renouvelables comme les énergies fossiles s'accompagnent ainsi de difficultés supplémentaires. ■

STRUCTURE DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport part du postulat que le développement agricole et la création d'emplois ruraux non agricoles sont essentiels à la réussite des transformations structurelles et rurales. L'accent est mis sur l'évolution des conditions au sein du système alimentaire et du secteur rural non agricole, qui découle du renforcement des liens entre espace rural et espace urbain. Ces liens se trouvent consolidés par une meilleure organisation du commerce de gros et de détail des denrées alimentaires, une commercialisation à plus grande échelle, l'évolution concomitante des marchés de facteurs et le rôle de catalyseur que jouent les villes moyennes et petites dans le processus de transformation. La figure 8 met en lumière les interactions entre les transformations des systèmes alimentaires et les liens espace rural-espace urbain.

Le rapport explique en quoi ces évolutions peuvent permettre aux ménages ruraux pauvres d'augmenter leurs revenus en diversifiant leur production agricole et en s'engageant dans les activités rurales non agricoles qui se développent autour des agglomérations de tailles diverses. Il décrit les quatre principaux facteurs qui déterminent le caractère inclusif de la transformation rurale:

FIGURE 8
STRUCTURE DU RAPPORT

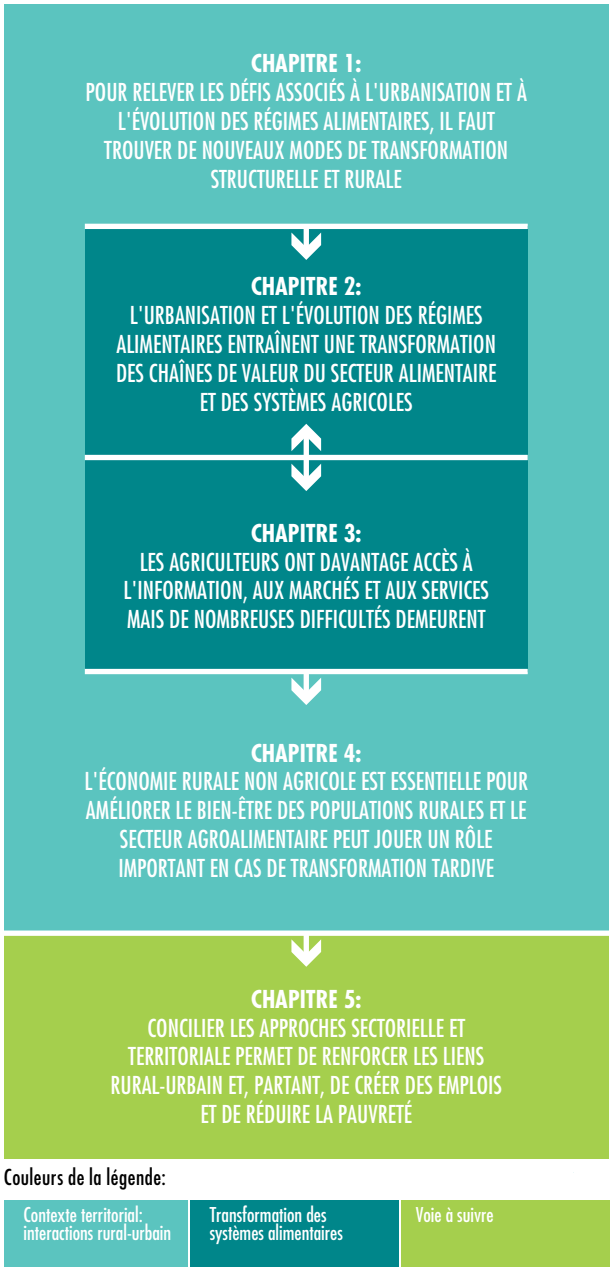

Couleurs de la légende:

Contexte territorial: interactions rural-urbain	Transformation des systèmes alimentaires	Voie à suivre

SOURCE: FAO.

conditions initiales, facteurs institutionnels, politiques et investissements. Il indique que les transformations comportent des avantages et des inconvénients qui sont spécifiques au contexte et varient fortement d'un pays ou d'une région à l'autre. Cependant, beaucoup de ces points positifs ou négatifs sont universels, notamment ceux qui concernent les résultats nutritionnels, l'égalité hommes-femmes et les nouvelles technologies de la communication.
Ces questions sont analysées en détail dans un certain nombre de publications récentes (Alliance pour une révolution verte en Afrique, 2016; FIDA, 2016; OCDE, 2016) et sont replacées ici dans le contexte de la transformation rurale.

Le plan du présent rapport est indiqué ci-dessous. Le chapitre 2 montre en quoi l'urbanisation, l'évolution des régimes alimentaires et la transformation des systèmes alimentaires sont liés et explique leur incidence sur la transformation rurale et ses résultats. Le chapitre 3 décrit les faits récents en matière de transformation des systèmes agricoles et indique en quoi l'un des facteurs essentiels de cette transformation est la croissance de la productivité agricole, qui est le fruit de l'innovation technologique, de la diversification et de l'accès amélioré aux marchés. Le chapitre 4 concerne les effets de la transformation rurale sur l'économie non agricole, plus particulièrement sur l'agro-industrie, et le rôle de ce phénomène dans la création d'emplois. Le chapitre 5 résume les politiques, les arrangements institutionnels et les autres mesures qui permettent de rendre la transformation rurale inclusive par une approche territoriale qui contribue à créer des emplois urbains et ruraux, en générant ou en exploitant des possibilités liées à l'industrialisation au sein du système alimentaire. ■

LA HAVANE, CUBA
Cultures dans une coopérative agricole péri-urbaine.
©FAO

CHAPITRE 2
SYSTÈMES ALIMENTAIRES, URBANISATION ET ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES

Messages clés

➔ L'urbanisation et l'évolution des régimes alimentaires, à la fois en zone rurale et en zone urbaine, sont les moteurs de la transformation des systèmes alimentaires et du renforcement des liens entre espace rural et espace urbain.

➔ Les villes moyennes et petites, qui jouent un rôle d'intermédiaire et constituent des pôles de développement de l'agro-industrie, peuvent stimuler la croissance de l'économie non agricole, qui élargit l'éventail des débouchés pour le secteur agricole.

➔ Cependant, la proximité avec une agglomération peut aussi créer un flux constant d'aliments transformés en direction des zones rurales, certes au profit des consommateurs mais au détriment des agriculteurs locaux et des petits transformateurs.

CHAPITRE 2

SYSTÈMES ALIMENTAIRES, URBANISATION ET ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES

Selon des recherches récentes, cinq types de transformation de l'alimentation et de l'agriculture corrélés les uns aux autres se déroulent actuellement à un rythme soutenu en Asie, s'amorcent vite en Afrique subsaharienne et sont bien établis en Amérique latine: 1) urbanisation; 2) évolution des régimes alimentaires; 3) transformation du système alimentaire; 4) transformation des marchés de facteurs ruraux et 5) intensification des techniques agricoles. Ces cinq types de transformation s'entretiennent mutuellement. Chacun isolément n'aurait pas d'incidence profonde mais, associés entre eux, ils entraînent des changements rapides (Reardon et Timmer, 2014).

Dans le contexte des chaînes de valeur, l'urbanisation et l'évolution des régimes alimentaires sont considérés comme des facteurs qui interviennent en aval et agissent sur la demande, tandis que la transformation du système alimentaire peut se dérouler en aval (commerce de détail), au niveau des segments intermédiaires (commerce de gros, logistique et transformation) ou en amont (variables agricoles sans lien avec la main-d'œuvre, intrants d'équipement et prestation de services). Ensemble, ces changements sont le «moteur» et le «catalyseur» de la transformation des marchés de facteurs de la production agricole, comme l'illustre la figure 9. Ils participent des processus relatifs à la production agricole (transformations 4 et 5, ci-dessus) – marchés des terres, de la main-d'œuvre et du capital, et techniques agricoles –, qui les entretiennent en retour.

Le présent chapitre porte sur les trois premiers types de transformation susmentionnés, à savoir l'urbanisation, l'évolution des régimes alimentaires et la transformation du système alimentaire. Il montre en quoi ces changements influent sur la transformation rurale et ses résultats. Mieux comprendre les changements qui interviennent pendant le processus de transformation, en amont, au niveau des segments intermédiaires et en aval, facilitera la formulation de politiques et de stratégies visant à rendre la transformation plus inclusive et plus durable. Le chapitre 3 concerne les quatrième et cinquième types de transformation.

L'accent est mis ici sur le marché alimentaire local car il est le plus important en volume pour les zones rurales et, partant, le plus déterminant quant au caractère inclusif de la transformation rurale. Les marchés locaux sont de loin les principaux débouchés pour les agriculteurs d'Afrique et d'Asie et cette position ne fera probablement que se renforcer. En effet, seuls 5 à 10 pour cent de la production agricole de ces régions sont exportés, bien que la proportion soit supérieure pour certains produits comme le café. Selon les estimations, 90 pour cent des aliments consommés sont produits dans le pays et environ 10 pour cent sont importés (Reardon et Timmer, 2007). Tschirley *et al.* (2015b) soutiennent que, à mesure que les revenus augmenteront en Afrique de l'Est et en Afrique australe, la part des importations dans l'offre alimentaire diminuera car les ménages se tourneront vers des denrées non céréalières qui sont produites principalement sur place. Le rôle du commerce dans la transformation du système alimentaire est analysé dans la section intitulée Zoom: Commerce international, investissement étranger direct et mondialisation du système alimentaire (p. 50). ■

TRANSFORMATION EN AVAL: URBANISATION

Les marchés alimentaires locaux se concentrent désormais dans les villes

Depuis une soixantaine d'années, les pays en développement connaissent une urbanisation rapide. En 1960, environ 22 pour cent de leur

FIGURE 9
PRINCIPAUX FACTEURS DE TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

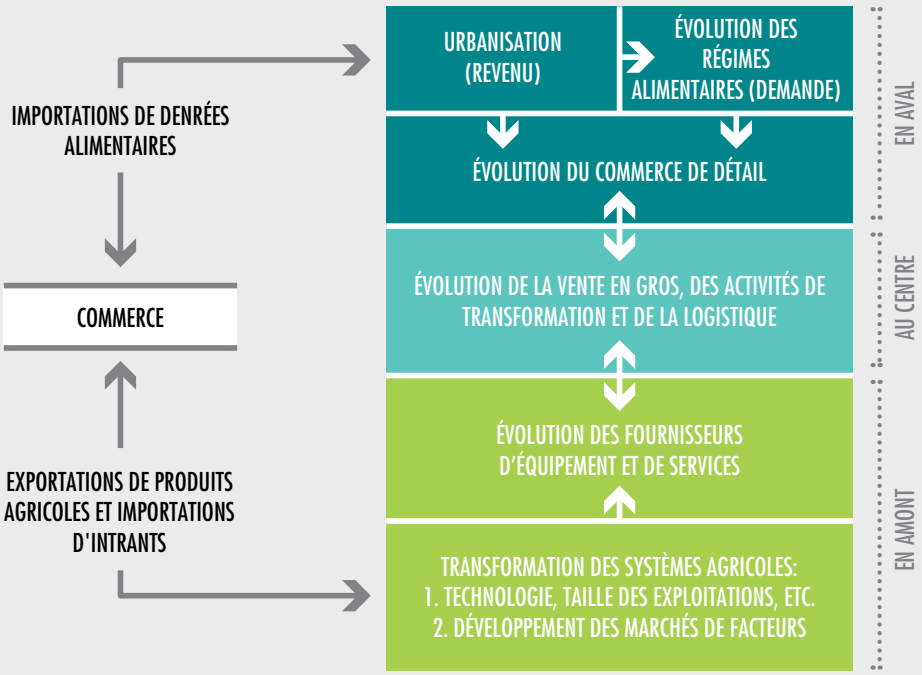

SOURCE: FAO.

population, soit 460 millions de personnes, vivaient en ville mais la grande majorité, 1,6 milliard de personnes, était installée en zone rurale. En 2015, la population urbaine s'élevait à près de trois milliards de personnes, soit 49 pour cent de la population totale. Actuellement, l'urbanisation la plus rapide est observée en Afrique, où la population urbaine devrait passer de 470 millions en 2015 à 770 millions à l'horizon 2030. Cependant, les sous-régions africaines s'urbanisent à des rythmes différents. La proportion de la population urbaine est de 26 pour cent en Afrique de l'Est et devrait atteindre 44 pour cent d'ici à 2050, tandis qu'elle est estimée à 45 pour cent en Afrique de l'Ouest. Actuellement, le Nigéria compte, sur ses 170 millions d'habitants, 88 millions d'urbains, chiffre qui devrait s'établir à 160 millions, soit près du double, d'ici à 2030 et 300 millions à l'horizon 2050 (ONU/DAES DP, 2014a).

Les tendances démographiques sont extrêmement similaires en Asie, à ceci près que l'urbanisation rapide y a débuté plus tôt. Dans la région, la population urbaine représentait 48 pour cent de la population totale en 2015, point médian d'une «ruée» vers les villes qui aura duré un demi-siècle. La proportion de la population urbaine devrait atteindre 56 pour cent en 2030, contre 24 pour cent en 1970. Les sous-régions d'Asie, à l'instar de celles d'Afrique, ont des taux d'urbanisation différents: 35 pour cent en Asie du Sud, 48 pour cent en Asie du Sud-Est et 60 pour cent en Asie de l'Est (ONU/DAES DP, 2014a). En matière d'urbanisation, l'Afrique et l'Asie ne se distinguent pas nettement l'une de l'autre et leurs populations urbaines tendent vers des pourcentages similaires.

La part de la population urbaine dans la population totale ne traduit pas l'importance des zones urbaines dans la consommation et le commerce alimentaires au niveau national, au plan

de la valeur économique. Les revenus étant généralement plus élevés en ville que dans les campagnes, les ménages urbains disposent d'un budget alimentaire plus important. Ainsi, la population urbaine du Malawi, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie consomment en moyenne 48 pour cent des aliments produits et vendus, bien qu'elle ne représente que 25 pour cent de la population totale (Reardon *et al.*, 2015). Dans des études portant sur le Bangladesh, l'Indonésie, le Népal et le Viet Nam, Reardon *et al.* (2014) ont constaté que la population urbaine représentait 38 pour cent de la population totale mais 53 pour cent des achats d'aliments. Le marché alimentaire urbain s'est développé très rapidement au cours des dernières décennies, et avec lui les chaînes d'approvisionnement rurales-urbaines (voir l'exemple du Bangladesh dans l'encadré 4). Reardon *et al.* (2015) estiment que, sur les 40 dernières années, la croissance a été de 600 à 800 pour cent en Afrique de l'Est et en Afrique australe, tandis que Reardon et Timmer (2014) la situent aux alentours de 1 000 pour cent en Asie du Sud-Est sur la même période.

Enfin, les estimations relatives à la population installée dans des villes de taille modeste sont variables mais se situent en général aux alentours de 50 pour cent au niveau mondial et de 60 pour cent en Afrique et en Asie (Berdegué et Proctor, 2014; Christiaensen et Kanbur, 2017). Les villes moyennes et petites, plus proches géographiquement des zones rurales et plus intégrées au plan économique que les grandes villes, jouent par conséquent un rôle plus efficace dans la lutte contre la pauvreté. Leur intégration économique au sein du système alimentaire s'étend aussi bien en amont qu'en aval et de nombreux acteurs de la filière d'approvisionnement qui opèrent à ces deux niveaux sont implantés dans des villes moyennes ou petites. Tout en fournissant des intrants et des services aux agriculteurs, ils se chargent aussi des extrants agricoles destinés à nourrir d'autres centres urbains locaux ou de grandes agglomérations. Ces points sont explicités ci-dessous.

Les marchés ruraux se sont aussi considérablement développés

Le marché alimentaire rural s'est développé en parallèle avec la population rurale. Dans l'ensemble des régions moins développées, la population rurale est passée de 1,6 milliard en 1960 à un chiffre estimatif de 3,1 milliards en 2015. Sur cette période, la population rurale est passée de 230 à 694 millions en

ENCADRÉ 4
LA «RÉVOLUTION TRANQUILLE» DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU POISSON AU BANGLADESH

Au Bangladesh, tous les segments de la chaîne de valeur du poisson évoluent très rapidement. Cette «révolution tranquille» a des répercussions sur le segment des approvisionnements agricoles et de la fourniture d'intrants, qui représente 60 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur, ainsi que sur les 40 pour cent restants, qui sont principalement le fait des segments du commerce de gros, du commerce de détail et de la logistique.

Hernandez *et al.* (à paraître) estiment que le volume et le nombre d'intervenants du secteur aquacole a triplé en 10 ans grâce aux investissements en capital réalisés par des centaines de milliers de petits exploitants et de petites et moyennes entreprises tout au long de la chaîne de valeur. Ce processus est allé de pair avec une diversification et une spécialisation dans la production d'espèces plus commerciales que la carpe, comme le tilapia et les silures de l'espèce *Pangasius*, qui ont impulsé les rendements. L'une des principales externalités positives de ce processus est la baisse progressive du prix des poissons d'élevage, qui contribue grandement à la sécurité alimentaire. Le développement du secteur est orienté principalement vers le marché intérieur, étant donné qu'une très petite partie du poisson élevé au Bangladesh est exportée. Hernandez *et al.* indiquent que, si les investissements de millions d'exploitants et d'entreprises ont été un moteur important de cet essor, les politiques ont joué un rôle de facilitation, en particulier par le truchement d'investissements précoces dans la production d'œufs de poisson, l'approvisionnement en électricité et les routes rurales.

Afrique et de 1,3 milliard à 2,3 milliards en Asie (ONU/DAES DP, 2014a). De plus, au plan de la valeur économique, le marché rural a connu une croissance plus rapide que la population rurale, du fait de la hausse des revenus ruraux. Cette évolution est manifeste dans toute l'Asie et plus particulièrement en Asie de l'Est et du Sud-Est, où la pauvreté rurale (incidence et nombre de personnes concernées) a fortement reculé au cours des 20 dernières années (voir le chapitre 1). Elle a pour conséquence que les ménages à revenu faible consacrent une part plus importante de leur budget à l'alimentation (selon la loi d'Engel)[6] et que la consommation alimentaire globale augmente rapidement. Des éléments montrent aussi que, même dans les régions les plus pauvres, on assiste à l'émergence d'une classe moyenne rurale. Ainsi, Tschirley *et al.* (2015) estiment que, en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Malawi, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, 55 pour cent en moyenne des catégories sociales intermédiaires vivent en zone rurale.

En outre, la part des aliments achetés dans la valeur économique totale de l'alimentation des ménages ruraux (qui tient compte de la valeur de la production personnelle) est considérable en Afrique et en Asie. Cette donnée, à laquelle s'ajoutent l'accroissement démographique et la hausse des dépenses alimentaires globales en milieu rural, induit une forte expansion du marché alimentaire rural et un développement des filières alimentaires rurales-rurales, voire urbaines-rurales. Autre incidence, les ménages ruraux sont profondément engagés sur les marchés alimentaires en tant que vendeurs mais aussi qu'acheteurs, et ce pas uniquement de façon marginale comme cela était le cas il y a plusieurs décennies.

Traditionnellement, les ménages agricoles de pays en développement étaient autosuffisants ou achetaient une petite partie des aliments qu'ils consommaient. Bien que des études anciennes, comme celles de Mellor (1976) en Inde et de Reardon, Melton et Delgado (1988) au Burkina Faso, aient montré que de nombreux ménages ruraux, et même des agriculteurs, étaient des acheteurs nets de céréales, la proportion totale des aliments achetés était faible.

6 Selon le statisticien et économiste allemand Ernst Engel (1821-1896), la part du revenu consacrée à l'alimentation diminue à mesure que le revenu croît, même si les dépenses alimentaires totales augmentent.

Les situations variaient en fonction des conditions de production. Au Sénégal, par exemple, les achats d'aliments étaient beaucoup plus courants dans les zones enclines à la sécheresse que dans les régions relativement luxuriantes (Kelly *et al.*, 1993).

Selon des données récentes, la part des aliments achetés dans les régimes alimentaires ruraux est élevée en Afrique subsaharienne et en Asie. Au Malawi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, les ménages ruraux achètent en moyenne 45 pour cent des aliments qu'ils consomment (Reardon *et al.*, 2015). Au Bangladesh, en Indonésie, au Népal et au Viet Nam, le chiffre atteint 73 pour cent. Les éléments recueillis laissent à penser que les aliments sont rarement achetés à crédit, aussi bien de manière informelle que dans le cadre de l'économie structurée[7]. L'explosion des achats d'aliments chez les ménages ruraux est financée en partie par les revenus tirés de la vente de végétaux cultivés et d'animaux mais plus encore par la rémunération d'emplois ruraux non agricoles. En réalité, le fait que les emplois ruraux non agricoles représentent une source de fonds est une tendance qui s'accélère depuis quelques décennies (Kelly *et al.*, 1993, et Reardon et Mercado-Peters, 1993, éléments recueillis au Burkina Faso et au Sénégal). En Chine, la part du revenu rural non agricole dans le revenu total est passée de 34 pour cent en 1985 à 63 pour cent en 2000 et 71 pour cent en 2010 (Huang, Wang et Qiu, 2012). En Afrique et en Asie, la part du revenu non agricole, qui s'élève en moyenne à 40 pour cent, est bien supérieure à celle des envois de fonds des migrants (Haggblade, Hazell et Reardon, 2007).

Influence de l'urbanisation et du développement des marchés ruraux sur le caractère inclusif de la transformation

L'urbanisation et l'évolution des marchés ruraux ont eu de multiples conséquences sur les débouchés rémunérateurs en milieu rural et, plus généralement, sur la transformation rurale. Les marchés urbains sont désormais la force dominante dans les pays en développement et auront une influence de plus en plus importante sur les zones rurales à mesure que les infrastructures reliant les villes et les campagnes s'amélioreront. Il convient de tenir compte de

7 Adjognon, Liverpool-Tasie et Reardon (2017) sont parvenus à la même conclusion en ce qui concerne l'achat d'intrants agricoles en Afrique.

l'incidence des marchés urbains dans toute analyse de stratégies visant à favoriser le caractère inclusif de la transformation rurale.

L'essor des marchés ruraux est le reflet de ce que Prahalad (2004) a appelé, à l'intention des investisseurs du monde des affaires, la «fortune au bas de la pyramide». Les villes moyennes et petites seront, du fait des avantages et des inconvénients qu'elles présentent, particulièrement importantes pour la transformation. Les recherches récentes susmentionnées ont montré que l'essor du marché rural allait souvent de pair avec celui de centres urbains de dimension modeste situés sur un vaste territoire rural, qui pourrait être géré au moyen de politiques et de programmes (Berdegué et Proctor, 2014).

Toutefois, la proximité des villes moyennes et petites avec les marchés ruraux est à double tranchant. D'un côté, elle comporte des avantages du point de vue des services agglomérés qui se situent en amont et en aval sur la chaîne d'approvisionnement, avantages sur lesquels les agriculteurs doivent s'appuyer pour que l'intensification et l'acquisition d'une dimension commerciale soient rentables. De l'autre, les petites villes dirigent vers les zones rurales un flux constant d'aliments transformés, qui peuvent s'avérer plus économiques pour les consommateurs et, par conséquent, entrer en concurrence avec la production des agriculteurs locaux et des petites entreprises villageoises existantes ou en projet (Reardon et Stamoulis, 1998; Reardon, Stamoulis et Pingali, 2007). Parmi les nombreux exemples illustrant cette évolution, citons les nouilles instantanées sous emballage vendues par un industriel indonésien dans les villes rurales de nombreux pays africains. Les tortillas prêtes à consommer et les préparations pour tortillas vendues dans les villes rurales du Mexique par des entreprises de transformation implantées en zone urbaine sont aussi un cas d'école (Rello, 1996).

Du fait de l'ampleur des marchés urbains et ruraux, de l'amélioration des infrastructures et des longues filières d'approvisionnement qui s'étendent de manière plus ou moins fluide dans toutes les directions, les producteurs ruraux se trouvent globalement moins protégés qu'auparavant dans la mesure où leurs marchés traditionnels sont désormais ouverts à une concurrence arrivant de toutes parts (on entend ici par «être protégé» le fait de vivre dans l'arrière-pays, à l'abri du mur symbolique créé par l'insuffisance des infrastructures et les difficultés d'accès, sans lien avec une demande émanant de sources dynamiques, que sont en particulier les villes). Étant donné que l'exposition à la concurrence ne pourra que se renforcer au fil du temps, le défi consiste à favoriser une transformation rurale inclusive et à aider les producteurs ruraux à devenir concurrentiels sur le marché intérieur. Parce que l'engagement sur les marchés locaux sera essentiel à l'inclusion, il convient d'accorder la priorité à des politiques et des infrastructures de base qui permettent aux nombreux petits agriculteurs de vendre leurs produits sur ces marchés par l'intermédiaire des principaux canaux de distribution, à savoir les marchés de gros et les supermarchés. Des solutions tenant compte de l'âge et du sexe seront également nécessaires pour résoudre les problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes et leur permettre ainsi d'accéder à de nouveaux débouchés et de participer efficacement à des chaînes de valeur plus longues et plus intégrées.

Enfin, les filières d'approvisionnement rurales-urbaines, rurales-rurales ou urbaines-rurales, lorsqu'elles sont plus longues, sont aussi davantage exposées et sensibles aux chocs, comme le changement climatique (Reardon et Zilberman, 2017), les hausses des prix de l'énergie, les flambées épidémiques, les crises de sécurité sanitaire des aliments et les troubles civils. La vulnérabilité des filières dynamiques d'approvisionnement sud-nord et nord-sud en maïs et en œufs au Nigéria en est une parfaite illustration (Liverpool-Tasie *et al.*, 2017). Elle sera tributaire de l'évolution des régimes alimentaires et du système alimentaire, décrite ci-dessous. ■

TRANSFORMATION EN AVAL: ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES

Des éléments recueillis à l'échelon mondial tendent fortement à montrer que la hausse du revenu des ménages entraîne une diversification de leur régime alimentaire. En effet, à un niveau de revenu supérieur, une part plus importante du régime alimentaire est constituée d'aliments secondaires, comme les produits d'origine animale, les huiles végétales, les fruits et légumes et les aliments transformés, qui sont susceptibles de contenir une grande quantité de

graisse, de sucre ou de sel. Lorsque le revenu croît, la consommation de viande, de poisson et de produits laitiers augmente fortement, la consommation de fruits et légumes connaît aussi une hausse, quoique moins rapide, et la consommation de céréales et de légumes secs diminue (figures 10 et 11).

L'objectif est ici d'expliquer comment les régimes alimentaires ont évolué, au plan de la valeur économique, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie. L'accent n'est pas mis sur les «personnes souffrant de l'extrême pauvreté» – dont la consommation en valeur est bien inférieure à la moyenne nationale –, bien que la transformation des régimes alimentaires ait une incidence sur la sécurité alimentaire en raison des effets multiplicateurs en matière d'emploi et des résultats nutritionnels.

Les régimes alimentaires évoluent rapidement dans les pays en développement

Depuis quelques décennies, on observe plusieurs axes d'évolution des régimes alimentaires. Tout d'abord, la part des céréales dans les dépenses alimentaires totales a baissé de manière constante dans le monde entier. En général, ce changement apparaît plus tôt en zone urbaine qu'en zone rurale et, comme le prédit la loi de Bennett, il s'intensifie à mesure que le revenu augmente (Bennett, 1954). Cependant, des éléments indiquent qu'il s'opère à un niveau de revenu plus faible qu'on ne le supposait auparavant, autrement dit avant l'entrée dans la classe moyenne (Reardon *et al.*, 2015).

La majorité des recherches sur l'évolution des dépenses en céréales ont été effectuées en Asie. Timmer (2014) et Timmer, Block et Dawe (2010) mettent en évidence le fait que, dans la plupart des pays asiatiques, la consommation de riz par personne a stagné, et parfois même a connu un recul progressif. Selon des données recueillies en Inde (tableau 2), la part des céréales dans les dépenses alimentaires en milieu urbain a chuté entre 1972 et 2006, plus rapidement dans les zones rurales (24 pour cent) que dans les centres urbains (13 pour cent), où la désaffection pour les céréales a commencé dans les années 1970.

Des éléments collectés en Inde et dans plusieurs pays d'Asie du Sud et du Sud-Est indiquent qu'en 2010 les céréales représentaient entre un quart et un tiers de la valeur économique des aliments consommés en Asie. En s'appuyant sur les renseignements issus de l'étude sur la mesure des niveaux de vie, Reardon *et al.* (2014) ont établi que la part des céréales (principalement le riz) correspondait en moyenne à 26 pour cent pour les ménages urbains et à 37 pour cent pour les ménages ruraux au Bangladesh, en Indonésie, au Népal et au Viet Nam.

Contredisant une fois de plus l'avis général selon lequel l'Afrique est radicalement différente de l'Asie en ce qui concerne l'évolution de l'alimentation, des données recueillies en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest montrent que les aliments de base constituent environ 35 à 40 pour cent de la valeur économique des aliments consommés en milieu urbain (Reardon *et al.*, 2015; Hollinger et Staatz, 2015). En analysant les informations issues de l'étude sur la mesure des niveaux de vie dans les zones rurales et urbaines du Malawi, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie, Reardon *et al.* (2015) ont constaté que la part des céréales (principalement le maïs) s'élevait à 31 pour cent des dépenses alimentaires dans les villes et à 41 pour cent dans les campagnes. Pour certains pays d'Asie, Reardon *et al.* (2014) estiment cette part à 26 et 37 pour cent, respectivement – chiffres relativement proches de ceux relevés dans les pays africains (tableau 3). En outre, il ressort de la comparaison des dépenses par niveau de revenu, aussi bien en Asie qu'en Afrique, que les pauvres du troisième tercile dépensent une part considérable de leur budget alimentaire – plus de 50 pour cent en zone rurale et plus de 60 pour cent en zone urbaine – dans des denrées secondaires. Ces parts étant le reflet de la valeur économique des aliments et non de l'apport alimentaire réel, il est impossible d'en tirer des conclusions sur la composition des régimes alimentaires.

En Afrique, la structure des dépenses alimentaires varie d'une sous-région à l'autre. En analysant les dépenses alimentaires en milieu urbain dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest dans les années 1990 et 2000 (tableau 4), Hollinger et Staatz (2015) ont constaté que, là où les céréales seules étaient les principaux aliments de base (Burkina Faso, Mali et Sénégal), leur part dans le budget avait augmenté légèrement, passant de 33 à 38 pour cent des dépenses. En revanche, là où les racines et les tubercules complétaient les céréales (Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria), la part des céréales dans les aliments était passée de 27 à 23 pour cent et celle des racines et des tubercules, à l'inverse, de 14 à 17 pour cent. »

FIGURE 10
CORRÉLATION ENTRE LA CONSOMMATION D'ALIMENTS DE BASE ET LE PIB PAR HABITANT DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT (2010)

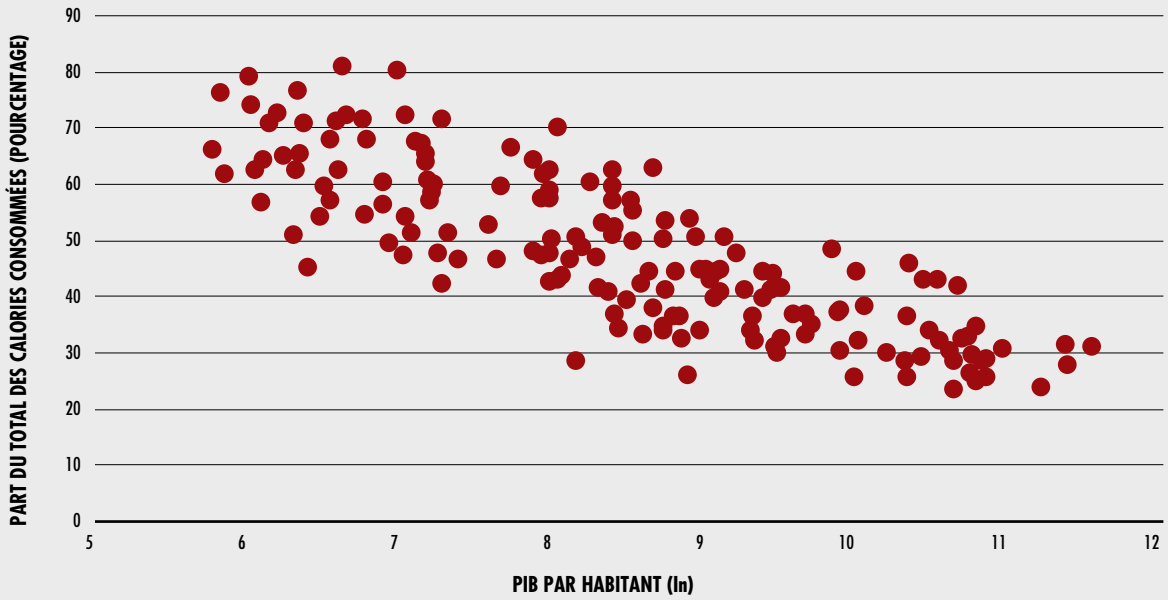

NOTE: On entend par aliments de base les céréales, les racines et les tubercules.
SOURCES: FAO (2017c) et Banque mondiale (2016a).

FIGURE 11
CORRÉLATION ENTRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE ET LE PIB PAR HABITANT DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT (2010)

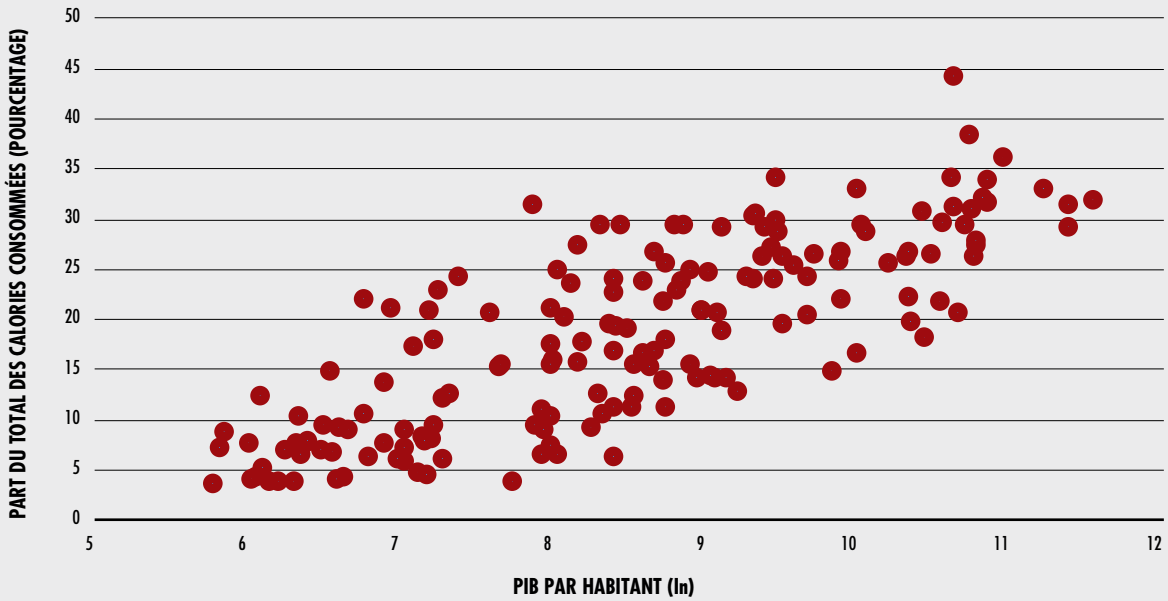

SOURCES: FAO (2017c) et Banque mondiale (2016a).

TABLEAU 2
PART DES CÉRÉALES DANS LES DÉPENSES ALIMENTAIRES TOTALES EN INDE

Année	Zones urbaines	Zones rurales	Ensemble du pays
		Pourcentage	
1972	36	56	52
2006	23	32	29

SOURCES: Datanet India Pvt. Ltd. (sur plusieurs années) et Reardon et Minten (2012).

TABLEAU 3
PARTS DES ALIMENTS DE BASE ET DES ALIMENTS SECONDAIRES DANS LES DÉPENSES ALIMENTAIRES TOTALES EN MILIEU RURAL ET EN MILIEU URBAIN, ET PAR TERCILES DE REVENU, DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS D'AFRIQUE DE L'EST, D'AFRIQUE AUSTRALE ET D'ASIE

	Terciles ruraux			Terciles urbains			Milieu rural	Milieu urbain
	Premier	Deuxième	Troisième	Premier	Deuxième	Troisième		
				Pourcentage				
Afrique de l'Est et Afrique australe								
Aliments de base	47,6	39,2	31,9	39,0	35,9	27,0	40,8	30,8
Aliments secondaires	52,3	60,7	68,1	60,9	64,2	72,9	59,2	69,4
Asie								
Aliments de base	47,1	39,0	31,0	37,0	27,2	20,9	36,9	25,9
Aliments secondaires	52,9	60,9	68,9	63,0	72,8	79,1	63,1	74,1

NOTE: Asie: Bangladesh (2010), Indonésie (2010), Népal (2010), Viet Nam (2010); Afrique de l'Est et Afrique australe: Malawi (2010/2011), Ouganda (2009/2010), République-Unie de Tanzanie (2010/2011) et Zambie (2010).
SOURCES: Reardon *et al.*, 2014, tableau 1; Reardon *et al.*, 2015.

TABLEAU 4
ÉVOLUTION DE LA PART DES ALIMENTS DE BASE DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE DE LA POPULATION URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Principaux aliments de base	Années 1990	Années 2000
	Pourcentage	
Céréales seules	33	38
Céréales, racines et tubercules	41	40
Céréales	27	23
Racines et tubercules	14	17

NOTE: : «Céréales seules»: Burkina Faso, Mali et Sénégal; «céréales, racines et tubercules»: Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria.
SOURCE: Hollinger et Staatz, 2015, tableau 6.4.

» En outre, la production et la consommation de céréales ont évolué, la préférence étant accordée à des céréales plus faciles à transformer et à préparer, plus productives ou qui permettent d'accroître rapidement la production animale, ainsi qu'à des variétés de grande qualité. Une fois encore, le changement est plus tardif en zone rurale qu'en zone urbaine.

En ce qui concerne le blé, et le riz à certains endroits, on constate une évolution généralisée dont le critère principal est la facilité de transformation et de

préparation, et qui s'opère lorsque le coût d'opportunité relatif au temps dont disposent les femmes augmente du fait de leur participation à des activités économiques en dehors du foyer. Dans la plupart des pays d'Asie, à l'exception de la Chine et de l'Inde, le blé est ainsi devenu l'aliment de base dans des zones traditionnellement consommatrices de riz. Il a gagné du terrain principalement grâce à son aspect pratique, sous forme de nouilles ou de pain sans levain (Reardon, Stamoulis et Pingali, 2007, pour l'ensemble de l'Asie; Senauer, Sahn et Alderman, 1986, pour le Sri Lanka; Timmer, 2014, pour l'Asie du Sud-Est). Entre 1961 et 2010, les importations de blé en Asie du Sud-Est sont passées de 280 000 à 15 millions de tonnes (FAO, 2017c).

Dans le nord de la Chine et dans la majeure partie de l'Afrique, où le millet et le sorgho étaient les céréales traditionnelles, la production et la consommation ont évolué, la transition s'effectuant au profit du riz et du blé dans le nord de la Chine, en partie du blé en Asie de l'Est et du Sud, et du riz et du blé en Afrique de l'Ouest. L'adoption partielle du blé et du riz s'explique par des questions de praticité, à l'instar du passage partiel au blé en Asie. Comme dans le cas du blé en Asie du Sud-Est, l'Afrique de l'Ouest ne produit qu'une petite partie du riz qu'elle consomme et sa dépendance à l'égard des importations est préoccupante (Reardon et Mercado-Peters, 1993; Hollinger et Staatz, 2015). La consommation de blé a commencé à augmenter non seulement du fait de l'intégration du pain dans les régimes alimentaires des ménages à revenu intermédiaire mais aussi de la consommation accrue de nouilles bon marché et faciles à préparer chez les pauvres (Liverpool-Tasie *et al.*, 2017).

Le maïs a aussi progressé, à la fois en tant que céréale destinée à l'alimentation humaine et qu'élément essentiel de l'alimentation animale. Depuis son introduction au XIXe siècle, il supplante progressivement les cultures traditionnelles pour des raisons de productivité dans toutes les zones, à l'exception des plus sèches. Il demeure l'une des principales céréales destinées à la consommation humaine en Afrique mais il est de plus en plus utilisé dans l'alimentation animale, dont il est le principal ingrédient, depuis le passage à la production intensive de volaille, de poisson et de bétail, au cours des 10 ou 20 dernières années. Au Nigéria, par exemple, le secteur des aliments pour animaux à base de maïs connaît une croissance de 600 pour cent depuis neuf ans (Liverpool-Tasie *et al.*, 2017). En Chine également, la production de maïs a grimpé en flèche, non aux fins de la consommation humaine directe mais de l'alimentation animale, dont elle est un ingrédient: elle représentait la moitié de celle du riz en 1990 mais l'avait dépassée en 2014 (FAO, 2017c). En outre, les variétés de céréales plus résistantes à la sécheresse et aux maladies, mais aussi ayant un goût et une apparence plus agréables, se répandent. Ainsi, au Bangladesh, les agriculteurs se sont mis à cultiver des variétés de riz de meilleure qualité (Minten, Murshid et Reardon, 2013).

À la réduction de la part des céréales s'ajoutent une transition vers des aliments secondaires, en particulier la viande, le poisson, les produits laitiers, les huiles comestibles, les fruits et légumes, et une diminution marquée de la quantité de céréales secondaires, de racines et de légumineuses consommées (FAO, 2017a; Hawkes et Popkin, 2015)[8]. La consommation journalière de protéines animales par personne dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire est passée de 9 grammes en 1961 à 20 grammes en 2011, et devrait avoir atteint 22 grammes en 2030 et 25 grammes en 2050. La consommation de fruits et légumes devrait augmenter dans tous les pays mais plus lentement dans ceux à revenu faible et à revenu intermédiaire que dans ceux à revenu élevé (FAO, 2017a). Les données disponibles concernant les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire mettent en évidence cette évolution dans toutes les zones urbaines et de plus en plus en zone rurale (Popkin, Adair et Ng, 2012).

Cependant, il existe une réserve non négligeable. En effet, des données concernant le Malawi, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie, en particulier pour ce qui est de la consommation d'huiles comestibles et de viande, montrent que les régimes alimentaires commencent à se diversifier bien en dessous du seuil des «revenus intermédiaires». La part des protéines animales dans les dépenses alimentaires totales en zone rurale, par exemple, est de 12,9 pour cent chez les ménages les plus pauvres et de 17,4 pour cent chez les ménages à revenu intermédiaire. En zone

8 La plupart des analyses concernant l'évolution des régimes alimentaires se fondent sur les bilans des disponibilités alimentaires. Ces bilans sont de bons indicateurs indirects pour suivre l'évolution générale des régimes alimentaires aux niveaux national et régional. En revanche, les données sur la consommation alimentaire individuelle sont souvent rares, en particulier dans les pays à revenu faible, ce qui limite encore davantage la possibilité d'analyser plus finement l'évolution des régimes alimentaires. C'est pourquoi des initiatives en cours visent à améliorer la collecte et l'utilisation de données individuelles sur les régimes alimentaires (voir www.fao.org/nutrition/assessment/food-consumption-database/fr/).

urbaine, ces parts s'élèvent respectivement à 14,1 et 16,8 pour cent. En milieu urbain comme en milieu rural, et ce quel que soit le niveau de revenu, la part des huiles végétales et des graisses animales est similaire (de 2,9 à 3,7 pour cent dans les campagnes et de 4,6 à 5,1 pour cent dans les villes). Ces similitudes laissent à penser que l'accessibilité facilitée des produits concernés, grâce à une hausse de la production et à l'amélioration des transports, à laquelle s'ajoutent l'éducation nutritionnelle et l'évolution des modes de vie, pousse les ménages même relativement modestes à accroître fortement leurs apports en aliments non céréaliers (Reardon *et al.*, 2015).

On observe une tendance identique en Amérique latine et dans les Caraïbes. Comme l'indiquent Anríquez, Foster et Valdés (2017), la consommation journalière moyenne de calories dans la région a augmenté d'environ 27 pour cent depuis le début des années 1960 et de 12 pour cent depuis les années 1990, les pays les plus pauvres connaissant une progression plus forte. Haïti, le Nicaragua et le Pérou ont enregistré une hausse importante de la consommation de calories depuis le début des années 1990. Anríquez, Foster et Valdés ont constaté une augmentation notable des apports en protéines animales, principalement sous forme de viande et de produits laitiers, mais ont aussi observé que, dans de nombreux pays et dans l'ensemble de la région, la hausse des apports caloriques journaliers moyens découlait en grande partie d'apports accrus en sucre et autres édulcorants (encadré 5).

On observe des tendances similaires dans toutes les sous-régions et l'Afrique se situe légèrement derrière l'Asie en ce qui concerne la diversification des régimes alimentaires. L'étude menée par Reardon *et al.* (2015) en Afrique de l'Est et en Afrique australe a permis d'établir que la part des aliments non céréaliers dans les dépenses alimentaires, en valeur, était de 66 pour cent en zone urbaine et de 61 pour cent en zone rurale. Il n'est pas anodin que la consommation de ces produits soit si élevée en milieu rural, en termes relatifs. Selon l'étude réalisée par Hollinger et Staatz (2015) en Afrique de l'Ouest, la part des denrées non céréalières dans les pays où les céréales sont les principaux aliments de base (Burkina Faso, Mali et Sénégal) est restée pratiquement constante en ville entre les années 1990 et les années 2000, passant de 67 à 62 pour cent des dépenses alimentaires, en valeur. S'agissant des pays où les aliments de base sont non seulement les céréales mais aussi les racines et tubercules (Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria), la part des produits non céréaliers dans les dépenses alimentaires totales en ville s'est maintenue aux alentours de 60 pour cent. La viande et le poisson représentent 21 pour cent des dépenses et les produits de l'horticulture, 17 pour cent. Leurs parts cumulées sont presque équivalentes à celle des céréales, racines et tubercules (40 pour cent). En Afrique de l'Est et en Afrique australe, le taux de pauvreté est plus élevé qu'en Afrique de l'Ouest mais les tendances observées sont globalement identiques.

L'étude menée par Reardon *et al.* (2014) sur le Bangladesh, l'Indonésie, le Népal et le Viet Nam a montré que 74 pour cent du budget alimentaire en moyenne étaient consacrés à des aliments autres que les céréales en milieu urbain, contre 63 pour cent en milieu rural. On ne constate pas de fortes disparités entre zones urbaines et zones rurales et la tendance observée dans les campagnes est similaire à celle qui prévaut dans les villes d'Afrique de l'Ouest. Bien que le revenu moyen diffère entre l'échantillon d'Asie du Sud (Bangladesh et Népal) et celui d'Asie du Sud-Est (Indonésie et Viet Nam), les parts des céréales dans les budgets alimentaires urbains sont proches (29 et 23 pour cent, respectivement) et rappellent les chiffres relevés dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest par Hollinger et Staatz (2015). La viande et le poisson représentent en moyenne 30 pour cent du budget urbain en Asie du Sud et du Sud-Est, ce qui équivaut à la part des céréales dans les villes d'Afrique de l'Ouest. La proportion des produits horticoles s'élève en moyenne à 14 pour cent des dépenses alimentaires dans les pays de l'échantillon asiatique, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale; on retrouve le même chiffre dans les centres urbains d'Afrique de l'Ouest. Les parts cumulées de la viande, du poisson et des légumes correspondent en moyenne à 45 pour cent des dépenses totales dans les trois sous-régions, ce qui dépasse la part des céréales.

L'évolution des régimes alimentaires qui vient d'être décrite a une incidence sur le système alimentaire, à savoir l'essor extrêmement rapide et massif des filières d'approvisionnement en céréales fourragères et en produits de l'élevage et de l'horticulture. En trois décennies, le volume de la filière d'approvisionnement locale reposant sur l'aquaculture au Bangladesh (encadré 4), par exemple, a été multiplié par 25, sachant que les exportations de poisson sont très faibles (Hernandez *et al.*, à paraître). L'augmentation de la part des produits secondaires dans les systèmes alimentaires est supérieure à la croissance de la filière alimentaire rurale-urbaine dans son ensemble, qui correspond elle-même à un facteur de 5 à 10. Cela s'explique par le fait que l'évolution de la composition de la filière alimentaire rurale-urbaine a été encore plus rapide que la croissance elle-même. À mesure que la structure des marchés a

ENCADRÉ 5
CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES SUR LA NUTRITION

Depuis quelques décennies, les régimes alimentaires se diversifient dans le monde entier. Toutefois, on assiste en parallèle à la progression de certaines formes de malnutrition. L'avancée de l'excès pondéral et de l'obésité au niveau mondial est particulièrement préoccupante. Selon les estimations, environ un tiers de la population mondiale souffrira d'obésité ou d'excès pondéral d'ici à 2030 (Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition, 2016). En 2010, le coût de toutes les maladies non transmissibles liées à l'obésité et à l'excès pondéral a été évalué à 1 400 milliards d'USD (FAO, 2013a), et le Forum économique mondial a estimé que les pertes dues à ces pathologies atteindraient 47 000 milliards d'USD à l'horizon 2030 (Bloom *et al.*, 2011).

La consommation d'aliments plus nutritifs, comme les fruits et légumes, les céréales complètes et les produits comestibles de la mer, a augmenté dans le monde entier au cours des dernières décennies. La consommation d'aliments hautement transformés, comme les boissons sucrées et les produits traités à base de viande, a connu une hausse parallèle mais plus rapide (FAO, 2017a; Imamura *et al.*, 2015). On observe cette transition nutritionnelle en particulier dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire, où, dans l'ensemble, les régimes alimentaires ne sont pas devenus plus sains. La progression de la consommation d'aliments hautement transformés à forte teneur en sel ajouté, en glucides raffinés et en graisses saturées est particulièrement préoccupante (Hawkes et Popkin, 2015). D'après les données recueillies dans des pays à revenu élevé, comme le Canada et les États-Unis d'Amérique, 60 pour cent des calories consommées par les ménages proviennent de catégories d'aliments et de boissons qui sont des sources importantes de sucres, de graisses et de sel ajoutés (Moubarac *et al.*, 2013; Stern, Ng et Popkin, 2016). Au Brésil, en Chine et au Mexique, cette proportion s'élève à 26 (Monteiro *et al.*, 2013), 30 et 58 pour cent, respectivement, et augmente à un rythme rapide (Popkin, 2014).

Quelle est l'incidence de ces changements nutritionnels sur la transformation des systèmes alimentaires? Bien que ces évolutions représentent une opportunité formidable pour les acteurs intervenant en amont, les responsables politiques doivent tenir compte de la nécessité de veiller à la qualité des régimes alimentaires et de prévenir la malnutrition sous toutes ses formes. Ils peuvent, par exemple, prendre des mesures qui incitent à produire davantage de fruits et légumes (Pingali, 2015) ou d'aliments prêts à consommer contenant moins de sucre et de sel, et s'appuyer sur l'éducation pour promouvoir des choix sains. Un certain nombre de pays s'emploient à prévenir l'obésité au moyen de politiques qui peuvent prendre différentes formes: taxation des boissons sucrées au Mexique, étiquetage au service de la santé au Chili, délimitation de zones en vue de réduire la densité des établissements de restauration rapide autour des écoles aux États-Unis d'Amérique et réglementation de la commercialisation et de la publicité à destination des enfants en Norvège.

changé et que la technologie a progressé, les filières d'approvisionnement se sont allongées, les infrastructures se sont améliorées et les chaînes d'approvisionnement en céréales et en produits non céréaliers ont connu un essor. Ces modifications du système alimentaire sont examinées à la prochaine section.

Enfin, certains éléments montrent que les aliments transformés se sont profondément intégrés aux régimes alimentaires aussi bien en Afrique qu'en Asie, et ce dans les villes comme dans les campagnes. À l'instar d'autres évolutions des régimes alimentaires, la transition observée en Asie est un peu plus avancée qu'en Afrique, en particulier en zone urbaine. Cependant, une fois encore, il semble que les deux processus convergent. En Afrique de l'Est et en Afrique australe, les achats d'aliments transformés, qui représentent les deux tiers du budget alimentaire, sont considérables chez les pauvres, aussi bien en milieu rural que dans les centres urbains, comme l'illustre le tableau 5 (Tschirley *et al.* 2015b).

Il est ressorti de l'étude sur l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe que les ménages urbains réservaient 56 pour cent de leur budget alimentaire aux aliments transformés, contre 29 pour cent pour les ménages ruraux (Tschirley *et al.*, 2015b). L'étude sur l'Asie (Reardon

TABLEAU 5
PART DU BUDGET ALIMENTAIRE CONSACRÉE À L'ACHAT DE DENRÉES TRANSFORMÉES, EN MILIEU RURAL ET EN MILIEU URBAIN, POUR LES TRANCHES DE REVENU INFÉRIEURE ET SUPÉRIEURE, DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS D'AFRIQUE DE L'EST ET D'AFRIQUE AUSTRALE (2010)

	Aliments «faiblement transformés»	Aliments «hautement transformés»	Total des aliments transformés
		Pourcentage	
Ensemble de la région	32,7	37,4	70,1
Revenu inférieur	34,7	31,2	65,8
Revenu supérieur	24,1	62,0	86,1
Milieu rural	36,7	33,0	69,7
Revenu inférieur	36,2	29,5	65,8
Revenu supérieur	38,5	52,0	90,6
Milieu urbain	28,4	42,1	70,5
Revenu inférieur	30,3	35,7	66,0
Revenu supérieur	20,4	64,6	85,0

NOTES: Revenu inférieur: 0-2 USD par jour; revenu supérieur: plus de 20 USD par jour. Pays concernés: Afrique du Sud, Éthiopie, Malawi, Mozambique, Ouganda et République-Unie de Tanzanie.
SOURCE: Tschirley *et al.*, 2015b, tableau 6.

et al., 2014) a permis d'établir que les ménages urbains consacraient 73 pour cent de leur budget alimentaire aux aliments transformés, contre 60 pour cent pour les ménages ruraux des pays de l'échantillon. À l'instar des modes de diversification décrits plus haut, les schémas observés dans les villes d'Afrique sont identiques à ceux constatés dans les campagnes asiatiques et s'inscrivent sur un continuum similaire. Les chiffres indiqués ici sont bien supérieurs à ceux des années 1980 et 1990.

Influence de l'évolution des régimes alimentaires sur le caractère inclusif de la transformation rurale

L'évolution de la composition des régimes alimentaires et la hausse de la consommation de denrées à valeur ajoutée ont des répercussions importantes sur la demande de services dans les zones agricoles et les petites villes. La mise en place, la gestion et le maintien en fonctionnement des chaînes d'approvisionnement nécessitent et sous-tendent le développement de services non agricoles dans les zones rurales et les petites villes: emballage des fruits et légumes, collecte, réfrigération et transport du lait, découpe des carcasses d'animaux et distribution de la viande, collecte et mouture des céréales fourragères. Par conséquent, le commerce de gros, le transport, l'emballage et la transformation, qui offrent des possibilités importantes aux plans de l'emploi et de la transformation inclusive, ont connu un essor considérable.

Le développement de ces activités a un effet multiplicateur au niveau de l'emploi dans les zones rurales et les petites villes qui leur fournissent des services. Ces activités présentent un coefficient de main-d'œuvre plus élevé que celles qui ont trait à des produits céréaliers, aussi bien au niveau de l'exploitation que dans le reste de la filière. Elles permettent ainsi de créer des emplois et de renforcer l'inclusion rurale, du moins dans le «premier cycle» de la transformation. ■

TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Facteurs déterminants des changements qui se déroulent sur l'exploitation et après la sortie de l'exploitation

La transformation du système alimentaire est le résultat des éléments d'«attraction» liés à

l'urbanisation et à l'évolution des régimes alimentaires (en aval) et des éléments de «répulsion» découlant de l'intensification de l'agriculture et de l'essor des marchés de facteurs (en amont). L'urbanisation et la modification des régimes alimentaires sont les forces qui agissent du côté de la demande en orientant l'ensemble des transformations, tandis que les changements concernant les marchés de facteurs et les technologies agricoles se situent du côté de l'offre, en amont, et entretiennent les autres évolutions.

Le système alimentaire (encadré 6) agit comme un intermédiaire entre l'offre et la demande. Par conséquent, les facteurs déterminant les changements en amont et en aval sont aussi ceux qui conditionnent la transformation du système. Il s'agit notamment de la hausse des revenus, du progrès technologique et des évolutions ayant trait à l'emploi des consommateurs, des producteurs et des travailleurs, qui modifient le coût d'opportunité du temps disponible. En outre, la force d'«attraction» de la demande, en aval, récompense les investissements et

ENCADRÉ 6
CHAÎNES DE VALEUR: DÉFINITIONS ET NOTIONS

On entend par **système alimentaire** l'ensemble des écosystèmes et de toutes les activités nécessaires à la production, à la transformation, au transport et à la consommation d'aliments, y compris les intrants requis et les extrants issus de chacune de ces activités. Au sein de ce système, les **chaînes de valeur** comprennent tout l'éventail des exploitations et des entreprises – y compris leurs activités à valeur ajoutée – qui produisent des matières premières agricoles et les transforment en produits alimentaires destinés à être vendus aux consommateurs finaux et jetés après usage (FAO, 2014a).

Les segments en amont de la chaîne de valeur apportent les intrants aux agriculteurs et aux pêcheurs, puis les produits se dirigent vers les segments intermédiaires (grossistes, logisticiens et transformateurs) avant d'être confiés, en aval, aux détaillants et aux exportateurs et d'être achetés par les consommateurs de la région, du pays ou de l'étranger. On entend par «composantes non agricoles» tous les segments, à l'exception du segment agricole.

La chaîne de valeur de chaque produit est elle-même un «groupe de chaînes», dans le sens où chacun des segments de la chaîne de valeur d'un produit donné est l'extrémité des chaînes de valeur qui y aboutissent. Les engrais destinés à la production rizicole, par exemple, sont fournis par une «chaîne de valeur spécifique», qui englobe l'extraction des éléments, la fabrication, le commerce de gros et la vente au détail aux agriculteurs. Au niveau des segments intermédiaires, par exemple, les services rendus par les grossistes à la chaîne de valeur du riz sont une chaîne «allant des intrants au commerce de gros», à savoir de la fabrication de camions et d'entrepôts – qui constituent des intrants du commerce de gros – jusqu'à la fourniture de ces intrants aux grossistes.

La chaîne de valeur d'un produit peut être de n'importe quelle longueur: chaîne extrêmement locale (d'une exploitation au centre du village); chaîne de longueur intermédiaire (d'une exploitation à une ville de district); longue chaîne «nationale» (d'une exploitation à une ville éloignée) ou chaîne de valeur internationale participant de fait au commerce international (d'une exploitation jusqu'aux points d'où les produits sont exportés vers des segments intermédiaires et aval situés dans un autre pays).

L'«implantation» spatiale de la chaîne de valeur d'un produit correspond au lien entre cette chaîne et un ensemble de chaînes, un territoire rural, une ville moyenne ou petite, et une grande ville ou une mégapole. La chaîne de valeur de la mangue en Indonésie, par exemple, établit des liens entre les villes moyennes ou petites où se situent la majorité des maillons de la chaîne concernant les intrants et les services agricoles, les zones rurales où les mangues sont cultivées, les villes moyennes ou petites qui constituent les bases principales des transporteurs, courtiers, grossistes et transformateurs, et les villes intermédiaires et principales où se trouvent les points de vente et les marchés finaux de gros et de détail les plus importants. Il est ainsi possible de «cartographier» la répartition dans l'espace de l'ensemble des chaînes du secteur de la mangue et de discerner les rôles de l'espace rural, des villes moyennes et des agglomérations rurales dans le système de la mangue, ainsi que leurs liens.

les transformations relatifs aux autres composantes du système alimentaire; citons, à titre d'exemple, l'achat d'un camion pour transporter des tomates vers un marché urbain en expansion. Il en va de même pour la force de «répulsion» qui s'exerce en amont: pour reprendre le même exemple, l'augmentation de la production de tomates peut inciter un entrepreneur à acheter un camion pour les collecter et les transporter. Ainsi sont, en substance, les liens intersectoriels entre production et consommation, en amont et en aval, qui déterminent les investissements et les changements concernant les segments du commerce de gros, de la logistique et de la transformation.

Enfin, il existe des facteurs relevant du contexte et des politiques qui conditionnent ces liens et favorisent l'évolution du système. Ce sont des mesures publiques qui ont trait notamment au développement des infrastructures ayant une incidence sur les transports, aux coûts de transaction, aux risques et à la recherche technologique, mais aussi des politiques, qui peuvent débuter par des interventions directes du secteur public en vue de faire progresser les segments non agricoles, puis prendre la forme d'une libéralisation et/ou d'une privatisation de ces segments. Parmi les facteurs contextuels figurent l'essor des villes moyennes et petites, qui permettent des économies d'agglomération encourageant les investissements dans le système alimentaire.

L'évolution des régimes alimentaires et l'urbanisation ont modifié la composition de la production agricole, qui a connu une transition relative vers les aliments non céréaliers et les céréales fourragères, conduisant au développement rapide des filières d'approvisionnement, aussi bien en Afrique qu'en Asie. Cette transformation a elle-même entraîné l'essor des services non agricoles dans les zones rurales et les villes moyennes et petites.
En général, les prestataires de services sont implantés en ville, ce qui confère un rôle d'autant plus important aux villes moyennes et petites dans la transformation rurale (figure 12).

Le développement des composantes non agricoles du système alimentaire a entraîné des changements spatiaux, qui jouent un rôle important du point de vue de la transformation rurale inclusive grâce au renforcement des liens et de l'intégration entre les zones rurales et les petits centres urbains. Il s'agit notamment de changements concernant la situation géographique des activités de transformation et de commercialisation, qui se sont déplacées d'abord de l'exploitation vers le village puis du village vers la ville. Ces modifications impliquent une hausse des besoins en capital et une expansion, ainsi qu'une réimplantation dans les petites agglomérations afin d'exploiter davantage les investissements fixes, comme les installations relevant des segments non agricoles des filières d'approvisionnement en aliments non céréaliers et en céréales fourragères.

Les changements relatifs aux investissements et aux lieux d'implantation laissent à penser que la transformation du système alimentaire comporte plusieurs stades. Le premier stade se déroule en zone rurale, concerne en général uniquement les céréales et porte sur des composantes non agricoles morcelées et à faible échelle. Le deuxième stade consiste en une multiplication, en zone rurale, de petites entreprises non agricoles liées à la filière d'approvisionnement, qui s'accompagne d'une diversification des produits. Au troisième stade, ces activités non agricoles migrent vers les villes locales et celles qui demeurent en zone rurale se diversifient, alors que le coefficient de capital et la mécanisation augmentent et que les opérations non agricoles se limitent désormais à la manutention immédiate. Concrètement, il convient d'analyser la configuration rurale-urbaine à chacun de ces stades et d'orienter les politiques et programmes de développement en conséquence.

Transformations après la sortie de l'exploitation

Les cinq grandes transformations qui s'opèrent actuellement dans le système alimentaire après la sortie de l'exploitation ont des répercussions sur le caractère inclusif du développement rural. Premièrement, la structure spatiale du système se trouve modifiée. Deuxièmement, il en va de même pour la structure de la demande, à savoir que la part en valeur des segments situés après la sortie de l'exploitation – intermédiaires et aval – a augmenté. Troisièmement, le morcellement laisse place à la consolidation. Quatrièmement, les technologies utilisées au niveau des composantes non agricoles du système évoluent, ce qui entraîne

en général une hausse du rapport entre capital et main-d'œuvre. Lors de la phase finale, qui débute une fois que les transformations de la structure des marchés décrites ci-dessus ont eu lieu, des exigences, normes et contrats nouveaux se font jour en ce qui concerne les transactions commerciales.

La modification de la structure spatiale du système alimentaire comporte deux axes. Le premier est un changement structurel qui se traduit par le passage d'un système morcelé, à base villageoise, à un regroupement d'acteurs opérant en amont et en aval, dans les villes ou à proximité. Ce processus est corrélé à une croissance rapide

FIGURE 12
CHAÎNES DE VALEUR DU SYSTÈME ALIMENTAIRE METTANT EN RELATION DES ZONES RURALES ET DES VILLES MOYENNES

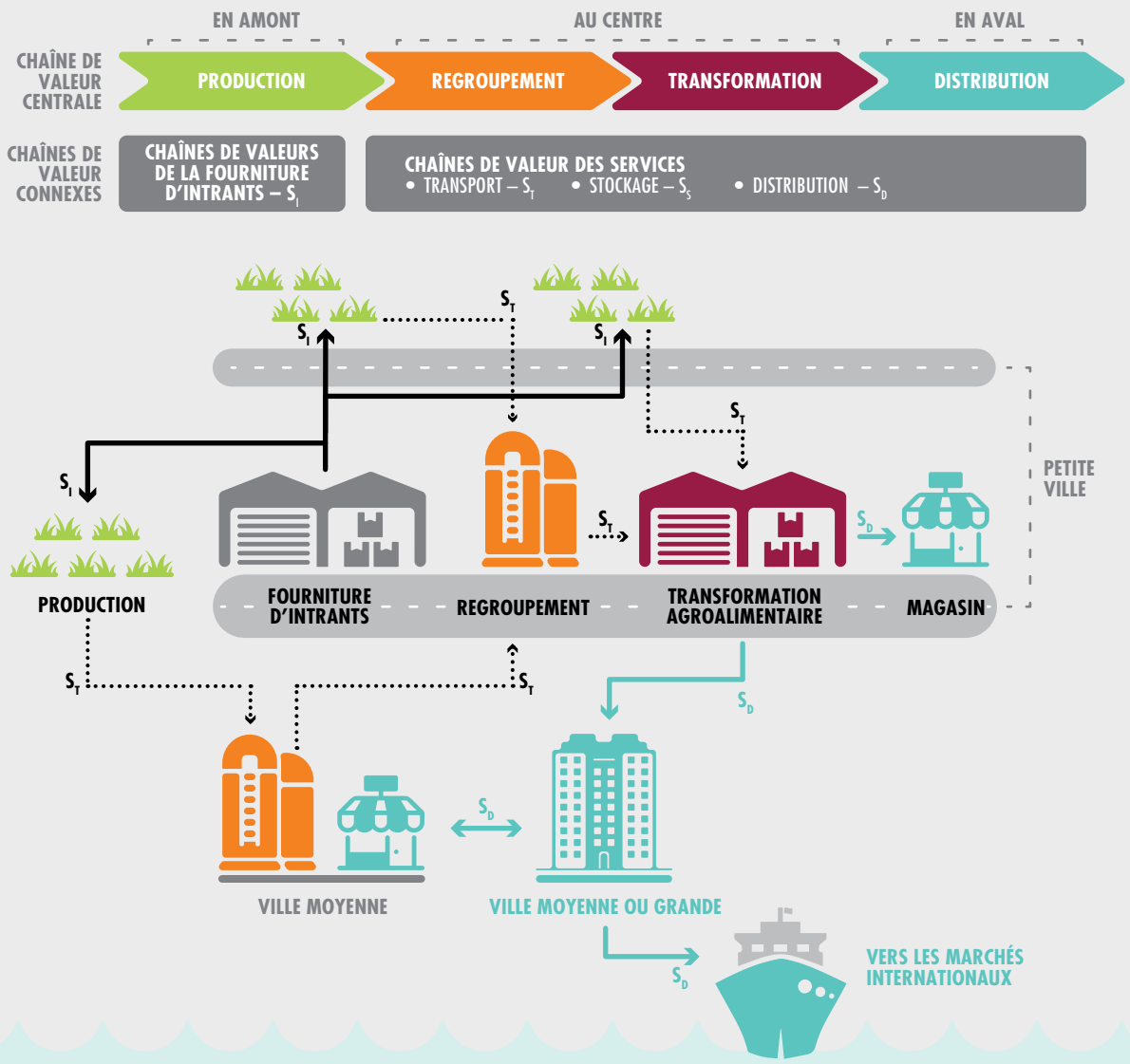

SOURCE: FAO.

dans toutes les villes, quelle que soit leur taille. Le second axe, également de nature structurelle, est l'allongement des chaînes de valeur au plan géographique, qui va de pair avec l'urbanisation.

L'allongement des filières d'approvisionnement des zones rurales vers les zones urbaines a pour conséquence une vulnérabilité accrue face aux chocs climatiques et énergétiques. Il est important de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité pour nourrir les villes et gérer les chocs ayant une incidence sur les revenus des fournisseurs ruraux, qui seront de plus en plus dépendants des ventes réalisées auprès d'acteurs urbains. La longueur des chaînes de valeur varie fortement selon le type de produit, son caractère périssable et la géographie du lieu de production. Les légumes, par exemple, sont en général achetés dans une zone d'influence dont le rayon correspond à un trajet de trois à quatre heures depuis le centre urbain, mais ce rayon est plus faible pour le poisson, en particulier dans le cas de l'aquaculture car cette activité se développe autour des grandes villes. Cependant, grâce à l'essor rapide de la filière du poisson surgelé, ce produit peut désormais être transporté sur de plus longues distances (Bai, Zhang et Reardon, 2017). La production de volaille et de viande de porc se déroule la plupart du temps dans les mêmes zones d'influence que les légumes, étant donné que les surgelés représentent une part relativement faible de la consommation dans ces filières. Avec la diversification de la consommation de fruits et l'allongement des chaînes d'approvisionnement, il est possible que la distance moyenne entre le lieu de production et les grands marchés urbains s'accroisse (Qanti, Reardon et Iswariyadi, 2017). Les produits transformés, comme le riz usiné, les huiles comestibles et les collations, font leur apparition sur les marchés nationaux et sous régionaux car ils peuvent être expédiés et stockés.

La transformation structurelle qui s'opère du côté de l'offre, et qui entraîne une augmentation en valeur de la part des segments situés à la sortie de l'exploitation, en amont et en aval, est difficile à quantifier par produit dans chaque pays. Cependant, il existe des raisons de croire qu'elle est déjà marquée et va se poursuivre. L'expansion des segments en amont et en aval et leur part dans l'économie alimentaire semblent être étroitement liées au niveau de développement et au degré de libéralisation de l'économie (Reardon et Timmer, 2014). Plusieurs éléments indiquent que la part en valeur des segments en amont et en aval est en train de croître:

- La part de la consommation personnelle dans la production alimentaire rurale baisse progressivement et s'accompagne d'une transition vers la production de légumes et d'aliments d'origine animale, plus rentables. Cela entraîne, de fait, le développement des services de commercialisation et de logistique.
- Le volet urbain du marché alimentaire connaît un essor rapide. À mesure que les villes s'étendent, il faut que les filières qui les approvisionnent en aliments s'étirent toujours davantage, leur longueur variant selon le type de produit et l'état des infrastructures de transport. Il est donc nécessaire que les segments du transport et du commerce de gros se développent afin que les aliments puissent parcourir de plus grandes distances. Plusieurs études menées en Afrique et en Asie montrent que les grossistes et les transporteurs ont investi massivement dans des véhicules, des entrepôts et des chambres froides pour le riz, les mangues, les pommes de terre et le poisson (voir les encadrés 7 et 8).
- On peut déduire de la part élevée des aliments aussi bien hautement que faiblement transformés dans les régimes alimentaires que la proportion des aliments transformés dans la consommation totale d'aliments augmente au fil du temps. Du côté de l'offre, la croissance se traduit par l'essor des entreprises de transformation alimentaire du pays et l'entrée d'entreprises régionales et mondiales sur les marchés nationaux.
- Au cours des dernières décennies, le commerce de détail s'est développé selon deux axes: une forte hausse de la consommation d'aliments à l'extérieur du domicile, qui a entraîné une expansion soutenue des chaînes et établissements de restauration rapide, et la multiplication des supermarchés en un court laps de temps en Asie et en Afrique (Reardon, Timmer et Minten, 2012).

En Afrique et en Asie, la consolidation de la structure des chaînes de valeur a pris différentes formes, selon le pays et le produit concernés. Le premier mode repose sur une concentration, progressive ou rapide, des petites entreprises traditionnelles, rendue possible par des investissements étrangers ou nationaux directs. Il a

été observé dans le cas des produits les plus périssables, à savoir la volaille, le poisson, la viande de porc et les fruits et légumes. La documentation récente concernant l'Asie fournit des exemples relatifs aux légumes (notamment Reardon, Timmer et Minten, 2012, pour la Thaïlande et Moustier et Dao, 2003, pour le Viet Nam).

Le second mode se traduit par une «semi-concentration», sous l'impulsion du secteur public, des petites entreprises traditionnelles – une ou plusieurs entités semi-publiques fonctionnant aux côtés de petits acteurs informels. Avec la dissolution des entités semi-publiques, à partir des années 1990, on a parfois assisté à la prolifération, en leur lieu et place, de petites entreprises structurées ou informelles. Ensuite, une consolidation amorcée à l'instigation du secteur privé, grâce à d'importants capitaux locaux, régionaux ou internationaux, a abouti au déplacement, à l'acquisition ou parfois à la fusion des petites et moyennes entreprises (PME). La plupart des chaînes de valeur des céréales et des légumes secs entrent dans ce schéma de transformation. Il est raisonnable d'affirmer que le processus de consolidation est plus avancé en Asie mais de nombreux éléments portent à croire que l'Afrique suit le même chemin.

ENCADRÉ 7
LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA POMME DE TERRE APPROVISIONNANT DELHI: UNE CONJONCTION DE FACTEURS

En Inde, les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires connaissent une transformation rapide depuis une vingtaine d'années. La vente au détail moderne a augmenté de près de 50 pour cent par an et a vite pénétré les marchés alimentaires urbains et même ruraux (Reardon et Minten, 2012). Das Gupta *et al.* (2010), par exemple, ont constaté que le stockage en chambre froide jouait un rôle étendu et multiforme dans la chaîne de valeur de la pomme de terre dans le district d'Agra, ainsi qu'entre Agra et Delhi. La part des agriculteurs utilisant des chambres froides pour entreposer les pommes de terre est passée de 40 pour cent en 2000 à 95 pour cent en 2009 (Reardon et Minten, 2012). Cela est particulièrement important pour la chaîne de valeur à l'intersaison. Ainsi, alors que le stockage traditionnel, qui était prépondérant au début des années 1990, ne peut durer plus de trois mois après la récolte, l'entreposage en chambre froide accroît ce délai à environ sept mois.

Il permet aux agriculteurs de choisir entre plusieurs catégories de négociants qui sont en concurrence, notamment les grossistes d'Agra, les grossistes de Delhi et les courtiers ruraux. En outre, les acteurs du stockage en chambre froide proposent aussi des services financiers: 60 pour cent des agriculteurs, qu'ils travaillent à grande ou à petite échelle, obtiennent ainsi un crédit sous la forme de paiements anticipés, les pommes de terres stockées ou à stocker servant de garantie.

Le développement rapide de l'entreposage en chambre froide dans le district d'Agra semble s'expliquer, du côté de la demande, par le fait que la rémunération que les agriculteurs en tirent représente 26 pour cent de la rémunération totale de la chaîne de valeur, contre 18 pour cent pour l'agriculture elle même, alors que les frais y afférents ne correspondent qu'à 19 pour cent des coûts totaux. Les coûts et la rémunération interviennent globalement à part égale dans l'établissement du prix aux consommateurs. Pour les agriculteurs, l'entreposage s'avère payant.

Du côté de l'offre, le taux de rendement interne et le taux de bénéfices sont satisfaisants. Le contexte d'investissement est positif, grâce à un approvisionnement abondant en pommes de terre, des subventions de l'État pour la construction et l'agrandissement de chambres froides, un réseau électrique efficace, des travaux de voirie sur les axes routiers menant à Delhi et une hausse des revenus dans cette ville. Grâce à l'expansion des villes moyennes et à l'amélioration des axes routiers, les zones d'horticulture commerciale prospèrent près d'Hyderabad, Bangalore, Chennai, Kolkata et Mumbai. Pour exploiter les possibilités offertes par l'horticulture, il sera nécessaire de réaliser des investissements soutenus dans le réseau électrique, les infrastructures hydriques et les routes.

Le quatrième mode de transformation a trait à l'évolution des technologies utilisées dans les composantes non agricoles du système alimentaire, associée à une tendance générale à l'augmentation du rapport entre le capital et la main-d'œuvre. Ce changement a des conséquences sur l'emploi. En Inde, par exemple, l'accroissement du volume de produits transformés a favorisé la multiplication des petites entreprises, suivie cependant d'une intensification et d'une concentration du capital.

Enfin, une fois les transformations ci-dessus (structure des marchés, composition du secteur, échelle et technologies) achevées, des modifications s'opèrent aux niveaux des exigences, des normes et des contrats relatifs aux transactions commerciales,

ENCADRÉ 8
URBANISATION ET DÉVELOPPEMENT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

La pêche et l'aquaculture sont, pour des centaines de millions de personnes à travers le monde, une ressource de première importance en ce qui concerne l'alimentation, la nutrition, les revenus et les moyens d'existence. En 2014, la consommation mondiale de poisson par personne a passé pour la première fois la barre des 20 kilogrammes par an et devrait augmenter encore dans la décennie à venir (FAO, 2016a).

L'urbanisation et le degré de développement élevé seront parmi les principaux facteurs sous-tendant la hausse prévue des apports en protéines animales, y compris le poisson, au niveau mondial, au détriment des aliments d'origine végétale. C'est pourquoi, dans les pays caractérisés par une économie émergente, un accroissement démographique et une augmentation des revenus, les marchés du poisson et des produits halieutiques connaîtront une forte croissance au cours de la prochaine décennie (HLPE, 2014). En Chine, par exemple, la demande annuelle de poisson devrait passer de 38 kilogrammes par personne en 2013 à 47 kilogrammes d'ici à 2025 (OCDE/FAO, 2016).

Le développement urbain et industriel, le tourisme et les transports peuvent avoir des effets marqués sur les écosystèmes aquatiques (pollution, par exemple) et les moyens d'existence (en menaçant l'accès aux sites de pêche et les droits fonciers, notamment). Plusieurs cadres existants sont destinés à remédier à ces problèmes, notamment le Code de conduite pour une pêche responsable (FAO, 1995) et les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (FAO, 2015a). Ces deux instruments promeuvent un accès préférentiel des communautés de pêche artisanale, y compris les populations autochtones et les minorités ethniques, aux ressources halieutiques et aux terres.

Compte tenu du fait que la proportion d'urbains vivant dans l'extrême pauvreté croît plus vite que la population urbaine dans son ensemble, il sera nécessaire d'augmenter les investissements dans les agglomérations pour atteindre le premier objectif de développement durable, à savoir éliminer l'extrême pauvreté (Ravallion, Chen et Sangraula, 2007). Bien que l'aquaculture soit généralement considérée comme une activité rurale, elle se développe depuis quelques décennies dans les zones urbaines et périurbaines et joue un rôle important dans les moyens d'existence ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nombreux ménages urbains, en particulier les plus pauvres. Cependant, l'urbanisation accélérée et la densité de population accrue entraîneront nécessairement des changements supplémentaires.

La transformation rurale apporte souvent des améliorations au niveau des produits mais aussi de la commercialisation, de la distribution, de la chaîne du froid et des infrastructures et, partant, sur la disponibilité et l'accessibilité d'un choix plus large de denrées alimentaires (FAO, 2016a). La demande de poisson plus élevée émanant d'une population urbaine et rurale grandissante peut stimuler les investissements dans l'aquaculture et la pêche périurbaines et urbaines, par exemple, y compris les systèmes aquacoles à recyclage et l'aquaponie. Des liens efficaces au sein de la chaîne de valeur permettent de mieux gérer les produits halieutiques, ainsi que les pertes et le gaspillage, grâce à des canaux d'approvisionnement et de redistribution optimisés, à la transformation de produits frais en vue d'allonger leur durée de conservation et au recyclage des déchets biologiques à des fins novatrices. Lorsque la demande locale est faible, il convient d'aider les petits acteurs à se lancer sur de nouveaux marchés (HLPE, 2014).

ce qui crée de nouvelles demandes dans les segments intermédiaires et amont.
Ces changements institutionnels et organisationnels se déroulent principalement pendant la troisième phase, où les transformateurs, supermarchés et grossistes travaillant à grande échelle les imposent afin de coordonner leurs fournisseurs, de réduire les coûts au minimum et d'optimiser la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Cela leur permet d'entrer en concurrence ou de créer une symbiose les uns avec les autres (ou de concurrencer ce qu'il reste des systèmes traditionnels morcelés, dont les composantes opéraient à petite échelle) et d'obtenir les résultats sanitaires et phytosanitaires exigés par les lois et règlements.

Répercussions de la transformation du système alimentaire

Le développement du commerce de gros, du transport, de l'emballage et de la transformation a eu des effets multiplicateurs sur l'emploi dans les zones rurales et les petites villes. Ces activités présentant un coefficient de main-d'œuvre plus élevé que la production et la manutention des céréales, aussi bien sur l'exploitation qu'en dehors, elles ont permis de créer des emplois et contribué à rendre la transformation rurale plus inclusive (voir l'encadré 9). Toutefois, au fil du temps, on constate une intensification progressive du capital, qui pose des problèmes à la main-d'œuvre peu qualifiée en particulier. Par ailleurs, les évolutions décrites ont des effets sexospécifiques, qu'il est nécessaire d'évaluer et de suivre soigneusement. Bien que l'essor des services non agricoles crée des débouchés pour les femmes en milieu rural, l'intensification du capital et la structuration de la filière accentuent souvent la ségrégation liée au sexe sur le marché du travail.

En général, les changements décrits exercent une pression sur les segments intermédiaires et amont, qui sont alors amenés à satisfaire des exigences relativement nouvelles du point de vue du système alimentaire traditionnel. Cela accélère avant tout l'évolution de la structure et de la disposition géographique des segments non agricoles de la chaîne d'approvisionnement, provoquant, par exemple, un ralentissement de la multiplication des petites et moyennes entreprises. Selon le droit applicable aux régimes fonciers, les structures agraires et bien d'autres facteurs, ces éléments peuvent entraîner ou non une concentration des terres agricoles.

De plus, les fonds nécessaires aux investissements qui permettent les transformations susmentionnées proviennent souvent de l'autofinancement et non de banques, de négociants ou de crédits informels. Lorsque les agriculteurs cherchent des financements extérieurs, ils doivent souvent traiter avec des marchands d'intrants et se trouvent en général dans une position de faiblesse pour négocier. Il convient de tenir compte de cette relation à l'heure d'élaborer des programmes de crédit qui permettent aux petits agriculteurs de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Les éléments expliqués ci-dessus soulignent le fait que l'objectif de compétitivité doit s'accorder avec l'aspiration à une plus grande inclusion si les responsables politiques entendent faire en sorte que les moyens d'existence ruraux soient durables et que le secteur rural demeure concurrentiel sur le marché intérieur. À mesure que les agriculteurs sortent de l'arrière-pays rural, les débouchés qui s'offrent à eux se multiplient. La compétitivité n'est plus une question qui concerne uniquement un créneau du secteur agroalimentaire mais une problématique centrale au plan de la transformation rurale. ■

CONCLUSION ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Dans le présent chapitre, nous avons examiné le rôle que l'urbanisation, les régimes alimentaires et les systèmes alimentaires jouent dans la transformation rurale, en montrant en quoi les changements qui interviennent dans ces trois domaines orientent la transformation et quelles sont leurs répercussions du point de vue de l'inclusion. Nous avons souligné l'importance croissante des villes moyennes et petites au sein du système alimentaire dans les pays en développement et mis en évidence le fait qu'il est nécessaire de programmer leurs rôles dans le cadre de stratégies au service de la transformation rurale. Les marchés des petits

centres urbains sont souvent intégrés aux marchés ruraux sur un territoire rural plus vaste, qui peut faire l'objet de politiques et de programmes. Le degré d'inclusion de la transformation rurale dépendra des débouchés sur le marché intérieur, étant donné que la majorité des aliments consommés dans les pays en développement sont produits localement.

Cependant, deux problèmes se font jour: i) les villes moyennes et petites sont des points d'accès aux aliments transformés, qui peuvent présenter des avantages pour les consommateurs au détriment des petits producteurs locaux et ii) les chaînes d'approvisionnement extrêmement étendues dans plusieurs directions exposent les zones rurales et les rendent vulnérables aux chocs externes. Par conséquent, l'amélioration de la compétitivité est un objectif qu'il convient de poursuivre à l'échelle d'un territoire plutôt que d'axer sur les produits commercialisés, et qu'il faut considérer comme un outil supplémentaire de gestion des risques et de renforcement de la résilience.

L'importance des villes moyennes et petites dans la transformation rurale est mise en évidence par l'évolution actuelle des régimes alimentaires, qui découle de l'essor considérable des chaînes d'approvisionnement et du commerce de gros, du transport, de l'emballage et de la transformation. Ces activités ayant un plus fort coefficient de main-d'œuvre, elles ont des effets multiplicateurs sur l'emploi dans les zones rurales et offrent d'importantes possibilités au service d'une transformation inclusive des territoires ruraux.

Cependant, au fil du temps, l'intensification du capital posera d'autres problèmes, en particulier à la main d'œuvre peu qualifiée. Il conviendra de tenir compte de ces difficultés à l'heure d'élaborer des politiques et stratégies de développement rural. L'évolution des régimes alimentaires tend à exercer une pression sur les segments intermédiaires et amont du système alimentaire afin qu'ils répondent à des exigences nouvelles et inhabituelles, ce qui accélère les changements structurels dans les segments non agricoles de la chaîne d'approvisionnement. Ces forces peuvent entraîner ou non une concentration des terres agricoles (voir le chapitre 3). ■

ENCADRÉ 9
LES CHAÎNES DE VALEUR INCLUSIVES DU SECTEUR LAITIER EN AFGHANISTAN

Des obstacles économiques, sociaux et politiques empêchent souvent les femmes des campagnes de contribuer pleinement à la transformation rurale et d'en tirer le maximum d'avantages. Ces femmes ont davantage de difficultés que les hommes à participer à des marchés dynamiques, à intégrer des chaînes d'approvisionnement alimentaire à forte valeur et à accéder aux terres, aux intrants agricoles et aux autres ressources de production. Pour que la transformation rurale soit inclusive, il faut que les politiques et les investissements aident les petits producteurs à surmonter les obstacles liés aux marchés. En ce qui concerne les femmes des zones rurales, un accès facilité aux ressources et actifs de production, le contrôle de ces éléments, ainsi que la participation aux processus décisionnels, sont essentiels.

En Afghanistan, la FAO aide des femmes à travailler de manière rentable sur des marchés plus lucratifs par l'intermédiaire d'un programme de développement intégré du secteur laitier, mené en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage, le FIDA et le Gouvernement italien. L'objectif est de construire une chaîne de valeur inclusive des produits laitiers reposant sur les petits producteurs. L'appui fourni comporte plusieurs volets: assistance technique et intrants, création de coopératives de petits producteurs et mise en place de centres de collecte et de réfrigération du lait. Quatre usines de transformation du lait ont aussi été installées, à Hérat, Kaboul, Kunduz et Mazar-e Charif. Plus de 4 500 familles de petits producteurs, dont 1 540 dirigées par des femmes, vendent directement leurs excédents aux fins de la transformation, ce qui leur apporte un complément de revenu quotidien.

La possibilité pour les femmes de gérer elles-mêmes ce qu'elles gagnent et de suivre plus facilement des formations leur permet d'investir et d'élargir leurs activités productives. Elle a aussi contribué à améliorer l'état nutritionnel des différents membres du foyer, en particulier les enfants, à accroître la scolarisation des filles et des garçons et à renforcer la position des femmes au sein du ménage et de la société.

SOURCE: FAO, 2015b.

ZOOM

COMMERCE INTERNATIONAL, INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT ET MONDIALISATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Le commerce international peut avoir des effets positifs sur le développement rural par le truchement de la fourniture d'intrants et de machines, ainsi qu'en répondant à la demande de produits agricoles, ce qui stimule l'essor des petits centres urbains d'échange et de transformation. Cependant, avec la libéralisation du commerce, les villes peuvent aussi compter sur les importations, qui présentent des avantages pour les consommateurs mais contraignent les zones rurales à réagir au niveau de la production intérieure.

Depuis quelques décennies, la mondialisation dépasse le cadre du commerce des intrants et extrants agricoles. À cet égard, la première moitié des années 1990 a marqué un tournant dans la mesure où, à ce moment-là, les contrôles et les interventions publiques sur les marchés des produits avaient été réduits, voire supprimés, dans de nombreux pays en développement. Ce recul et la libération des marchés financiers qui a suivi ont entraîné des changements profonds sur les marchés des produits pendant les années 2000, en particulier la restructuration des marchés alimentaires intérieurs au moyen de l'investissement étranger direct (IED) (Reardon et Timmer, 2007).

L'un des problèmes afférents à la mondialisation est qu'elle peut affaiblir les liens historiques entre agriculture, industrialisation et urbanisation, qui ont sous-tendu les transitions économiques par le passé (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social [UNRISD], 2010). Les nouveaux liens avec les

DAKAR, SÉNÉGAL
Commerce international – un navire américain décharge une cargaison de riz provenant d'Asie dans un port en Afrique.
©FAO/Marco Longari

marchés étrangers, qui découlent de l'ouverture du commerce et de l'essor des nouvelles chaînes d'approvisionnement mondiales, peuvent stimuler les efforts déployés en matière de productivité et de compétitivité, mais sont aussi susceptibles de limiter l'accès des producteurs locaux au marché intérieur en raison de la concurrence grandissante et asymétrique de l'étranger. Cela a une incidence sur l'approvisionnement en denrées alimentaires des populations urbaines, qui peuvent accorder leur préférence aux importations moins onéreuses (Losch *et al.*, 2016).

Importations: intrants et produits agricoles

L'un des effets de la libéralisation des marchés est que le prix des intrants importés, comme les engrais et les machines agricoles, diminue lorsque les droits de douane baissent. Comme l'ont fait remarquer Anríquez, Foster et Valdés (2017), l'ouverture de l'Amérique latine aux marchés mondiaux, par l'intermédiaire de réformes unilatérales de la politique aux frontières et d'accords commerciaux, a fortement contribué à faire évoluer les motivations des agriculteurs et des investisseurs et à encourager le changement d'échelle et de composition de la production agricole. L'évolution qui en a résulté au plan des techniques agricoles, des modes de culture et des activités pratiquées en aval a eu des répercussions sur l'utilisation des intrants. Le commerce international a été un facteur crucial de la transformation agricole en Amérique latine et la croissance des échanges commerciaux en valeur en a été l'une des conséquences notables.

Une évolution plus récente accompagne la hausse de la consommation de produits de l'élevage, à savoir l'importance grandissante du commerce international des aliments pour animaux. Les importations de ces denrées contribuent à développer la production intérieure issue de l'élevage et abaissent les coûts pour les consommateurs à revenu faible, tout en limitant la nécessité d'avoir recours à des importations directes de produits de l'élevage. Il s'agit d'un aspect en grande partie «caché» de l'évolution des régimes alimentaires: la production mondiale croissante de maïs et de soja approvisionne le secteur de l'élevage au niveau intérieur, qui est en plein essor, en particulier dans les pays en développement (Vorley et Lançon, 2016).

Au Pérou, par exemple, la consommation de poulet a augmenté de 9,4 pour cent par an en moyenne et la consommation d'œufs, de 6,8 pour cent entre 2005 et 2011. Le secteur volailler représente actuellement

22 pour cent du PIB agricole et fournit 280 000 emplois directs et plus d'un million d'emplois indirects. En 2012, le secteur a utilisé 3,7 millions de tonnes d'aliments à base de maïs, dont 40 pour cent avaient été importés (Del Pozo-Vergnes et Vorley, 2015). Les importations d'aliments pour animaux peuvent avoir un effet positif net si elles permettent de libérer des terres au profit de cultures plus rentables. En Chine, par exemple, les importations de soja ont permis à des agriculteurs de se spécialiser dans la production de maïs, qui procure un rendement et des bénéfices supérieurs (Vorley et Lançon, 2016).

Dans ce contexte en mutation, certains États restreignent les importations afin de stimuler la production intérieure, au niveau aussi bien des intrants que des extrants, et de protéger les producteurs face à la volatilité extrême des cours internationaux. Des initiatives intéressantes menées à grande échelle, comme le Programme de transformation agricole du Nigéria, s'appuient sur des mesures aux frontières et d'autres outils pour donner un élan à la production et à l'industrie nationales. À l'inverse, la levée des restrictions sur les importations dans le cadre d'accords commerciaux internationaux aura des effets sur les marchés intérieurs à plusieurs niveaux. Elle réduira, entre autres, le coût des aliments pour animaux importés et le prix de la viande importée, notamment de la volaille, qui entrera ainsi davantage en concurrence avec la production des éleveurs du pays et pourrait entraîner le déplacement de nombreux fournisseurs locaux.

Il est difficile de trouver le juste équilibre entre les exigences découlant des accords commerciaux internationaux et la nécessité de protéger les marchés intérieurs. Compte tenu de l'évolution rapide des systèmes alimentaires, les responsables politiques doivent évaluer les gains pour les producteurs par rapport aux pertes pour les consommateurs. Les distinctions entre espace urbain et espace rural s'estompent, dans la mesure où de plus en plus d'habitants des campagnes doivent se procurer des aliments sur le marché pour satisfaire leurs besoins. En milieu rural, les consommateurs nets ont peu à gagner mais beaucoup à perdre du fait des mesures commerciales destinées à stimuler la production intérieure (Vorley et Lançon, 2016).

Exportations: possibilités offertes aux petits agriculteurs

Dans les pays en développement, le volume des échanges commerciaux mondiaux d'aliments est éclipsé par la dimension des marchés alimentaires intérieurs. Il est toutefois pris en compte dans le calcul de l'agrégat – certains produits sont typiquement destinés à l'exportation, à l'instar du café et du cacao. L'émergence plus récente de marchés comme celui des fleurs coupées au Kenya, des myrtilles au Chili et du quinoa dans les pays andins, a aussi créé de nouveaux débouchés.

Les marchés internationaux et les marchés intérieurs haut de gamme peuvent présenter des avantages pour les petits producteurs si ces derniers passent des contrats avec de grandes entreprises agroalimentaires qui se fournissent sur de petites exploitations. Depuis 10 ans, de nombreuses organisations internationales de développement et organisations non gouvernementales (ONG) apportent un soutien politique et financier à cette stratégie. Il a été avancé que l'arrivée d'entreprises du secteur privé constituait une étape importante dans la résolution des problèmes liés aux stratégies traditionnelles destinées à aider les petits agriculteurs (FIDA, 2016, p. 237). Ion, Beyard et Sedaca (2014) soulignent que l'efficacité des partenariats avec le secteur privé est optimale lorsqu'ils servent à promouvoir des secteurs entiers ou des noyaux d'activités. Néanmoins, le FIDA (2016, p. 240) fait remarquer que les grandes entreprises intéressées par ce type de partenariat «ne semblent pas en mesure de choisir comme fournisseurs directs ne serait-ce que 10 ou 20 pour cent des petits agriculteurs du monde (50 à 100 millions) ou, tout du moins, pas dans les 10 à 20 prochaines années».

Bien que les marchés intérieurs soient les principaux canaux par lesquels les petits producteurs peuvent retirer des avantages de la transformation rurale, du fait de la forte demande intérieure, cela n'exclut pas la possibilité que, pour une fraction de ces petits exploitants, le moyen d'améliorer leurs revenus soit l'exportation. Depuis quelques années, par exemple, le quinoa, cultivé principalement en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou, est l'un des produits dont les échanges mondiaux connaissent l'essor le plus rapide. L'offre de quinoa est extrêmement morcelée et repose presque entièrement sur des producteurs pratiquant une agriculture de subsistance. Rien qu'en Bolivie (État plurinational de), on estime qu'il existe au moins 70 000 petits producteurs de quinoa (Furche *et al.*, 2015).

La production mondiale de quinoa est passée de 79 000 tonnes en 2010 à 193 000 tonnes en 2014, sous l'impulsion de la demande croissante au niveau mondial, ce qui a entraîné une hausse des prix qui bénéficie en partie aux agriculteurs et leur permet d'améliorer leurs revenus. Carimentrand *et al.* (2015) indiquent que les prix à la sortie de l'exploitation ont triplé au Pérou entre 2007 et 2011. Furche *et al.* (2015) décrivent la chaîne de valeur du quinoa sur les marchés intérieurs et internationaux, en insistant sur le fait que les associations de producteurs aident leurs membres à capter la valeur tout au long de la filière.

Bien que le succès du quinoa soit encourageant, il n'en demeure pas moins que les marchés internationaux exposent les petits agriculteurs à des aléas qui peuvent être d'une ampleur sans précédent. Filipski *et al.* (2015), par exemple, ont étudié le cas d'une région du Royaume du Maroc où la production de safran est le moteur de l'économie locale. Le cours mondial du safran est extrêmement volatil, ce qui provoque des chocs de prix ayant une forte incidence sur la production de safran et la demande de main-d'œuvre, et en particulier sur le salaire des femmes.

Rôle de l'investissement étranger direct

Les investissements dans les infrastructures ont permis l'allongement des chaînes de valeur et la transformation des segments intermédiaires et aval. Or, l'accès des petits agriculteurs aux marchés est aussi conditionné par les infrastructures et la distance à parcourir. Barrett (2008) a constaté que la distance était beaucoup plus déterminante pour la participation des petits agriculteurs aux marchés que les politiques macroéconomiques et commerciales. Les investissements étrangers directs (IED) jouaient aussi un rôle important, à l'instar des investissements publics.

Avant leur libéralisation dans les années 1990, la plupart des IED dans le système alimentaire se concentraient en amont, dans des activités comme l'exploitation de bananeraies (Reardon et Timmer, 2007). Plus récemment, la mondialisation et l'entrée relativement libre des IED ont eu une conséquence non négligeable, à savoir que le montant des investissements est monté en flèche et que ceux-ci concernent désormais majoritairement les segments aval (transformation, commerce de détail et services alimentaires). En outre, à mesure qu'un pays s'urbanise, la densité accrue des consommateurs et l'amélioration des infrastructures de distribution encouragent les IED et les investissements nationaux dans l'élevage, la transformation, les services alimentaires et le commerce de détail.

Au bout du compte, les IED facilitent la mondialisation des modes de consommation alimentaire (Hawkes, 2005; Kearney, 2010; Popkin, 1999). Les IED ont augmenté de pair avec la proportion des investissements réalisés au profit des aliments hautement transformés vendus sur les marchés d'accueil. Une méta-analyse des recherches portant sur les IED dans le secteur agroalimentaire en Afrique subsaharienne (Dentoni et Mitsopoulos, 2013) a permis de constater que la transformation d'aliments et les boissons occupaient la première place parmi les projets d'investissement. Selon Hawkes (2005), les IED s'avèrent plus efficaces que le commerce pour ce qui est de stimuler les ventes de produits hautement transformés.

En améliorant les systèmes de transport et l'accès à des fournisseurs étrangers, les IED peuvent accroître fortement l'importance des importations dans l'offre alimentaire globale (Vorley, Fearne et Ray, 2007). Toutefois, le secteur privé national, y compris les services alimentaires informels, apprend rapidement comment concurrencer les entreprises multinationales. Cette réaction rapide des secteurs nationaux de la transformation et des services alimentaires face à l'évolution de la consommation peuvent expliquer pourquoi l'urbanisation n'entraîne pas nécessairement une augmentation rapide des importations de denrées alimentaires.

Dans la plupart des pays en développement, les marchés alimentaires intérieurs sont les plus importants en volume. Les responsables politiques doivent donc tenir compte de cette dynamique, qui est extrêmement spécifique au contexte, à l'heure d'élaborer des politiques alimentaires et commerciales qui permettent l'émergence et le renforcement d'un système alimentaire national compétitif. Dans certains pays, notamment la plupart de ceux d'Afrique subsaharienne, il sera nécessaire à cet égard que l'agriculture et les systèmes alimentaires prennent une dimension commerciale, s'industrialisent et aient recours à la science et aux technologies afin d'optimiser la production (Nassirou Ba, 2016). ■

OUANAMINTHE, HAÏTI
La réhabilitation de routes rurales facilite la sécurité alimentaire.
©FAO/Luca Tommasini

CHAPITRE 3
QUEL EST L'AVENIR DES SYSTÈMES AGRICOLES?

Messages clés

➔ Le caractère inclusif de la transformation rurale est favorisé par l'amélioration de la productivité à la fois des terres agricoles et de la main-d'œuvre, mais des compromis s'imposent lorsque le morcellement des terres réduit la taille moyenne des exploitations.

➔ La mécanisation de l'agriculture peut permettre d'accroître la productivité des terres et de la main-d'oeuvre, même dans le cas de petites exploitations, en particulier si le marché de la location de machines ou la mise en commun de matériel dans le cadre de coopératives agricoles sont bien développés.

➔ Les technologies modernes de l'information et de la communication offrent aux agriculteurs de multiples moyens d'acheter des intrants, de vendre des produits et d'améliorer leur accès à l'information.

➔ Dans les pays caractérisés par un accroissement démographique rapide et des perspectives d'industrialisation limitées, il sera impossible de créer des emplois pour les jeunes sans une progression dynamique de l'emploi décent dans les activités agricoles et non agricoles, comme la transformation de produits alimentaires, les services et l'agrotourisme.

CHAPITRE 3

QUEL EST L'AVENIR DES SYSTÈMES AGRICOLES?

La demande et le développement des chaînes de valeur qui en découle ne sont pas les uniques déterminants des transformations structurelles et rurales, comme nous l'avons vu au chapitre 2. Parmi les autres facteurs importants figure la commercialisation agricole, qui s'accompagne d'une évolution des systèmes agricoles et des marchés de facteurs ruraux. Dans les pays où l'agriculture est le principal pourvoyeur d'emplois, l'augmentation de la productivité agricole est un moteur essentiel du processus de transformation. Cette hausse est le fruit de l'innovation technologique, de la modification de la palette de produits agricoles et de l'accès amélioré aux marchés.

En règle générale, les recettes des exploitations vendant des excédents plus importants créent une demande de biens et de services au sein de l'économie rurale locale. La demande entraîne alors la création d'emplois dans l'économie non agricole, un déplacement de la main-d'œuvre agricole vers des activités non agricoles et la consolidation progressive des exploitations par les agriculteurs qui ont conservé leur activité première. Ce processus repose sur l'existence de marchés capables d'absorber les excédents de production et sur la possibilité d'y accéder. Il nécessite donc, la plupart du temps, une proximité immédiate entre la zone rurale concernée et un centre urbain, ainsi que des liens ruraux-urbains qui établissent une connexion à double sens entre les activités agricoles et le reste de l'économie.

À cet égard, l'évolution des systèmes alimentaires et des chaînes d'approvisionnement modifie les systèmes agricoles, ce de deux manières: directement du fait de ses effets sur la palette des produits et des technologies agricoles, mais aussi indirectement en influant sur les marchés de facteurs, ce qui aboutit à une réaffectation de la main-d'œuvre et du capital, et plus tard des terres. En outre, la transformation des systèmes agricoles est amenée par les changements qui s'opèrent en amont, comme les technologies visant à améliorer la productivité et les politiques facilitant leur adoption. La libération des marchés d'intrants permet à des exploitations de grande dimension ayant une vocation plus commerciale de disposer d'intrants à haut rendement, y compris de variétés hybrides et de semences de qualité. Cependant, les petits agriculteurs sont souvent laissés pour compte, faute de politiques, d'infrastructures et d'arrangements institutionnels qui leur permettraient de travailler à plus grande échelle et d'améliorer leur accès aux technologies et aux marchés. Du fait de la consolidation croissante des marchés d'intrants mondiaux, les entreprises agroalimentaires qui fournissent des intrants peuvent être moins enclines à investir dans des exploitations modestes de petits pays en développement. Cela souligne la nécessité de mettre en œuvre des politiques qui remédient aux défaillances des marchés et répondent aux besoins des petits agriculteurs, en particulier de mettre à disposition des biens publics comme des services de conseil rural et un appui à l'action collective des agriculteurs.

Pour amorcer un processus de transformation et l'inscrire dans la durée, il est indispensable de disposer de modes d'échange qui déclenchent une hausse durable de la productivité agricole au bénéfice d'une grande partie de la population. Il s'agit bien souvent d'abaisser les frais de transaction de manière à augmenter les prix à la sortie de l'exploitation par rapport aux coûts des intrants et de favoriser, au sein des chaînes d'approvisionnement, des mécanismes d'échange qui encouragent la participation des petites exploitations aux filières agricoles (Barrett, 2008; Poulton, Kydd et Dorward, 2006; Reardon et Timmer, 2012).

Le présent chapitre porte sur les quatrième et cinquième types de transformation énumérés au chapitre 2, à savoir ceux qui se déroulent au niveau des marchés de facteurs et des technologies agricoles. Il décrit leurs interactions avec les économies d'agglomération et leurs conséquences sur la productivité agricole, l'inclusion rurale et la durabilité environnementale. Après avoir analysé les principales évolutions relatives à la mécanisation, aux technologies agricoles, à la taille des exploitations et aux marchés des régimes fonciers, il examine les changements qui ont trait à l'environnement social, institutionnel et politique dans lequel évoluent les agriculteurs et les grands défis à relever. En guise de conclusion, il se penche sur ce que la nécessité de rendre la transformation des systèmes alimentaires inclusive et durable implique du point de vue des politiques. ■

LA MÉCANISATION ET LA TECHNOLOGIE SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

L'augmentation de la production agricole et la diversification des produits sont des conditions indispensables à l'essor du secteur de la transformation de denrées alimentaires, ainsi qu'au développement de l'emploi et à la hausse des revenus en zone rurale qui l'accompagnent.
La pénurie de terres étant l'un des principaux facteurs qui limitent l'accroissement de la production, il est crucial d'atteindre des niveaux de productivité plus élevés. L'une des solutions à ce problème est l'intensification durable, qui repose sur l'utilisation d'intrants matériels de pointe, comme des variétés à haut rendement et des mélanges d'engrais améliorés, en association avec des pratiques de conservation des ressources comme les cultures mixtes et le labour zéro. Le recours à des approches alternatives a permis d'augmenter la productivité de manière durable. Une autre solution est offerte par l'agroécologie, qui applique des pratiques combinant des connaissances scientifiques et traditionnelles (FAO, 2016c). Dans la plupart des pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, où l'eau est un facteur particulièrement restrictif, la hausse de la productivité agricole ne pourra se poursuivre que si les ressources en eau sont mobilisées efficacement et si l'irrigation est plus efficiente, deux conditions qui nécessitent des investissements dans les technologies et les infrastructures.

Dans ce contexte, la mécanisation de l'agriculture devient cruciale, en ce qu'elle améliore la productivité des autres intrants, comme les semences, les engrais et l'eau, et peut aboutir à une productivité accrue à la fois des terres et de la main-d'œuvre. Étant donné qu'elle est essentielle pour qu'une partie de la main-d'oeuvre puisse abandonner l'agriculture et être réaffectée dans le secteur non-agricole, la mécanisation a progressé considérablement dans le monde entier, en particulier dans les pays connaissant des transformations rapides. Selon les données disponibles (figure 13), la mécanisation est plus courante dans les troisième et quatrième quartiles de taille des exploitations, autrement dit dans les plus grandes exploitations, qui ont plus facilement accès au financement indispensable à l'achat de machines. En outre, les grandes exploitations ont davantage d'intérêt à se mécaniser car cela les aide à travailler «à plus grande échelle» et à réduire les dépenses afférentes à la main-d'œuvre et à la supervision par unité d'extrant.

Néanmoins, la mécanisation peut s'avérer rentable même pour les petits agriculteurs. Une fois qu'un

FIGURE 13
NIVEAU DE MÉCANISATION PAR QUARTILE DE LA SUPERFICIE DES TERRES ET SOURCE DE MÉCANISATION DANS DIFFÉRENTS PAYS

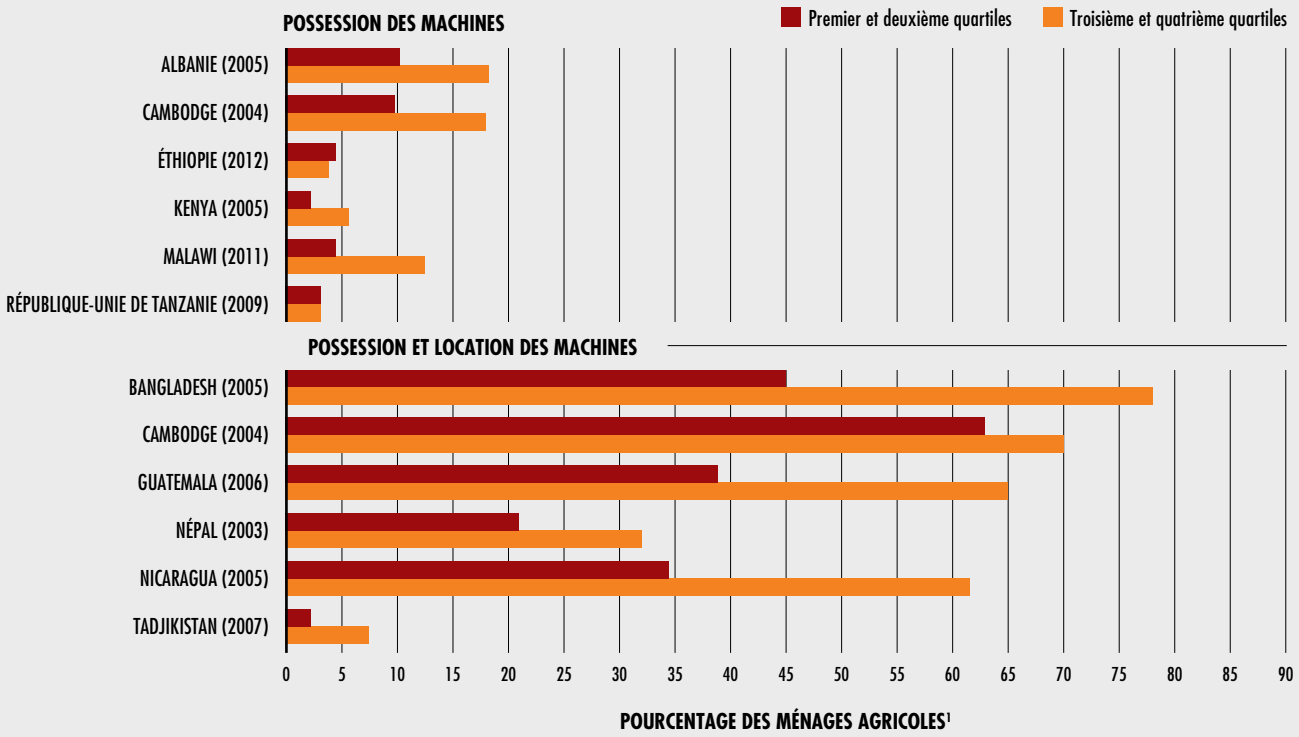

[1] Les ménages agricoles sont les ménages qui exploitent les terres agricoles.

NOTE: Il est difficile d'effectuer des comparaisons entre pays car les estimations ne portent pas toujours sur les mêmes outils et équipements, certains pays ne prenant en compte que les tracteurs et les pompes hydrauliques tandis que d'autres estiment que d'autres types de machines sont concernés.

SOURCES: Compilation réalisée par la FAO d'après Gouvernement albanais, 2005; Gouvernement bangladais, 2005; Gouvernement cambodgien, 2004; Gouvernement guatémaltèque, 2006; Gouvernement kényan, 2005; Gouvernement népalais, 2003; Gouvernement nicaraguayen, 2005; Gouvernement tadjik, 2007; Gouvernement tanzanien, 2009.

certain niveau de transformation est atteint, le coût de la main-d'œuvre agricole croît et des synergies apparaissent entre les machines et les autres intrants, ce qui encourage les agriculteurs, y compris les plus modestes, à se mécaniser. Cela favorise ensuite le développement d'un marché de la location de machines, qui est devenu l'élément clé de la mécanisation parmi les petits producteurs. Des données recueillies au Cambodge en 2004 ont montré que seuls 24 pour cent des exploitations mécanisées disposaient de leur propre matériel, les autres ayant recours exclusivement à la location (figure 13). La mutualisation de machines par l'intermédiaire de coopératives agricoles est une pratique répandue dans de nombreux pays, qui profite souvent aux exploitations mêmes les plus petites.

La conception améliorée des machines et équipements agricoles, adaptée aux besoins particuliers des petits exploitants, contribuerait aussi fortement à généraliser l'utilisation de ce matériel.

L'expérience des pays en matière de mécanisation est influencée par des facteurs spécifiques au contexte, notamment le stade de transformation rurale atteint et le rôle des politiques publiques, qui orientent les motivations (encadré 10). Il convient de noter que le secteur privé a été le moteur de la mécanisation dans les pays asiatiques et que les mesures d'incitation prises par le Gouvernement indien ne concernaient pas l'adoption d'une technologie en particulier mais plutôt la mécanisation en tant que telle.

ENCADRÉ 10
LES MODES DE MÉCANISATION VARIENT EN FONCTION DU CONTEXTE NATIONAL

En Chine, l'utilisation des machines agricoles, exprimée en kilowatts, a été multipliée par sept entre 1985 et 2009. Depuis le début des années 1980, l'utilisation des petits tracteurs a progressé à un rythme constant, leur stock ayant été multiplié par 20 sur la période 1980-2010. Le recours à des tracteurs de taille moyenne et grande a coïncidé avec la montée en flèche des salaires agricoles, qui a commencé vers 2005. La mécanisation rapide des exploitations a été facilitée par l'essor des services privés de mécanisation agricole, qui fournissent une main-d'œuvre spécialisée et de gros engins de récolte. Les tâches comme la préparation des terres et la récolte sont de plus en plus externalisées et confiées à ces dizaines de milliers de prestataires, qui se déplacent entre les zones agricoles de tout le pays et travaillent jusqu'à huit mois par an (Yang *et al.*, 2013).

Le Bangladesh, caractérisé par de petits exploitations et une forte densité de population, connaît une mécanisation agricole rapide, dont le moteur est l'adoption de machines adaptées aux conditions qui prévalent dans le pays, comme des pompes hydriques, des motoculteurs et des batteuses à bas coût, que les petits agriculteurs peuvent utiliser facilement. Aujourd'hui, l'agriculture bangladaise est hautement mécanisée mais présente toujours un fort coefficient de main-d'œuvre, du fait de la prédominance des petites machines. Les tracteurs à quatre roues, par exemple, ne représentent que 8 pour cent de la puissance totale des tracteurs (Diao *et al.*, 2014). En outre, seuls 2 pour cent des agriculteurs du Bangladesh possèdent un motoculteur mais 72 pour cent en utilisent, ce qui témoigne de la présence d'un marché de la location qui fonctionne bien (Ahmed *et al.*, 2013).

En Inde, la mécanisation a pris une autre voie. Les tracteurs de taille moyenne (20 à 40 chevaux) sont les plus répandus et ont été les premiers adoptés sur les exploitations de dimension moyenne à grande. Les animaux de trait demeurent importants pour les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux, qui sont aussi susceptibles d'avoir recours à la location de tracteurs (Kulakarni, 2009). Contrairement au Bangladesh, l'Inde a subventionné un large éventail de machines agricoles, encourageant ainsi leur adoption, mais a aussi tenté de faire en sorte que le choix des machines soit guidé par la demande, et non par les subventions (Diao *et al.*, 2014).

En Afrique, la mécanisation fait l'objet d'un regain d'intérêt. Diao *et al.* (2014) ont constaté que la forte demande de produits agricoles au Ghana avait abouti à une augmentation de la superficie des terres exploitées, du nombre d'exploitations moyennes et grandes, et du rapport terres-main-d'œuvre. Ces évolutions, associées à une hausse des salaires, ont poussé les agriculteurs à adopter des technologies permettant d'utiliser moins de main-d'œuvre. Même les petits agriculteurs utilisent aujourd'hui des tracteurs pour certaines opérations, comme le labour. Les investisseurs privés importent actuellement presque autant de tracteurs que l'État. Comme en Inde, les agriculteurs moyens et grands sont plus souvent propriétaires des tracteurs qu'ils utilisent que les autres. Depuis 2003, le Ghana subventionne des centres de services dans le domaine de la mécanisation agricole, inspirés du modèle chinois. L'objectif de ce programme est de permettre aux agriculteurs d'accéder en temps utile et moyennant un coût abordable à des machines agricoles, notamment des tracteurs pour préparer les terres, des planteuses de précision, des pulvérisateurs à rampe et des pompes pour l'entretien des cultures, ainsi que des moissonneuses batteuses.

Le Ghana achète des machines à des pays qui proposent des prêts à des conditions avantageuses (Diao *et al.*, 2014). D'autres pays africains, comme le Cameroun, le Mali, le Nigéria, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie, ont des politiques similaires de soutien à la mécanisation par des prix subventionnés.

Comme indiqué par Poapongsakorn, Pantakua et Wiwatvicha (2017), le niveau de mécanisation varie selon l'opération réalisée et la culture concernée. En Thaïlande, la mécanisation agricole a débuté avec des machines à forte consommation d'énergie, comme les pompes d'irrigation, les motoculteurs et les batteuses (Thepent et Chamsing, 2009). Au début des années 2000, les exploitations de tous types cultivant du riz, de la canne à sucre ou du maïs étaient mécanisées, tout comme les activités après récolte de la filière rizicole. Cependant, la

récolte de certains végétaux importants, notamment le manioc, le caoutchouc et les fruits poussant sur des arbres, n'avait pas encore été mécanisée à grande échelle de manière concluante, essentiellement en raison de problèmes techniques afférents à la conception des machines.

L'augmentation de la productivité agricole est aussi le résultat de l'utilisation accrue d'intrants matériels et de l'accès à des sources d'énergie abordables. En général, les engrais, les pesticides, l'irrigation et les semences améliorées sont associés afin d'optimiser l'efficience technique grâce à des synergies agronomiques. Parmi les intrants matériels, les engrais sont les plus couramment employés et l'ampleur de leur utilisation peut servir d'indicateur pour évaluer l'intensification de la production. Les données disponibles montrent que les quantités d'engrais appliquées sont extrêmement élevées en Asie de l'Est (plus de 300 kilogrammes par hectare) mais encore très faibles en Afrique subsaharienne (moins de 10 kilogrammes par hectare), ce qui reflète la disparité des niveaux de transformation et de productivité entre les régions (FAO, 2017c).

En Afrique subsaharienne, les agriculteurs travaillent en général sur des exploitations de taille minime, dans des conditions particulièrement difficiles. Du fait du mauvais état des infrastructures rurales, beaucoup d'entre eux n'ont pas accès aux intrants ou aux machines agricoles modernes. Le manque de terres irriguées rend la production vulnérable aux aléas climatiques et restreint l'utilisation intensive d'intrants modernes, ce qui se traduit par des rendements bas (Adjognon, Liverpool-Tasie et Reardon, 2017; Filmer et Fox, 2014). Par conséquent, accroître la productivité agricole dans la région nécessite de réaliser des investissements dans le réseau routier et d'autres infrastructures afin de faciliter l'achat d'intrants et l'accès à des variétés améliorées et aux marchés de produits. Cependant, à l'heure de hiérarchiser les investissements dans les infrastructures, il convient de tenir compte aussi de facteurs comme la densité de population, étant donné que les avantages agrégés et les avantages par habitant découlant de ces investissements ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une zone fortement peuplée ou non. ■

TRANSFORMATIONS DES TERRES: MORCELLEMENT, CONSOLIDATION ET MARCHÉS

L'évolution actuelle du système agricole et de l'agro-industrie dans les pays en développement, décrite au chapitre 2, pose des problèmes aux petits agriculteurs en ce qui concerne la vente de leurs produits dans un environnement commercial de plus en plus complexe, qui requiert le respect de normes élevées et la fourniture d'une certaine quantité de denrées. Dans ce contexte, la taille des exploitations a son importance car elle peut présenter des avantages du point de vue des coûts. Collier et Dercon (2014), par exemple, ont constaté que les grands agriculteurs adoptaient les technologies modernes plus rapidement que les petits parce qu'ils avaient plus facilement accès aux ressources et, partant, étaient souvent plus compétents pour gérer les risques; les petits producteurs comptaient davantage sur les apports de main-d'oeuvre et les systèmes de cultures mixtes, mieux adaptés aux exploitations modestes (Rapsomanikis, 2015).

Dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, la plupart des exploitations se situent dans la cohorte la plus basse (moins de deux hectares). Dans 11 pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, 78 pour cent des exploitations ont une superficie inférieure à deux hectares et n'occupent que 34 pour cent des terres agricoles[9]. En Asie du Sud, plus de 85 pour cent des exploitations ont une superficie qui ne dépasse pas deux hectares et utilisent seulement 43 pour cent des terres agricoles, tandis qu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord, les exploitations de moins de deux hectares représentent 68 pour cent de l'ensemble des exploitations et ne couvrent pas plus de 11 pour cent des terres agricoles (Lowder et Bertini, 2017). La présente section porte sur la taille des exploitations et la répartition des terres agricoles dans les pays en développement, et explique dans quelle mesure les transformations passées se répètent aujourd'hui et ce que cela entraîne aux plans de la productivité agricole et des moyens d'existence ruraux.

9 On ne dispose d'aucune donnée sur la répartition des terres agricoles en Chine. Si l'on inclut ce pays, la proportion de petites exploitations (moins de deux hectares) en Asie augmente. Cela s'explique par le fait que ces exploitations représentaient plus de 97 pour cent de l'ensemble des exploitations en Chine en 2006 (Tan *et al.*, 2013).

FIGURE 14
ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS, PAR CATÉGORIE DE REVENU (1970-2010)

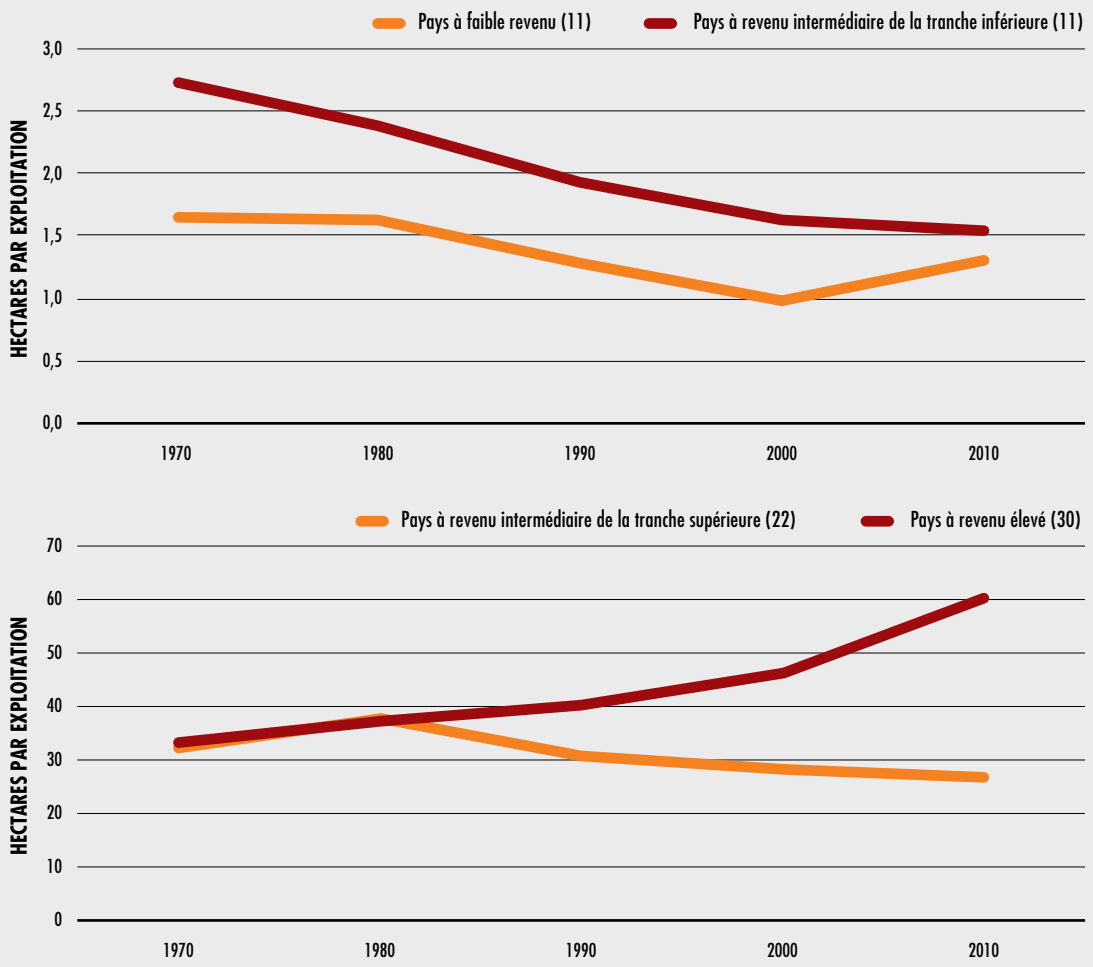

SOURCE: Lowder et Bertini, 2017.

Tendances en matière de taille des exploitations

D'après les données recueillies dans 74 pays appartenant à différentes catégories de revenu[10] (figure 14) la taille moyenne des exploitations est indéniablement liée au niveau de revenu. Autrement dit, elle est supérieure dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (en moyenne 27 et 60 hectares, respectivement, dans les années 2010) où le processus de transformation est bien avancé, voire achevé, et considérablement moindre dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (1,3 et 1,5 hectare, respectivement, dans les années 2010).

10 Des données sont disponibles pour 30 pays à revenu élevé, 22 à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, 11 à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 11 à revenu faible. Le classement des pays par niveau de revenu a été établi par la Banque mondiale (2016b).

La part des terres agricoles des cohortes les plus hautes augmente en fonction du niveau de revenu. Les exploitations de plus de 5 hectares représentent 27 pour cent des terres agricoles dans les pays à revenu faible, 41 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 93 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (à l'exclusion de la Chine) et 98 pour cent dans les pays à revenu élevé. La situation est inversée en ce qui concerne les petites exploitations, qui correspondent à une proportion des terres agricoles plus importante dans les pays et régions à revenu faible que dans les pays et régions à revenu élevé (pour de plus amples informations, voir FAO, 2014b). Ce panorama statistique transversal semblerait confirmer le discours habituel, selon lequel les petites parcelles de terres agricoles sont consolidées en exploitations plus grandes à partir d'un certain stade de transformation.

Ce discours est corroboré par les observations effectuées dans les pays à revenu élevé, où la taille moyenne des exploitations augmente, mais infirmé par l'évolution relevée dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu faible, où elle tend au contraire à décroître. Cependant, la taille moyenne des exploitations par catégorie de revenu des pays masque en réalité des disparités considérables entre les régions et les pays, ainsi qu'à l'intérieur des pays. Bien que la taille moyenne des exploitations diminue actuellement dans 9 des 22 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure pour lesquels on dispose de données récentes, les constatations au niveau national sont mitigées. Au Mexique, par exemple, la taille moyenne des exploitations a chuté de 137 hectares dans les années 1970 à 20 hectares dans les années 2010. À l'inverse, elle est passée de 404 à 620 hectares en Argentine et de 212 à 365 hectares en Uruguay, et elle est demeurée stable au Brésil, aux alentours de 60 à 65 hectares. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure appartenant à d'autres régions, la tendance est tout aussi mitigée, bien que la taille moyenne des exploitations soit bien inférieure, comparable à celles des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et des pays à revenu faible.

Certes, la tendance baissière observée entre 1970 et 2000 a été plus marquée dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu faible, mais elle a ralenti dans les premiers et semble s'être inversée dans les seconds sur la période 2000-2010 (figure 14). Toutefois, pour comprendre les mutations que connaissent actuellement les systèmes agricoles tout au long du processus de transformation, il est également nécessaire d'examiner la répartition des terres agricoles entre les différentes catégories d'exploitations et son évolution dans les pays où la transformation a débuté récemment. Par conséquent, la ventilation par pays permet d'obtenir une image plus nuancée, étant donné les disparités qui existent entre les pays d'une même catégorie de revenu.

L'examen des données semble montrer que la taille moyenne des exploitations dans certains pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et pays à revenu faible, après avoir connu en général une baisse pendant la dernière décennie, est aujourd'hui stable ou a légèrement augmenté. D'après les données recueillies au niveau des pays, la taille moyenne des exploitations s'est accrue sur la période 2000-2010 dans 7 des 12 pays à revenu faible pour lesquels des données sont disponibles (Bangladesh, Éthiopie, Malawi, Mozambique, Myanmar, République-Unie de Tanzanie et Togo) mais a continué à diminuer en Haïti, au Népal, au Niger, en Ouganda et au Rwanda. Par ailleurs, la taille moyenne des exploitations a augmenté dans 4 des 11 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pour lesquels on dispose de données récentes (Égypte, Paraguay, République démocratique populaire lao et Tonga)[11].

Au niveau national, l'évolution de la répartition des terres agricoles entre les différentes catégories de taille des exploitations peut permettre de mieux comprendre les tendances relatives à la taille moyenne. En effet, dans certains contextes, la consolidation et le morcellement des exploitations sont deux mouvements qui coexistent, comme l'ont indiqué Filmer et Fox (2014) dans le cas du Malawi, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie. Par ailleurs, Anríquez, Foster et Valdés (2017), en s'appuyant sur les résultats des recensements effectués au Pérou, montrent que les petites exploitations de subsistance se morcellent, alors que les grandes exploitations commerciales ne font que s'étendre.

La figure 15 illustre l'évolution de la répartition des terres agricoles depuis une vingtaine d'années en

11 Depuis une dizaine d'années, la taille moyenne des exploitations continue à baisser dans plusieurs pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (El Salvador, Fidji, Inde, Lesotho, Nicaragua, Pakistan et Samoa).

FIGURE 15
ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DES EXPLOITATIONS APPARTENANT À DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TAILLE EN ÉTHIOPIE ET EN INDE (ANNÉES 1990 - ANNÉES 2010)

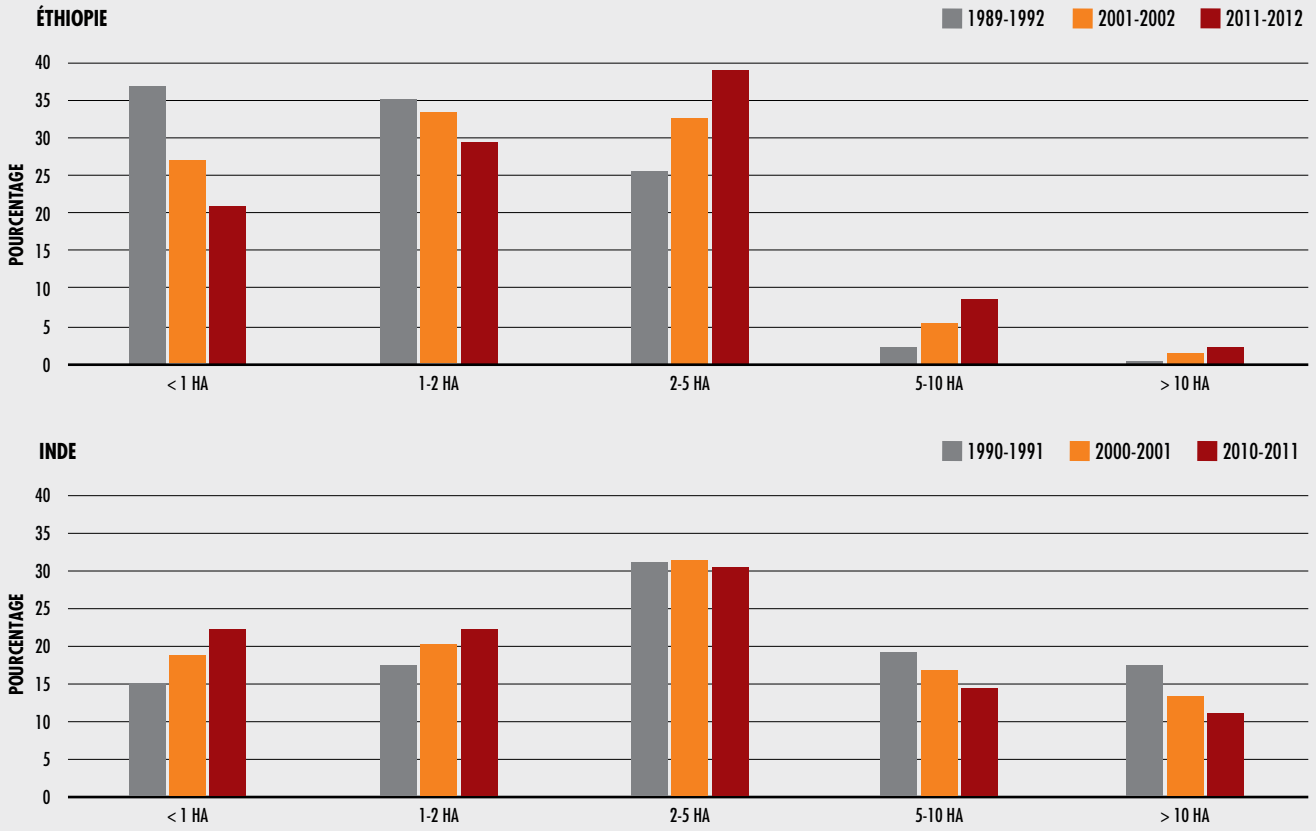

SOURCES: République fédérale démocratique d'Éthiopie, 2012; Gouvernement indien, 2012.

Éthiopie et en Inde. Dans ces deux pays, la tendance relative à la taille moyenne des exploitations est proche de celle concernant la répartition des terres agricoles entre les différentes catégories de taille des exploitations, ce qui indique qu'un processus de consolidation est en train de s'opérer en Éthiopie, tandis que les terres agricoles sont plus morcelées en Inde. En Éthiopie, en 2012, plus de 35 pour cent des terres agricoles appartenaient à des exploitations de moins de 1 hectare et plus de 65 pour cent, à des exploitations de moins de 2 hectares. On constate une évolution dans le temps, caractérisée par une progression sensible des exploitations de taille moyenne (2 à 10 hectares) et l'apparition de grandes exploitations de plus de 10 hectares. L'évolution du nombre d'exploitations de chaque catégorie confirme le mouvement de consolidation des terres agricoles en Éthiopie. La proportion des petites exploitations (moins de 1 hectare), qui représentaient jusqu'à 72 pour cent de l'ensemble en 1992, est passée à 63 pour cent en 2002, tandis que la proportion des exploitations de 2 à 5 hectares, qui s'élevait à 7 pour cent seulement en 1992, a atteint 12 pour cent en 2002 (République fédérale démocratique d'Éthiopie, Agence centrale de la statistique, 2012)[12].

12 Dans le cas de l'Éthiopie, on ne dispose pas de chiffres plus récents concernant le nombre d'exploitations par catégorie de taille.

L'évolution inverse s'est produite en Inde, où les exploitations de moins de 1 hectare ne représentaient que 15 pour cent des terres agricoles et celles de moins de 2 hectares, 32 pour cent en 1991. Aujourd'hui, les proportions correspondant à ces deux catégories sont de 22 et 44 pour cent, respectivement, tandis que la part des terres agricoles occupées par des exploitations moyennes ou grandes s'est réduite. Sur la même période, les grandes exploitations ont vu leur nombre diminuer mais les petites se sont multipliées. La proportion des petites exploitations (moins de 1 hectare) sur l'ensemble, par exemple, est passée de 59 pour cent en 1991 à 67 pour cent en 2011; celle des exploitations de taille moyenne (2 à 5 hectares), qui était de 16 pour cent, est tombée à 12 pour cent et celle des grandes exploitations (plus de 5 hectares) a chuté de 6 à 3 pour cent (Gouvernement indien, 2012).

En Amérique latine, le Pérou est un exemple qui illustre de façon saisissante la concomitance des processus de consolidation des terres agricoles et de morcellement des exploitations. Entre 2005 et 2014, le nombre de petites exploitations de subsistance a augmenté de 25 pour cent et la taille moyenne des exploitations dans cette catégorie est passée de 1 à 0,75 hectare. Sur la même période, le nombre de grandes «exploitations commerciales» à presque triplé, bien que leur taille moyenne demeure constante, aux alentours de 9 hectares (Anríquez, Foster et Valdés, 2017). Dans l'ensemble, la superficie des terres appartenant à de grandes exploitations s'étend au Pérou, ce qui indique que la consolidation sera prépondérante à long terme.

Les facteurs d'évolution de la taille des exploitations et leurs incidences sur la productivité agricole et les revenus ruraux

Les disparités relatives à la taille moyenne des exploitations peuvent être attribuées en partie à la dynamique démographique des zones rurales, notamment à l'accroissement démographique et à la densité de population. Dans de nombreux pays d'Asie, comme l'Inde et le Pakistan, la densité de population est forte et les exploitations sont petites. La dynamique démographique doit faire partie intégrante de toute étude portant sur l'évolution future de la répartition des terres agricoles. En effet, bien que d'autres facteurs jouent un rôle important dans ces changements, il est fondamental de connaître le nombre d'habitants des campagnes par rapport à la superficie des terres agricoles disponibles. Comme l'illustre la figure 16, la quantité de terres disponibles par habitant des zones rurales était beaucoup plus importante aux Amériques dans les années 1970 que dans toute autre région à l'heure actuelle et même à l'horizon 2050. Compte tenu de la pénurie de terres qui se manifeste déjà de façon criante dans la majorité des pays d'Asie et du fait que l'Afrique subsaharienne connaîtra l'accroissement démographique le plus rapide en milieu rural dans les décennies à venir, il est peu probable que la taille moyenne des exploitations dans ces deux régions augmente jusqu'aux niveaux enregistrés aux États-Unis d'Amérique, en Argentine et au Brésil.

L'augmentation de la taille des exploitations dans certains pays d'Afrique subsaharienne, en particulier depuis 10 ans, peut être attribuée aux acquisitions de terres réalisées par des Africains aisés, qui sont décrites par Jayne et Traub (2016) comme une «tendance lourde» mais sous-estimée. Ces mêmes auteurs font remarquer que les investisseurs locaux, souvent urbains, achètent bien plus de terres que les investisseurs étrangers. Au Ghana, au Kenya et en Zambie, la superficie des terres détenues par des agriculteurs moyens dépasse maintenant la superficie cumulée des grandes exploitations dont les propriétaires sont des ressortissants du pays ou des étrangers (Jayne, 2014). Ce constat peut expliquer en partie la flambée des prix des terres dans les zones présentant un fort potentiel en matière d'agroécologie (AGRA, 2016), qui sont celles où les exploitations de taille moyenne se concentrent le plus et où les marchés de facteurs fonctionnent mieux qu'ailleurs en Afrique (Dillon et Barrett, 2017).

L'arrivée des investisseurs locaux a réduit la quantité de terres disponibles pour les jeunes ruraux, ce qui a accentué les inégalités en matière de propriété foncière et encouragé l'émigration (Jayne, Chamberlin et Headey, 2014). S'il est associé à un morcellement croissant des petites exploitations, ce nouvel élément renforce les obstacles qui empêchent les jeunes générations d'accéder aux terres, étant donné que les exploitations deviennent trop petites et trop peu viables économiquement pour être partagées entre les héritiers. Dans le même temps, les

FIGURE 16
ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES TERRES AGRICOLES PAR HABITANT (POPULATION RURALE), PAR RÉGION (1970-2050)

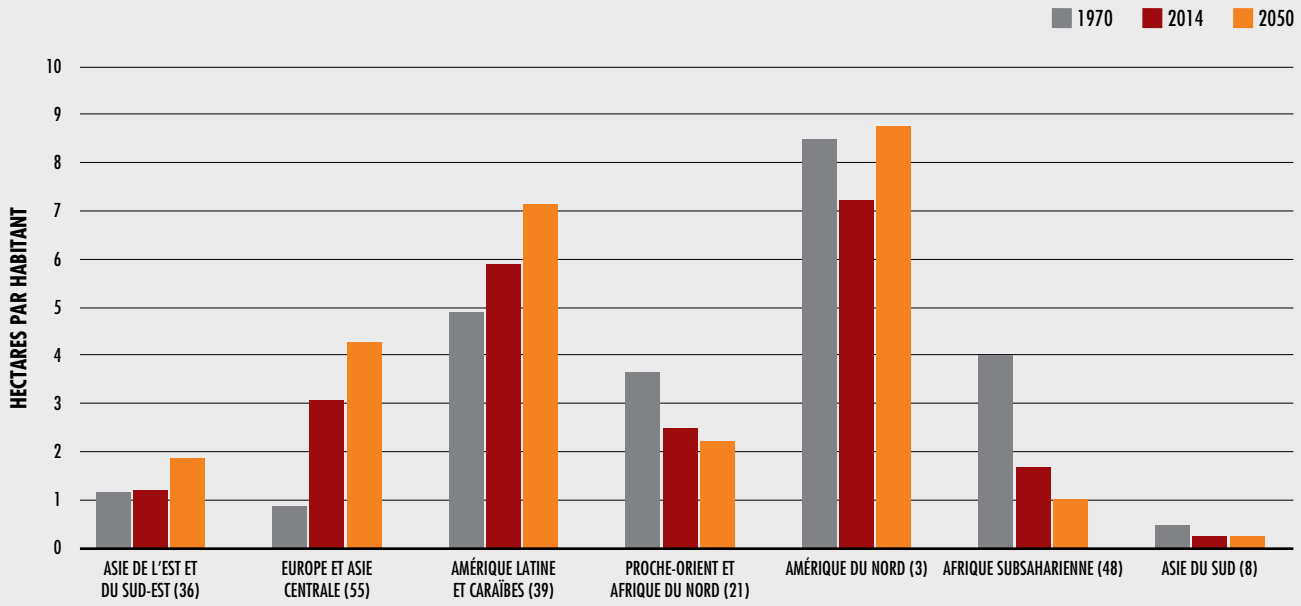

NOTE: Avec pour hypothèse de départ une superficie agricole inchangée entre 2014 et 2050.
SOURCE: Calculs effectués d'après les données de la Banque mondiale (2017a).

investisseurs qui achètent de nouvelles terres qu'ils destinent à l'agriculture surenchérissent sur les prix, ce qui rend ces terres inabordables pour une grande partie de la population rurale. Il peut en résulter une émigration accrue. Bezu et Holden (2014), par exemple, ont constaté que l'émigration des jeunes ruraux dans le sud de l'Éthiopie avait considérablement augmenté au cours des six années précédentes, en partie à cause des sérieuses difficultés que rencontrent les jeunes en ce qui concerne l'accès aux terres.

Filmer et Fox (2014) indiquent que, dans de nombreux pays africains, la taille des exploitations est aussi limitée par l'absence de mécanisation. Dans la mesure où les machines agricoles sont onéreuses et ne peuvent être achetées sans crédit, la plupart des petits agriculteurs africains se cantonnent à des tailles d'exploitation qu'ils peuvent cultiver manuellement. Les ambigüités courantes dans le domaine des marchés et des régimes fonciers – régis par le droit coutumier relatif à l'achat, à la vente, à la location, à l'héritage, à la cession et aux emprunts – compliquent encore davantage l'acquisition de terres agricoles (Banque mondiale, 2012a). Face à ces difficultés, les enfants d'agriculteurs cultivent une portion de l'exploitation familiale d'origine ou décident de quitter leur zone rurale.

L'évolution de la taille des exploitations et de la répartition des terres agricoles a des conséquences sur la productivité agricole et les moyens d'existence ruraux (encadré 11). Selon l'hypothèse habituelle concernant l'incidence de la

ENCADRÉ 11
ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA TAILLE DES EXPLOITATIONS AU PÉROU

Entre 2005 et 2014, le PIB par habitant du Pérou a connu une croissance annuelle de 4,8 pour cent et la valeur ajoutée agricole a augmenté de 3,5 pour cent par an en moyenne. Dans ce pays, la transition démographique est tardive par rapport au reste de l'Amérique latine et la démographie semble favoriser le développement de l'emploi agricole. En effet, le Pérou est le seul pays d'Amérique latine où l'emploi agricole connaît un développement supérieur à celui de l'emploi non agricole, en dépit d'une croissance rapide de l'économie rurale non agricole. Ces tendances peuvent aussi se retrouver dans d'autres pays faisant l'objet d'une «transformation tardive».

Le tableau ci-après montre l'évolution des différents types d'exploitations entre 2005 et 2014. Les exploitations familiales pratiquant une agriculture de «subsistance» sont celles qui déclarent produire des denrées destinées essentiellement à la consommation du ménage et qui disposent de terres cultivées d'une superficie inférieure à 1,5 hectare et de moins de 10 têtes de bétail. Les exploitations familiales pratiquant une agriculture de «transition» produisent des cultures commerciales mais la superficie totale de leurs terres cultivées est inférieure à 5 hectares et elles sont dotées de moins de 10 têtes de bétail. Les exploitations familiales pratiquant une agriculture commerciale possèdent plus de 5 hectares de terres cultivées ou plus de 10 têtes de bétail, voire les deux, et se distinguent des exploitations purement «commerciales» par leur caractère familial. Les exploitations «commerciales» sont confiées à des gérants rémunérés et, de ce fait, elles opèrent à une certaine échelle.

Le tableau montre aussi, sur la base du revenu par unité de superficie, que les exploitations de subsistance sont plus productives que les autres exploitations familiales mais moins que les exploitations commerciales au Pérou. Cela s'explique par la relation inversement proportionnelle entre la taille d'une exploitation et sa productivité, thème abondamment traité dans les publications d'économie agricole[1]. En général, lorsque la petite agriculture domine et que l'agriculture commerciale est peu développée, la relation inversement proportionnelle est prépondérante, les petites exploitations étant plus productives que les grandes. Cependant, dans certains pays où l'agriculture commerciale est répandue, comme le Brésil (Anríquez et Bonomi, 2007), les petites exploitations restent plus productives que les grandes, mais pas que les vastes exploitations à vocation commerciale, qui présentent un plus fort coefficient de capital.

Les éléments fournis par le tableau sont en accord avec la documentation sur le sujet: les exploitations de subsistance sont plus productives, pour ce qui est du revenu par unité de terres agricoles, que les exploitations de transition ou les exploitations commerciales familiales, mais pas que les exploitations purement commerciales. De plus, l'écart moyen de productivité entre les exploitations de subsistance et les exploitations de transition s'est réduit car les premières ont renforcé leur participation à des activités productives non agricoles. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance grandissante des activités hors exploitation dans le Pérou rural.

transformation structurelle sur les systèmes agricoles, celle-ci entraîne une consolidation des terres, qui accompagne la transition vers des systèmes agricoles spécialisés et une agriculture commerciale, ainsi que vers une productivité agricole accrue. Toutefois, examiner la productivité des terres et de la main-d'œuvre permet de mieux comprendre l'amélioration de la productivité. Mikecz et Vos (2016) constatent que, bien que la productivité de la main-d'œuvre soit faible sur les petites exploitations, celles-ci ont la productivité des terres la plus élevée. La relation est inversée dans le cas des grandes exploitations: productivité de la main-d'œuvre supérieure et productivité des terres inférieure. Ce compromis entre productivité des terres et productivité de la main-d'œuvre est important lorsqu'il s'agit d'évaluer l'incidence de l'évolution de la répartition des terres agricoles sur la productivité agricole globale au cours du processus de transformation.

Le compromis entre productivité des terres et productivité de la main-d'œuvre et la relation inversement proportionnelle à la taille de

ENCADRÉ 11
(SUITE)

ÉVOLUTION DES TYPES D'EXPLOITATION AU PÉROU (2005-2014)

Type d'exploitation		Année	Nombre de sondés	Superficie totale (ha)	Part de la production vendue	Unités bétail	Revenu de l'exploitation par ha cultivé (USD 2014)
Exploitation familiale	Agriculture de subsistance	2005	931 633	1,0	0,1	2,9	949
		2014	1 170 016	0,7	0,1	2,5	2 249
	Agriculture de transition	2005	817 712	2,0	0,5	4,5	742
		2014	787 410	2,0	0,6	3,7	1 950
	Agriculture commerciale	2005	239 148	12,00	0,4	14,3	234
		2014	212 549	17,0	0,5	17,4	365
	Exploitation commerciale	2005	8 726	9,0	0,9	3,9	1 292
		2014	22 020	9,0	0,9	5,4	3 699
	Total	2005	2 002 498	1,5	0,3	5,0	999
		2014	2 191 996	1,0	0,3	4,4	2 556

NOTE: Le revenu de l'exploitation par hectare (ha) cultivé est converti au taux de change de 2014: 1 USD = 2,84 S/.
SOURCE: Anríquez, Foster et Valdés, 2017, tableau 3.

[1] La relation inversement proportionnelle entre la productivité et la taille de l'exploitation a été observée et confirmée dans différents contextes depuis l'analyse des premières enquêtes sur les ménages en Inde, dans les années 1950. Voir Muyanga et Jayne (2016) pour une présentation du sujet.
SOURCE: Anríquez, Foster et Valdés, 2017.

l'exploitation, décrits dans l'encadré 11, montrent que la diminution de la taille des exploitations n'est pas nécessairement préjudiciable à la productivité et peut même, dans certains cas, avoir pour conséquence un accroissement de la production par unité de terres. Les répercussions dépendent non seulement de la répartition des terres et de la taille moyenne des exploitations au stade initial, mais aussi de la possibilité pour les petits agriculteurs d'accéder aux intrants de production, aux marchés de produits et aux crédits nécessaires aux investissements et à l'adoption de technologies, ainsi qu'aux informations et aux connaissances qui s'y rapportent.

Lorsque les exploitations deviennent toujours plus petites, ce morcellement met à mal la capacité des petits producteurs de s'orienter davantage vers les marchés et d'adopter les technologies essentielles à une hausse durable de la productivité, ce qui accentue la vulnérabilité de leurs moyens d'existence (Rapsomanikis, 2015). À ce stade, la consolidation est nécessaire, dans une certaine mesure, pour permettre aux agriculteurs de travailler à plus grande échelle et de surmonter les obstacles qui entravent l'adoption de technologies et l'intégration dans des chaînes de valeur modernes. Cela souligne le rôle crucial que jouent les services de conseil rural et l'importance pour les petits agriculteurs de mener une action collective en vue d'acquérir une dimension supérieure.

Par ailleurs, les systèmes et les marchés fonciers influent aussi sur la productivité. Plusieurs études indiquent que le renforcement des droits de propriété entraîne une hausse de la productivité des terres (Deininger et Jin, 2008; Dercon et Ayalew, 2007; Holden, Deininger et Ghebru, 2009). Ce constat soulève des questions quant aux systèmes fonciers, à la sécurité d'occupation des terres par les détenteurs coutumiers, à l'absence de titres fonciers et à la nécessité de renforcer les partenariats entre les

ENCADRÉ 12
TENDANCES RÉCENTES DES MARCHÉS DE LA LOCATION DE TERRES

Lowder et Bertini (2017) se fondent sur des éléments extraits des recensements agricoles réalisés dans 26 pays pour montrer que, dans la plupart d'entre eux, la majorité des exploitations sont gérées par leur propriétaire. La part de la location est faible, de 0 dans certains pays à 22 pour cent en Éthiopie. Cependant, bien qu'il n'existe pas de données sur l'évolution des marchés de la location de terres au niveau mondial, ces marchés semblent être en plein essor. En Chine, 1 pour cent seulement des terres étaient louées en 1988, contre 18 pour cent en 2008 (Jia, 2013).

D'après des éléments présentés récemment par Deininger, Savastano et Xia (2017), les marchés de la location de terres sont plus répandus qu'on ne l'imaginait initialement dans six pays d'Afrique subsaharienne et ils pourraient favoriser le développement des activités non agricoles dans la région. Chamberlin et Ricker-Gilbert (2016) ont constaté que les marchés ruraux de la location de terres étaient plus actifs au Malawi, densément peuplé, qu'en Zambie, où la densité de population est plus faible. En outre, il existe dans certains pays des exploitations relevant de plusieurs régimes fonciers. Au Bangladesh et au Togo, par exemple, 40 pour cent des exploitations entrent dans les catégories suivantes: location, possession en propre ou gestion dans le cadre d'autres systèmes fonciers (Lowder et Bertini, 2017).

investisseurs et les agriculteurs locaux. Cependant, les avantages qui découlent du renforcement des droits de propriété dépendent du contexte et d'autres facteurs. Dans le cadre d'une méta-analyse réalisée récemment, Lawry *et al.* (2017) ont constaté que l'instauration de titres fonciers pour des terres régies auparavant par le droit coutumier avait abouti à des investissements et des gains de productivité en Asie et en Amérique latine mais pas en Afrique subsaharienne, où la plupart des terres agricoles relèvent du droit foncier coutumier. L'étude a mis en évidence le fait que d'autres facteurs, comme le crédit, l'offre d'intrants et l'accès aux marchés de produits, étaient aussi cruciaux. Par conséquent, la sécurisation des régimes fonciers est une condition nécessaire mais non suffisante aux investissements dans les terres agricoles, comme l'ont conclu Holden et Ghebru (2016).

Ali *et al.* (2015) ont observé que la clarification des droits de propriété demeurait indispensable au développement et au fonctionnement efficace des marchés de la location et de la vente de terres (encadré 12). La fluidité des marchés des terres est elle-même essentielle aux transformations structurelles et rurales. En aidant les agriculteurs à acquérir une dimension qui leur permette de réaliser des économies d'échelle, des marchés efficaces de la location et de la vente de terre peuvent accroître la productivité, augmenter les revenus des agriculteurs disposant de peu de terres et même faciliter la transition vers des activités non agricoles (Deininger, Hilhorst et Songwe, 2014). ■

QUELS SONT LES CHANGEMENTS QUI CONCERNENT LES AGRICULTEURS?

De nouveaux intermédiaires servant de points d'entrée

Les relations entre les agriculteurs et les intermédiaires connaissent actuellement une mutation rapide. L'exemple de la chaîne de valeur de la pomme de terre qui approvisionne la ville d'Agra (voir l'encadré 7, p. 46) montre comment le stockage en chambre froide a fait son apparition récemment, grâce à une conjonction de facteurs, pour devenir plus qu'un simple moyen d'entreposage. Reardon et Minten (2012) ont observé que les agriculteurs installés autour d'Agra ne vendaient désormais que 10 pour cent de leurs pommes de terre à des courtiers ruraux à la sortie de l'exploitation et 20 pour cent à des courtiers locaux lorsque leurs produits étaient stockés en chambre froide. Près de 60 pour cent de la production entre directement sur les marchés de gros d'Agra et de

Delhi, sans passer par l'intermédiaire des courtiers locaux. Cela constitue une «désintermédiation» par rapport à la chaîne traditionnelle. La désintermédiation se traduit par un raccourcissement des chaînes et éventuellement par des gains d'efficience.

Depuis peu, les courtiers ruraux se trouvent aussi écartés de la même manière dans plusieurs pays, notamment la Chine (Huang *et al.*, 2007), l'Indonésie (Natawidjaja *et al.*, 2007) et le Mexique (Berdegué *et al.*, 2006). Il semble que la prolifération des marchés de gros ruraux, l'amélioration des axes routiers menant aux villes et le fait que de plus en plus d'agriculteurs soient équipés d'un téléphone portable, ce qui leur permet d'obtenir davantage d'informations sur les possibilités qui s'offrent à eux, contribuent collectivement à modifier les relations entre producteurs et intermédiaires. Dans le cas de l'approvisionnement de Delhi en pommes de terre, les entreprises qui assurent le stockage en chambre froide proposent aussi des services financiers; elles ont ainsi accordé des prêts à 60 pour cent des agriculteurs, petits ou grands, avec lesquels elles traitent.

Dans les pays en mutation, d'autres changements importants intéressent les agriculteurs, notamment l'apparition de nouvelles voies d'accès à la finance et aux investissements et le renforcement du rôle des revenus non agricoles dans l'achat d'intrants matériels, comme les semences et les engrais (voir le chapitre 2). La finance est aussi cruciale en ce qu'elle permet aux agriculteurs d'investir dans les nouvelles technologies, l'irrigation et la mécanisation. Pour les grands agriculteurs, il ne s'agit probablement pas de changements considérables, dans la mesure où ils sont en général mieux informés, se procurent des intrants en puisant dans leurs propres économies et disposent des garanties exigées par les banques pour se voir octroyer des prêts destinés aux investissements. Dans l'ensemble, les banques privées prêtent peu aux agriculteurs, en raison des frais de transaction élevés et de l'absence de garanties. Il est particulièrement difficile d'obtenir un crédit auprès d'organismes classiques pour les petits agriculteurs, qui n'ont souvent d'autre choix que d'avoir recours à des prêteurs locaux, dont les conditions sont désavantageuses et les taux d'intérêts, élevés. Adjognon, Liverpool-Tasie et Reardon (2017) indiquent que, dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, les agriculteurs achètent des intrants agricoles grâce à leurs revenus non agricoles. Cependant, dans le cas de nombreux petits exploitants, ces revenus sont à peine suffisants pour couvrir les dépenses de fonctionnement, en particulier dans les zones où les emplois non agricoles sont rares.

L'apparition de nouveaux intermédiaires en prise directe avec les agriculteurs pourrait combler le vide laissé par les programmes de crédit agricole, qui ont joué un rôle important dans les pays en développement pendant plusieurs décennies et dont le déclin s'est amorcé dans les années 1990. Les arrangements financiers informels qui accompagnent l'évolution actuelle des chaînes de valeur peuvent être une aubaine pour les petits producteurs, à condition que ceux-ci ne deviennent pas les otages d'une source de crédit unique qui leur dicterait ses conditions. D'après les éléments disponibles, la situation des zones rurales est extrêmement hétérogène, les petits agriculteurs se situant à différents stades de la transition vers un meilleur accès aux ressources financières et aux marchés. Parce que les marchés de facteurs imbriqués[13] dominent dans les villages plus reculés et peuvent imposer des conditions abusives aux agriculteurs (Lebbe, 2015), l'amélioration des infrastructures rurales jouera un rôle clé pour ce qui est de faciliter l'accès des agriculteurs aux facteurs de production et aux intrants. Au Pakistan, par exemple, Shami (2010) a remarqué que la construction d'une autoroute avait modifié l'équilibre des forces dans les négociations entre les propriétaires terriens et les pauvres ruraux, en faveur de ces derniers. La présence des petits producteurs sur les réseaux sociaux peut remplir la même fonction, comme l'ont indiqué Abay, Kahsay et Berhane (2014) dans le cas de l'Éthiopie. Au Kenya et en Zambie, l'arrivée de grands négociants sur le marché du maïs permet globalement aux petits agriculteurs de vendre leurs produits à des prix plus élevés et d'avoir accès aux intrants plus facilement (voir l'encadré 13).

13 Les marchés de facteurs sont imbriqués lorsque l'accès à un facteur de production (le crédit, par exemple) est conditionné à la fourniture d'un autre facteur. L'exemple le plus connu à cet égard est le métayage, un type d'arrangement dans lequel un métayer se voit confier le soin de cultiver une terre, dont le propriétaire lui permet d'accéder également au crédit, en échange d'une partie de la récolte, souvent dans des conditions abusives.

ENCADRÉ 13
COMMERCE DES CÉRÉALES À GRANDE ÉCHELLE EN AFRIQUE DE L'EST

L'apparition récente de grands négociants pourrait améliorer les moyens d'existence ruraux en Afrique de l'Est (Jayne *et al.*, 2010). En Zambie, la proportion de maïs vendue par les agriculteurs à de grands négociants a quadruplé, passant de 3 à 12 pour cent des ventes totales de maïs en volume entre 2012 et 2015. Au Kenya, elle a grimpé à 37 pour cent en 2014 alors qu'elle était presque nulle en 2004.

Par rapport aux canaux de distribution traditionnels, ces négociants paient les agriculteurs 3,6 pour cent de plus au Kenya et 4,9 pour cent de plus en Zambie. Toutefois, ils ne proposent pas systématiquement des prix avantageux aux producteurs. En République-Unie de Tanzanie, où ils traitaient 34 pour cent des ventes de maïs en volume en 2016, ils payaient en général les agriculteurs 5,7 pour cent de moins au kilogramme.

Les grands négociants sont attirés dans une zone par les exploitations moyennes et grandes mais, une fois qu'ils sont implantés sur place, même les petits agriculteurs sont davantage susceptibles de leur vendre leurs produits. Afin de coordonner l'activité de la chaîne d'approvisionnement, la plupart des grands négociants d'Afrique de l'Est passent des contrats en amont avec des transformateurs et en aval avec de petits négociants, ce qui témoigne d'un recul important des transactions au comptant qui caractérisent habituellement les marchés céréaliers. De plus en plus, les grands négociants prêtent aussi des services aux petits producteurs, notamment dans les domaines de la vulgarisation, du conseil, de l'information relative aux prix et du crédit destiné au financement d'intrants.

Le rôle des grands négociants en Afrique de l'Est est en pleine mutation et s'accompagne d'autres transformations importantes, qui concernent les segments de la demande et de la production des systèmes alimentaires régionaux. Le développement des transactions commerciales à grande échelle est attribué à l'augmentation rapide et soutenue de la demande, à la fois sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation régionaux, et à l'évolution des conditions d'approvisionnement, en particulier la production accrue dans le secteur agricole à moyenne échelle.

Sitko *et al.* (2017) insistent sur une considération importante du point de vue des politiques: comment tirer le meilleur parti de la hausse des investissements des grands négociants sur les marchés céréaliers, tout en gérant les inconvénients et les risques associés à la faible puissance commerciale des agriculteurs à revenu faible et à leur présence restreinte sur les marchés. Ils suggèrent quatre mesures possibles: encourager la concurrence entre les négociants du pays (par exemple, grâce à des récépissés d'entrepôt assis sur les stocks de grains ou une législation variable sur les garanties); prêter un appui aux structures d'agrégation horizontale, afin d'aider les petites exploitations qui disposent d'excédents limités à intégrer efficacement les canaux commerciaux des grands négociants et à leur vendre des produits; mettre au point des outils financiers novateurs qui permettent de compenser financièrement les risques et les coûts des crédits à l'achat d'intrants et des autres services que les grands négociants fournissent aux petits agriculteurs.

SOURCE: Sitko *et al.*, 2017.

Services de vulgarisation agricole et de conseil rural

Le rôle des services de vulgarisation agricole et de conseil rural dans les pays en développement a considérablement évolué depuis les années 1980, du fait d'une réduction du financement public, de la complexité accrue des systèmes agricoles et des paysages ruraux et du processus de commercialisation agricole en cours. Dans de nombreux pays, les systèmes de vulgarisation traditionnels du sommet vers la base, principalement publics, qui étaient axés sur la production et le transfert de technologie ont cédé la place à des approches plus participatives. Ces nouvelles approches favorisent l'autonomisation des agriculteurs, catalysent et facilitent l'innovation grâce à des liens plus forts entre les producteurs et les autres parties prenantes, encouragent l'esprit d'entreprise, font progresser le développement

organisationnel et améliorent l'accès aux intrants et au crédit. Désormais, le mandat des services de vulgarisation et de conseil englobe aussi des questions comme la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, la nutrition, la parité hommes-femmes et la santé.

Divers acteurs prêtent des services ruraux aux agriculteurs, notamment le secteur public, le secteur privé, des organisations de la société civile et des ONG. Les services de vulgarisation publics ont perdu de l'importance dans la majorité des pays, en raison de coupes budgétaires et de faiblesses institutionnelles. D'après des données récentes concernant un échantillon de 10 pays, les services de vulgarisation publics ne couvrent pas plus de 25 pour cent de la population agricole au mieux, voire moins de 10 pour cent dans certains cas (FAO, 2014b). Par conséquent, la plupart des agriculteurs s'appuient essentiellement sur d'autres sources d'information, à savoir les autres producteurs, les vendeurs d'intrants, la radio, la télévision, internet et les téléphones portables (Bitzer *et al.*, 2016).

Gómez, Mueller et Wheeler (2016) ont mené une enquête auprès de plus d'une centaine d'organisations prêtant des services consultatifs aux petits agriculteurs dans 42 pays[14]. L'enquête portait sur différents types d'entités, notamment des entreprises privées (52 pour cent), des ONG (31 pour cent), des organisations d'agriculteurs (7 pour cent) et des entreprises à vocation sociale (5 pour cent), et visait également à cerner leur rôle dans la chaîne de valeur, par type d'organisation (figure 17). Parmi les entités sondées, 84 pour cent ont déclaré que leur clientèle comprenait des agriculteurs exploitant moins de 2 hectares.

L'enquête a permis de faire ressortir la relation qui existe entre le rôle principal de l'agent de vulgarisation dans la chaîne de valeur et ses résultats. Les organismes situés en aval qui concourent à la distribution des produits agricoles aux transformateurs et aux consommateurs finaux, par exemple, sont plus efficaces en ce qui concerne les objectifs liés à la qualité des produits, tandis que ceux qui se trouvent en amont et participent à l'approvisionnement en intrants contribuent davantage à la réalisation des objectifs en matière d'adoption de technologie. Les organismes qui obtenaient de bons résultats d'ensemble, dans les différents rôles, étaient plus vraisemblablement ceux qui fournissaient un appui extérieur à la chaîne de valeur, sous la forme de services de conseil et de certification.

Par ailleurs, Gómez, Mueller et Wheeler (2016) ont constaté que les organismes dont le financement et les activités étaient gérés principalement par des entreprises privées avaient recours à des approches plus novatrices en matière de vulgarisation et encourageaient plus activement l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des arrangements comme les réseaux «agriculteur-acheteur» et «agriculteur-agriculteur». D'un autre côté, les ONG étaient beaucoup plus susceptibles de tenir compte des objectifs de développement social dans leur approche de la vulgarisation. Cependant, bien qu'ayant un impact positif auprès des groupes marginalisés et du point de vue de l'adoption de technologie, elles ne contribuaient pas véritablement à améliorer l'accès aux marchés.

Bien que l'on assiste depuis quelques décennies à l'émergence de services de vulgarisation et de conseil davantage pluralistes, cette évolution ne doit pas être perçue comme le signe de la disparition du système public. Au contraire, elle permet de canaliser des ressources publiques limitées, qui viennent ainsi compléter les services prêtés par des organismes privés dans le but, par exemple, de cibler des agriculteurs en particulier ou de coordonner les rôles de différents acteurs. Il faut que les États veillent à ce que les services consultatifs fournis par le secteur public et la société civile soient fiables et viables, non seulement du point de vue technique mais aussi aux plans économique et social. Ils ont un rôle particulier à jouer dans la satisfaction des besoins des petits agriculteurs, auxquels le secteur privé ne répond pas nécessairement. Par conséquent, l'aide publique à la création d'organisations de producteurs est cruciale pour ce qui est de la prestation de services et de l'expression des préoccupations des agriculteurs. Ainsi, les services consultatifs sont davantage orientés par la demande (FAO, 2014b).

14 L'étude de Gómez, Mueller et Wheeler (2016) est probablement plus représentative de la situation en Afrique, étant donné que 72 pour cent des sondés étaient de ce continent, 17 pour cent d'Amérique latine et seulement 9 pour cent d'Asie.

FIGURE 17
TYPES DE SERVICES CONSULTATIFS FOURNIS AUX ACTEURS DES CHAÎNES DE VALEUR PAR DES ENTREPRISES PRIVÉES/À VOCATION SOCIALE ET DES ONG/ORGANISATIONS D'AGRICULTEURS

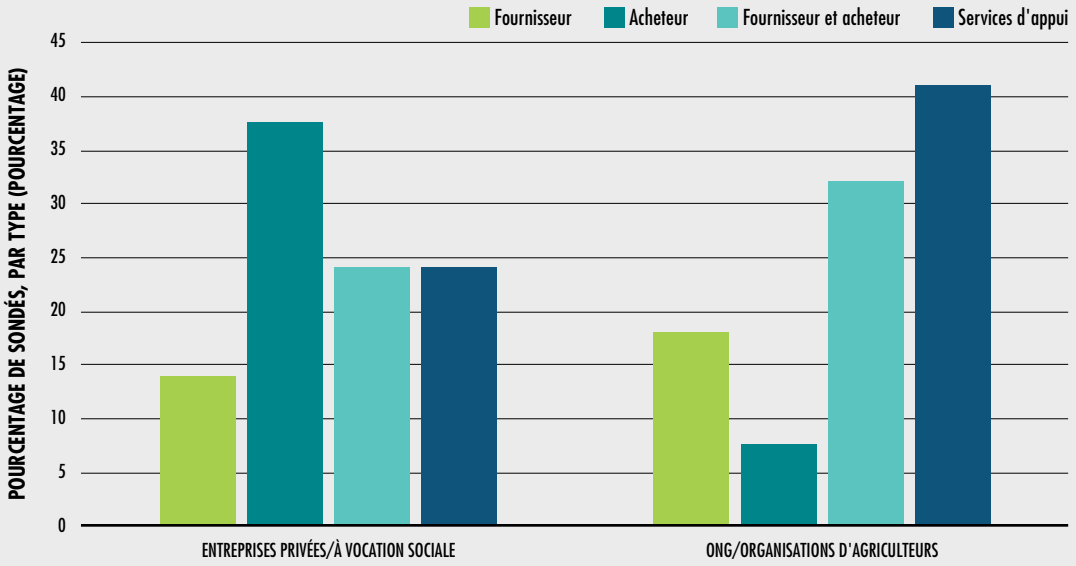

NOTE: Données recueillies dans 42 pays en développement.
SOURCE: Gómez, Mueller et Wheeler, 2016.

Au vu de la diversité des approches qui existent aujourd'hui dans le domaine du conseil rural, il est important de déterminer quel type de prestataire convient à chaque catégorie d'agriculteurs. La catégorie des petits agriculteurs, par exemple, comprend à un extrême des producteurs qui sont totalement orientés vers les marchés et pleinement intégrés dans les chaînes de valeur et auprès des fournisseurs d'intrants, et à l'autre extrême des exploitants pratiquant une agriculture de subsistance et installés dans l'arrière-pays rural, qui n'ont au mieux que des liens restreints avec les marchés urbains et un accès limité aux intrants et aux technologies. Les besoins des agriculteurs varient considérablement selon leur position sur ce spectre. En l'absence d'une bonne coordination, les différents systèmes de conseil sont en général inefficaces. En outre, le désengagement du secteur public dans le domaine de la vulgarisation pose la question du financement de ces services. En effet, si les exploitants pratiquant une agriculture commerciale peuvent en supporter les coûts grâce à leur production à forte valeur, les petits agriculteurs tournés vers la subsistance ou l'exploitation semi-commerciale ont, eux, besoin d'une aide extérieure.

Potentiel des technologies de l'information et de la communication

Les services de vulgarisation directs en face-à-face et les relations avec les acheteurs sont de plus en plus souvent complétés, voire remplacés, par des informations circulant grâce aux nouvelles TIC. En Inde, par exemple, un groupe alimentaire privé fournit un accès à internet dans des zones rurales afin que les agriculteurs puissent négocier les prix de leurs produits (encadré 14).

Bien que les investissements dans les infrastructures demeurent faibles dans de nombreux pays en développement, il existe un domaine qui connaît une amélioration fulgurante depuis une vingtaine d'années: la couverture géographique et la diffusion de la téléphonie mobile. En Afrique subsaharienne, par exemple, les réseaux de téléphonie mobile couvraient moins de 10 pour cent de la population en 1999, contre plus de 90 pour cent aujourd'hui. Pour ce qui est des abonnés, le taux de pénétration est actuellement de 42 pour cent de la population dans la sous-région et devrait dépasser les 50 pour cent d'ici à 2020 (GSMA, 2016). Dans l'ensemble des pays en développement, le taux de pénétration s'est établi à 59 pour cent en 2016 et devrait atteindre 70 pour cent à l'horizon 2020 (GSMA, 2016).

Les téléphones portables réduisent véritablement la distance entre les petits agriculteurs isolés et d'autres acteurs participant à la transformation, au transport, à la commercialisation et à la règlementation des produits agricoles (Conway, 2016). À mesure que la couverture du haut débit de troisième génération (3G) s'étend aux campagnes, la population rurale délaisse de plus en plus les téléphones portables de base, dont les fonctions se limitent aux appels et aux messages textuels, au profit d'appareils perfectionnés, qui prennent en charge les fichiers médias, comme les images et les vidéos, et peuvent se connecter à internet (FAO, 2013b). Entre 2011 et 2015, la proportion de la population mondiale couverte par la 3G est passée rapidement de 45 à 69 pour cent, bien que la pénétration du haut début accuse un certain retard en Afrique, où la couverture est inférieure à 20 pour cent (FAO et Union internationale des télécommunications, 2016). À mesure que l'utilisation des téléphones portables se généralise, les services d'information s'adaptent. En Inde, par exemple, le centre d'appels de Kisan, mis en place en 2004 par le gouvernement fédéral, répond aux questions posées par les agriculteurs dans plusieurs langues locales. En 2013, le gouvernement a lancé le portail M-Kisan, un service en ligne qui fournit aux agriculteurs des informations spécifiques à leur zone (FAO et Union internationale des télécommunications, 2016).

Qu'ils soient «simples» ou «perfectionnés», les téléphones portables permettent aux agriculteurs de trouver des solutions auprès de leurs pairs ou d'élargir leurs sources d'information. Au Sri Lanka, une salle des marchés virtuelle, FarmerNet, permet aux acheteurs de produits et aux agriculteurs d'être en contact par messages textuels (FAO et Union internationale des télécommunications, 2016). Les téléphones portables peuvent aussi accélérer l'approvisionnement en intrants au moyen de bons électroniques et de la consultation des

ENCADRÉ 14
SERVICES DE CONSEIL PRIVÉS EN INDE

Lancée par un groupe indien du secteur agroalimentaire, l'initiative e-Choupal consiste à établir un lien direct entre l'entreprise et les agriculteurs en vue de faciliter la livraison d'intrants de production et l'achat d'extrants, comme le soja, le blé, le café et les crevettes.

Depuis 2000, l'entreprise installe des ordinateurs dotés d'une connexion à internet dans des villages afin de fournir des informations en temps réel et des connaissances personnalisées, qui aident les agriculteurs à mieux ajuster leur production par rapport à la demande et aux préférences des consommateurs. Des agriculteurs ont ainsi pu relever leurs normes de qualité et vendre leurs produits au meilleur prix. Ce système facilite l'accès à des intrants de plus grande qualité à un coût moindre. Il crée aussi un canal de distribution direct qui, en éliminant les intermédiaires et la manutention inutiles, réduit les frais de transaction et améliore l'efficacité logistique. E-Choupal préserve l'identité de différents types de produit grâce à une chaîne d'approvisionnement qui va «de l'exploitation à l'assiette»

Les coûts afférents à la plateforme sont recouvrés au moyen de divers modèles commerciaux, comme les frais de service, les marges de distribution et les frais inclus dans les transactions. Les frais d'inscription des agriculteurs sont modiques.

SOURCES: Goyal, 2010; Singh, Shahi et Singh, 2016.

Pour obtenir de plus amples informations, voir l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI), 2014.

stocks en temps réel. Le Nigéria, par exemple, a lancé récemment un programme de portefeuille électronique qui délivre des bons pour des semences et des engrais aux agriculteurs, directement sur leur téléphone portable. La plateforme a été élargie récemment et délivre aussi désormais des bons pour des compléments nutritionnels (Adesina, 2016). Au Kenya, le programme pilote Kilimo Salama («agriculture sûre») s'appuie sur des stations météorologiques pour détecter une pluviométrie excessive ou au contraire insuffisante et envoie un virement aux agriculteurs concernés au moyen de M-Pesa, un service mobile de transfert d'argent (FAO et Union internationale des télécommunications, 2016). Dans un avenir proche, ces systèmes pourraient fournir une plateforme qui mettrait en contact des millions de petits agriculteurs autrefois inaccessibles en Afrique subsaharienne. Les TIC peuvent aussi rendre l'accès local au crédit plus rapide et plus efficace.

L'agglomération urbaine et son incidence sur l'agriculture

Lorsque l'urbanisation s'accélère et, avec elle, l'expansion des villes moyennes et petites, de nombreux agriculteurs vivent de fait plus près des zones urbaines. Les changements économiques auxquels ils doivent faire face aux marges des espaces urbains les poussent à s'adapter et récompensent ceux qui le font. La population urbaine croissante offre la possibilité aux producteurs de cultiver de nouveaux végétaux et de les commercialiser par de nouveaux canaux, comme les marchés urbains locaux. En outre, la proximité avec les centres urbains facilite l'accès à une réserve plus fournie de main-d'œuvre saisonnière ou à temps partiel, qui s'avère particulièrement nécessaire au moment de la récolte de denrées à forte valeur. Dans les pays à revenu élevé, l'une des raisons pour lesquelles les exploitations proches de zones urbaines ont été en mesure d'adopter des cultures à forte valeur est que la main-d'œuvre locale est disponible pendant la période d'activité intense.

En outre, la proximité avec des centres urbains élargit les débouchés professionnels non agricoles, qui aident les ménages à compléter les revenus tirés de leurs activités agricoles. Dans de nombreux pays développés, la courte distance entre les exploitations et des agglomérations a permis à des urbains d'opérer une transition vers une agriculture à temps partiel, phénomène qui prend de l'ampleur aussi dans certaines sous-régions d'Afrique (Yeboah et Jayne, 2016). En outre, la proximité renforce la concurrence pour les terres destinées à un usage commercial non agricole ou à l'expansion urbaine, ce qui accroît la valeur des terres agricoles, en particulier autour des grandes villes. Cela peut être une bonne nouvelle pour les petits agriculteurs qui souhaitent vendre leurs terres pour se tourner vers des activités non agricoles, mais aussi faire obstacle à la consolidation des terres agricoles car il en coûtera plus cher aux grands agriculteurs voulant étendre leurs activités.

Par ailleurs, l'urbanisation entraîne une hausse de la demande de denrées périssables à forte valeur produites localement, comme les légumes, qui peuvent offrir aux agriculteurs une rémunération comparable à celle des utilisations urbaines. À mesure que la taille des agglomérations augmente, la superficie consacrée à l'horticulture périurbaine et à l'agriculture urbaine est susceptible de croître (De Bon, Parrot et Moustier, 2010). La production de légumes ayant en général un fort coefficient de main-d'œuvre, elle contribue à la création d'emplois (Midmore et Jansen, 2003). Dans le même temps, les activités agricoles pratiquées aux marges des zones urbaines peuvent être confrontées à une concurrence intense pour l'eau, ressource qui se raréfie dans de nombreuses parties du monde. L'intensification des systèmes agricoles à bien des endroits de la planète, en particulier à proximité des centres urbains, est un phénomène que l'on peut déjà observer et qui pose des problèmes de durabilité environnementale (voir Zoom: Problèmes liés à l'environnement et aux ressources naturelles, p. 82).

Les forces dynamiques de l'urbanisation créent un système ville-région dans lequel divers types d'exploitations coexistent, qui reflètent les différentes voies que les exploitations empruntent pour s'adapter aux pressions urbaines. Le système est déterminé principalement par les changements des marchés d'intrants et de produits, sur lesquels les agriculteurs achètent et vendent, et par l'action des institutions publiques locales, qui exercent le contrôle sur l'utilisation des terres, en droit et par tradition (Heimlich et Brooks, 1989). Par rapport aux exploitations situées dans des zones rurales plus éloignées, celles qui se trouvent à proximité immédiate de zones urbaines sont en général plus petites, produisent davantage à l'hectare, soutiennent des entreprises plus diverses et sont plus axées sur la production à forte valeur (Heimlich et Anderson, 2001). ■

DIFFICULTÉS ET POSSIBILITÉS POUR LES AGRICULTEURS DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EN MUTATION

Le défi de l'emploi

L'une des tendances observées dans les pays à revenu faible et qui ne semble pas s'écarter des transformations passées est l'abandon de l'agriculture par la main-d'œuvre. Au début du processus de transformation, la main-d'œuvre délaisse l'agriculture à un rythme rapide, étant donné qu'une hausse de la productivité, même minime, s'accompagne généralement d'une réduction disproportionnée du pourcentage de la main-d'œuvre employée dans ce secteur. La figure 18 illustre ce phénomène au moyen d'exemples comme ceux de la Chine, de l'Inde et de la République-Unie de Tanzanie, qui étaient tous des pays à revenu faible dans les années 1990. Cependant, passé un certain stade de transformation, la désaffectation de la main-d'œuvre pour l'agriculture connaît un ralentissement considérable, bien que l'augmentation de la productivité se poursuive, comme dans le cas de l'Afrique du Sud, du Brésil et de la Turquie.

Ces évolutions ne signifient pas nécessairement que le nombre absolu de personnes employées dans l'agriculture diminue. En effet, ce chiffre dépend non seulement de l'allure à laquelle la transformation s'opère mais aussi de l'accroissement démographique.
En République-Unie de Tanzanie, par exemple, le nombre total de personnes travaillant dans le secteur agricole a augmenté de 2,5 millions entre 2000 et 2015, tandis que la part de l'emploi agricole dans l'emploi total est passée de 79 à 68 pour cent. Toutefois, dans les pays où la transformation s'est déroulée à un rythme soutenu, notamment la Chine et le Viet Nam, la transformation a été plus rapide que l'accroissement démographique, d'où une chute brutale du nombre absolu de personnes employées dans l'agriculture: 131 millions en Chine et deux millions au Viet Nam (calculs de la FAO d'après FAO, 2017c).

Dans les pays qui se situent à des stades de transformation plus avancés, la vitesse à laquelle la main-d'oeuvre quitte l'agriculture est moindre. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre absolu de personnes travaillant dans le secteur agricole a augmenté entre 1984 et 2012 dans 14 des 22 pays pour lesquels des données sont disponibles, notamment le Chili, l'Équateur, le Mexique et le Pérou (Anríquez, Foster et Valdés, 2017). Néanmoins, la part de l'emploi agricole a diminué dans tous les pays. Entre 2000 et 2015, par exemple, elle est passée de 14 à 9,6 pour cent au Chili et de 18 à 14 pour cent au Mexique, bien que le nombre absolu de personnes employées dans l'agriculture ait augmenté de 27 000 et de 379 000, respectivement.

Deux types de facteurs sous-tendent ces évolutions. D'une part, les facteurs de répulsion, qui ont trait à l'accroissement démographique en zone rurale (par rapport à la disponibilité en terres) et à la mécanisation, réduisent les salaires agricoles. D'autre part, la croissance de l'économie non agricole attire la main-d'œuvre dans l'industrie et les services, qui leur offrent une meilleure rémunération (Tsakok, 2011). L'association de ces facteurs de répulsion et d'attraction aux premiers stades de la transformation crée les conditions d'un départ rapide de la main-d'œuvre agricole, comme dans le cas de la Chine et du Viet Nam.
Par la suite, la raréfaction de la main-d'œuvre agricole dans les zones rurales pousse les salaires à la hausse, ce qui incite les agriculteurs à investir davantage dans des machines agricoles. La diminution de la main-d'œuvre agricole se poursuit alors, mais à un rythme moins soutenu, comme au Brésil et en Turquie.

Au cours des 15 dernières années, la part de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture a baissé dans de nombreux pays, malgré une hausse modeste du nombre absolu d'heures de travail dans le secteur agricole. Ce changement s'opère actuellement dans toutes les régions, mais il est plus rapide en Asie et dans le Pacifique (moins 15 pour cent) et beaucoup plus lent en Amérique latine et dans les

FIGURE 18
ÉVOLUTION DE LA PART DE L'EMPLOI NON AGRICOLE ET HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE (ANNÉES 1990 – ANNÉES 2010)

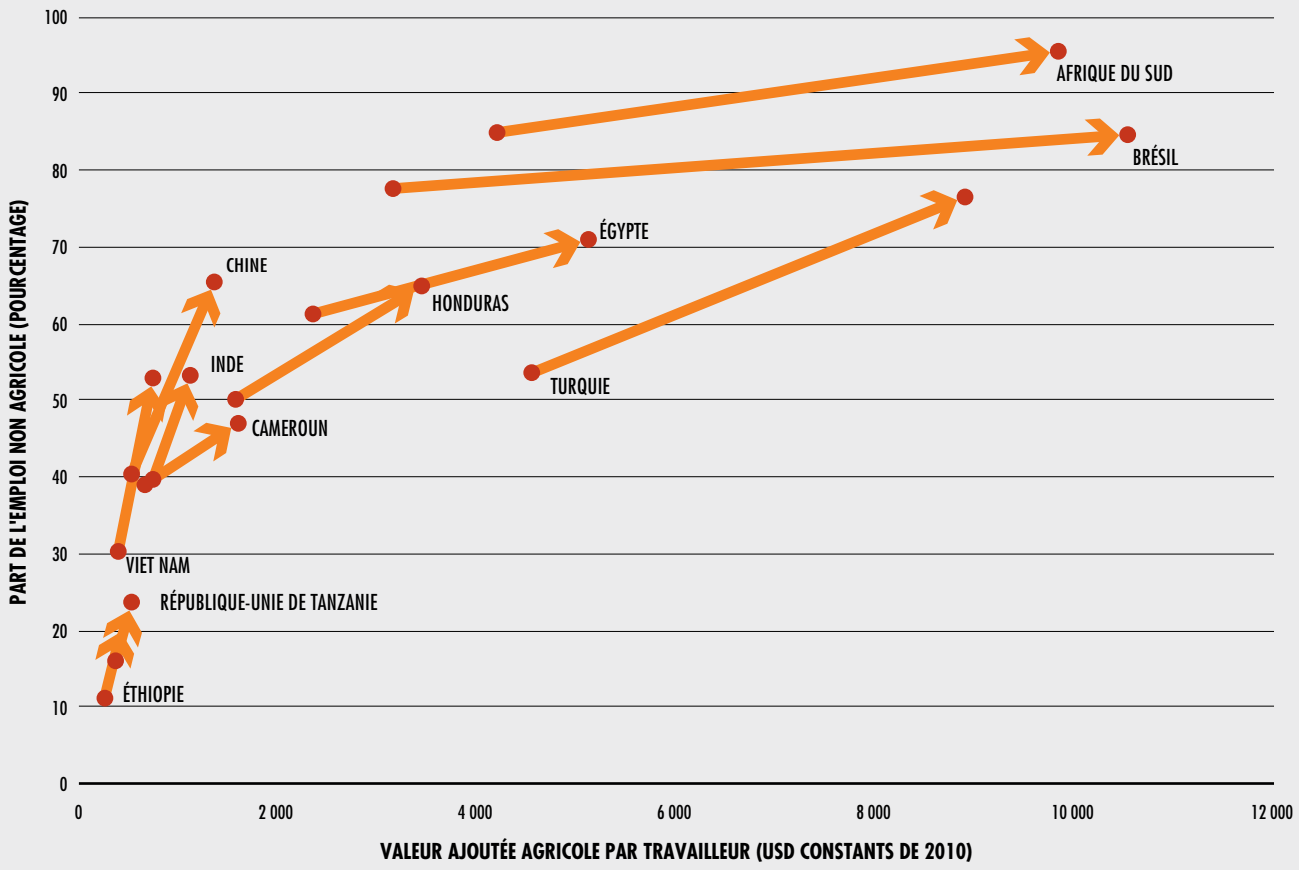

SOURCE: Calculs de la FAO à partir des données de la Banque mondiale et du FIDA (2016).

Caraïbes (moins 1,6 pour cent), où l'abandon massif de l'agriculture a déjà eu lieu.
En Afrique subsaharienne, on note une légère évolution de la moyenne des heures travaillées (moins trois pour cent) mais il existe de grandes disparités entre les sous-régions.
Le changement est très marqué en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe (moins 11 et moins 8 pour cent, respectivement), tandis que l'Afrique de l'Est a connu une hausse de 3 pour cent, probablement en raison de la nette progression de l'emploi agricole en Éthiopie (23 pour cent). Même en Asie, l'évolution est inégale: elle est plus forte en Asie de l'Est (moins 18 pour cent) mais s'établit en moyenne autour de moins 12 pour cent en Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest (calculs de la FAO d'après FAO, 2017c).

La diminution de la part de l'emploi agricole pose un défi considérable aux pays en pleine transformation, qui doivent créer des emplois dans l'économie non agricole pour un grand nombre de personnes. Cela est d'autant plus difficile dans les pays où, en raison d'une transformation lente et d'une industrialisation limitée, le secteur non agricole n'offre pas suffisamment d'emplois pour absorber les

nouveaux arrivants (Jayne et Traub, 2016). Filmer et Fox (2014), par exemple, ont constaté que 62 pour cent de la main-d'oeuvre d'Afrique subsaharienne était employée dans l'agriculture familiale. Selon Fine *et al.* (2012), quelque 122 millions de jeunes entreront sur le marché du travail dans la sous-région entre 2010 et 2020 et seuls 72 millions devraient trouver un emploi dans le secteur non agricole.

Il faudra que la croissance agricole soit soutenue par une progression parallèle des activités liées à l'agriculture mais pratiquées hors des exploitations, comme la transformation et le commerce de produits alimentaires. Bien que l'agriculture soit peut-être encore en mesure de créer de nouveaux emplois – c'est d'ailleurs le cas de beaucoup de pays, où le nombre de personnes employées dans le secteur a augmenté –, sa vitesse d'absorption de la main-d'œuvre est plus lente que celle d'autres secteurs et, dans bien des pays, que celle de l'accroissement démographique, en particulier en zone rurale. Par conséquent, le rôle de l'agriculture dans la création d'emplois doit «dépasser le cadre des exploitations», ce qui implique la stimulation de l'économie non agricole grâce au développement de la transformation et du commerce de produits alimentaires, ainsi qu'aux activités connexes.

Le rôle crucial des organisations de producteurs

Au niveau mondial, le nombre d'exploitations de moins de 2 hectares est estimé à 475 millions (Lowder, Skoet et Raney, 2016). Ces petites exploitations fournissent des moyens d'existence à près de 2 milliards de personnes et produisent, en Asie et en Afrique subsaharienne, environ 80 pour cent des aliments consommés (HLPE, 2013). Pourtant, l'accès des petits agriculteurs aux terres, aux innovations, aux technologies, aux connaissances et aux informations dont ils ont besoin pour améliorer leur productivité et leurs revenus demeure limité. En outre, il est essentiel que les agricultrices puissent accéder au savoir relatif à l'agriculture et à la nutrition si l'on entend réaliser les ODD que sont l'élimination de la faim, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Des institutions et des organisations rurales professionnelles et bien équipées peuvent fortement aider à combler ces lacunes, tout en contribuant à une croissance et un développement agricoles durables (Forum mondial pour le conseil rural, 2015).

Dans la plupart des pays en développement, les petits agriculteurs sont en général confrontés à un certain nombre de difficultés qui les rendent moins réactifs aux nouveaux débouchés commerciaux. Dispersés et morcelés en unités économiques de faible dimension, ils doivent supporter des frais de transaction élevés, qui ont une incidence sur leur accès non seulement aux intrants mais aussi aux marchés de produits, ainsi qu'à divers services ruraux, comme la vulgarisation et le crédit (Poole et de Frece, 2010). Les organisations de producteurs, comme les associations et les coopératives d'agriculteurs, permettent aux petits exploitants de mutualiser leurs ressources et de réduire les frais de transaction, donc de travailler à plus grande échelle, et d'avoir accès plus facilement aux marchés et aux actifs de production. Au Niger, par exemple, de petits magasins ont développé des marchés d'intrants qui fonctionnent bien au niveau local en groupant les demandes d'intrants des agriculteurs et en adaptant la quantité et la nature des approvisionnements aux besoins et aux capacités financières des producteurs. En outre, les organisations de producteurs facilitent l'accès au crédit, soit directement en gérant des systèmes de microcrédit, soit indirectement par des arrangements novateurs comme les systèmes de récépissés d'entrepôt, dans lesquels la marchandise stockée sert de garantie à des prêts à court terme (Herbel *et al.*, 2012). Le fait que ces organisations répondent aux besoins financiers des petits agriculteurs, en particulier en matière de liquidités, incite fortement ces producteurs à y adhérer (Berdegué, Biénabe et Peppelenbos, 2011).

Dans le cadre d'organisations de producteurs, les petits exploitants peuvent commercialiser leurs produits de manière collective, ce qui réduit leurs frais de transaction, leur permet de partager les risques et améliore leur pouvoir de négociation. Lorsque leurs organisations sont liées à d'autres

acteurs, publics ou privés, les agriculteurs peuvent participer à la coordination entre plusieurs parties prenantes situées le long de la chaîne de valeur et tirer le meilleur parti des programmes d'agriculture contractuelle et de commerce équitable (Prowse, 2008). Au Kenya, par exemple, les petits producteurs de légumes feuilles se regroupent pour répondre aux exigences des marchés modernes. Organisés en associations, ils sont à même de remplir les conditions de quantité, de qualité et de livraison inscrites dans les contrats établis avec des supermarchés (Herbel *et al.*, 2012).

ENCADRÉ 15

MUTUALISATION D'EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE SERVICES DE CONSEIL RURAL

Les forums de conseil rural sont des enceintes qui permettent aux parties prenantes du domaine de collaborer en vue d'influer sur des réformes et de mutualiser leur expérience avec d'autres pays dans le cadre de réseaux régionaux. Ils mettent à disposition un mécanisme qui aide divers acteurs, y compris les agriculteurs et leurs organisations, à partager des connaissances, des innovations, des enseignements, des priorités et des demandes, ainsi qu'à encourager de nouvelles approches pour accroître leur efficacité. Ils servent aussi de point d'entrée à des initiatives régionales et internationales visant à améliorer les services de conseil rural et, plus largement, les moyens d'existence ruraux.

Il existe actuellement des forums nationaux de ce type dans 24 pays d'Afrique subsaharienne, six d'Amérique latine et trois d'Asie. L'expérience montre que les prestataires locaux et nationaux de services de conseil ruraux, lorsqu'ils sont rassemblés sur ces forums, coordonnés au sein de réseaux régionaux spécialisés et liés au Forum mondial pour le conseil rural, fournissent un cadre cohérent pour la production de savoir, le partage et le renforcement des capacités aux niveaux des individus, des organisations et de l'environnement propice.

Sources: FAO, 2010a; Forum mondial pour le conseil rural, 2015.

SOURCES: FAO, 2010a; Forum mondial pour le conseil rural, 2015.

Les organisations de producteurs donnent un certain poids politique aux petits agriculteurs, en leur permettant de faire part de leurs préoccupations et de leurs intérêts lors des processus d'élaboration de politiques. Les plateformes à parties prenantes multiples et les forums consultatifs peuvent véritablement aider les petits producteurs à participer à la formulation et à la mise en œuvre de politiques publiques. En Gambie, par exemple, la Plateforme nationale des activités après capture du secteur des pêches permet aux pouvoirs publics, aux ONG, aux institutions de microfinance et à d'autres partenaires de connaître les besoins des petits exploitants et à ces derniers d'exprimer leurs inquiétudes et leurs préférences.

La confiance étant une condition indispensable à la conception et à la mise en œuvre de politiques de développement inclusives, seul un dialogue transparent peut favoriser l'émergence d'opinions et de valeurs communes (Crowley *et al.*, 2007). Lorsqu'elles entretiennent des relations avec des ONG et des acteurs publics et privés, les organisations de producteurs peuvent aussi être des canaux de communication et de partage de connaissances qui aident les petits agriculteurs à innover, à améliorer leurs compétences, à obtenir et utiliser des informations et des connaissances adéquates, et à s'adapter à des marchés en mutation (Chirwa *et al.*, 2005; Herbel *et al.*, 2012).

Les organisations de producteurs ont un rôle important à jouer dans la gestion durable des ressources naturelles. Les commissions de médiation chargées de résoudre les différends fonciers ou de protéger les droits de jouissance des terres, les associations d'usagers de l'eau, les groupes de femmes revendiquant des terres et les entreprises forestières locales sont des exemples d'actions collectives qui incitent les petits producteurs à gérer durablement les ressources naturelles, tout en bénéficiant à la population rurale dans son ensemble. Herbel *et al.* (2012) montrent comment ces organisations ont concouru à faire en sorte que l'utilisation et la gestion des ressources

naturelles soient à la fois inclusives et durables dans plusieurs pays, parmi lesquels le Bénin, l'Égypte, la Gambie et l'Inde.

La réforme et le renforcement des services de vulgarisation et de conseil rural devront se poursuivre car les prestataires à qui ils sont confiés sont les mieux placés pour fournir aux agriculteurs l'aide dont ils ont besoin dans la transition vers des systèmes de production durable. Nombre de ces organismes, négligés pendant des années, ne disposent toujours pas des ressources nécessaires et leurs besoins en matière de renforcement des capacités sont immenses. Les services de vulgarisation et de conseil rural peuvent aider les agriculteurs et les autres acteurs travaillant en milieu rural à acquérir les compétences et les pratiques techniques, organisationnelles et de gestion sans lesquelles ils ne peuvent améliorer leurs moyens d'existence et leur bien-être. Ces services sont cruciaux en ce qu'ils améliorent la productivité et les moyens d'existence des petits agriculteurs et leur permettent d'apporter une contribution optimale au développement national et mondial (encadré 15).

Les organisations de producteurs reposent sur des arrangements institutionnels qui garantissent leur durabilité et leur efficacité pour ce qui est de traiter avec les acteurs des marchés et les responsables politiques. Ces arrangements concernent trois relations interdépendantes: entre les petits producteurs d'une même organisation; entre les organisations de petits agriculteurs, en vue de créer des fédérations; entre, d'une part, les organisations de petits exploitants et, d'autre part, les acteurs des marchés et les responsables politiques (Herbel *et al.*, 2012).

Les petits agriculteurs étant caractérisés par la grande diversité de leurs choix et lieux de production, nombre d'entre eux ont des intérêts et des priorités différents, voire divergents (Chirwa *et al.*, 2005).
Par conséquent, il est essentiel que les organisations locales gagnent la confiance de leurs membres. En tissant des liens, les petits producteurs prennent confiance en eux et acquièrent les connaissances requises pour analyser leurs problèmes, prendre des décisions éclairées et agir collectivement, à mesure que leur sentiment d'appartenance à l'organisation se développe. Par ailleurs, les écoles pratiques d'agriculture et les écoles de commerce peuvent aider les petits exploitants et d'autres groupes ruraux à mieux cerner la complexité de la mise en valeur du territoire au moyen d'expériences empiriques (Herbel *et al.*, 2012). L'aptitude des petits agriculteurs à innover et à appliquer de nouveaux modèles de gestion en accord avec les techniques de commercialisation les plus répandues est l'un des facteurs déterminants d'une présence fructueuse sur des marchés dynamiques (Berdegué, Biénabe et Peppelenbos, 2011).

Par-dessus tout, il faut que les organisations de producteurs visent à faciliter la participation de leurs membres à des activités commerciales rentables, qui est une condition importante de la réussite de l'action collective sur le long terme (Chirwa *et al.*, 2005). Une bonne gouvernance interne est une autre condition, qui repose sur l'obligation de rendre des comptes, la transparence et l'équité, une gestion responsable et la participation des membres (Agrawal et Perrin, 2009). En outre, pour être en mesure d'influencer l'élaboration de politiques, il faut que des organisations similaires se regroupent pour constituer des syndicats, des fédérations et des réseaux (Herbel *et al.*, 2012).

Des associations efficaces permettent aux producteurs de mutualiser leurs actifs et leurs compétences afin de surmonter les obstacles liés aux marchés, d'accroître leurs parts de marché, d'avoir accès à des informations de meilleure qualité et d'accroître leur poids politique. Lorsqu'elles entretiennent des relations avec des acteurs économiques et politiques extérieurs, comme des entreprises privées et les pouvoirs publics, elles peuvent entrer sur les marchés nationaux et internationaux et participer aux débats les intéressant, comme ceux concernant les investissements agro-territoriaux, avec les responsables politiques nationaux et locaux. ■

CONCLUSION ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Avec la transformation des systèmes agricoles et la pénurie de terres qui empêche les petits agriculteurs d'accroître leur production, le progrès technologique est devenu indispensable à la productivité et à la durabilité. La mécanisation, qui se développe dans le monde entier, s'avère rentable même pour les petits exploitants, grâce aux synergies avec d'autres intrants de production. L'augmentation de la demande de machines a fait des marchés de la location la clé d'une mécanisation réussie. Il est également nécessaire d'améliorer la productivité en modifiant les systèmes agricoles par l'adoption de pratiques comme l'intensification durable et l'agroécologie.

La taille moyenne des exploitations diminue dans la plupart des pays en développement, bien que des exploitations de dimension moyenne apparaissent dans des zones à haut potentiel, en particulier en Afrique subsaharienne. Toutefois, cette évolution ne mettra pas forcément à mal la productivité, dans la mesure où ce sont les petites exploitations qui enregistrent la productivité des terres la plus élevée, malgré une faible productivité de la main-d'œuvre. Il n'en demeure pas moins que les petits agriculteurs doivent être en mesure de réaliser les économies d'échelle requises pour accéder aux marchés et adopter des technologies nouvelles. À cet effet, il faut faciliter les contacts des agriculteurs avec les acteurs situés en aval sur les chaînes de valeur alimentaires, renforcer leurs droits de propriétés, soutenir les organisations de producteurs et améliorer les services de conseil rural.

Dans les zones rurales des pays en pleine transformation, l'apparition de nouveaux intermédiaires commerciaux en lien direct avec les agriculteurs pourrait accroître les revenus des producteurs. En parallèle, le développement des chaînes de valeur peut faciliter l'accès aux fournisseurs d'intrants matériels, de machines, d'informations et de ressources financières, à des conditions plus favorables aux agriculteurs. Les téléphones portables jouent un rôle de plus en plus important dans la relation entre les producteurs et les marchés. Cependant, pour tirer parti de ces ressources, les petits exploitants doivent bénéficier de conseils et d'une aide que les services de vulgarisation rurale leur prodiguaient par le passé. Le présent chapitre a mis en évidence le fait que les systèmes de vulgarisation publics ne couvraient qu'une partie minime de la communauté agricole, en particulier dans les pays en développement à revenu faible. Par conséquent, un meilleur ciblage des ressources et une coordination renforcée avec les services privés de conseil rural permettraient aux vulgarisateurs d'améliorer leur efficacité, puisqu'ils sont censés aider les agriculteurs à réagir face à toute une série de problèmes nouveaux, comme le changement climatique, et donner des avis sur les approches agricoles inédites, comme l'agriculture tenant compte de la nutrition et l'intensification durable.

L'apparition de systèmes ruraux pluralistes soulève la question de la coordination entre différentes entités, en vue d'optimiser la couverture des services. Les réponses sont en grande partie liées au contexte et dépendent aussi des besoins et des priorités des agriculteurs. À mesure que la transformation se poursuit, de nouvelles questions se font jour quant à la palette adéquate des prestataires, ainsi qu'aux méthodes de diffusion et aux interactions avec les petits agriculteurs. Pour tenter d'y répondre, il convient d'écarter l'idée que tous les agriculteurs ont besoin de conseils et de se forger une vision plus nuancée des besoins et des priorités spécifiques à chacun.

Il est important de renforcer la fonction importante de relais que jouent les services de conseil agricole, en particulier pour ce qui est d'établir des liens entre les agriculteurs, le secteur privé, les agents de marchés et les institutions de recherche, en dispensant des formations qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences, comme celles de courtier. Pour mettre à la portée des petits

agriculteurs des sources de connaissances, d'intrants et de fonds et leur permettre de s'intégrer à des chaînes de valeur rentables, il est également indispensable de renforcer les organisations de producteurs. En effet, des organisations plus fortes seront mieux à même de faire face à la transformation de plus en plus rapide qui s'opère dans les zones rurales des pays en développement. L'action collective permet notamment de répondre plus efficacement aux questions relatives aux régimes fonciers, ainsi qu'au morcellement et à la consolidation des exploitations. Ce constat est tout aussi valable pour l'augmentation de la productivité grâce à la mécanisation. Lorsque ces organisations tiennent compte des spécificités relatives à l'âge et au sexe, ce sont des outils efficaces pour inclure dans la transformation rurale les groupes marginalisés et vulnérables, comme les femmes et les jeunes des zones rurales.

Les efforts déployés pour accroître la productivité agricole en vue de satisfaire la demande d'aliments croissante renforcent aussi les pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles et les systèmes agricoles, menaçant ainsi leur durabilité. La transformation rurale doit être non seulement inclusive au plan social mais aussi compatible avec l'impératif de durabilité, grâce à des innovations qui permettent de réduire la quantité de ressources utilisées sans compromettre les rendements et de gérer de façon optimale les émissions de gaz à effet de serre. Cela souligne combien les services de conseil rural sont importants pour promouvoir la durabilité environnementale et traiter les interactions complexes entre les facteurs qui sous-tendent la transformation rurale, comme l'urbanisation, l'accroissement démographique et la diversification des régimes alimentaires.

L'urbanisation continuera à modifier les régimes alimentaires et à entraîner la hausse de la demande de produits à plus forte valeur, comme la viande et les fruits et légumes, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les systèmes de production agricole. Si les systèmes agricoles sont capables de satisfaire les demandes nouvelles, l'urbanisation offrira la possibilité d'une croissance plus inclusive en milieu rural. Dans le cas contraire, elle ouvrira la voie à une dépendance accrue à l'égard des importations alimentaires.

À mesure que l'emploi agricole continue de perdre du terrain, la croissance de l'économie rurale non agricole devient un moyen crucial d'absorber la main-d'œuvre excédentaire qui se détourne de l'agriculture. La diversification au profit d'activités rurales non agricoles est de plus en plus considérée comme une stratégie essentielle pour aider les petits exploitants et les ruraux sans terres à augmenter leurs revenus et à gérer les risques. Les politiques destinées à favoriser l'essor de l'économie non agricole font l'objet du chapitre 4. ■

ZOOM

PROBLÈMES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ET AUX RESSOURCES NATURELLES

GOUVERNORAT D'ISMAILIYA, ÉGYPTE
Irrigation de plans de cyprès destinés à la reforestation des zones péri-urbaines.
©FAO/Rosetta Messori

Les systèmes alimentaires se servent de ressources naturelles et d'énergie pour produire et transformer des produits agricoles et les livrer aux consommateurs. Les systèmes à fort coefficient de ressources qui ont caractérisé la révolution verte en agriculture nécessitaient une grande quantité d'intrants et ont eu de graves conséquences sur l'environnement: épuisement des sols, émissions massives de gaz à effet de serre et, à leur suite, changement climatique, et aggravation de la pénurie d'eau (FAO, 2011a).

L'agriculture utilise 11 pour cent de la surface terrestre et représente 70 pour cent de l'ensemble des prélèvements d'eau douce (FAO, 2011a). Ce secteur est responsable de 80 pour cent de la déforestation dans le monde (FAO, 2017a). En outre, la filière alimentaire est à l'origine de 30 pour cent environ de la consommation énergétique mondiale et, selon les estimations, ses émissions de gaz à effet de serre s'élèvent à 10 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an (FAO et USAID, 2015). Avec l'accroissement de la population mondiale, la demande de denrées destinées à la consommation humaine, d'aliments pour animaux et de biocombustibles devrait être 50 pour cent plus élevée en 2050 qu'en 2012, ce qui accentuera la pression sur la base de ressources naturelles (FAO, 2017a).

Dans les pays aujourd'hui considérés comme développés, les transformations se sont déroulées dans un contexte de relative abondance du capital naturel (ONU/CESAP, 2016). Les transformations

futures, en revanche, se heurteront à des contraintes environnementales sans précédent et les pays devront prendre des mesures visant à s'adapter au changement climatique et à la pénurie de ressources naturelles, et à en atténuer les effets. Des systèmes intensifs ne peuvent garantir la sécurité alimentaire à long terme s'ils mettent en péril les ressources naturelles nécessaires à la durabilité de la production alimentaire. Les transformations rurales doivent être compatibles avec la durabilité environnementale, ce qu'il est possible de favoriser en réduisant l'utilisation des ressources dans le secteur agricole, sans toutefois compromettre les rendements, et en gérant de manière optimale les résidus de l'élevage, qui sont la principale source agricole d'émissions de gaz à effet de serre.

Stratégies visant à réduire la consommation énergétique

L'énergie est un intrant important, aussi bien direct qu'indirect, de la production agricole. Elle est utilisée directement sur les exploitations, sous la forme de carburant pour les machines et les équipements, comme les tracteurs, ou d'électricité destinée aux pompes d'irrigation. Au niveau mondial, quelque 225 pétajoules, soit environ 4 pour cent des approvisionnements énergétiques totaux de l'Australie en 2014 (ONU, 2016), sont utilisés chaque année pour faire fonctionner les pompes qui irriguent 300 millions d'hectares de terres (Smil, 2008). Le recours à des combustibles fossiles peut être limité grâce à des pompes et des machines plus efficientes. Il est possible, par exemple, de réduire la consommation des tracteurs en choisissant leur taille en fonction du champ et en combinant plusieurs opérations, notamment le labourage, l'ensemencement et la fertilisation.

Les terres irriguées sont plus productives que les autres car elles permettent des récoltes doubles, voire triples (FAO, 2011b). Cependant, un pompage excessif de l'eau de surface peut entraîner un abaissement permanent du niveau de la nappe phréatique. Les systèmes d'irrigation doivent donc être conçus de manière à optimiser l'utilisation de l'énergie et de l'eau. Dans les régions du monde où les ressources en eau sont déjà sous tension, il convient de mettre en place des systèmes comme l'irrigation au goutte à goutte. Bien que ces systèmes soient susceptibles de consommer plus d'énergie que les systèmes d'irrigation par gravité, ils peuvent aider, en association avec des énergies renouvelables comme les pompes solaires, à réduire au minimum les externalités environnementales. Au Zimbabwe, par exemple, un financement de l'Union européenne (Organisation Membre) et d'Oxfam a permis d'installer des pompes solaires qui approvisionnent en eau un programme d'irrigation de 250 hectares (Oxfam, 2012).

L'énergie est aussi utilisée indirectement dans la fabrication d'engrais, d'insecticides, d'herbicides et d'autres intrants techniques. Les engrais azotés représentent environ la moitié de la consommation de combustibles fossiles de la production primaire et contribuent fortement aux émissions de protoxyde d'azote émanant des terres agricoles (GOS, 2011). Les agriculteurs peuvent réaliser des économies sur les intrants énergétiques directs en ayant recours à des techniques comme l'application précise des engrais, qui réduit aussi les émissions de gaz à effets de serre par unité produite et contribue à limiter la pollution à l'azote des aquifères et de l'eau de surface. L'utilisation de systèmes guidés par géolocalisation (GPS) pour optimiser l'application des produits agrochimiques est un autre exemple illustrant le large éventail des pratiques agricoles durables qui ne sont pas encore généralisées mais sont à la fois viables économiquement et respectueuses de l'environnement (FAO et USAID, 2015).

L'emploi des énergies renouvelables comme source de chauffage, d'électricité et de carburant pour les transports limite la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et le niveau d'émissions de gaz à effet de serre. Actuellement, la biomasse est la source d'énergie renouvelable la plus communément utilisée au monde. En Turquie, où la forte croissance économique et l'urbanisation ont entraîné une hausse constante de la consommation électrique et une augmentation de la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés, le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux, notamment celui de faire passer la part des énergies renouvelables dans l'ensemble des sources d'énergie de 13,5 pour cent en 2013 à 20,5 pour cent en 2023. L'agriculture turque génère une grande quantité de résidus qui pourraient servir à produire de l'énergie et à compenser l'utilisation des combustibles fossiles. Il ressort de l'évaluation de la FAO concernant la bioénergie et la sécurité alimentaire en Turquie que plus de 25 millions de tonnes de résidus agricoles, principalement issus du tournesol, du maïs et du coton, et les quelque 150 millions de tonnes de déchets issus des bœufs, des buffles et des poules pondeuses

pourraient générer plus de 1 gigawatt d'électricité, soit 100 pour cent de l'objectif national relatif à l'énergie renouvelable provenant de la biomasse. L'évaluation de la FAO laisse à penser que, en utilisant rien que 20 pour cent des résidus de tiges de coton pour fabriquer des briquettes et des pastilles, on pourrait produire un million de tonnes d'équivalent pétrole supplémentaires par an (FAO, 2016b).

Un large éventail de sources de biomasse solide, notamment les cultures herbagères végétatives, les résidus forestiers, les déchets d'origine animale et les résidus agricoles, comme les coquilles de noix et les balles de riz, peuvent servir à produire de l'énergie durable. Pour que la bioénergie soit véritablement durable, il faudrait idéalement que les résidus d'arbre ou de plante collectés aux fins de la fabrication d'énergie soient systématiquement remplacés par de nouveaux végétaux (FAO et USAID, 2015).

Les effluents d'élevage sont une source importante d'émissions de méthane. À mesure que les pays se développent, la consommation de produits laitiers et de viande progresse, ce qui contribue aux émissions de méthane et au changement climatique. La production de biogaz à partir des effluents d'élevage permet d'utiliser ces déjections aux fins d'un développement rural durable, de compléter les revenus agricoles tirés d'une source traditionnelle et de limiter l'impact global du secteur de l'élevage sur l'environnement. Il est aussi possible de fabriquer du biogaz avec des résidus de récolte, des déchets provenant de la transformation de produits alimentaires et toute autre matière première biodégradable.

Des systèmes alimentaires durables[1]

La FAO a élaboré une série d'approches visant à aider les petits agriculteurs à accroître leur productivité tout en s'adaptant au changement climatique et en conservant les ressources naturelles. L'un des principes de base consiste à créer des synergies avec l'habitat naturel, au lieu d'épuiser les ressources naturelles, afin d'améliorer les rendements et l'efficience de l'utilisation des ressources et de renforcer la résilience. La durabilité de nombreux systèmes de production alimentaire à petite échelle dépendra aussi de la capacité de ceux-ci d'adopter des pratiques et des techniques agricoles intelligentes face au climat.

«Produire plus avec moins». Le modèle de la FAO en matière d'intensification durable de la production agricole, appelé «Produire plus avec moins», se fonde sur une approche écosystémique qui tire parti de la contribution de la nature à la croissance des cultures, notamment la matière organique présente dans le sol, la régulation du flux de l'eau, la pollinisation ou encore la prédation naturelle des ravageurs. Dans le cadre de ce modèle, on applique des intrants externes, comme des engrais minéraux, au bon moment et dans la bonne quantité sur des variétés de cultures améliorées qui sont résilientes au changement climatique et utilisent plus efficacement les éléments nutritifs, l'eau et les intrants externes. Améliorer l'efficience de l'utilisation des ressources, réduire l'utilisation des combustibles fossiles et limiter la dégradation environnementale directe sont des aspects clés de cette approche. Celle-ci représente une économie financière pour les agriculteurs, tout en évitant les effets négatifs liés à l'utilisation excessive d'intrants externes. Elle a été étendue à d'autres secteurs de l'agriculture.

Agroécologie. Au-delà de l'efficience de l'utilisation des intrants et de la substitution d'intrants, l'agroécologie vise à tirer parti des processus écologiques essentiels, comme le recyclage des nutriments et les synergies entre les composantes de la biodiversité agricole. L'une des caractéristiques importantes de cette approche est qu'elle s'appuie sur les connaissances traditionnelles des agriculteurs pour créer des solutions répondant à leurs besoins. En Chine, par exemple, les producteurs qui cultivaient des mélanges différents de variétés de riz traditionnelles ont connu 44 pour cent de cas de pyriculariose en moins et ont obtenu des rendements 89 pour cent plus élevés que ceux qui cultivaient une seule variété, et ce sans avoir recours à des fongicides. En outre, l'agroécologie favorise le recours aux polycultures, dont les rendements sont plus stables et dont la productivité diminue moins en cas de sécheresse.

Agriculture intelligente face au climat. L'agriculture intelligente face au climat est une approche élaborée par la FAO dont les objectifs sont l'accroissement durable de la productivité, l'augmentation de la capacité d'adaptation et de la résilience face aux chocs, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Elle s'appuie tout d'abord sur les techniques et pratiques retenues par les pays dans le cadre de leur politique et de leur planification agricoles. Elle permet d'évaluer le potentiel en matière de sécurité alimentaire et d'adaptation de ces technologies et pratiques, compte tenu du contexte local du changement climatique ainsi que pour déterminer les ajustements qui pourraient

1 Source: FAO, 2016b.

s'avérer nécessaires. Pour ce qui est de ces ajustements, il peut s'agir, par exemple: d'adopter des variétés résistantes à la chaleur et à la sécheresse; de modifier le choix des végétaux de l'exploitation; d'améliorer la gestion des sols et des eaux; ou de promouvoir l'emploi non agricole (FAO, 2016c). Bien souvent, les pratiques présentant des avantages importants du point de vue de l'adaptation et de la sécurité alimentaire sont aussi associées à une réduction des émissions de gaz à effet de serre et à une augmentation du stockage du carbone.

Gouvernance des régimes fonciers au service d'une agriculture et d'une exploitation forestière durables[2]

La production alimentaire, lorsqu'elle est associée à une mauvaise gouvernance des terres, contribue à la conversion de terres forestières en terres agricoles. Entre 2000 et 2010, les pays tropicaux ont connu une perte forestière nette de sept millions d'hectares par an et un gain net de terres agricoles de six millions d'hectares par an. C'est dans le groupe des pays à faible revenu, qui connaissent une croissance des populations rurales, que l'on a observé la perte nette de superficie forestière et le gain net de terres agricoles les plus importants pendant cette période. Les grandes exploitations commerciales sont responsables d'environ 40 pour cent de la déforestation dans les zones tropicales et subtropicales, et l'agriculture de subsistance locale, de 33 pour cent. Cependant, il existe de fortes disparités d'une région à l'autre. Par exemple, l'agriculture commerciale était à l'origine de près de 70 pour cent de la déforestation en Amérique latine, mais de seulement un tiers de celle-ci en Afrique subsaharienne, où la petite agriculture est un facteur de perte forestière plus important.

Des études de cas sur le Chili, le Costa Rica, la Gambie, la Géorgie, le Ghana, la Tunisie et le Viet Nam mettent en évidence la nécessité d'utiliser les instruments de politique générale adéquats pour améliorer l'agriculture, tout en promouvant la gestion durable des forêts. Elles montrent combien il est important d'adopter, aux niveaux national, local et des paysages, des approches intégrées de l'utilisation des terres, comme des plans directeurs d'utilisation des terres, la gestion des bassins hydrographiques, les systèmes d'agro-foresterie et la collaboration entre des instituts de recherche agricole et forestière et les services de vulgarisation.

Il est aussi nécessaire d'instaurer des cadres juridiques et institutionnels qui mettent en place des régimes fonciers prévisibles et sûrs et prévoient des mesures destinées à réglementer la conversion de terres, comme des exigences en matière d'évaluations de l'impact environnemental et une protection spéciale pour des zones données. Ces éléments sont particulièrement nécessaires au vu des récents accords internationaux, comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique. La reconnaissance des droits coutumiers revêt une importance cruciale pour les populations vulnérables tributaires des forêts, qui ne disposent pas de droits fonciers sûrs et qui dépendent, pour leur subsistance, des ressources communes fournies par les forêts. En l'absence de mécanisme de reconnaissance des droits fonciers, et notamment des droits coutumiers, il est plus probable que des titres empiètent les uns sur les autres, ce qui crée des conflits fonciers.

Au sein des communautés agricoles, c'est le droit coutumier qui régit la succession des droits fonciers et les accords locaux relatifs au régime foncier, bien que ceux-ci soient rarement consignés par écrit. La sécurité d'occupation des agriculteurs et des communautés tributaires des forêts contribue à prévenir les différends fonciers, à renforcer les moyens d'existence locaux, à faciliter l'utilisation efficiente des terres en permettant l'existence de marchés de location de terres sûrs, et à favoriser les partenariats entre les agriculteurs et les communautés tributaires des forêts, d'une part, et des entités commerciales, de l'autre.

Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO, 2012a), que les pays membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale ont adoptées en 2012, fournissent des indications claires lorsqu'il s'agit de faire en sorte que les cadres de gouvernance *«reconnaissent et respectent, conformément à la législation nationale, les droits fonciers légitimes, y compris les droits fonciers coutumiers légitimes qui ne sont pas actuellement protégés par la loi; ils devraient par ailleurs faciliter, promouvoir et protéger l'exercice des droits fonciers».* Ces cadres doivent être non discriminatoires et promouvoir l'équité sociale et l'égalité des sexes. ■

2 Source: FAO, 2016d.

BANGLADESH
La FAO promeut la restauration de rue sûre et renforce la surveillance de la sécurité sanitaire dans les villes.
©FAO

CHAPITRE 4
LE SECTEUR NON AGRICOLE: REVENU, EMPLOI ET BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES

Messages clés

➔ À moins que des mesures ne soient prises dès à présent pour inverser la tendance, l'accroissement démographique et les modes de développement urbains et ruraux devraient générer au fil du temps d'énormes flux migratoires.

➔ La diversification des revenus des ménages ruraux est cruciale du point de vue de la réduction de la pauvreté et de l'essor des activités économiques non agricoles.

➔ Dans les pays à revenu faible, l'agriculture peut créer de nouveaux débouchés professionnels, en particulier lorsqu'il existe des liens forts à double sens entre la production primaire et les activités non agricoles et entre les zones rurales et les villes moyennes et petites.

➔ La protection sociale favorise une transformation inclusive, aide à promouvoir une utilisation plus efficiente des ressources et améliore la capacité de production des ménages pauvres.

CHAPITRE 4

LE SECTEUR NON AGRICOLE: REVENU, EMPLOI ET BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES

Dans les pays à revenu élevé, environ 3 pour cent seulement de la main-d'œuvre totale est employée dans l'agriculture. Si la part de l'agriculture dans l'emploi devait chuter jusqu'à ce niveau dans les pays en développement, quelque 1,7 milliard d'agriculteurs et d'agricultrices quitteraient le secteur agricole au cours des prochaines décennies. La création d'emplois pourrait alors devenir un problème insurmontable, ce qui se traduirait par un niveau de pauvreté et d'exclusion élevé dont les répercussions sociales, économiques et géopolitiques seraient considérables (d'Orfeuil, 2012).

À mesure que leur économie se transforme, de nombreux pays à revenu faible voient diminuer la quantité de main-d'œuvre travaillant dans le secteur agricole et augmenter le nombre de ménages ruraux qui pratiquent des activités non agricoles dans le but d'obtenir un complément de revenu. Cependant, dans de nombreux pays, y compris la plupart de ceux d'Afrique subsaharienne, la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB n'est pas allée de pair avec une croissance de niveau comparable du marché de l'emploi structuré dans l'industrie et les services, ce qui était une caractéristique des transformations structurelles par le passé (voir, par exemple, McMillan et Harttgen, 2014). Les personnes qui abandonnent l'agriculture se tournent vers des activités informelles, qui se déroulent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, se concentrent en général dans le commerce et les services à petite échelle et présentent une productivité faible (Banque mondiale, 2007). Par conséquent, il sera souvent nécessaire, pour favoriser une transformation inclusive, de faciliter l'essor de l'économie non agricole, plus particulièrement de l'agro-industrie (FIDA, 2016).

Dans de nombreux pays en développement, le marché du travail en milieu rural a plusieurs particularités: aspect informel marqué, occupation simultanée de plusieurs emplois, précarité des conditions, dissémination de la main-d'œuvre, inégalités liées à l'âge et au sexe, caractère incertain de la production agricole. Bien souvent, le droit du travail n'est pas respecté et les travailleurs ruraux sont moins organisés et moins protégés par la loi, outre la modeste place accordée au dialogue social (FAO, 2012b). Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, le secteur des services encore à ses prémices et le développement des entreprises familiales sont en passe de transformer l'économie rurale non agricole mais il s'avère extrêmement difficile de créer des emplois rémunérateurs non agricoles en bonne et due forme, même en cas de croissance économique rapide. Il est donc peu probable que l'emploi structuré représente une part importante du marché de l'emploi dans un avenir proche (Fox et Sohnesen, 2012).

Par ailleurs, le volume de la main-d'œuvre constituée par les jeunes continue d'augmenter dans beaucoup de pays à revenu faible. Selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), un million de jeunes en Asie du Sud et 2,2 millions en Afrique subsaharienne sont entrés sur le marché du travail chaque année entre 2010 et 2015 (OIT, 2010). Jusqu'en 2080 environ, l'Asie sera la région où les jeunes seront les plus nombreux et la population jeune d'Afrique devrait continuer à s'accroître pendant tout le XXIe siècle (OIT, 2015). La progression de la population en âge de travailler offre des possibilités de croissance non négligeables, dans la mesure où il y a davantage de main-d'œuvre disponible et où les jeunes adoptent de nouveaux modes de consommation. Néanmoins, il devient de plus en plus difficile de créer des emplois pour les jeunes dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

En partant de l'hypothèse d'une croissance annuelle de 10 pour cent des emplois dans le secteur privé pour 12 pays africains où les salariés du secteur privé représentent 10 pour cent de la main-d'œuvre, Fox et Sohnesen (2012) estiment que 20 pour cent seulement

de la main-d'œuvre trouverait un emploi de ce type d'ici à 2020. Il est peu probable que les pays où la part du salariat privé est plus modeste, comme le Burkina Faso, le Malawi et la Sierra Leone, atteignent le niveau actuel de l'Ouganda, même en augmentant considérablement les investissements privés dans des moyennes et grandes entreprises à fort coefficient de main-d'œuvre pendant 10 ans. Dans leur cas, la majorité de la main-d'œuvre demeurerait dans le secteur agricole ou trouverait un emploi dans une entreprise non agricole, à titre d'activité principale ou de complément.

Les entreprises familiales sont souvent considérées comme une solution au chômage pour la population jeune d'Afrique subsaharienne, en pleine explosion. Cependant, la plupart des personnes de moins de 25 ans ont très peu de chances de parvenir à faire prospérer une entreprise familiale, étant donné qu'ils ne disposent pas des connaissances techniques et des compétences de gestion essentielles, ni du capital de démarrage nécessaire (Fox et Sohnesen, 2012). Au Malawi, où l'agriculture est le secteur qui recrute le plus de jeunes à leur arrivée sur le marché du travail, les jeunes sont obligés d'aider leur famille dans les activités agricoles et ont rarement de quoi lancer un petit commerce (Thurlow *et al.*, 2016).

Les efforts visant à accroître le nombre et la qualité des emplois à destination d'une population jeune qui connaît une augmentation rapide doivent mettre particulièrement l'accent sur les zones rurales. Outre l'insuffisance des débouchés professionnels, les emplois disponibles en milieu rural se caractérisent souvent par une faible rémunération et des conditions d'emploi abusives. Là où la main-d'œuvre est largement excédentaire, le manque d'emplois décents est susceptible de limiter les incitations à améliorer la productivité de la main-d'œuvre agricole. De plus, il est probable que la faible productivité de la main-d'oeuvre agricole aboutisse à des conditions de travail insatisfaisantes. Conforti *et al.* (2016) ont constaté qu'une hausse de la productivité marginale de la main-d'œuvre familiale en République-Unie de Tanzanie avait réduit considérablement le nombre d'emplois précaires et le recours au travail des enfants. Par conséquent, ils ont conclu qu'une augmentation de la productivité de la main-d'œuvre était un point de départ pertinent pour créer des emplois décents. ■

STRATÉGIES DE DIVERSIFICATION ET RICHESSE DES MÉNAGES

L'économie rurale non agricole connaît un essor rapide depuis les années 1970. Elle représentait à l'époque moins de 20 pour cent des revenus des ménages ruraux. En se fondant sur les résultats de 54 enquêtes concernant les revenus ruraux, réalisées entre les années 1990 et les années 2000, Reardon, Stamoulis et Pingali (2007) ont estimé la contribution des revenus non agricoles à environ 35 pour cent en Afrique et 50 pour cent en Asie et en Amérique latine.

L'ensemble de données de la FAO issu du portrait en chiffres des petits agriculteurs[15] (FAO, 2017d) montre la part de différentes activités économiques dans les revenus ruraux pour 17 pays de quatre régions en développement (figure 19). Parmi ces sources de revenus figurent: les activités sur l'exploitation, le travail agricole et non agricole hors de l'exploitation, le travail indépendant non agricole et les transferts de revenus et de biens de consommation par le truchement, par exemple, de programmes de

15 Les données du portrait en chiffres sont issues de la base de données Activités rurales génératrices de revenus (FAO, 2017e), qui concerne 19 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine.

FIGURE 19
PARTS DE REVENU EN MILIEU RURAL DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

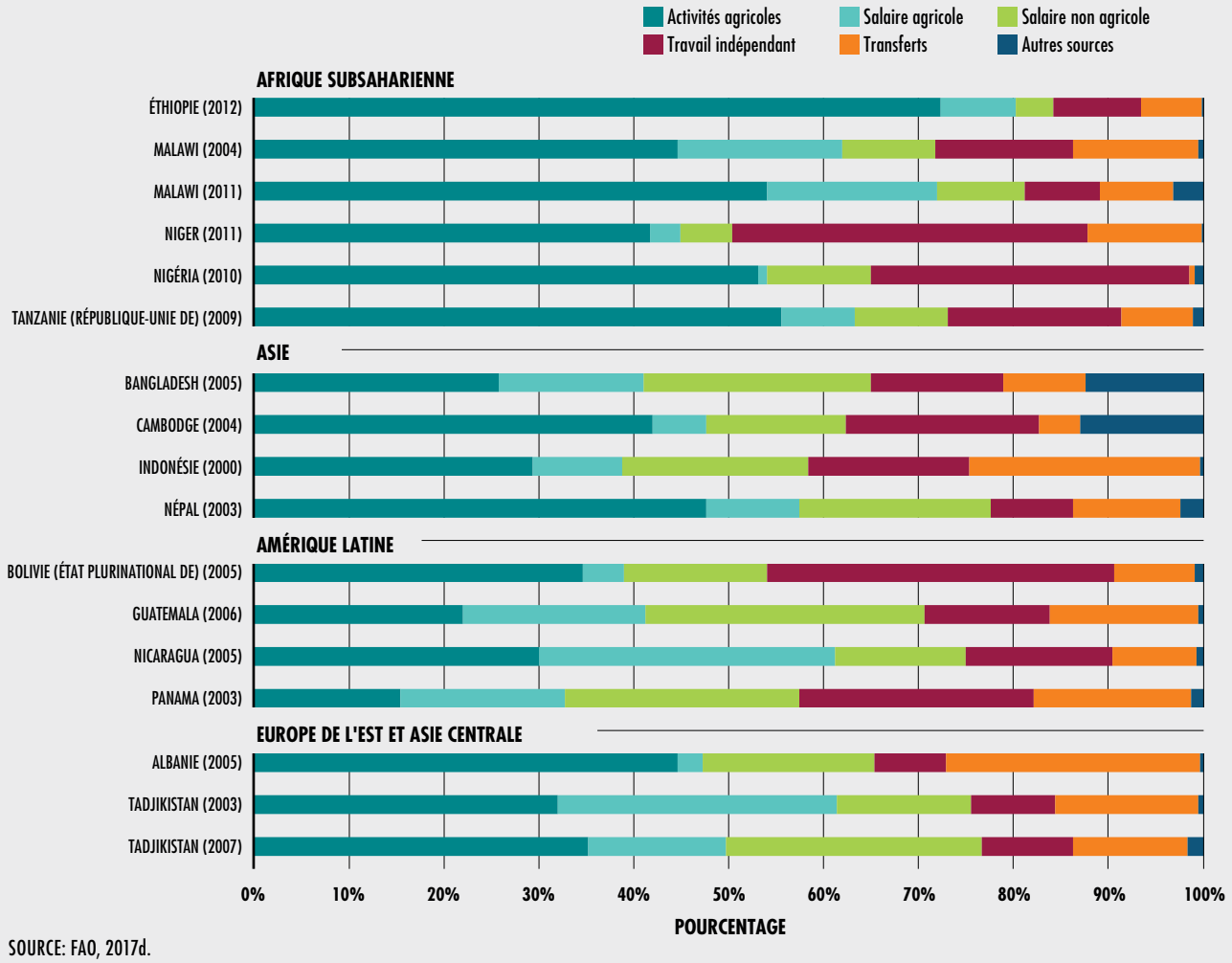

SOURCE: FAO, 2017d.

protection sociale et d'envois de fonds par les migrants. En Afrique subsaharienne, plus de la moitié des revenus totaux proviennent d'activités pratiquées sur les exploitations dans quatre des six pays examinés. La proportion est inférieure dans les quatre pays asiatiques, où elle varie de 26 à 48 pour cent, et encore davantage dans les quatre pays d'Amérique latine. Par rapport aux pays d'Afrique, la part des revenus non agricoles dans les revenus totaux est plus élevée dans les pays d'Asie et d'Amérique latine, tandis que la proportion de travailleurs indépendants est plus faible.

La ventilation des données concernant chaque pays par type de ménage montre que la part des revenus non agricoles dans les revenus ruraux totaux varie considérablement, les ménages ruraux les plus aisés – qui ont généralement un niveau d'études plus élevé – étant davantage tributaires de revenus non agricoles. Sur un échantillon de neuf pays africains pour lesquels les données ont été ventilées par quintile, la part des revenus non agricoles était supérieure pour les ménages ruraux du cinquième quintile (les plus aisés), dépassant 50 pour cent des revenus totaux dans tous les pays, à l'exception de l'Éthiopie (FAO, 2017e). »

ENCADRÉ 16

ÉVOLUTION RÉCENTE DU BIEN-ÊTRE PAR TYPE D'EXPLOITATION AU PÉROU

Le tableau illustre l'évolution des indicateurs de bien-être et de productivité des différentes catégories économiques d'exploitations au Pérou entre 2005 et 2014.
Les «exploitations familiales pratiquant une agriculture de subsistance» sont celles qui déclarent produire des denrées destinées essentiellement à la consommation du ménage et qui disposent de terres cultivées d'une superficie inférieure à 1,5 hectare et de moins de 10 têtes de bétail.
Les exploitations familiales pratiquant une agriculture de transition produisent des cultures commerciales mais la superficie totale de leurs terres cultivées est inférieure à 5 hectares et elles sont dotées de moins de 10 têtes de bétail. Les exploitations familiales pratiquant une agriculture commerciale possèdent plus de 5 hectares de terres cultivées ou plus de 10 têtes de bétail, voire les deux, et se distinguent des exploitations purement commerciales par leur caractère familial. Les exploitations commerciales sont confiées à des gérants rémunérés et, de ce fait, elles opèrent à une certaine échelle.

Le tableau fournit des informations détaillées sur l'amélioration considérable du niveau de bien-être des agriculteurs péruviens que l'on a pu observer au cours des 10 dernières années. Le recul considérable de la pauvreté de revenu, quel que soit le type d'exploitation, s'est accompagné d'une amélioration de l'accès des ménages aux services sanitaires, au matériel informatique et à internet, ainsi qu'à la propriété d'actifs comme des voitures et des camions, et d'une hausse significative des revenus par personne. La part du revenu des ménages provenant d'activités pratiquées à l'extérieur de l'exploitation a aussi fortement augmenté pour toutes les catégories d'exploitations familiales mais pas pour les exploitations commerciales.
Ce résultat met en évidence le rôle grandissant des revenus non agricoles dans l'amélioration du bien-être et la réduction de la pauvreté, en particulier chez les petits producteurs pratiquant une agriculture familiale. Il indique également que la main-d'œuvre se tourne de plus en plus vers des activités non agricoles. En 2014, un tiers seulement du revenu des ménages pratiquant une agriculture de subsistance provenait d'activités agricoles.

SOURCE: Anríquez, Foster et Valdés, 2017.

	Type d'exploitation	Année	Taux de pauvreté (%)	Revenu par personne (USD de 2014)	Revenu agricole/revenu total (%)	Dotée de services sanitaires (%)	Dotée d'un équipement informatique (%)	Dotée d'une voiture ou d'un camion (%)
Exploitation familiale	Agriculture de subsistance	2005	84,2	556	40,0	48,6	1,3	0,5
		2014	45,7	1 377	33,8	78,7	5,8	2,0
	Agriculture de transition	2005	71,3	792	51,0	58,8	2,5	1,8
		2014	31,7	1 887	44,4	81,4	11,4	5,6
	Agriculture commerciale	2005	66,3	914	61,3	59,0	3,3	5,7
		2014	25,8	2 236	50,6	78,1	13,6	8,1
	Exploitation commerciale	2005	9,7	3 418	74,4	91,8	17,2	9,0
		2014	6,2	9 210	81,0	94,6	30,6	34,5
	Total	2005	76,3	711	49,6	54,3	2,1	1,8
			38,4	1 721	42,8	79,7	8,8	4,2

NOTE: Le revenu par habitant est converti au taux de change de 2014: 1 USD = 2,84 S/.
SOURCE: Anríquez, Foster et Valdés, 2017, tableau 4.

» Toutefois, dans six pays, les revenus perçus hors de l'exploitation (y compris ceux provenant de l'emploi salarié, du travail indépendant et des transferts) représentaient une part légèrement plus élevée des revenus totaux chez les ménages les plus pauvres que chez ceux du deuxième quintile. En outre, dans cinq pays, la part non agricole chez les plus pauvres était même plus importante que dans le troisième quintile.

On observe une tendance similaire en examinant les données relatives à six pays asiatiques et quatre pays latino-américains (FAO, 2017e)[16]. En s'appuyant sur les enquêtes nationales menées auprès des ménages au Chili, au Nicaragua et au Pérou, par exemple, Anríquez, Foster et Valdés (2017) ont constaté, entre 2005 et 2014, une très nette progression de la proportion de ménages ne pratiquant pas l'agriculture et de ménages dépendants d'une activité agricole salariée en zone rurale, tandis que la proportion de ménages dont la principale source de revenus était «leur propre exploitation» a baissé (encadré 16).

Ces évolutions générales confirment les résultats d'autres études. Premièrement, un niveau de bien-être supérieur est souvent synonyme d'une dépendance moindre vis-à-vis de l'agriculture (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017). Deuxièmement, bien que les revenus non agricoles soient essentiels aux ménages ruraux sans terres ou presque, d'autres ménages agricoles en dépendent aussi, dans une moindre mesure: cela leur permet de répartir les risques, d'atténuer les fluctuations de revenus saisonnières et d'acheter des intrants agricoles (Adjognon, Liverpool-Tasie et Reardon, 2017; Kangasniemi, Knowles et Karfakis, 2017).

Il ressort de la ventilation des données concernant les revenus agricoles et non agricoles que moins un ménage est riche, plus la contribution des salaires agricoles et des transferts à ses revenus totaux sera élevée et plus celle des activités non agricoles (emploi salarié et travail indépendant) sera faible, ce quel que soit le pays ou la région. Ces disparités peuvent s'expliquer par la forte disparité entre les niveaux de productivité des activités non agricoles. Ainsi, les activités des ménages plus aisés nécessitant souvent des qualifications, elles sont aussi plus rémunératrices que celles des ménages pauvres (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017; Kangasniemi, Knowles et Karfakis, 2017).

L'incidence de la diversification des activités non agricoles sur la productivité agricole est conditionnée au fait que celles-ci complètent ou remplacent des activités agricoles. En effet, ces activités peuvent améliorer la productivité si elles contribuent à la production agricole (Kangasniemi, Knowles et Karfakis, 2017) mais celles qui n'ont aucun lien avec l'agriculture peuvent servir à gérer les risques associés aux revenus et à lisser les dépenses de consommation (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017). Lorsque les activités non agricoles de diversification se substituent à l'agriculture, elles peuvent correspondre à une spécialisation au sein des ménages, dont les membres se lancent ainsi dans des activités pour lesquelles ils présentent un avantage comparatif (Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012). Dans ce cas, la diversification est probablement une étape de transition vers l'abandon total de l'agriculture et concerne en général les jeunes. Au Viet Nam, 20 pour cent de la baisse de la part relative de l'agriculture dans l'emploi total est attribuée aux jeunes ruraux qui trouvent directement du travail dans des secteurs plus productifs, comme l'industrie (McCaig et Pavcnik, 2013).

Bien que l'on constate historiquement une corrélation forte et positive entre la richesse et les emplois non agricoles (encadré 17), la relation entre la diversification et le bien-être n'est pas directe et dépend de la situation socioéconomique dans laquelle se trouve le ménage avant de commencer à se diversifier. Les ménages plus aisés ont tendance à se spécialiser afin d'acquérir de l'expérience et de travailler à plus grande échelle, mais ils peuvent se diversifier dans le cadre d'une transition vers une autre activité, en se servant des bénéfices tirés de leur activité antérieure pour surmonter les obstacles à l'entrée. Les ménages plus pauvres, quant à eux, ont tendance à se diversifier pour satisfaire des besoins en liquidités immédiats ou pour répartir les risques; ils peuvent rencontrer des obstacles importants au démarrage d'une autre activité, ce qui limite leurs possibilités de se diversifier davantage. ■

16 Il n'y a qu'au Viet Nam que le niveau de richesse découlait d'une plus grande dépendance à l'égard des revenus tirés des exploitations.

ENCADRÉ 17
DIVERSIFICATION, SPÉCIALISATION ET REVENUS NON AGRICOLES

La transformation, qu'elle soit structurelle ou rurale, entraîne une réaffectation de la main-d'œuvre au détriment de l'agriculture. Au niveau des ménages, cela se traduit par différents degrés de diversification ou de spécialisation, selon les caractéristiques socioéconomiques du ménage et son niveau de richesse, y compris son capital humain. Bien qu'il n'y ait pas de lien direct entre la richesse et la diversification ou la spécialisation, les ménages plus aisés ont souvent accès à des emplois non agricoles plus lucratifs, tandis que le salariat et le travail indépendant dans le secteur agricole sont les principaux moyens de diversification des ménages les plus pauvres (Davis *et al.*, 2010; Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017).

La spécialisation est souvent plus efficace dans la mesure où elle permet d'acquérir de l'expérience et de travailler à plus grande échelle, ce que les ménages plus aisés choisissent de faire. En revanche, pour les ménages pauvres, elle ne constitue pas une solution viable compte tenu des risques que comporte le fait de disposer d'une seule et unique source de revenus. Par conséquent, ces ménages choisissent de se diversifier pour répartir les risques, même si cela implique parfois le recours à un système de production peu rentable, qui ne permet donc pas d'accroître la productivité ni de réduire la pauvreté (Barrett et Carter, 2013; Carter et Barrett, 2006; Dercon et Christiaensen, 2011).

Losch, Fréguin-Gresh et White (2012) soulignent que, pour mieux comprendre les choix en matière de diversification et de spécialisation, il est nécessaire d'examiner les changements qui s'opèrent à la fois au sein des ménages et entre eux. Au début du processus de transformation, l'agriculture de subsistance domine l'économie, le degré de diversification est extrêmement faible, aussi bien au niveau du pays que des ménages, et la majorité de la main-d'œuvre agricole est sous-employée. Lorsque la transformation s'amorce véritablement, elle accélère la hausse de la productivité agricole, ce qui aboutit à une diminution du volume de la main-d'œuvre agricole. Cependant, étant donné que les personnes pratiquant une agriculture de subsistance sont réticentes à l'idée d'abandonner totalement l'agriculture et de courir ainsi le risque de ne plus disposer des aliments dont elles ont besoin, la diversification débutera souvent au sein des ménages: certains membres travailleront alors en dehors du secteur agricole, tandis que les autres continueront de produire des denrées alimentaires. Un autre mode de diversification intrafamiliale consiste, pour un agriculteur sous-employé, à faire des heures supplémentaires dans un secteur non agricole (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017).

À mesure que la transformation se poursuit, les marchés se développent et deviennent plus fiables, créant un nouvel environnement institutionnel dans lequel les travailleurs peuvent se spécialiser et s'engager dans des activités commerciales. De nombreux agriculteurs à temps partiel ou ménages agricoles cherchant à se diversifier renoncent alors à l'agriculture et se dirigent vers d'autres secteurs, tandis que certains choisissent de se spécialiser en restant dans le secteur agricole. À ce stade, la diversification au sein des ménages commence à perdre du terrain. En revanche, la diversification entre les ménages continue jusqu'à acquérir une dimension nationale, ce qui aboutit à un système économique global hautement diversifié, dans lequel la plupart des ménages et des personnes sont spécialisés.

Il s'agit d'une représentation schématique du processus de diversification et de spécialisation qui accompagne la transformation. Dans les faits, ce processus est beaucoup plus complexe et repose aussi sur de nombreux autres facteurs, notamment le type de croissance (impulsée par l'industrie ou les services), les modes d'urbanisation et la solidité des liens entre espace urbain et espace rural, qui déterminent les solutions disponibles et accessibles aux pauvres. Une documentation pléthorique confirme que la diversification des revenus des ménages est la norme et non l'exception dans la plupart des zones rurales des pays en développement. Bien que les dons et la richesse personnelle influencent fortement la décision de démarrer différentes activités économiques, la diversification demeure, dans une certaine mesure, une pratique courante quel que soit le niveau de bien-être (Davis, Di Giuseppe et Zezza, 2017; FIDA, 2016; Banque mondiale, 2007).

ENCADRÉ 17
(SUITE)

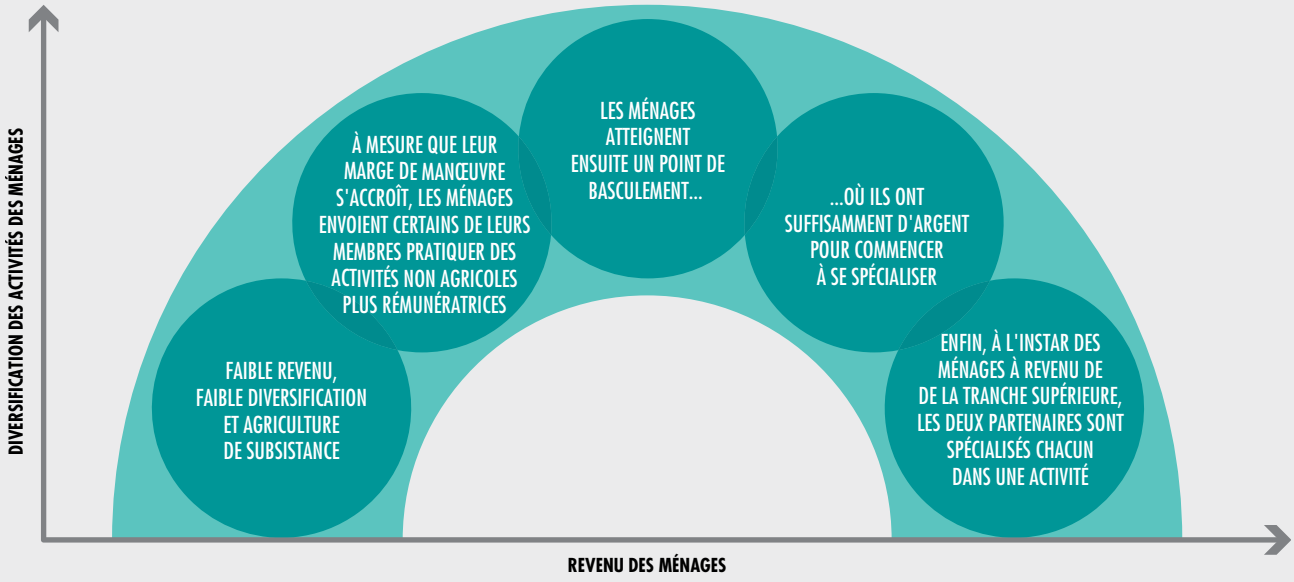

SOURCE: Losch, Fréguin-Gresh et White, 2012, figure 6.3.

L'AGRO-INDUSTRIE OFFRE DES POSSIBILITÉS AUX PAYS CONNAISSANT UNE TRANSFORMATION TARDIVE

L'importance de l'agriculture dans l'économie non agricole

L'économie rurale non agricole consiste en un large éventail d'activités de négoce, de transformation de produits agricoles, de fabrication, de commerce et de services, qui sont le fait d'acteurs divers allant du petit atelier artisanal qui fonctionne à temps partiel à la grande multinationale. Elle repose sur des entreprises commerciales, des industries et des services majoritairement liés au secteur agricole. L'agriculture représentant en général la part la plus importante de l'emploi, de la valeur ajoutée et de la fourniture de matières premières en zone rurale, elle a une influence directe sur l'ampleur et la structure de l'économie rurale non agricole.

Dans le secteur manufacturier, l'agro-industrie élabore, transforme et distribue des intrants destinés à l'agriculture, aux pêches et à l'exploitation forestière, et fait de même pour les extrants provenant de ces activités. Elle englobe la transformation de produits agricoles, un sous-secteur manufacturier qui transforme les matières premières et les produits intermédiaires issus de l'agriculture, à savoir les aliments, les boissons, les produits à base de tabac, les textiles et les vêtements, les produits ligneux et le mobilier, le papier et les produits dérivés du caoutchouc (ONU, 2008). Dans la plupart des pays en développement, la transformation de denrées agricoles contribue

de manière cruciale à la valeur ajoutée au sein du secteur manufacturier[17].

Depuis trois décennies, l'agro-industrie connaît un essor extrêmement rapide dans les pays en développement. Selon les estimations de la FAO (2007), la part de la valeur ajoutée par les pays en développement à la production d'aliments, de boissons, de tabac et de textiles a presque doublé entre 1980 et 2005. Il ressort de l'analyse des données disponibles pour la période qui débute en 2010 (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel [ONUDI], 2017) que, sur 40 pays développés et 53 pays en développement, le sous-secteur des aliments et des boissons représente en moyenne 13 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier. La part moyenne la plus élevée (40 pour cent) a été relevée dans des pays à revenu faible. Parmi les pays où la fabrication d'aliments et de boissons apporte plus de 40 pour cent de la valeur ajoutée du secteur manufacturier figurent l'Algérie, la Bolivie (État plurinational de), le Burundi, le Malawi, la Mongolie, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie et le Swaziland.

Dans les pays en développement, les entreprises du sous-secteur des aliments et des boissons sont souvent nombreuses, disséminées, familiales, petites voire très petites et ne peuvent pas réaliser d'économies d'échelle. En s'appuyant sur les données de l'OIT, Wilkinson et Rocha (2009) ont constaté que, dans les pays en développement, 60 pour cent en moyenne des personnes travaillant dans ce sous-secteur étaient employées par de petites entreprises informelles et ne bénéficiaient, dans le meilleur des cas, que d'une faible protection sociale. Malgré cela, le sous-secteur représente plus de 50 pour cent de la valeur ajoutée du secteur structuré de la transformation de produits agricoles dans les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et plus de 60 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Dans certains pays africains, comme l'Éthiopie et le Sénégal, la fabrication d'aliments et de boissons représente plus de 70 pour cent de la valeur ajoutée de l'agro-industrie. Le tabac et les textiles n'ont joué un rôle notable qu'en Asie et, dans une certaine mesure, au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Selon les données récentes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la fabrication d'aliments et de boissons contribue de manière importante à la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier dans la majorité des régions en développement; sa part se situe entre 20 et 30 pour cent en Amérique latine et entre 10 et 25 pour cent dans la plupart des pays d'Asie et d'Afrique du Nord. L'un des traits communs à ces trois régions est que la part du sous-secteur des aliments et des boissons semble avoir peu évolué au cours des 10 dernières années, sauf en Égypte et en Tunisie, où elle a baissé. Les proportions les plus faibles sont enregistrées en Asie, plus particulièrement en Chine et en Inde, où elles ne dépassent pas les 10 pour cent, ainsi qu'au Bangladesh et en Malaisie, où elles sont inférieures à 15 pour cent. Cela s'explique probablement par l'explosion des autres sous-secteurs manufacturiers dans la plupart des pays asiatiques, qui a entraîné une montée en flèche de la valeur ajoutée totale du secteur depuis les années 1990 (ONUDI, 2017)[18]. La figure 20 illustre la tendance observée en Indonésie, où la valeur absolue du secteur manufacturier augmente et où la part du sous-secteur des aliments et des boissons au sein du secteur croît également.

Le sous-secteur des aliments et des boissons est extrêmement important en Afrique subsaharienne, où il représente 30 à 50 pour cent de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier dans la plupart des pays, et plus de 80 pour cent au Burundi et au Swaziland[19]. Si cette part recule dans certains pays,

17 La valeur ajoutée brute d'une industrie manufacturière correspond à la valeur de la production, dont on retranche celle de la consommation intermédiaire. La valeur ajoutée nette s'obtient en retranchant la valeur de la consommation intermédiaire et de la consommation de capital fixe de celle de la production (OCDE, 2007).

18 Depuis les années 1990, la valeur ajoutée du secteur manufacturier a connu une hausse de 1 100 pour cent au Bangladesh, de 1 340 pour cent en Chine, de 640 pour cent en Inde, de 930 pour cent en Indonésie, de 670 pour cent en Malaisie et de 200 pour cent aux Philippines (calculs de la FAO d'après l'ONUDI, 2017).

19 Des données récentes et complètes ne sont disponibles que pour les pays suivants: Afrique du Sud, Cameroun, Éthiopie, Kenya, Malawi, République-Unie de Tanzanie et Sénégal en Afrique subsaharienne; Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande en Asie; Brésil, Colombie, Mexique et Pérou en Amérique latine; Égypte, Maroc et Tunisie en Afrique du Nord; Turquie en Asie de l'Ouest.

FIGURE 20
ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SOUS-SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS EN INDONÉSIE (1990-2013)

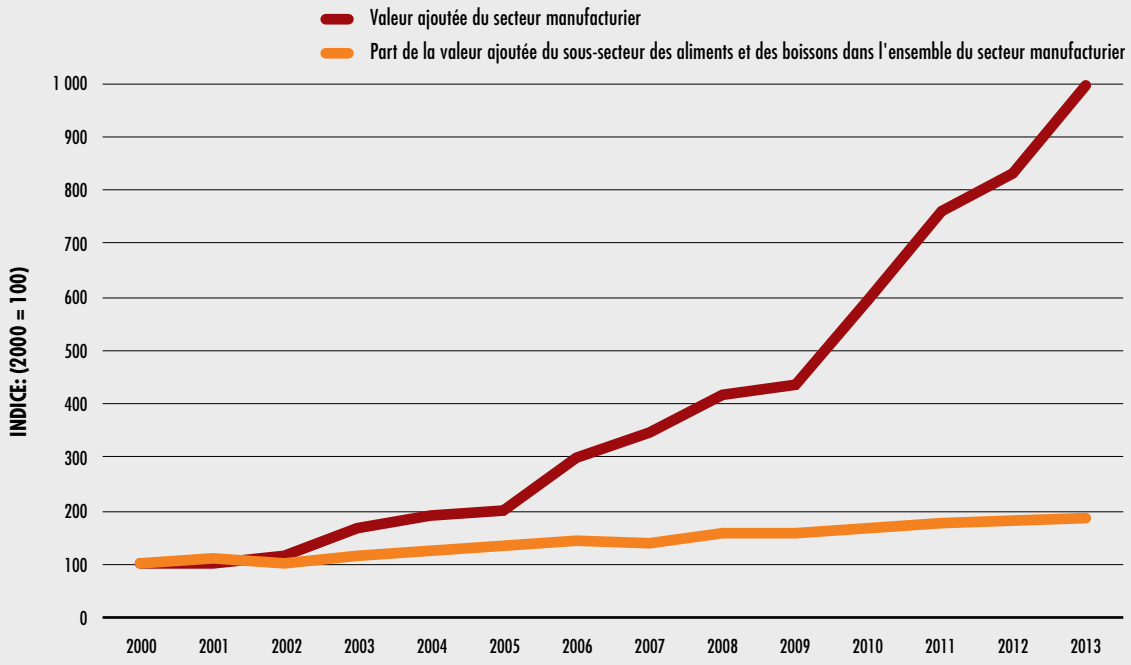

SOURCE: ONUDI, 2017.

notamment le Cameroun, l'Éthiopie, le Malawi et le Sénégal, elle progresse dans d'autres comme le Kenya et la République-Unie de Tanzanie, qui ont connu une hausse marquée de plus 400 et 800 pour cent, respectivement, de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier sur la période 2010-2013 (ONUDI, 2017). Cette augmentation peut s'expliquer en partie par l'augmentation récente de la part des aliments et des boissons dans la valeur ajoutée, comme l'ont indiqué Thurlow *et al.* (2016).

Étant donné que la transformation de produits alimentaires se caractérise par un coefficient de main-d'oeuvre et une productivité de la main-d'oeuvre supérieurs à la moyenne du secteur manufacturier (Wilkinson et Rocha, 2009), le sous-secteur des aliments et des boissons est un débouché prometteur pour les personnes qui abandonnent l'agriculture. Depuis une vingtaine d'années, l'emploi dans le secteur manufacturier est l'un des principaux moteurs de la réduction de la pauvreté, en particulier en Asie de l'Est et du Sud-Est. En Chine, le nombre de personnes travaillant dans le secteur manufacturier a augmenté de plus de 60 pour cent, la part de l'agro-industrie étant de 8 pour cent environ. En Malaisie et en Indonésie, l'agro-industrie représente une part plus importante de l'emploi dans le secteur manufacturier, à savoir 12 et 16 pour cent respectivement en 2012.

En Afrique subsaharienne, en revanche, le nombre de personnes employées dans le secteur manufacturier n'a pas connu de hausse sensible, même au Kenya et en République-Unie de Tanzanie, où ce secteur a pourtant progressé considérablement depuis les années 1990. Une autre caractéristique des économies africaines est que la part de l'agro-industrie dans l'emploi manufacturier total est nettement plus élevée que dans les autres régions: elle se situe entre

ENCADRÉ 18

LA TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES POURRAIT PERMETTRE DE TIRER LE MEILLEUR PARTI DE LA PRODUCTION AU PROCHE-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

Dans de nombreux pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, la transformation structurelle et rurale est entravée par le manque de débouchés non agricoles. Les personnes qui abandonnent l'agriculture se tournent en général vers un emploi de services à faible productivité. Dans le même temps, la hausse de la productivité agricole est freinée par l'aridité du climat et la pénurie d'eau, qui limitent l'expansion de la superficie irriguée, créant ainsi un désavantage comparatif préjudiciable à l'agriculture (Breisinger *et al.*, 2017). L'essor rapide de l'irrigation qui a débuté dans les années 1970 a épuisé les nappes phréatiques et provoqué des déficits hydriques dans de nombreux pays. En outre, dans la majeure partie de la région, l'eau de surface provient majoritairement de cours d'eau transfrontières, comme le Nil, l'Euphrate et le Tigre (FAO, 2016e).

Malgré la pénurie d'eau, les végétaux cultivés sont principalement des espèces à faible productivité par unité d'eau, comme les céréales, pour lesquelles on ne peut obtenir de rendements satisfaisants sans irrigation (Elbehri et Sadiddin, 2016). Cela s'explique par des politiques qui ont favorisé les céréales par le passé et qui ont été renforcées dans certains pays, notamment en Égypte, à la suite de la flambée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008. Il n'en reste pas moins que la production actuelle ne saurait suffire à réduire de manière significative la forte dépendance de la région à l'égard des importations de céréales (Breisinger *et al.*, 2017; Elbehri et Sadiddin, 2016).

Néanmoins, l'agriculture dispose dans la région d'un avantage comparatif pour plusieurs denrées, en particulier les fruits et légumes, les cultures oléagineuses et certains produits issus de l'élevage (Breisinger *et al.*, 2017). Dans des pays comme l'Égypte, la Jordanie et le Liban, il est possible d'affecter plus efficacement les ressources en réduisant la production de céréales au profit de cultures caractérisées par une meilleure productivité de l'eau et en améliorant l'efficience technique, notamment pour ce qui est de l'utilisation de l'eau (Elbehri et Sadiddin, 2016).

L'accroissement des débouchés commerciaux tout au long de la chaîne de valeur grâce à la transformation de produits alimentaires inciterait les agriculteurs à exploiter ces avantages comparatifs. Bien que ce sous secteur soit relativement modeste en Égypte si l'on s'en tient à sa contribution au PIB (6,1 pour cent), les denrées qui en sont issues représentent tout de même 14,2 pour cent des exportations totales. En Tunisie, sa contribution à la valeur ajoutée correspond à moins de la moitié de celle de l'agriculture mais sa part dans les exportations est quatre fois supérieure (Breisinger *et al.*, 2017). Actuellement, le sous secteur est dominé dans la région par de petites entreprises disséminées dont la productivité est faible. Pour exploiter son potentiel au maximum, il faudrait que ces structures soient consolidées, ce qui leur permettrait de travailler à plus grande échelle.

35 et 50 pour cent, contre 25 pour cent au maximum en Amérique latine et en Afrique du Nord.

Ces chiffres indiquent que, malgré l'importance globale de la transformation de produits alimentaires, le sous-secteur des aliments et des boissons en Afrique subsaharienne semble stagner. Cela s'explique peut être par les défauts structurels d'un secteur qui repose sur d'innombrables petites entreprises familiales. Bien que ces entreprises offrent des emplois à une grande proportion des ménages ruraux, elles sont fragiles, travaillent à une échelle trop réduite et les emplois qu'elles fournissent sont souvent saisonniers. Quelques grandes entreprises multinationales sont implantées dans la région mais elles n'ont qu'un rôle mineur sur le marché de l'emploi, compte tenu de leur fort coefficient de capital.

Afin d'exploiter les possibilités offertes par le secteur alimentaire du point de vue de l'emploi rural non agricole, de la diversification des revenus et de la réduction de la pauvreté, il faut que le développement agro-industriel occupe une place centrale dans les politiques et les stratégies gouvernementales, en particulier dans les pays où il est possible d'accroître la productivité agricole. La transformation de produits alimentaires peut aussi jouer un rôle important pour ce qui est de

tirer parti des avantages comparatifs des produits périssables, notamment les fruits et légumes, comme c'est le cas au Proche Orient et en Afrique du Nord (encadré 18).

Essor de la transformation de produits agricoles: le défi de l'inclusion

L'éventail des débouchés non agricoles varie d'un lieu à l'autre. Les transformateurs locaux et les petits détaillants prédominent dans les zones rurales, tandis que le secteur manufacturier, les services et le commerce de gros, y compris la transformation de produits alimentaires et ses activités complémentaires non agricoles, se concentrent dans les villes moyennes et petites (Haggblade, Hazell et Reardon, 2010). Cet aspect hétérogène se traduit par une forte variation de la productivité et de la rentabilité selon le lieu, le sexe et la catégorie de ménage, car la rémunération est fortement déterminée par les différences de besoins en capital matériel et humain.

La transformation à forte valeur de produits alimentaires se caractérise en général par une participation grandissante des femmes. Selon les données de l'ONUDI (2017), de plus en plus de femmes (en nombre absolu et en pourcentage) sont employées dans le secteur alimentaire. Malgré des disparités considérables entre les régions et les pays, on observe dans l'ensemble un renforcement important de la participation des femmes dans de nombreux pays à revenu faible. Entre 1990 et 2011, par exemple, le nombre de femmes travaillant dans le sous-secteur des aliments et des boissons au Bangladesh a été multiplié par 10 et la part de celles-ci est passée de 6 à 23 pour cent. En Éthiopie et au Kenya, sur la même période, le nombre de salariées a augmenté de 137 et 90 pour cent et leur part a connu une hausse de 5 et 12 pour cent, respectivement.

Certaines sources avancent d'autres chiffres en ce qui concerne la participation des femmes au secteur alimentaire. En République dominicaine, les femmes représentent plus ou moins 50 pour cent de la main d'œuvre employée dans la transformation de produits horticoles; au Mexique, quelque 90 pour cent des personnes affectées à l'emballage de produits horticoles sont des femmes (Barrón, 1999; Raynolds, 1998); au Kenya et en Zambie, plus de 65 pour cent des travailleurs horticoles (fermes et usines d'emballage) sont des femmes (Barrientos, Dolan et Tallontire, 2001). Ces chiffres indiquent que, dans la mesure où les femmes occupent une position plus précaire que les hommes dans la petite agriculture et sont, à l'instar des jeunes, surreprésentées au sein des catégories les plus vulnérables du secteur agricole, elles sont reléguées aux emplois les moins payés dans le domaine de la transformation de produits alimentaires (Bitzer *et al.*, 2016).

En général, les ménages pauvres se concentrent dans des activités faiblement rémunératrices, comme le petit commerce et le travail salarié non qualifié (Haggblade, Hazell et Reardon, 2010). En outre, le salariat agricole est pratiquement l'apanage des pauvres; il représente souvent la plus large part dans les revenus des ménages ruraux appartenant au quintile le plus modeste, en particulier dans les pays où l'agriculture est extrêmement prédominante, comme l'Éthiopie, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie (FAO, 2017e). La création d'une petite entreprise de transformation de produits agricoles ne nécessite pas de capitaux importants, ce qui en fait un projet réalisable pour les ménages pauvres. Cependant, la faible productivité de nombre de ces entreprises indique qu'elles relèvent peut-être d'une diversification par défaut, à laquelle les pauvres sont poussés faute de débouchés plus rentables.

Selon les données de la Banque mondiale et du FIDA (2016), les inégalités se sont accentuées en zone rurale dans le monde entier au cours des 20 dernières années. C'est dans les pays connaissant la transformation la plus rapide, qui sont aussi parvenus à réduire la pauvreté rurale, que l'écart s'est le plus creusé. En Chine et au Viet Nam, par exemple, l'indice de Gini en milieu rural est passé de 30 à 40 et de 26 à 32, respectivement, entre les années 1990 et les années 2010. En Afrique subsaharienne, où la transformation industrielle a été extrêmement limitée, la réduction de la pauvreté rurale a été modeste et les inégalités de sont légèrement aggravées dans la majorité des pays. Les inégalités n'ont régressé que lorsqu'elles étaient initialement marquées, comme c'était majoritairement le cas de l'Amérique du Sud, qui est fortement urbanisée par rapport aux autres régions en développement. ■

UNE CROISSANCE PLUS INCLUSIVE DE L'ÉCONOMIE NON AGRICOLE

En général, les activités rurales non agricoles sont pratiquées à proximité du lieu de résidence, produisent des biens de consommation et des services essentiels et, la plupart du temps, ne fonctionnent pas toute l'année. Dans la mesure où elles sont utilisées principalement comme un outil de gestion des risques, ces activités ne peuvent apporter de contribution fiable et durable au développement du marché de l'emploi (Nagler et Naudé, 2014). Cependant, Jin et Deininger (2009) ont constaté que, bien que les entreprises rurales de plusieurs pays africains soient de dimension modeste (moins de 2 pour cent d'entre elles comptent plus de 10 salariés et 15 pour cent seulement emploient des personnes n'appartenant pas à la famille), elles fournissaient un emploi et un revenu à 17-27 pour cent de la population active. Grâce à une valeur ajoutée par personne comparable à celle des entreprises informelles basées en ville, elles apportent une contribution significative au PIB et à l'emploi, même en République-Unie de Tanzanie, dont l'économie est essentiellement agraire.

Page et Shimeles (2014) estiment que l'Afrique subsaharienne ne souffre pas d'un grave problème de chômage. Ils avancent que la croissance économique enregistrée ces dernières années a créé peu d'emplois rémunérés en dehors de l'Afrique du Sud, du Botswana et du Nigéria mais que le chômage dans la région s'est maintenu à un niveau modeste grâce à l'essor du secteur informel. Il est peu probable que la situation du marché de l'emploi structuré s'améliore dans un avenir proche. Selon les projections même les plus optimistes, seuls 25 pour cent des 220 millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail en Afrique subsaharienne d'ici à 2035 trouveront un emploi salarié (AGRA, 2016). Bien que le salariat moderne génère rapidement des emplois dans la région, cette croissance ne permettra pas d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché, étant donné que son point de départ est extrêmement bas (Filmer et Fox, 2014).

Compte tenu du taux d'accroissement démographique élevé en Afrique subsaharienne, il est nécessaire d'investir davantage dans l'industrie afin d'atteindre un niveau d'emploi comparable à ceux des pays ayant un taux d'accroissement démographique plus faible (Fox, Thomas et Haines, 2017). Sachant, par exemple, que le taux d'accroissement de la main-d'œuvre au Viet Nam équivaut seulement aux deux tiers de celui du Sénégal, il aurait fallu que les investissements dans le secteur manufacturier soient plus élevés de 50 pour cent au Sénégal qu'au Viet Nam au cours des 10 dernières années rien que pour que la part des emplois dans l'industrie s'établisse au même niveau que dans ce pays en 2008 (Filmer et Fox, 2014). Cela met en évidence les interactions cruciales entre accroissement démographique et stratégies d'investissement.

Évolution du rôle des femmes dans un secteur agricole en mutation

La transformation rurale a élargi les débouchés professionnels dans des secteurs non agricoles, à la fois pour les femmes et pour les hommes. Néanmoins, dans de nombreux pays en développement, où les hommes abandonnent l'agriculture, les femmes ont tendance à rester sur l'exploitation ou à la quitter beaucoup moins rapidement. En réalité, leurs responsabilités dans le domaine agricole peuvent se renforcer. La féminisation de l'agriculture est manifeste dans de nombreux pays mais elle est difficile à quantifier avec précision, dans la mesure où il n'est pas toujours possible de prendre en compte toutes les activités professionnelles des femmes, y compris le travail de complément ou saisonnier.

La figure 21 montre que la part des femmes dans l'emploi agricole augmente dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, où l'absence de tendance à la hausse traduit le fait que les femmes représentaient déjà environ 50 pour cent de la main-d'œuvre agricole. Traditionnellement, les femmes participent fortement à l'agriculture en Afrique subsaharienne, où elles représentent 47 pour cent de la main-d'œuvre agricole, et bien plus de 50 pour cent dans de nombreux pays. Bien que le taux d'emploi des femmes dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne n'ait pas connu de variation significative au cours des 10 dernières années, les rôles et responsabilités de celles-ci sont peut-être en pleine mutation: par exemple, elles peuvent abandonner l'agriculture

FIGURE 21
POURCENTAGE DE FEMMES DANS L'EMPLOI AGRICOLE, AU NIVEAU MONDIAL ET PAR SOUS-RÉGION

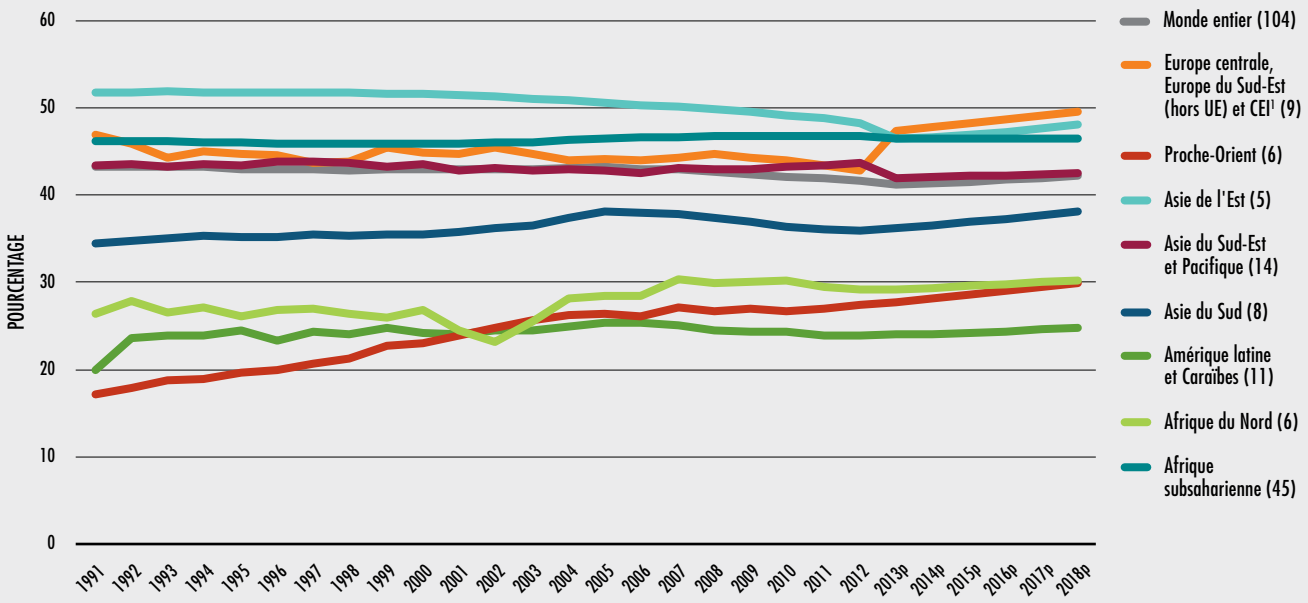

[1] Communauté d'États indépendants (CEI).
NOTES: à partir de 2013, les données sont des projections calculées par l'OIT.
SOURCE: OIT, 2014.

de subsistance au profit d'un emploi salarié ou passer du statut de simples contributrices au sein du ménage à celui de productrices primaires. Cependant, ces changements sont difficiles à percevoir au niveau national sur la base des données disponibles actuellement.

Dans d'autres régions en développement, l'emploi des femmes dans le secteur agricole connaît une progression par rapport à celui des hommes. L'évolution des rôles des femmes est extrêmement marquée au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Au Proche-Orient, la part des femmes dans l'emploi agricole a presque doublé depuis 1990 et, en Afrique du Nord, elle est passée de 25 à plus de 30 pour cent sur la même période. Elle est également en hausse en Asie du Sud, dans les pays d'Europe centrale et orientale n'appartenant pas à l'Union européenne et au sein de la Communauté des États indépendants (CEI). Les chiffres enregistrés dans certains pays sont plus saisissants que ces moyennes régionales. Depuis 1990, par exemple, la proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole est passée de 50 à 66 pour cent au Bangladesh, d'un peu plus de 50 à 60 pour cent au Népal et de 15 à 21 pour cent et 36 pour cent en Afghanistan et au Pakistan, respectivement.

Même en Amérique latine, où l'agriculture est traditionnellement une activité masculine, la proportion de femmes dans les emplois agricoles augmente. En Colombie et au Panama, par exemple, peu de femmes étaient employées dans l'agriculture dans les années 1990 mais, dans les deux pays, leur part a dépassé les 20 pour cent ces dernières années. En Équateur et au Paraguay, elle a plus que doublé, passant d'un peu plus de 15 pour cent en 1990 à 32 pour cent et 37 pour cent, respectivement. Au Pérou, où elle s'établissait aux environs d'un tiers, elle atteint aujourd'hui près de 40 pour cent.

L'émigration masculine figure parmi les principaux facteurs qui sous-tendent le développement de l'emploi féminin en agriculture. Les données concernant l'Afrique subsaharienne montrent que les migrants sont majoritairement de jeunes hommes et que les femmes migrent moins. Il est nécessaire d'approfondir les recherches pour comprendre si le rôle croissant des femmes dans le secteur agricole permet d'améliorer le bien-être des ménages ou perpétue simplement les inégalités qui existent entre les sexes dans l'accès aux ressources et au capital humain. Le rôle des flux migratoires en matière de transformation rurale est analysé à la section Zoom: Facteurs et effets de l'émigration rurale, p. 104.

Emploi décent, compétences professionnelles et rôle de la protection sociale

Créer de nouveaux emplois et améliorer la qualité des emplois existants en zone rurale doit être l'une des mesures essentielles de toute stratégie visant à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'objectif est que les emplois du secteur non agricole permettent aux pauvres et aux personnes marginalisées de s'autonomiser, en favorisant l'égalité des chances pour tous, quels que soient le sexe, l'âge et l'origine ethnique. Seul un emploi décent qui offre un niveau de revenu suffisant peut avoir une incidence à long terme sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement durable (FAO, 2012b).

L'essor des activités rurales non agricoles ne représente véritablement une chance pour les ménages ruraux pauvres que s'ils disposent des compétences nécessaires pour en tirer parti, ou sont en mesure de les acquérir. Cependant, l'accès à un emploi décent non agricole demeure étroitement lié au niveau d'études (Lanjouw et Murgai, 2009). Jin et Deininger (2009) ont constaté que les difficultés que les petites entreprises familiales éprouvaient le plus couramment en milieu rural étaient, par ordre d'importance, le manque de financement et l'insuffisance des infrastructures, les coupures d'électricité, l'insécurité et l'absence d'informations sur les marchés.

Dans le cadre d'une étude sur l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne, presque toutes les entreprises familiales sollicitées ont indiqué qu'elles avaient démarré leur activité grâce à des fonds propres ou des prêts d'amis et de membres de leur famille, et non au crédit classique. Il en est ressorti que les emprunteurs devaient pouvoir mettre de l'argent de côté régulièrement et qu'il était essentiel, à cet égard, qu'ils aient accès à un mécanisme d'épargne. La banque mobile – lancée au Kenya, où 50 pour cent de la population adulte l'utilise – pourrait aider à rompre l'isolement des épargnants installés dans des régions reculées, tout en réduisant les frais de transaction liés aux services fournis aux petits épargnants (Filmer et Fox, 2014).

Sachant que l'agriculture demeure le premier employeur en milieu rural et le principal fournisseur de matières premières, en particulier dans les pays qui connaissent une transformation tardive, elle aura une influence prédominante sur l'ampleur et la structure de l'économie rurale non agricole. La vitesse et les aspects de la croissance diffèreront considérablement d'un pays à l'autre, selon que l'agriculture y soit en mutation rapide ou qu'elle stagne. Stifel (2014) a constaté qu'en Éthiopie, où la productivité agricole augmente fortement, 51 pour cent des ménages ont démarré une activité non agricole grâce à leurs revenus agricoles. De plus, des recherches menées récemment au Bangladesh indiquent que le développement et la transformation de l'emploi non agricole, qui découlent souvent de chocs influant sur la productivité agricole, comme les inondations et les sécheresses, ont des effets positifs non négligeables (Shilpi et Emran, 2016).

La hausse de la productivité agricole est essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables et à l'amélioration de la compétitivité des petits agriculteurs. L'essor d'une agro-industrie durable sera largement conditionné à l'existence de politiques qui ne se limitent pas aux activités menées sur l'exploitation et promeuvent l'apport d'une valeur ajoutée par la transformation de produits alimentaires. Par conséquent, il faut que les politiques agro-industrielles occupent une place centrale dans les stratégies gouvernementales et soient intégrées dans un cadre de politiques sociales qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté. Il est nécessaire d'accroître l'aide apportée aux

petites et moyennes entreprises (PME) du secteur alimentaire grâce au renforcement des capacités, au regroupement et à l'utilisation de technologies modernes afin qu'elles puissent travailler à plus grande échelle et améliorer leur compétitivité. Les politiques doivent prendre en considération les limites du secteur informel et faciliter l'inclusion des petits transformateurs de produits alimentaires dans des chaînes d'approvisionnement au titre de contrats officiels.

En outre, la protection sociale est un volet extrêmement important de l'aide apportée aux pauvres, qui leur permet d'accéder à des emplois hautement productifs et à des débouchés rémunérateurs. Les programmes de protection sociale peuvent stimuler la productivité en renforçant le capital humain, en facilitant l'accès à des ressources financières et en permettant à des personnes à revenu faible de prendre des risques; il peut s'agir, par exemple, d'adopter de nouvelles méthodes de production ou de créer une petite activité. Un certain nombre de difficultés – notamment le manque de liquidités et l'impossibilité de bénéficier de prêts ou d'assurances – peuvent empêcher des personnes, des ménages ou des entreprises d'accroître leur productivité dans divers secteurs, y compris l'agriculture. Ces obstacles peuvent freiner les investissements dans le capital humain et matériel ou dans des activités comme la création d'une petite entreprise. La protection sociale aide à les surmonter en renforçant les moyens d'existence, et les ménages ont ainsi moins besoin d'être protégés.

La formation de capital humain est essentielle non seulement pour impulser l'économie non agricole, mais aussi du point de vue de la transformation structurelle et rurale dans son ensemble. Il est nécessaire que la main-d'œuvre soit suffisamment qualifiée pour accroître la productivité agricole et favoriser le développement des services et des industries hautement productifs. Les compétences sont un complément à la technologie[20] et sont nécessaires pour accéder à des emplois mieux rémunérés[21]. Les politiques qui promeuvent l'éducation à tous les niveaux déterminent donc en partie le caractère inclusif de la transformation rurale. Toutefois, leurs effets se feront sentir à long terme. À court terme, les programmes de protection sociale peuvent contribuer à réaliser le même objectif au moyen de transferts en espèces, conditionnels ou inconditionnels, qui ont une incidence positive sur l'assiduité scolaire des enfants des ménages bénéficiaires (Barrientos, 2012; Bastagli *et al.*, 2016). ■

CONCLUSION ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Créer suffisamment d'emplois pour la population rurale des pays en développement dans les années à venir représente un défi considérable. Les efforts visant à accroître le nombre et la qualité des emplois, en particulier pour les populations jeunes qui connaissent une explosion, doivent mettre l'accent sur les zones rurales et cibler à la fois l'agriculture et les activités non agricoles. En effet, non seulement l'agriculture est la première source d'aliments et de revenus pour les pauvres, mais elle peut aussi jouer un rôle crucial pour ce qui est de stimuler les activités non agricoles, en particulier dans les zones à fort potentiel. Cette approche est extrêmement pertinente pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, où la productivité des exploitations demeure faible malgré un fort potentiel de croissance agricole.

Les politiques et les interventions publiques qui ciblent le secteur rural non agricole doivent mettre davantage l'accent sur les infrastructures, aussi bien matérielles qu'institutionnelles. Elle doivent continuer à favoriser l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, tout en visant davantage à établir des liens entre les activités agricoles et l'économie rurale non

20 Il existe une documentation pléthorique sur le biais technologique qui favoriserait les travailleurs qualifiés. Acemoglu (2002), par exemple, avance que ce biais de l'évolution technologique qui profite essentiellement à la main-d'œuvre qualifiée est apparu il y a une soixantaine d'années au moins.

21 Il est erroné de croire que la création d'emplois est un processus distinct de la disponibilité de la main-d'œuvre. Bien qu'il puisse y avoir des incompatibilités, les choix en matière de production et de technologie sont en général le reflet de la quantité et du type de main-d'œuvre disponible.

agricole grâce à des innovations au niveau des chaînes de valeur, à la sortie de l'exploitation, qui permettent aux petits agriculteurs d'apporter une valeur ajoutée et d'améliorer leurs revenus. Plus généralement, il faut que les politiques aient pour objectifs d'encourager l'esprit d'entreprise rural par des mesures d'incitation, d'améliorer les infrastructures rurales, de renforcer le capital humain et d'exploiter les avantages comparatifs territoriaux qui peuvent exister. Un accès facilité au crédit et à l'énergie et des améliorations dans le domaine de l'éducation et des compétences, dans le respect de la parité hommes-femmes, sont aussi des conditions nécessaires à une transformation rurale inclusive et durable.

Les habitants des zones rurales sont susceptibles de demeurer sur place si les activités économiques qui leur sont accessibles suffisent à leur procurer des moyens d'existence satisfaisants. L'affectation des terres, des eaux et des autres ressources naturelles et la répartition des infrastructures déterminent en grande partie la distribution de la population dans l'espace rural, ce quel que soit le pays. Dans de nombreuses zones rurales, la base économique comprend d'autres ressources naturelles, comme des minéraux, des forêts ou des sites touristiques, sur lesquelles peuvent reposer des activités créatrices de revenus. Les grands axes de transport peuvent aussi servir à promouvoir et à inscrire dans la durée des activités en lien avec des zones rurales reculées. Pour que les ruraux pauvres puissent tirer parti de ces possibilités nouvelles, il faut les aider à surmonter les nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés actuellement.

La promotion des entreprises familiales doit figurer explicitement dans les plans de développement nationaux et locaux des pays à revenu faible en mutation. Pour l'instant, c'est rarement le cas. Pour être efficace, l'aide à la création et au développement d'entreprises doit s'accompagner de réformes institutionnelles visant à réduire les frais de transaction et à renforcer les liens entre espace rural et espace urbain. Cela nécessite d'adopter une approche relative aux politiques et à la planification qui dépasse la dimension sectorielle actuellement dominante en matière d'élaboration de politiques. Pour ce faire, il faut tenir compte de la notion de continuum rural-urbain et du rôle important que les villes moyennes et petites jouent dans l'essor de l'économie rurale. Cette approche prendrait aussi en considération les changements rapides des caractéristiques territoriales, comme ceux introduits par les télécommunications modernes, qui permettent à un nombre sans précédent d'agriculteurs et de ménages ruraux d'accéder aux marchés mais aussi à des sources de connaissances et d'informations.

Globalement, l'économie rurale repose toujours sur des activités pour lesquelles la zone concernée dispose d'un avantage comparatif et demeure compétitive même lorsqu'elle est soumise aux forces des marchés extérieurs. Toutefois, la compétitivité dépend aussi de l'ampleur de la base économique et de la demande qu'elle crée au niveau local. Le potentiel de croissance agricole et la demande de produits agricoles émanant de l'agro-industrie ne sont pas répartis de manière aléatoire sur un territoire. Par conséquent, il est nécessaire de mener des actions concertées afin d'éliminer, ou tout du moins de réduire, le déséquilibre créé par la distribution actuelle des infrastructures et des autres investissements publics, qui favorise certaines zones. Le fait que les politiques sectorielles puissent avoir des effets contrastés selon l'espace concerné plaide en faveur de l'idée qu'il convient d'intégrer explicitement les questions de répartition géographique dans l'élaboration de politique, au moyen d'une «approche territoriale» qui puisse aider à réduire les disparités de développement. Cette approche est le thème central du chapitre 5. ■

ZOOM

FACTEURS ET EFFETS DE L'ÉMIGRATION RURALE

Par le passé, les transformations structurelles et rurales se sont caractérisées notamment par une forte émigration rurale. Les flux migratoires relèvent de phénomènes complexes, qui ne peuvent être analysés simplement. Prenons un exemple. Bien que les migrations internationales à destination de l'Europe et de l'Amérique du Nord fassent aujourd'hui l'objet d'une attention croissante, ces flux Sud-Nord ne représentent qu'une partie des migrations, dont certaines se déroulent à l'intérieur des pays en développement ou entre eux.
Les migrations peuvent trouver leur origine en zone urbaine ou en zone rurale et prendre différentes formes, en fonction de leur durée. Elles peuvent être permanentes ou temporaires, comme dans le cas des déplacements saisonniers des travailleurs agricoles. Les migrations peuvent aussi être le résultat de différents facteurs, qui sont souvent associés, notamment des disparités en matière de débouchés, économiques ou autres, entre le lieu d'origine et le lieu de destination. Les crises prolongées provoquées par des conflits ou des catastrophes peuvent aussi générer d'importants flux migratoires.

Bien que les migrations puissent prendre différentes formes et soient sous-tendues par divers facteurs, l'émigration rurale est partie intégrante de toute transformation structurelle et rurale. Toutefois, son ampleur et ses caractéristiques dépendent du contexte et sont souvent difficiles à cerner, car les processus qui aboutissent à la décision de migrer sont mal connus. Dans l'ensemble, les migrants partent à la recherche d'une vie meilleure, mais il est difficile de prévoir qui migrera, vers quelle destination et pourquoi. Les migrations sont absolument déterminantes du point de vue du développement d'un pays. Cependant, leur déroulement et leurs effets dépendent des politiques

IDOMENI, GRÈCE
Des migrants et des réfugiés tentent de rejoindre le nord de l'Europe.
©FAO/Giuseppe Carotenuto

et de la planification nationales, ainsi que de l'affectation des ressources entre les campagnes et les villes de différentes tailles. Mieux comprendre les décisions qui sous-tendent les migrations pourrait aider à élaborer des politiques et des stratégies nationales visant à favoriser une croissance inclusive de l'économie rurale non agricole.

Les entreprises implantées dans des villages et des petites villes proposent des emplois non agricoles

Si l'émigration rurale découle du manque d'emplois au niveau local, offrir des débouchés professionnels non agricoles est un moyen de satisfaire les besoins des candidats à la migration en amont. Lorsque les migrants sont attirés par la prospérité des lieux de destination, en général des centres urbains, une autre stratégie peut s'avérer efficace, celle qui consiste à investir dans les services «urbains» dans les villes moyennes et petites réparties sur l'ensemble d'un territoire et à proximité de zones rurales.

La croissance économique rapide de la Chine, par exemple, qui a débuté au début des années 1980, a donné lieu à une émigration rurale à grande échelle. À la fin des années 1980, quelque 30 millions de ruraux étaient installés en ville. Les migrations se sont fortement accentuées à partir des années 1990, à la faveur de la levée des restrictions liées à l'inscription des ménages urbains (Zhang, Yang et Reardon, 2017). En 2010, le nombre total de migrants issus de zones rurales était estimé à 180 millions (Fan, 2009). En parallèle, le Gouvernement chinois a encouragé la création et le développement d'entreprises dans les villages et les petites villes, ce qui a stimulé l'industrialisation des campagnes en offrant aux agriculteurs qui souhaitaient abandonner leur activité la possibilité de travailler dans le secteur manufacturier. En Chine, la part rurale de ce secteur est passée de 14,3 pour cent en 1980 à 70,4 pour cent en 2002, ce qui montre la capacité des entreprises concernées d'absorber la main-d'œuvre et de créer des emplois.

Song, Thisse et Zhu (2012) indiquent que le type de migration dépend de plusieurs facteurs, comme l'effet d'agglomération des villes moyennes et grandes, le coût des transports, le coût des migrations, les disparités géographiques en matière d'efficience technologique des

entreprises et l'hétérogénéité des profils des candidats à l'émigration rurale. Tous ces facteurs sont déterminés, dans une certaine mesure, par la politique de développement du pays. Dans le cas de la Chine, les fortes migrations n'ont pas compromis le succès de l'industrialisation rurale, qui a probablement atténué les flux migratoires et auquel se sont ajoutés l'expansion des villes secondaires et les frais de migration établis par des politiques. L'un des éléments clés de la stratégie rurale-urbaine en Chine a été la constitution d'une source de revenus ruraux non agricoles qui soit économiquement viable. Elle a permis de tisser un réseau dense entre espace rural et espace urbain – démarche qui a aussi eu des effets considérables dans des zones densément peuplées d'Asie et d'Amérique latine.

Pour la plupart des migrants africains, «la décision de partir a été bénéfique»

La migration est la réaction courante des personnes qui tentent de faire face à des conditions défavorables ou de les atténuer. Cependant, l'objectif des migrants est aussi d'avoir accès à de nouvelles possibilités. Lucas (2015) écrit que, «à caractéristiques mesurables équivalentes, une personne gagne beaucoup plus en ville qu'à la campagne». Dans les pays où l'agriculture est le premier secteur économique, les mouvements entre zones rurales sont en général prépondérants (Lucas, 2015).

Selon les données sur les migrations concernant l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et le Sénégal, la proportion de migrants ayant quitté les campagnes pour s'installer en ville s'élevait à 40 pour cent du nombre total de migrants au Nigéria et à 55 pour cent en Afrique du Sud (Banque mondiale, 2013b, 2017b). Les migrants étaient majoritairement des hommes jeunes, âgés de 15 à 34 ans pour 60 à 70 pour cent d'entre eux. Dans tous les pays considérés, les femmes migraient moins et, lorsqu'elles le faisaient, les motifs étaient essentiellement d'ordre familial, alors que les hommes partaient en quête d'un emploi.

Il ressort des mêmes données que la recherche d'emploi a été la motivation de la plupart des migrants ayant quitté les zones rurales – la proportion allant de 47 pour cent au Nigéria à 74 pour cent au Sénégal–, ce qui met en évidence le manque de débouchés professionnels décents dans les campagnes (figure A). Les études et le regroupement familial étaient aussi des facteurs d'émigration rurale non négligeables, mais leur importance était variable selon les pays. Bien que la pauvreté soit un déterminant essentiel des migrations, les plus pauvres ne disposent souvent pas des ressources nécessaires pour s'installer ailleurs. Par conséquent, stimuler le développement économique et la création d'emplois au niveau local peut certes permettre de dissuader des candidats au départ mais aussi encourager les migrations en fournissant les ressources indispensables à la concrétisation de ce projet.

Il ressort de la comparaison des situations professionnelles avant et après la migration en Afrique du Sud, au Kenya, au Nigéria et en Ouganda que la plupart des personnes qui avaient quitté les zones rurales avaient trouvé un meilleur emploi (figure B). Dans les quatre pays examinés, les parts du salariat et du travail indépendant ont augmenté du fait de la migration. Partout aussi, le taux de chômage a baissé considérablement du fait de la migration, à l'instar de la proportion d'étudiants. Toutefois, la proportion de femmes au foyer a connu une hausse.

En dépit de la rareté des données, plusieurs études montrent que les migrations améliorent le bien-être. Beegle, De Weerdt et Dercon (2011), par exemple, ont analysé l'incidence des migrations sur la pauvreté dans la région de Kagera, en République-Unie de Tanzanie. Ils ont constaté que le niveau de consommation des migrants avait augmenté de 36 pour cent entre 1991 et 2004 par rapport à celui des personnes restées sur place. Chez les migrants installés en ville, la différence était de 66 points.

Les migrations ont eu à la fois des effets positifs et des effets négatifs sur les espaces et les ménages ruraux. Cependant, l'incidence des migrations et des transferts de fonds qui en découlent sur le bien-être des ménages ruraux dépend fortement du contexte et varie dans l'espace et le temps. Les transferts de fonds des migrants peuvent être l'une des principales sources de financement dans lesquelles les ménages ruraux peuvent puiser pour investir, scolariser leurs enfants, construire une maison ou acheter des intrants agricoles. Néanmoins, en accentuant les inégalités, ils peuvent aussi avoir des conséquences néfastes. En outre, l'émigration masculine est l'un des facteurs fondamentaux de la féminisation de l'agriculture, qui est en cours dans de nombreux pays à revenu faible. Lorsque les migrants ont des difficultés à trouver un emploi décent sur leur lieu de destination finale ou à envoyer de l'argent à leur famille, les femmes et les enfants qu'ils ont laissés peuvent être contraints de faire face en adoptant des stratégies qui présentent des inconvénients pour eux, comme accepter une charge de travail supplémentaire pour compenser la perte de revenus (FAO, 2017b). ■

FIGURE A
FACTEURS D'ÉMIGRATION RURALE DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS AFRICAINS

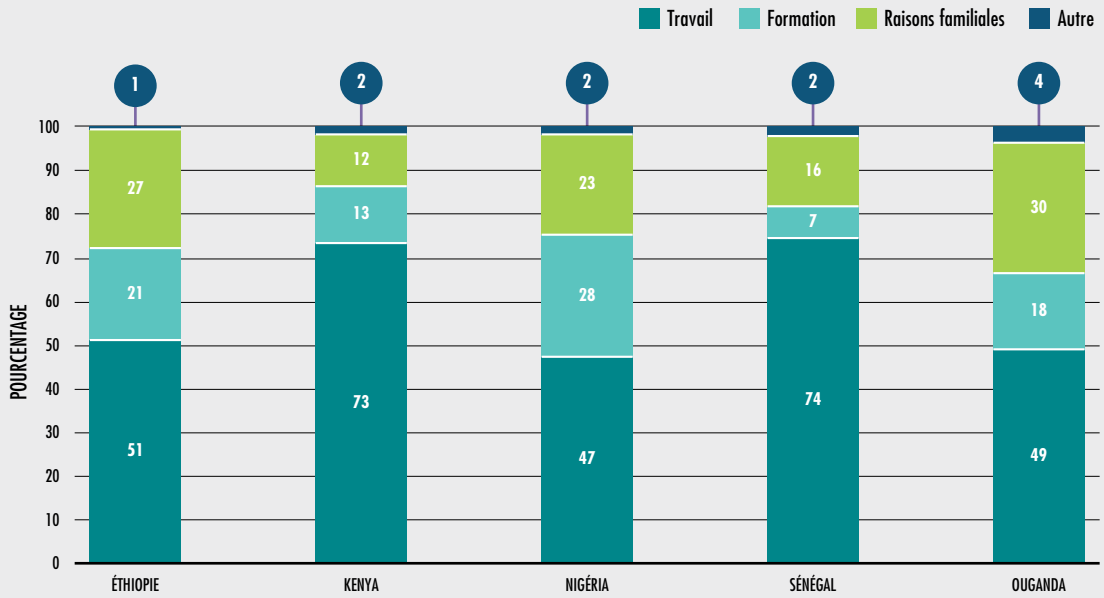

SOURCES: Banque mondiale (2013b) pour l'Éthiopie; et Banque mondiale (2017b) pour le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et le Sénégal.

FIGURE B
SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT ET APRÈS ÉMIGRATION RURALE DANS UN ÉCHANTILLON DE PAYS AFRICAINS

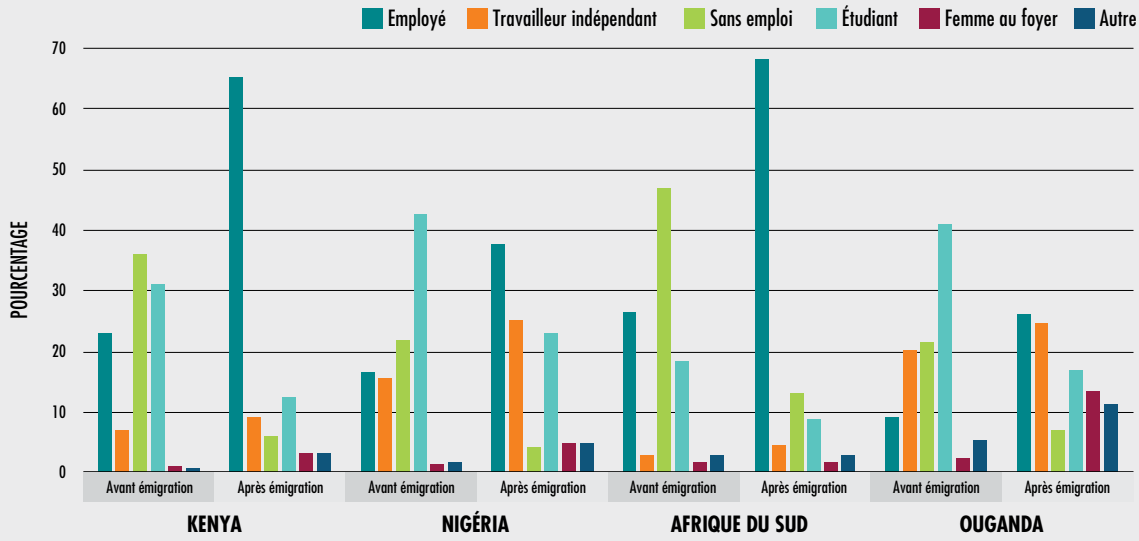

SOURCE: Banque mondiale, 2017b.

SAGANA, KENYA
Des pisciculteurs bénéficient du Fonds fiduciaire de solidarité pour l'Afrique de la FAO.
©FAO/Tony Karumba

CHAPITRE 5
UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE

Messages clés

➔ Il est essentiel de combiner des approches sectorielles et territoriales du développement pour renforcer efficacement les liens entre les zones rurales et les zones urbaines.

➔ Des liaisons entre des territoires ruraux et urbains fonctionnels sont indispensables pour créer des emplois agricoles et non agricoles, éliminer la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, proposer des solutions face à l'exode rural et parvenir à une gestion durable des ressources naturelles.

➔ Les politiques et les cadres institutionnels qui guident l'élaboration des systèmes alimentaires doivent atténuer les risques liés à la concentration accrue des marchés et réduire autant que possible les incidences négatives sur les petits agriculteurs et les populations rurales pauvres.

CHAPITRE 5

UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE

Parmi les thèmes majeurs de ce rapport figurent l'urbanisation et l'évolution rapide des systèmes alimentaires dans les pays en développement, et les possibilités et enjeux que ces changements entraînent sur les marchés alimentaires nationaux. Ce rapport s'intéresse également au rôle des villes moyennes et petites et à leur contribution à une transformation inclusive du fait des liens étroits qu'elles entretiennent avec les zones rurales et le système alimentaire. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes moyennes et petites, ou dans la «sphère d'influence» de ces dernières. Ce modèle polycentrique d'urbanisation se retrouve dans tous les pays, quelle que soit leur catégorie de revenu, et subsiste durant la transformation. L'une des principales stratégies de réduction de la pauvreté rurale consiste donc à faciliter l'accès aux actifs, et à permettre aux populations pauvres d'investir dans des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus, à proximité de ces petites zones urbaines.

L'inclusion n'est pas un effet direct naturel de la transformation rurale. Elle requiert une volonté politique et des réformes juridiques et institutionnelles destinées à renforcer la transparence et la responsabilité, et à permettre aux communautés locales – notamment les groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les peuples autochtones – de participer aux processus d'élaboration de politiques et de planification. Les conditions et les mesures nécessaires pour que les transformations débouchent sur une amélioration des moyens d'existence ruraux et sur une réduction de la pauvreté sont les suivantes: décentralisation; renforcement des capacités organisationnelles des petits agriculteurs; mobilisation des communautés afin de faciliter l'accès des populations rurales à l'information; inclusion des plus vulnérables dans la vie de la communauté; et soutien de l'action collective de manière à ce que les populations rurales puissent prendre en main leur propre développement.

Durant la transformation structurelle, la protection sociale est l'une des principales mesures qui permettent de favoriser l'inclusion. Les programmes de protection sociale renforcent le capital humain, permettent aux pauvres d'investir dans des activités plus risquées, mais potentiellement plus rentables, et viennent compléter les interventions agricoles destinées à améliorer les compétences techniques et à faciliter l'accès aux nouvelles technologies. Cependant, pour porter ses fruits, la protection sociale doit offrir la souplesse nécessaire à une mobilité géographique et sectorielle, et permettre ainsi aux ménages de tirer parti des possibilités qui se présentent à eux. La conception des programmes et leurs mécanismes de ciblage doivent donc prévoir des prestations transférables ou établir une protection sociale minimale, afin d'offrir un rempart permanent contre la pauvreté (Kangasniemi, Knowles et Karfakis, 2017).

La reconnaissance de l'importance des villes moyennes et petites dans le développement économique des zones rurales suscite un intérêt renouvelé pour une approche territoriale de développement prenant en compte les possibilités et les résultats en matière de développement offerts par les zones géographiques au niveau infranational (encadré 19).

Dans une approche territoriale de développement, les «territoires» cessent d'être des entités passives caractérisées par des avantages liés au site pour devenir des entités dynamiques dans lesquelles les agents économiques et sociaux proposent des produits et des services, et contribuent aux efforts déployés pour stimuler la compétitivité de leur secteur. En mettant l'accent sur des facteurs intangibles – capital humain et connaissances – et sur des facteurs reposant sur les relations et les réseaux, tels que la coopération, les partenariats, la culture locale, les

ENCADRÉ 19

L'APPROCHE TERRITORIALE: AXÉE SUR LES «LIEUX», PAS SUR LES «SECTEURS»

L'approche territoriale de la transformation rurale inclusive trouve son origine dans un changement de paradigme qui s'est opéré au début des années 1990 dans la politique de développement rural, du fait de la prise de conscience du déclin de l'emploi agricole dans la plupart des pays à revenu intermédiaire et élevé, et de l'éventail très étendu d'activités économiques générées par les zones rurales. À mesure que les politiques se sont détournées des subventions agricoles pour encourager les investissements de tous types, de nouveaux modèles de gouvernance et d'action ont pris davantage d'importance. Dans l'Union européenne (Organisation Membre), le programme LEADER[1] a intégré les partenaires locaux dans le pilotage du développement des zones rurales. En outre, l'Union européenne (Organisation Membre) a fait progressivement évoluer la Politique agricole commune (PAC) d'un soutien de la production agricole à des paiements directs, et l'a récemment axée sur le développement rural, reconnaissant la multifonctionnalité de l'agriculture en tant que secteur fournissant non seulement des produits alimentaires, mais aussi des services de conservation des paysages et d'autres services environnementaux.

Le «nouveau paradigme rural» proposé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2006 souligne que la promotion du développement rural intégré implique une «coordination plus poussée entre secteurs, entre niveaux d'administration, et entre le public et le privé». Elle nécessite également de «privilégier les *territoires* plutôt que les *secteurs* et les *investissements* plutôt que les *subventions*». L'OCDE a récemment réexaminé cette question pour tenir compte de la situation actuelle des pays en développement et propose un cadre (ainsi qu'un certain nombre d'études de cas) relatif à des stratégies de développement multisectorielles, basées sur les liens entre les zones rurales et les zones urbaines, et axées sur les différents niveaux de l'administration publique, les communautés rurales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les donateurs internationaux (OCDE, 2016).

L'attention portée aux approches territoriales a été étendue aux aspects de l'alimentation et de la sécurité nutritionnelle – en général, pauvreté rurale et insécurité alimentaire vont de pair, et touchent des zones géographiques spécifiques dans les pays (OCDE/FAO/FENU, 2016).

[1] Liaison entre actions de développement de l'économie rurale.

vocations locales et les communications, l'approche territoriale souligne l'importance de la négociation, de la recherche de consensus et de la résolution des conflits. En tant que telle, elle peut faciliter une prise de décisions plus inclusive et permettre l'autonomisation des populations locales, par l'intermédiaire de leurs organisations et réseaux formels et informels (Cistulli, Heikkilä et Vos, 2016).

Une approche territoriale adopte par nature une perspective spatiale, intégrée, axée sur les processus, qui réunit de nombreuses parties prenantes et couvre de multiples dimensions. Les possibilités qu'elle offre sont de plus en plus reconnues, et un nombre croissant de pays mettent en place des mécanismes permettant d'opter pour des approches territoriales intersectorielles en matière de développement rural (voir l'encadré 20).

Cependant, la mise en œuvre d'une approche territoriale est une tâche complexe qui nécessite un changement fondamental dans le processus de prise de décisions et les cultures institutionnelles. Les politiques publiques conventionnelles relatives aux chaînes de valeur alimentaires doivent être rééquilibrées à l'aide d'une logique qui encourage le dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques à différents niveaux, en tenant compte des interdépendances entre les différentes composantes des systèmes alimentaires et des compromis possibles entre croissance, inclusion et durabilité environnementale de ces systèmes d'un territoire à l'autre. La complexité de la démarche et l'incertitude quant aux effets directs soulèvent des défis qui doivent être examinés avant l'adoption d'approches territoriales concrètes (Karlsen et Larrea, 2016). ■

ENCADRÉ 20
EXPÉRIENCES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL EN AMÉRIQUE LATINE

Parmi les régions en développement, l'Amérique latine est peut-être celle qui possède la plus grande expérience en matière de mise en œuvre de l'approche de développement territorial. Des programmes nationaux de mise en valeur du territoire rural visant à lutter contre la pauvreté, à améliorer les niveaux d'instruction et à réduire les disparités régionales, sont actuellement menés en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Honduras, au Mexique et au Nicaragua.

Le Mexique présente l'approche de planification territoriale la plus complète, avec une stratégie nationale en faveur des microrégions et une perspective territoriale intégrée. L'objectif est de favoriser une politique territorialisée, en définissant des régions fonctionnelles ainsi que des mécanismes de facilitation destinés à stimuler un développement endogène par la création de «micropôles de développement». Ces pôles sont définis à partir de critères spatiaux, sociaux et économiques, en fonction de la connectivité et des liens avec les localités environnantes. Le Chili élabore également un programme de développement territorial à partir des orientations du «nouveau paradigme rural» (OCDE, 2016).

Il y a plus de 10 ans, le Costa Rica a commencé sa transition du développement sectoriel vers la mise en valeur du territoire rural, en privilégiant le tourisme, l'environnement, la production artisanale et l'agro-industrie. Le plan national pour le développement rural du Brésil vise à améliorer l'accès aux marchés et à diversifier l'économie rurale. L'Argentine a créé une Commission du développement rural pour les provinces du nord, qui accusent un retard économique, et met l'accent sur la diversification et les activités autres que l'agriculture.

Sur l'ensemble des régions en développement, l'Amérique latine est celle qui a réalisé les études les plus approfondies sur les relations entre les centres urbains et les zones rurales, et leurs incidences sur la pauvreté et l'inégalité des revenus. Dans une étude sur le Chili, la Colombie et le Mexique, Berdegué *et al.* (2015) ont montré que la réduction de la pauvreté était plus importante dans les zones rurales disposant d'un centre urbain à proximité que dans celles situées dans les arrière-pays ruraux isolés, et que la plus forte diminution était constatée dans les territoires entourant les grandes métropoles. Cependant, les auteurs soulignent également l'importance du rôle facilitateur des petites villes et des villes de taille moyenne dans le développement rural – la présence d'agglomérations de ce type dans un territoire s'accompagne d'un fossé bien moins large entre les populations pauvres et non pauvres en ce qui concerne l'accès aux services de base, tels que l'éducation et la santé, ainsi qu'au logement, que celui observé dans les arrière-pays.

Dans une synthèse de différentes études territoriales, Berdegué, Escobal et Bebbington (2015) montrent le rôle des dotations de ressources et de l'accès à ces ressources dans la création de dynamiques territoriales. Ces informations proviennent d'études de cas sur le tourisme au Brésil, sur la petite agriculture axée sur les marchés au Guatemala et au Pérou, et sur les économies rurales diversifiées aux Mexique. Les auteurs notent également que des marchés dynamiques reliés à des structures

OPTIONS AGRO-TERRITORIALES: UN CHAMP D'APPLICATION LIMITÉ POUR UNE PLUS FORTE DYNAMIQUE?

Une véritable approche territoriale du développement est intersectorielle. Outre de larges consultations avec les parties prenantes, elle nécessite d'engager une coordination à long terme entre de nombreux ministères. Il peut être difficile d'y parvenir, étant donné les horizons à relativement courte échéance de nombreux gouvernements et partenaires du développement. D'où l'importance d'une volonté politique et d'un encadrement solide pour définir les politiques, les mécanismes de gouvernance et les investissements appropriés, et harmoniser les besoins et priorités au niveau local et aux niveaux national, régional et mondial. Le vaste processus de coordination intersectorielle de l'approche territoriale est un atout s'il est correctement mis en œuvre, mais une faiblesse si les responsables politiques et les parties prenantes ne parviennent pas à maintenir le niveau d'engagement et la dynamique nécessaires.

Le fait d'axer ce type d'approche sur le système alimentaire et sur les liens que celui-ci entretient avec le territoire simplifie la coordination et permet de

ENCADRÉ 20
(SUITE)

économiques plus diversifiées offrent davantage de possibilités de participer à la dynamique de croissance et d'en tirer parti. Leur comparaison d'études de cas sur l'Équateur et le Nicaragua montre que les possibilités de croissance économique ont un caractère plus inclusif lorsque les liens avec les marchés dynamiques sont renforcés au moyen de structures plus équitables en matière d'accès à la terre et aux ressources.

Le rôle de l'investissement public dans les infrastructures rurales, et ses incidences imprévues, sont mis en évidence dans Ramírez et Ruben (2015) et dans Ravnborg et Gómez (2015). La première étude, consacrée au secteur de la salmoniculture dans le sud du Chili, a montré que l'investissement public dans les routes, les services et l'amélioration de l'accès aux ressources en zone rurale avait entraîné d'importants investissements privés, ce qui avait accéléré la réduction de la pauvreté, notamment en permettant aux femmes rurales de travailler dans le secteur agro-industriel. La deuxième étude, portant sur la zone de production laitière située dans le centre du Nicaragua, a permis de constater que les investissements dans les routes rurales, le stockage frigorifique et les installations de traitement du lait avaient stimulé la croissance économique sur la période 1998-2005, mais que cette croissance avait été obtenue aux dépens des paysans pauvres. L'un des principaux points mis en évidence par les deux documents est que les effets directs dépendent de la manière dont les acteurs locaux et les arrangements institutionnels se rattachent aux décisions d'investissement prises hors du territoire, ainsi qu'à leur mise en œuvre.

Dans une étude portant sur six territoires en Amérique latine, Fernández *et al.* (2012) soulignent l'importance des coalitions sociales territoriales, définies comme des «groupes de différents acteurs qui mènent des actions convergentes autour d'une dynamique de développement territorial». Ce thème central dans le développement territorial s'appuie sur le fait que les structures agraires, les institutions, les marchés et les investissements publics ont tous une incidence sur les acteurs sociaux d'un territoire, et leurs capacités.

Les situations en Amérique latine sont très diverses. Certains territoires parviennent à créer de la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la répartition des revenus, tandis que d'autres échouent dans un ou plusieurs de ces domaines. Dans un examen d'études de cas sur neuf pays, Modrego et Berdegué (2015) montrent que les approches de développement territorial n'ont débouché sur une croissance économique et une réduction de la pauvreté, ou une amélioration de la répartition des revenus, que dans un tiers des cas. Bien que les conditions en Amérique latine soient différentes de celles des pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie, qui ont opéré une transformation tardive, les réussites et les échecs de l'expérience latino-américaine peuvent apporter des enseignements précieux.

créer une dynamique autour de l'initiative territoriale. Cette approche «agro-territoriale» est intersectorielle dans la mesure où le système alimentaire englobe l'agriculture, l'agro-industrie, l'agro-transformation et les services connexes. Elle reste cependant plus limitée que l'approche de développement territorial conventionnelle, et peut passer à côté de possibilités intersectorielles plus larges, telles que le tourisme ou d'autres activités du secteur manufacturier et des services. Cela étant, certains des investissements destinés à exploiter les débouchés économiques dans le secteur alimentaire peuvent également profiter indirectement à d'autres secteurs. La coordination avec les institutions locales peut favoriser l'élargissement des discussions à d'autres acteurs et l'inclusion d'autres activités économiques pertinentes.

L'avantage d'une approche agro-territoriale est que, outre qu'elle simplifie le processus de développement territorial, elle concilie les aspects économiques du secteur alimentaire et les *dimensions spatiales, sociales et culturelles,* lesquelles occupent une place centrale dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Elle s'attaque au défi de la fourniture de produits alimentaires aux consommateurs urbains en reliant de manière plus efficace les centres urbains à leur «zone d'influence», tout en offrant des sources de revenu dans les zones rurales et en utilisant des approches de zonage agro-écologique afin de privilégier un développement durable (voir l'encadré 21). Elle crée aussi des liens durables entre les zones rurales et les zones urbaines en réunissant les «deux cœurs» du système alimentaire – les petites villes et les agglomérations rurales qui favorisent les liens en aval de la chaîne de valeur alimentaire; et les agriculteurs, les agro-industries, les négociants et les acteurs secondaires qui proposent des services non agricoles dans le continuum rural-urbain.

ENCADRÉ 21

L'APPROCHE DE SYSTÈME ALIMENTAIRE VILLE-RÉGION AU SRI LANKA

Le terme «système alimentaire ville-région» (CRFS, pour son acronyme en anglais) se rapporte au réseau complexe d'acteurs, de processus et de relations qui entrent en jeu dans la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits alimentaires dans une région géographique donnée. Il comprend un centre urbain plus ou moins dense, sa zone périurbaine et son arrière-pays rural. Un programme mondial sur les systèmes alimentaires ville-région a été lancé avec le soutien de la FAO et d'autres partenaires. Il s'intéresse non seulement à la chaîne d'approvisionnement alimentaire, mais aussi aux aspects environnementaux et socioéconomiques connexes.

Dans le cadre de ce programme, Colombo, la capitale du Sri Lanka, réalise une évaluation de son système alimentaire ville-région, en collaboration avec l'Institut international de gestion des ressources en eau. Le district de Colombo compte plus de 2,3 millions d'habitants, et la densité de population, supérieure à 3 300 personnes par kilomètre carré, ne cesse d'augmenter. Pour répondre aux besoins de cette population en expansion, la ville s'approvisionne auprès de nombreuses régions du pays. Cependant, en raison de défauts d'efficience du système de marché de gros, les prix des produits alimentaires sont élevés, ce qui entraîne de hauts niveaux d'insécurité alimentaire. La sécurité sanitaire des aliments est également une source de préoccupation, car l'utilisation des pesticides n'est pas bien encadrée. Le système alimentaire subit en outre les conséquences du changement climatique, d'où l'importance d'une gestion des terres agricoles et des côtes qui soit respectueuse de l'environnement.

Le Gouvernement sri-lankais a créé un ministère séparé pour mettre en œuvre Megapolis, une initiative de développement urbain de grande ampleur et de plusieurs milliards de dollars, dans la province de l'Ouest (qui comprend le district de Colombo). Les résultats de l'évaluation du système alimentaire ville-région de Colombo sont en train d'être portés à plus grande échelle dans le cadre du projet Megapolis, afin de cartographier l'intégralité du système alimentaire de la province et d'intégrer la durabilité de ce dernier dans la planification urbaine et territoriale.

Le plan devrait améliorer la durabilité des systèmes alimentaires locaux, créer des emplois, ouvrir de nouvelles possibilités en matière d'agriculture urbaine et périurbaine et établir des chaînes de valeur plus courtes liées aux zones de production périurbaines et urbaines. Il permettra de préserver l'environnement naturel du territoire, par une meilleure utilisation ou gestion des terres, des eaux et des déchets, d'intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques dans la planification urbaine et de placer au premier rang des priorités les mécanismes de protection visant à contrôler l'utilisation et l'expansion de l'agriculture dans les zones urbaines et périurbaines ainsi que dans l'arrière pays rural. Les autres objectifs importants visent à garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires afin de préserver la santé et le bien-être de la population, et à apporter une protection sociale aux communautés marginalisées à faibles revenus, aux enfants et aux autres groupes vulnérables.

SOURCE: FAO, 2017f.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, la baisse de la part de l'agriculture dans l'emploi – couplée à une capacité souvent limitée des secteurs non agricoles de créer suffisamment d'emplois pour absorber les nouveaux venus dans la population active rurale – peut entraîner des niveaux de chômage et de sous emploi plus élevés dans les zones rurales, et par conséquent déboucher sur un exode rural plus massif.
Les programmes de développement agro-territorial visent à générer des emplois dans les zones urbaines et rurales, en créant ou en saisissant des possibilités d'emploi dans le système alimentaire – dans les secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre, dans les exploitations agricoles et dans les services auxiliaires qui se développent autour de la production agroalimentaire et agro-industrielle.

Le secteur alimentaire joue de ce fait un rôle important dans le développement économique et la transformation rurale inclusive.

Si elle ne s'accompagne pas d'un esprit de coordination et de consultation, l'approche axée sur le système alimentaire peut entraîner la marginalisation d'un grand nombre de petits producteurs et de petites entreprises agricoles. C'est le risque, par exemple, que présente le développement de chaînes de valeur à fort coefficient de capital, intégrées verticalement, dans des zones géographiques où elles ne sont pas appropriées.
Les pouvoirs publics ont donc un rôle indispensable à jouer en élaborant des politiques, en menant des réformes institutionnelles et en fournissant des biens publics qui favorisent le développement du secteur

agroalimentaire et agro-industriel, tout en veillant à ce que les petits producteurs participent au processus et que d'autres possibilités d'emploi non agricole soient créées et exploitées dans les zones fragiles et reculées.

Au vu des défis associés aux transformations en cours (exposés dans les chapitres précédents), l'objectif d'une approche de développement agro-territoriale est de traiter les questions suivantes: l'exclusion potentielle des petits producteurs et d'autres groupes vulnérables du système alimentaire; l'augmentation prévue du chômage et du sous-emploi en zone rurale dans les années à venir; et la nécessité de résorber le déficit en matière d'infrastructures dans les zones rurales et de renforcer les connexions entre les zones rurales et urbaines.

Le présent chapitre montre comment les systèmes alimentaires peuvent contribuer à une transformation rurale inclusive par une approche agro-territoriale. Il souligne tout d'abord l'importance d'une action collective des petits exploitants, comme un moyen pour ces acteurs de réaliser des économies d'échelle et de faire entendre leur voix dans le processus de développement territorial. Il s'intéresse ensuite aux différentes options d'investissement dans le développement agro-territorial, qui sont fondées sur une approche combinant la fourniture de biens publics et des investissements infrastructurels avec un processus de planification territoriale réunissant les différentes parties prenantes. Enfin, il analyse l'approche agro-territoriale dans le contexte des politiques de plus large portée, qui influent sur les résultats du processus. ■

DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ANCRÉES DANS LES TERRITOIRES

La transformation rurale ne sera inclusive que si les producteurs ruraux – notamment les petits agriculteurs, et les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables vivant dans les zones rurales – ont accès aux services ruraux. Aux niveaux local, national et régional, cet accès est assuré par des institutions, et ces institutions doivent disposer des capacités et des ressources nécessaires pour répondre aux demandes des producteurs. Pour favoriser un plus large accès aux innovations, il faut des institutions et des acteurs publics et privés efficaces, réactifs et axés sur la demande, qui fournissent des services adaptés aux populations rurales.

Les principaux objectifs de l'approche de développement agro-territorial sont de veiller à l'inclusion des petits exploitants agricoles, notamment les jeunes et les femmes, par la négociation d'accords de collaboration entre les organisations de producteurs et les entreprises agro-industrielles implantées dans la zone cible, et de favoriser les petites et moyennes entreprises du secteur alimentaire en les aidant à réaliser des économies d'échelle, grâce à des sites d'implantation communs et des services spécialisés, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre. Cependant, pour bénéficier pleinement de tels dispositifs, les petits agriculteurs et les groupes vulnérables devront disposer de liens solides avec des sources de connaissances, d'intrants et de financements, ainsi que de chaînes de valeur rentables.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, les petits exploitants agricoles sont souvent isolés et dispersés sur tout un territoire, et peuvent se retrouver exclus de services tels que les activités de vulgarisation et la fourniture d'intrants, ainsi que des marchés. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, ils n'ont pas bénéficié de la hausse des prix des produits en 2007-2008 (Herbel *et al.*, 2012). Cependant, lorsqu'ils sont organisés en associations, les petits exploitants peuvent gérer leurs ressources de manière efficiente, améliorer leur accès aux marchés des intrants et des produits agricoles, partager efficacement des informations et des connaissances, et avoir davantage d'influence sur le processus d'élaboration des politiques.

Des organisations rurales solides apportent une contribution essentielle à la planification territoriale du développement rural. L'action collective permet de traiter plus efficacement les problèmes, tels que les régimes fonciers précaires et le morcellement des terres. Par l'intermédiaire de leurs organisations, les petits exploitants peuvent en outre réaliser les économies d'échelle nécessaires au passage à la mécanisation agricole. Il faut en outre concilier transformation rurale et durabilité environnementale, par des innovations qui permettent d'augmenter la production en utilisant moins de ressources, et les organisations d'agriculteurs ont un rôle important à jouer en facilitant l'adoption de

meilleures pratiques adaptées au contexte local et économiquement viables, et en diffusant les connaissances liées à ces pratiques. Parmi les applications intéressantes de l'action collective dans le contexte territorial, on peut citer les «indications géographiques» de certains produits alimentaires, tels que les pêches de Pinggu en Chine et le parmesan en Italie (encadré 22). ■

ENCADRÉ 22
DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES POUR CRÉER DE LA VALEUR, ET LA PRÉSERVER

Les indications géographiques servent à identifier un produit comme étant originaire du territoire d'un pays ou d'une région donnés, dans les cas où une qualité, réputation ou autre caractéristique déterminée du produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle [OMPI], 2003). En règle générale, une indication géographique se rapporte à des conditions locales, des ressources naturelles et des pratiques traditionnelles – traditions dont les petits producteurs sont souvent les principaux gardiens. Les premières indications géographiques ont été créées par des groupes de producteurs qui se sont organisés spécifiquement dans le but de démontrer l'originalité et l'authenticité d'un produit particulier, et de protéger ces caractéristiques.

L'élaboration d'indications géographiques implique une approche public-privé qui met l'accent sur la crédibilité et qui vise à sensibiliser le consommateur et à gagner sa confiance. L'indication géographique est un outil qui nécessite l'entière participation des acteurs locaux, et souvent un peu de soutien externe. La FAO a élaboré une méthode, le «cercle vertueux de la qualité liée à l'origine», qui définit le processus de création et de préservation de la valeur, et qui part de la prise de conscience par les parties prenantes locales du potentiel de leur produit et de leur décision de le protéger et de le promouvoir (FAO, 2010b).

OPTIONS D'INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT AGRO-TERRITORIAL[22]

L'approche de développement agro-territorial implique d'encourager l'action collective, mais nécessite aussi souvent des investissements considérables dans les infrastructures rurales. Dans ce cas de figure, différentes options d'investissement dans le développement agro-territorial sont susceptibles de donner corps à une transformation rurale inclusive, qui permette de tirer parti des avantages apportés par l'amélioration des liens entre les zones rurales et les zones urbaines. Les cinq options les plus couramment retenues sont les suivantes:

- **Couloirs agricoles** – territoires reliés par des axes de communication, tels que des grandes routes, des lignes ferroviaires, des ports ou des canaux, et couverts par un programme de développement économique qui encourage l'agriculture et d'autres activités économiques. Les programmes de couloir agricole favorisent ce que l'on appelle les «trois C»: connectivité, compétitivité et communauté. On peut citer à titre d'exemple le couloir de croissance agricole de Beira au Mozambique, destiné à promouvoir l'investissement dans l'agriculture commerciale et dans le secteur agro-industriel de trois provinces.

- **Noyaux d'activités agricoles** – concentrations géographiques de producteurs, d'entreprises du secteur agro-industriel et d'institutions interdépendants qui sont actifs dans le même sous-secteur agricole ou agro-industriel et qui créent des réseaux de valeur pour faire face à leurs difficultés communes et exploiter ensemble les possibilités qui s'offrent à eux. Dans l'État du Maharashtra, en Inde, des noyaux de ce type ont été créés pour stimuler la production de raisin, via des services de location de machines agricoles.

- **Parcs agro-industriels** – plateformes gérées de façon centralisée qui offrent des infrastructures de grande qualité, un pôle logistique et des installations et services

22 La présente section ainsi que la suivante sont tirées de travaux récents de la FAO sur les outils territoriaux au service du développement agro-industriel. Voir Gálvez Nogales, 2010, 2011, 2014; Gálvez Nogales *et al.*, 2014; et Gálvez Nogales et Webber, 2017.

spécialisés à une communauté d'entreprises locataires, regroupant des agro-industries, des entreprises du secteur agro-industriel liées à ces dernières, des fournisseurs de services et des institutions détentrices de connaissances. Grâce à un financement du Japon, le parc agro-industriel de Jéricho de 60 hectares en Cisjordanie traite des produits surgelés et des fruits séchés issus de la production des agriculteurs locaux.

- **Zones économiques spéciales à dominance agricole** – (SEZs, pour son acronyme en anglais) – zones géographiques délimitées, dans lesquelles les entreprises qui opèrent dans le secteur agroalimentaire et agro-industriel bénéficient d'un environnement réglementaire, commercial et fiscal plus favorable que dans le reste du pays. L'autorité chargée des zones économiques aux Philippines gère et exploite plusieurs zones d'exportation, où sont notamment échangés des produits alimentaires issus du traitement de matières premières nationales.

- **Couveuses d'entreprises agro-industrielles** – environnement commun destiné aux entreprises agro-industrielles naissantes, dans lequel celles-ci ont accès à des infrastructures partagées, à des possibilités de travail en réseau, à des services de coaching et à des services commerciaux et financiers. Le centre technologique de développement régional de Viçosa (CENTEV), de l'Université fédérale de Viçosa, au Brésil, a ainsi vu naître une entreprise de biotechnologie spécialisée dans les champignons qui permettent de lutter contre les parasites des cultures.

La stimulation des effets multiplicateurs sur l'emploi associés au secteur alimentaire (voir le chapitre 2), fait partie intégrante de l'approche agro-territoriale. Gálvez Nogales et Webber (2017) analysent plusieurs initiatives qui ont permis de générer des emplois, souvent à grande échelle – par exemple, avec un investissement de seulement 28 millions d'USD, les couloirs agricoles appuyés par le programme de réduction et d'atténuation de la pauvreté du Pérou ont permis de créer plus de 100 000 emplois entre 2000 et 2014. Certaines initiatives, notamment les couveuses d'entreprises agro-industrielles, se sont révélées un moyen très efficace de générer des possibilités d'emploi pour les jeunes. Elles donnent naissance à de jeunes entreprises qui permettent de passer du modèle d'entrepreneuriat informel motivé par la nécessité à de nouvelles activités à fort impact, capables de générer davantage d'emplois. Au Caire, par exemple, la couveuse d'entreprises «Flat6Labs» a créé plus de 400 emplois sur trois ans, à partir d'un investissement de 1,2 million d'USD.

Déterminants du lieu d'implantation des entreprises agro-industrielles

La réussite de l'approche agro-territoriale passe par une bonne compréhension des facteurs qui motivent les choix de lieu d'implantation opérés par les acteurs du système alimentaire. Ces décisions reposent sur l'effet conjugué de deux facteurs: influences externes au territoire en question, telles que les débouchés sur les marchés mondiaux des produits alimentaires, qui poussent les entrepreneurs à rechercher des possibilités dans de nouvelles zones géographiques; et conditions économiques et institutionnelles favorables sur le lieu d'implantation sélectionné.

Les entreprises ont besoin d'un accès facile aux marchés, aux matières premières et aux infrastructures (eau, lignes ferroviaires, routes et énergie). Les entreprises du secteur alimentaire sont attirées par les villes situées à proximité de zones agricoles, car il est plus rentable pour elles de se rapprocher des marchés de consommation. Les localités urbaines leur offrent également des moyens de production, tels que des marchés du travail efficients, des fournisseurs d'intrants et des services d'appui. La stabilité politique, institutionnelle et macroéconomique est également importante, de même qu'un environnement déréglementé et une politique d'investissement favorable.

Les entreprises du secteur alimentaire s'implantent dans des lieux où l'approvisionnement en produits agricoles est régulier, efficient et garanti. L'offre dépend, au niveau macroéconomique, des disponibilités en terres, en eau et en diverses autres ressources naturelles et, au niveau microéconomique, du poids et du caractère périssable des produits. Les usines qui utilisent des matières premières périssables doivent parfois s'implanter dans des endroits proches des zones de production. C'est le cas, par exemple, dans presque toutes les zones de production de canne à sucre, car la teneur en sucre du produit chute de façon spectaculaire au fil des heures. Lorsque les matières premières agricoles sont beaucoup plus volumineuses ou lourdes que le produit final correspondant (noix de coco et eau de coco, par exemple), on peut réduire les coûts de transport en effectuant la transformation près de la source de production, notamment en l'absence de voies ferroviaires ou fluviales.

L'un des autres grands facteurs qui déterminent le lieu d'implantation des entreprises agro-industrielles est

TABLEAU 6
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES DIFFÉRENTES OPTIONS D'INVESTISSEMENT AGRO-TERRITORIAL

Option	Objectif	Portée géographique	Caractéristiques déterminantes
Couloir agricole	Planification intégrée des interventions concernant les infrastructures et le secteur agroalimentaire	Échelon régional, national ou supranational; agglomération linéaire établie sur des centaines voire des milliers de kilomètres, qui relie plusieurs centres urbains	Associe les investissements dans des infrastructures à des réformes des politiques commerciales et réglementaires et à des plans de développement sectoriels
Noyau d'activités agricoles	Liens en réseau	Échelon régional ou provincial; agglomération située autour d'une zone de production; de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'hectares	Avantages des économies d'agglomération et promotion de l'action collective
Parc agro-industriel	Valeur ajoutée par la transformation et l'innovation	Zone urbaine; quelques hectares	Mise en commun des infrastructures, des équipements logistiques et des services spécialisés
Zone économique spéciale à dominance agricole	Création d'un environnement réglementaire, commercial et fiscal favorable	Zone urbaine; quelques hectares	Cadres économiques et réglementaires avantageux
Couveuse d'entreprises agro-industrielles	Développement de l'entrepreneuriat	Zone urbaine; quelques centaines de mètres carrés	Mise en commun des infrastructures et des services spécialisés afin de faciliter la création de nouvelles entreprises agro-industrielles et de les accompagner

SOURCE: Gálvez Nogales et Webber, 2017, tableau 25.

l'état des infrastructures et des plateformes logistiques. Un bon accès aux réseaux routiers et ferroviaires réduit les coûts et les temps de transport des matières premières agricoles entre l'exploitation et l'usine de transformation. Les infrastructures de transport par voie navigable présentent également des avantages. L'accès au réseau de distribution d'électricité joue un rôle essentiel dans le choix du lieu d'implantation – les dépenses de fonctionnement d'une entreprise agro-industrielle rurale peuvent être jusqu'à 30 pour cent supérieures à celles d'une entreprise raccordée au réseau national. Un accès fiable à l'énergie a permis de mettre en place les équipements de chaîne du froid qui ont été déterminants pour le développement des filières de la viande, du lait et de l'horticulture dans les nouvelles régions très compétitives d'Argentine, et a été essentiel au développement rapide des chaînes du froid en Chine et au Viet Nam.

Pour créer des conditions favorables aux investissements dans le système alimentaire, les pouvoirs publics doivent lancer, en collaboration avec les parties prenantes locales, des opérations de zonage afin de déterminer la vocation de divers espaces (ciblage pour des usages agricoles, commerciaux ou résidentiels). Ce processus peut supposer de garder en réserve certaines zones afin d'y attirer des entreprises agro-industrielles, et d'ajouter ainsi de la valeur à la base agricole du territoire. Ce zonage doit être couplé à un développement des infrastructures, ce qui permettra de tirer le meilleur parti du potentiel d'activité économique, notamment dans l'agro-industrie.

Les pouvoirs publics doivent également tenir compte du fait que les liens des systèmes alimentaires peuvent s'étendre bien au-delà d'un territoire donné. Les interventions doivent donc ne pas perdre de vue à quel point de nombreux systèmes alimentaires nationaux se sont mondialisés. En règle générale, ces derniers comprennent des supermarchés et des transformateurs de plus en plus souvent transnationaux, qui peuvent avoir des stratégies commerciales et des stratégies d'investissement différentes de celles de leurs concurrents nationaux (Reardon *et al.*, 2003). De même, le commerce des produits alimentaires hautement transformés, qui voyagent sur de longues distances avant d'atteindre les consommateurs, ne bénéficiera pas forcément de l'approche de développement territorial présentée ici. Il convient de prêter attention à d'autres

FIGURE 22
PORTÉE GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS AGRO-TERRITORIAUX ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

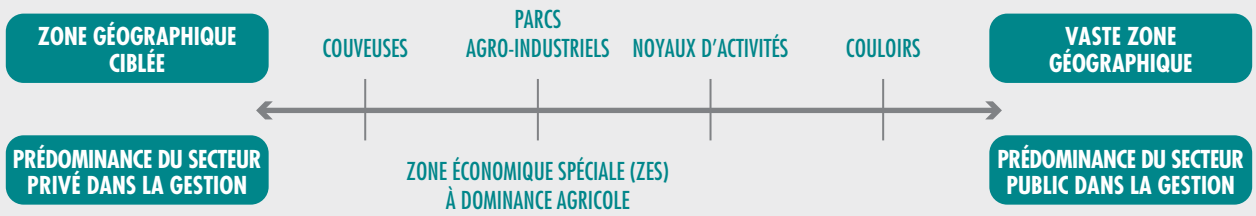

SOURCE: Gálvez Nogales et Webber, 2017, figure 23.

éléments essentiels qui facilitent les flux sortants de produits alimentaires, tels que les zones côtières et les régions transfrontalières.

Caractéristiques des options en matière d'investissement dans le développement agro-territorial

Les options en matière d'investissements dans le développement agro-territorial diffèrent dans leurs objectifs généraux, leurs portées géographiques et leurs caractéristiques (voir le tableau 6. Les cinq options analysées ici visent toutes à créer des emplois ruraux et à améliorer les connexions entre les zones rurales et urbaines, mais avec des dosages différents. Par exemple, elles ne portent pas toutes la même attention aux infrastructures. L'intégration des infrastructures, les cadres stratégiques et réglementaires, le renforcement institutionnel et les interventions visant les systèmes alimentaires sont les principales caractéristiques des couloirs agricoles. Les noyaux d'activités agricoles apportent des infrastructures (systèmes d'irrigation, routes, réseaux de distribution d'électricité et de télécommunication, par exemple), mais investissent beaucoup moins dans les infrastructures d'interconnexion. À l'inverse, les infrastructures mises à disposition dans un parc agro-industriel se limitent à des installations communes au sein du complexe, avec éventuellement une route d'accès à ce dernier. Dans les couveuses d'entreprises, les infrastructures sont généralement réduites au minimum (espaces de travail avec services, le plus souvent).

Outre les objectifs communs, chaque option d'investissement dans le développement agro-territorial est associée à des objectifs spécifiques, comme précisé dans le tableau 6. Ainsi, l'augmentation de valeur ajoutée, au moyen de l'agro-industrialisation et de l'innovation, est l'une des priorités des parcs agro-industriels, tandis que les couveuses d'entreprises s'attachent à développer l'entrepreneuriat; les noyaux d'activités à renforcer le réseautage et les zones économiques spéciales à dominance agricole à mettre en place un environnement réglementaire, commercial et fiscal plus favorable.

Portée géographique

Les options d'investissement dans le développement agro-territorial ont des portées géographiques assez diverses, ce qui débouche sur des modèles de gouvernance différents (voir la figure 22). L'instrument qui présente la plus grande portée géographique est le couloir agricole, qui peut couvrir une très vaste zone. Le couloir de Tarapoto dans le nord-est du Pérou s'étend sur 500 kilomètre, le Corridor austral de

FIGURE 23
VILLES DU CORRIDOR AUSTRAL DE CROISSANCE AGRICOLE (SAGCOT), RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

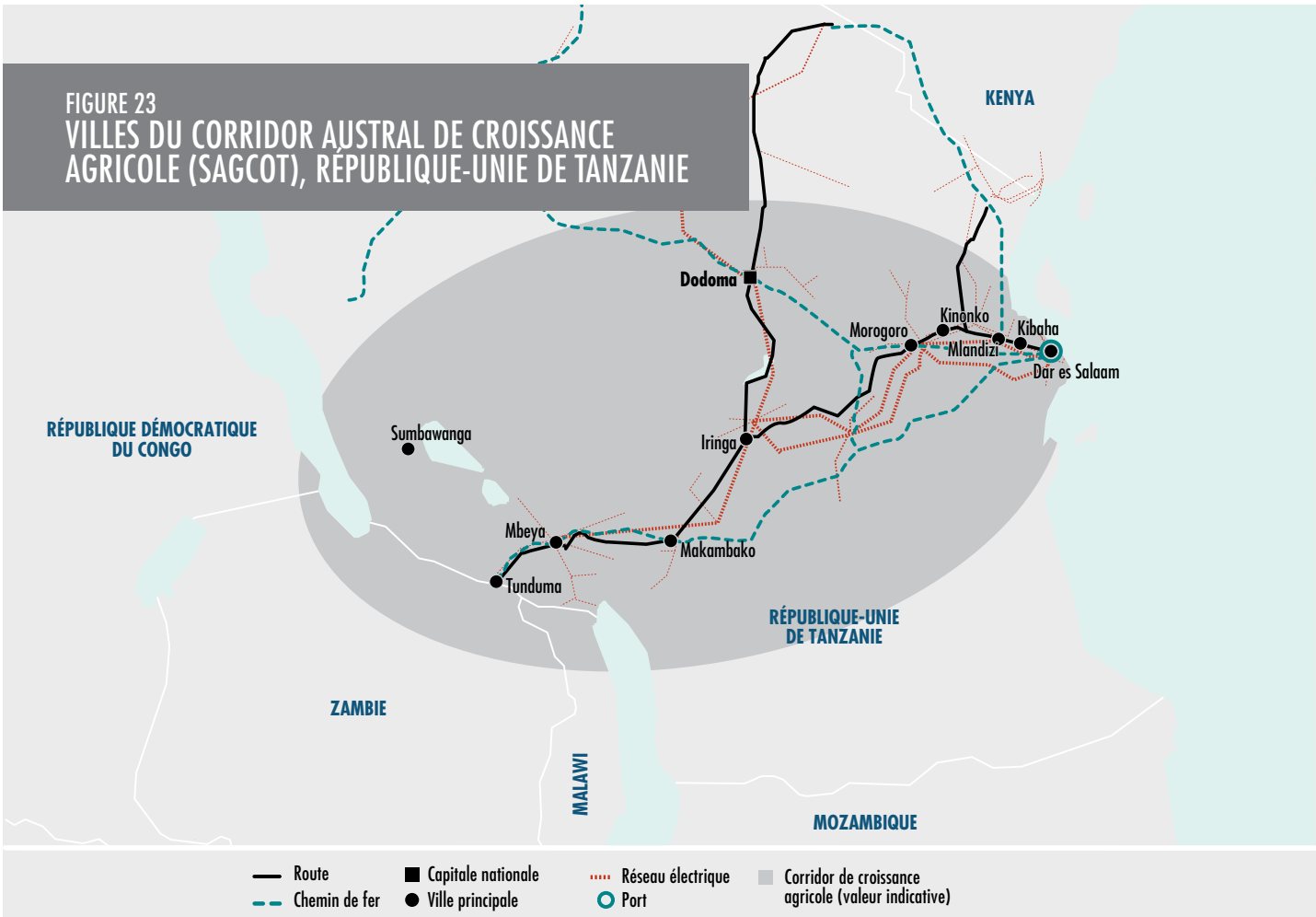

SOURCE: Gálvez Nogales, 2014, figure 8.

croissance agricole de Tanzanie couvre 1 000 kilomètre, et le programme de coopération économique régionale en Asie centrale (CAREC, pour son acronyme en anglais), commun à 10 pays, prévoit six couloirs qui s'étendent sur plus de 4 000 kilomètre en Asie centrale et qui relient l'ouest de la Chine à la mer Caspienne.

Un couloir agricole peut comprendre une ou plusieurs villes (comprenant souvent de petites agglomérations), qui jouent le rôle de plateformes pour les biens qui entrent dans le couloir ou qui en sortent, et servent de base aux entreprises qui constituent le point de demande de proximité de services liés au système alimentaire. En règle générale, l'axe de transport du couloir relie les zones rurales aux villes moyennes et petites, et ces dernières aux marchés intérieurs et internationaux de plus grande envergure. Le corridor de croissance en République-Unie de Tanzanie, par exemple, relie deux villes secondaires et plusieurs petites agglomérations à la plus grande ville du pays, Dar es Salaam, et ses 4,3 millions d'habitants (voir la figure 23). De la même façon, le couloir de Tarapoto au Pérou relie la ville de Tarapoto (120 000 habitants) à trois villes secondaires.

Les noyaux d'activités agricoles couvrent en général une province ou un département, lesquels leur donnent souvent leur nom, comme le noyau de Colima au Mexique (citrons), celui de Santa Catarina au Brésil (pommes) et celui de Maharashtra en Inde (raisin). Certains s'étendent sur des milliers d'hectares. Le noyau Bío-Bío au Chili, par exemple, compte plus de 3 400 hectares de bleuetiers. Les services d'agro-transformation, de marketing et

de logistique sont généralement concentrés dans les villes principales du noyau.

Les parcs agro-industriels ou les zones économiques spéciales à dominance agricole ont une portée géographique moins importante (quelques centaines d'hectares au maximum), qui se limite à une ville et à son arrière-pays. Au Danemark, le parc Agro Food Park aux abords de la ville d'Aarhus (320 000 habitants) devrait couvrir 32,5 hectares, tandis que le technopôle agroalimentaire de Bizerte en Tunisie comprend une zone industrielle de 150 hectares et une superficie de 45 hectares consacrée à l'innovation et à la génération de connaissances. La plupart des parcs agroalimentaires et des zones économiques spéciales sont situés dans des villes moyennes et petites. On peut citer à titre d'exemple Greenport Venlo aux Pays Bas, le Mega Food Park de Chittoor, en Inde, et la zone économique spéciale de Baguio aux Philippines, l'agglomération agroalimentaire de Tudela, en Espagne, et le parc agro-industriel de Jéricho. Les couveuses d'entreprises agro-industrielles n'ont besoin que de quelques centaines de mètres carrés – la pépinière technologique CENTEV au Brésil occupe un bâtiment de 1 000 mètres carrés, et la taille moyenne des couveuses d'entreprises aux États-Unis d'Amérique est de 3 700 mètres carrés.

Compte tenu de leurs portées géographiques différentes, il est souvent possible de combiner avantageusement ces différents instruments de développement agro-territorial. Des couveuses d'entreprises, par exemple, peuvent être implantées dans des parcs agro-industriels et des noyaux d'activités agricoles. Des noyaux, des zones économiques spéciales et des parcs agro-industriels sont intégrés dans des initiatives de couloir agricole. En d'autres termes, les instruments qui ont une portée géographique délimitée peuvent être des composantes efficaces de programmes plus larges de développement des systèmes alimentaires.

Plus la couverture géographique est importante, plus l'intervention devient complexe (participants, niveaux et secteurs) et, en règle générale, plus son budget est élevé. Il en résulte des besoins de gouvernance croissants, comme le montre la figure 22 – les grandes interventions nécessitent un niveau plus important de soutien et d'encadrement des pouvoirs publics, en partie du fait des investissements à réaliser dans les infrastructures de connexion, tandis que l'une des caractéristiques des couveuses d'entreprises agro-industrielles et les parcs agro-industriels, qui opèrent à plus petite échelle, est la participation du secteur privé.

Définition des caractéristiques et des points communs des options d'investissement dans le développement agro-territorial

L'applicabilité des différentes options d'investissement dans le développement agro-territorial dépend du niveau de développement économique de la zone pressentie. Dans les pays jouissant d'une grande stabilité civile et politique et ayant les moyens d'investir dans les infrastructures et l'éducation, l'approche agro-territoriale peut être extrêmement efficace pour mettre en place des chaînes de valeur agricoles dans les régions sous-développées.

Les initiatives de couloir agricole suscitent l'intérêt des pays et des régions dans lesquels les pouvoirs publics sont conscients du besoin urgent d'améliorer les infrastructures de transport et les infrastructures énergétiques pour stimuler la productivité agricole. Cependant, les promoteurs des couloirs doivent reconnaître la nécessité d'adhérer à une approche globale, avec les complications qu'elle implique et qui appellent une collaboration étroite entre les secteurs, l'administration centrale et les niveaux d'administration décentralisés, et les partenaires publics et privés. Les pays à revenu intermédiaire et les économies agro-industrielles avancées pourront opter pour des formes plus sophistiquées de développement de noyaux d'activités agricoles régionaux. Ces derniers peuvent être un outil de choix lorsque les parties prenantes d'une chaîne de valeur alimentaire sont concentrées dans une zone donnée, ou lorsqu'un tel regroupement est possible. L'émergence d'une action collective des parties prenantes du noyau peut, si elle est facilitée, aider à résoudre des problèmes communs et encourager la compétitivité, et éventuellement l'inclusion.

Les responsables politiques peuvent opter pour le modèle du parc agro-industriel lorsque leur objectif spécifique est d'ouvrir ou de saisir des possibilités dans le secteur agro-industriel. Un parc agro-industriel génère des emplois à forte intensité de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, dans les

FIGURE 24
INVESTISSEMENTS INFRASTRUCTURELS DANS LE CADRE D'INITIATIVES AGRO-TERRITORIALES

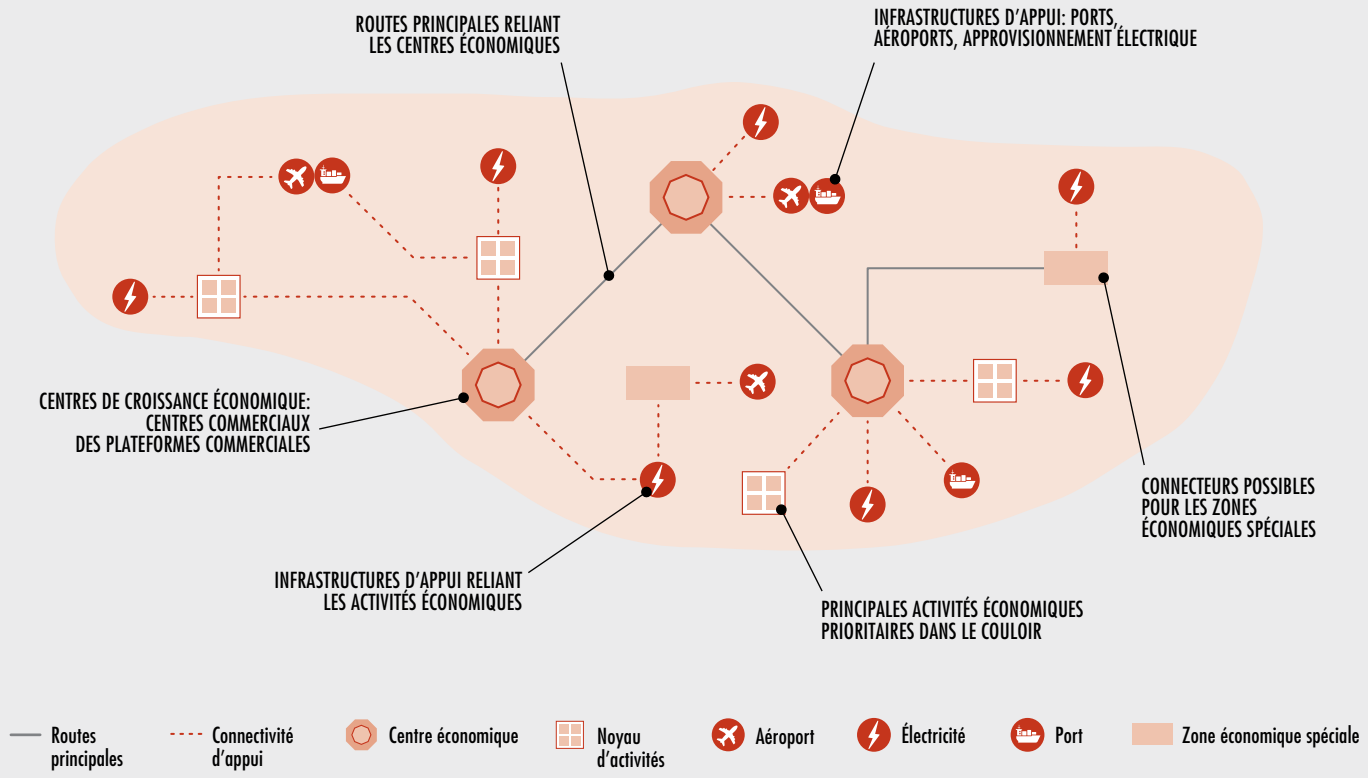

SOURCE: Gálvez Nogales, 2014, figure 20.

zones urbaines et périurbaines, et contribue à orienter le système alimentaire vers des activités de plus forte valeur. Cette option est préconisée pour apporter de la valeur par l'intermédiaire des activités de transformation, ce qui implique d'augmenter l'efficience et les capacités des entreprises du parc et de leurs fournisseurs de matières premières, afin de créer de la valeur tout en réduisant les coûts de transaction. Les parcs agro-industriels peuvent également soutenir de multiples chaînes de valeur alimentaires, et combiner la recherche de valeur ajoutée et d'efficience industrielle avec les principes de l'écologie industrielle et de l'innovation, par exemple avec le modèle appelé «écoparc».

Lorsque l'environnement réglementaire freine le développement des systèmes alimentaires, une zone économique spéciale peut offrir un refuge pour les entreprises du secteur alimentaire, ainsi qu'un terrain d'essai de politiques innovantes, dans un environnement contrôlé, avant leur extension à l'échelle du secteur ou du pays. Pour terminer, les couveuses d'entreprises agro-industrielles constituent l'outil idéal pour remédier aux défaillances du marché qui entravent l'entrepreneuriat et le développement d'un écosystème entrepreneurial sain dans une zone donnée. Indépendamment de ces différences, les responsables politiques, lorsqu'ils conçoivent des actions agro-territoriales, doivent garder à l'esprit que la réussite de ces dernières repose sur un bon équilibre, dans le continuum rural-urbain, entre le développement des infrastructures et les mesures politiques «non contraignantes» permettant d'exercer un effet de levier.

ENCADRÉ 23
INFRASTRUCTURES DU «DERNIER KILOMÈTRE» EN JAMAÏQUE

Les infrastructures du dernier kilomètre permettent d'intégrer les zones rurales dans les activités économiques des villes moyennes et petites.
Elles comprennent les routes de desserte et les routes d'accès aux marchés ruraux, et l'accès à l'eau (irrigation et petits barrages, par exemple), le réseau de distribution d'électricité et les communications.
Les infrastructures du dernier kilomètre relient les zones rurales aux centres urbains, et créent des conditions qui favorisent le développement du secteur agro-industriel.

Le Ministère jamaïcain de l'agriculture et de la pêche privilégie les investissements tripartites – par les pouvoirs publics, les organisations d'agriculteurs et les acheteurs – dans certains territoires et dans les filières de cultures à forte valeur, comme le gingembre et le curcuma, à l'aide d'une approche à trois niveaux qui combine la création de parcs agroalimentaires, le développement des systèmes d'irrigation, des routes d'accès aux exploitations et des installations de conditionnement, et la promotion d'accords de fourniture entre les exploitations agricoles irriguées et les consortiums formés par les entreprises faisant partie de parcs agro-industriels.

L'une des initiatives prévues est le Yallahs Park (près de Kingston) pour la transformation d'oignons et d'autres légumes. L'investissement dans le parc est complété par un investissement de 4 millions d'USD dans des ouvrages d'irrigation, des routes d'accès aux exploitations et une installation de conditionnement, apporté par la Banque interaméricaine de développement. Les 300 agriculteurs bénéficiant de ce programme d'irrigation vendent leurs récoltes au parc agro-industriel.

SOURCE: Gálvez Nogales et Webber, 2017.

De quel type d'infrastructures rurales a-t-on besoin, et où?

Les entreprises du secteur agro-industriel sont extrêmement conscientes de l'incidence du transport des produits sur leurs coûts et leur compétitivité, et sont demandeuses d'investissements dans des infrastructures qui permettent de diminuer ce poste de dépenses (Carciofi, 2012). Les options d'investissement dans le développement agro-territorial combinent, de différentes manières, des interventions infrastructurelles et des mesures spécifiques destinées à renforcer et à étendre le système alimentaire. Les investissements infrastructurels comprennent ceux destinés à créer, étendre ou réhabiliter des infrastructures de transport et des services logistiques connexes, des réseaux d'infrastructures urbains et régionaux, des infrastructures du «dernier kilomètre» ou spécifiques du secteur alimentaire, et des installations communes, gérées de manière centralisée, pour des parcs agroalimentaires, des zones économiques spéciales et des couveuses d'entreprises (figure 24).

Dans les pays en développement, les grandes infrastructures de connexion sont généralement financées par des fonds publics, le plus souvent avec le soutien (sous la forme de prêts et dons) d'institutions financières internationales.
La Banque asiatique de développement, par exemple, joue un rôle de premier plan dans les initiatives de couloirs régionaux en Asie centrale et dans la sous-région du Grand Mékong en Asie du Sud-Est. En revanche, les investissements dans les infrastructures plus légères sont généralement financés par un mélange de ressources publiques et privées.

Il est de la responsabilité du secteur public de veiller à l'efficience des mouvements de produits alimentaires. Les investissements agro-territoriaux peuvent contribuer à supprimer les goulets d'étranglement qui se créent lorsque les infrastructures et les installations de connexion essentielles ne sont pas en place, ou ont besoin d'être modernisées ou étendues à plus grande échelle.
En fournissant des services de transport plus

ENCADRÉ 24

INFRASTRUCTURES QUI ENGENDRENT DES «MARCHÉS IMBRIQUÉS» POUR LES PETITS EXPLOITANTS

Les investissements infrastructurels destinés à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition sont plus efficaces dès lors qu'ils soutiennent des modèles de production et de commercialisation adaptés aux petits exploitants et qu'ils sont effectués de manière à garantir les droits fonciers (HLPE, 2013). De nombreux agriculteurs pratiquant l'agro-écologie ont lancé des initiatives pour développer de nouveaux produits et services qui offrent une valeur par unité supérieure, et commercialisent ces produits de nouvelles manières. La construction d'infrastructures ainsi que les nouveaux mécanismes institutionnels qui relient les producteurs aux consommateurs stimulent le développement de nouveaux segments de marché qui sont imbriqués dans l'infrastructure commerciale générale (van der Ploeg, 2008).

Une analyse comparative portant sur l'Europe, le Brésil et la Chine a permis de constater que les marchés imbriqués émergents avaient des caractéristiques infrastructurelles similaires, axées sur les marchés locaux et régionaux et fondées sur des ressources gérées en commun, telles que l'eau, les lieux de pêche, les terres communales et les forêts sous gestion conjointe (van der Ploeg *et al.*, 2012). Au Brésil, par exemple, les coûts et temps de transport des agriculteurs et des chauffeurs ont été réduits grâce à des infrastructures qui fournissent des nœuds pour le transport autonome de produits (Ecovida, 2007). Les études sur les besoins en infrastructures des petits exploitants ont montré l'importance des abattoirs locaux (European Innovation Partnership AGRI Focus Group, 2015), des marchés de producteurs (Kirwan, 2004) et des systèmes de commande par internet (Milone, 2009).

En 2016, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a présenté des recommandations importantes visant à relier les petits exploitants aux marchés, et a souligné le rôle des investissements publics dans le développement ou l'amélioration d'infrastructures spécifiquement destinées aux petits exploitants (CSA, 2016).

efficients – du point de vue de la durée des trajets et des coûts économiques et environnementaux –, ils facilitent l'intégration des zones urbaines et rurales du pays et l'établissement de liaisons avec les marchés mondiaux. Les améliorations apportées aux infrastructures de transport dans les couloirs agricoles permettent de réduire les délais de transport moyens de 40 à 50 pour cent et d'obtenir une baisse des coûts de transport pouvant atteindre 80 pour cent. Si les infrastructures de connexion critiques ne sont pas améliorées, l'accès aux marchés des intrants, des extrants et du travail est bloqué, ce qui risque de rendre tous les autres investissements inefficaces.

Un autre point important est l'extension des infrastructures de connexion du «dernier kilomètre» à l'arrière-pays rural, cruciale pour la transformation rurale et le développement territorial (encadré 23), et l'amélioration des infrastructures qui répondent aux besoins des petits producteurs (encadré 24). La création de points d'accès, comme des ports et des aéroports, peut également être nécessaire pour acheminer les produits agricoles vers les marchés nationaux et internationaux.

Le secteur privé – notamment les entreprises spécialisées dans la logistique – peut jouer un rôle important dans la réduction des coûts et l'augmentation des échanges intermodaux de produits et de services alimentaires dans le continuum rural-urbain. À l'extension des réseaux routiers, l'achèvement des liaisons d'infrastructure incomplètes et le financement des initiatives de transport multimodal, qui profitent à la zone cible, vient s'ajouter pour les pouvoirs publics la nécessité de collaborer avec le secteur privé pour résoudre les problèmes liés au transport et à la logistique,

et favoriser le développement des entreprises de logistique. L'amélioration de la coordination territoriale est essentielle pour remédier aux goulets d'étranglement et aux défauts d'efficience dans les services logistiques, situation que l'on rencontre souvent dans le cadre des initiatives de décentralisation (par exemple lorsqu'une ville ou des autorités régionales tentent d'imposer des taxes ou des prélèvements applicables aux mouvements de biens).

L'élimination des goulets d'étranglement dans les transports renforce le secteur agro-industriel et la sécurité alimentaire, mais a un coût: les ressources nécessaires peuvent être considérables. Effectivement, Gálvez Nogales (2014) a conclu que la suppression des goulets d'étranglement dans les infrastructures était le principal poste budgétaire des programmes de couloir analysés, pouvant atteindre entre 60 pour cent et 80 pour cent du montant total des allocations. Par exemple, 80 pour cent du budget du programme CAREC en Asie centrale sont alloués à la composante infrastructure, laquelle comprend la construction ou l'amélioration de 3 600 kilomètres de routes et de 2 000 kilomètres de voies ferrées, et la modernisation de ports et de postes frontaliers (Banque asiatique de développement, 2011). Pour faire face à ces coûts, les programmes ont besoin d'une participation du secteur public et du secteur privé. Lorsque le déficit d'infrastructures est considérable, des incitations et d'autres mesures de soutien peuvent favoriser le développement de sites entièrement nouveaux, comme dans certaines initiatives agro-territoriales en Afrique subsaharienne.

Dans les initiatives agro-territoriales, le développement des infrastructures de transport stratégiques va de pair avec la planification territoriale des villes moyennes et petites, et avec le développement d'autres réseaux d'infrastructure régionaux nécessaires pour soutenir la croissance urbaine (énergie, eau, assainissement et télécommunications, notamment).
Une stratégie à long terme pour le développement intégré de zones agricoles, agro-industrielles et mixtes est également nécessaire. Les investissements dans les infrastructures de connexion permettent de réduire les temps et coûts de transport, tandis que les infrastructures de télécommunication et d'énergie diminuent les coûts des entreprises de transformation des produits agricoles et des entreprises de commercialisation de produits alimentaires et de logistique. Les initiatives agro-territoriales envisagent souvent d'étendre ces réseaux d'infrastructures à partir des villes intermédiaires, sur un périmètre bien plus vaste que celui de la commune (zones rurales périurbaines ou proches de l'agglomération), afin de supprimer les goulets d'étranglement dans les filières d'approvisionnement essentielles des systèmes alimentaires.

Les infrastructures propres aux systèmes alimentaires comprennent l'entreposage, le stockage frigorifique, les marchés primaires et de gros de produits frais, les points de collecte, les ports secs, les plateformes logistiques et la vente au détail. La mise à disposition de ces infrastructures est le point de départ de la diversification du secteur des services et constitue une étape essentielle pour parvenir à une gestion plus efficiente des filières d'approvisionnement alimentaire. Pour les agriculteurs, de tels investissements contribuent à atténuer les chutes brutales de revenu dues à la saisonnalité, à la volatilité des marchés et à la variabilité météorologique (Graziano da Silva et Fan, 2017). En Inde, par exemple, l'entreposage frigorifique joue un rôle crucial dans la réduction de la saisonnalité de l'approvisionnement en pommes de terre à Delhi, en offrant aux agriculteurs du district d'Agra des options qui leur permettent de contrebalancer le pouvoir commercial des grossistes traditionnels. La rationalisation de l'entreposage, de l'expédition, de la certification et des inventaires permet de faire des économies et d'augmenter l'efficience, et peut être envisagée pour des filières d'approvisionnement alimentaire spécifiques. L'Indonésie, par exemple, consacre 2,36 milliards d'USD de son programme national de couloir agricole à la création et à l'amélioration d'infrastructures d'appui pour l'huile de palme, le caoutchouc, le cacao, le bois d'œuvre et d'autres productions.

Les investissements dans les infrastructures propres au système alimentaire et les infrastructures du dernier kilomètre peuvent être financés à partir d'un ensemble de sources privées et publiques. Certains investissements concerneront des biens purement publics, comme les routes rurales ou secondaires, et seront apportés, en tant que tels, par les pouvoirs publics et leurs partenaires de développement. D'autres investissements, susceptibles d'offrir des rendements financiers intéressants, viendront probablement du secteur privé. Les partenariats qui mobilisent à la fois des ressources publiques et des ressources privées sont essentiels. ■

AU-DELÀ DU SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL: LE BESOIN DE BIENS PUBLICS

Le développement des infrastructures est un «catalyseur essentiel», qui permet aux marchés et aux entreprises agro-industrielles d'opérer de manière efficiente. Il doit cependant s'inscrire dans un processus de planification territoriale plus large, qui fait intervenir de multiples parties prenantes. Parallèlement à l'amélioration des infrastructures, les responsables politiques doivent être conscients de la nécessité de fournir des biens et services publics qui facilitent le développement d'activités économiques inclusives dans un territoire cible. Ces biens publics sont décrits ci-après.

Interventions sur les chaînes de valeur d'un territoire donné. Les cinq instruments territoriaux présentés dans le tableau 6 (p. 118) intègrent, dans leur planification et leur mise en œuvre, des interventions dans les filières d'approvisionnement et les chaînes de valeur qui permettent de réduire le coût des services, d'accroître la concurrence entre les prestataires et d'améliorer la qualité de service. Le ciblage de chaînes de valeur stratégiques permet d'éviter la dispersion de ressources limitées. Les initiatives doivent commencer par sélectionner des chaînes de valeur disposant d'avantages comparatifs dans le territoire, puis mettre en œuvre des actions visant à renforcer les infrastructures et à offrir un environnement porteur afin d'éliminer les contraintes existantes et d'améliorer la performance des chaînes de valeur à tous les niveaux. Ces interventions portent notamment sur l'amélioration de la gestion des filières d'approvisionnement, la mise en place de programmes de financement des chaînes de valeur, la création d'une base de données de fournisseurs d'intrants et de services, et le lancement de partenariats entre les acteurs des chaînes de valeur. Pour être bénéfiques, ces interventions doivent privilégier l'établissement de liens dynamiques entre les agriculteurs et les marchés, appuyer les regroupements d'agriculteurs et favoriser un large accès au financement. Les couloirs agricoles, les parcs agro-industriels, les zones économiques spéciales et les couveuses d'entreprises agro-industrielles couvrent généralement plusieurs chaînes de valeur et encouragent les synergies spatiales entre ces dernières.

Intégration des interventions sur les chaînes de valeur dans une stratégie territoriale plus vaste. Les interventions mentionnées ci-dessus font souvent partie de plans d'aménagement du territoire plus larges qui comprennent des initiatives interdépendantes, et tiennent compte des possibilités de synergies et d'interactions entre ces dernières. Ces plans d'aménagement visent à développer des zones rurales et isolées et à renforcer leurs liens avec le reste de l'économie par des politiques destinées à modifier, à atténuer ou à rediriger, selon le cas, les répercussions de la transformation structurelle et rurale. Ils cherchent le dosage adéquat de politiques agricoles, sociales et fiscales, et sont notamment destinés à compenser les effets négatifs de l'amélioration de la productivité par la protection sociale.

Cadres stratégiques et réglementaires favorisant un environnement propice aux entreprises et une amélioration de la gouvernance. Ces cadres visent à réduire les coûts de transaction, qui entravent le bon fonctionnement des marchés et empêchent les agriculteurs d'adopter les nouvelles technologies et de tirer parti des débouchés commerciaux (Calderon, 2009; Gollin et Rogerson, 2010; Jacoby et Minten, 2009; Stifel et Minten, 2008). Il est essentiel de veiller à offrir un environnement porteur durant une transformation structurelle rapide. À partir des données relatives à 11 pays d'Afrique subsaharienne, Carraro et Karfakis

(2017) ont constaté une relation positive et significative entre ces mesures de stimulation et la vitesse de la transformation. Les étapes du processus d'amélioration de l'environnement porteur comprennent des mesures relatives à l'utilisation des terres, aux normes de qualité, au développement agro-industriel, à l'investissement dans le secteur agroalimentaire, à la sécurité alimentaire et aux collaborations public-privé. La sécurisation foncière, notamment, est considérée comme essentielle. Barrett *et al.* (2017) soulignent que l'insécurité foncière est l'un des obstacles majeurs à la transformation de l'agriculture en Afrique. Certaines initiatives territoriales tentent de lever cet obstacle par la création de banques hypothécaires, qui allouent des terres aux investisseurs à l'issue de consultations avec les administrations et les communautés locales[23]. Ce type d'intervention est la pierre angulaire des zones économiques spéciales à dominance agricole, qui permettent de mettre en place des environnements réglementaires rationalisés, avec notamment des procédures d'autorisation douanière accélérées.

Rôle d'intermédiaire dans la conclusion d'accords de collaboration inclusifs qui servent les intérêts des petits exploitants agricoles. L'agriculture sous contrat et les mécanismes de sous-traitance sont au cœur de la plupart des initiatives visant à instaurer un noyau d'activités agricoles, un parc agro-industriel ou une zone économique spéciale. Des cadres juridiques, réglementaires et stratégiques ont ainsi permis d'instaurer des modèles d'agriculture contractuelle dans le programme relatif au couloir agricole de la sous-région du Grand Mékong, qui couvre le Cambodge, la Chine, la République démocratique populaire lao, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam. Une autre approche consiste à intégrer dans la conception d'une initiative territoriale un mécanisme de financement spécifique et des services non financiers à l'intention des petits exploitants de la zone concernée et des entreprises agro-industrielles avec lesquelles ils travaillent, dans le cadre d'accords responsables. L'initiative de couloir de croissance agricole de Beira au Mozambique propose des options de financement à des conditions favorables aux entreprises qui investissent dans les noyaux d'activités à haut potentiel agricole, sous réserve qu'elles adoptent des modèles commerciaux inclusifs qui garantissent des relations «gagnant-gagnant» avec les petits producteurs. Le fonds créé pour le Corridor austral de croissance agricole de Tanzanie comprend un mécanisme destiné aux grandes entreprises du secteur agro-industriel qui établissent des filières d'approvisionnement avec de petits exploitants agricoles, ainsi qu'un fonds de capital-risque social pour les entreprises agro-industrielles créées par des jeunes.

Amélioration et extension des services d'appui aux entreprises. Dans les économies en transformation, les systèmes alimentaires passent en général d'un modèle de marchés segmentés, dans lesquels les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle important, à une concentration et une intégration croissantes, qui entraînent une perte de compétitivité des PME et, au final, leur disparition. Les parcs agro-industriels peuvent contribuer à inverser ou à atténuer ce processus. En Chine, les parcs industriels ont aidé leurs petites entreprises à se transformer en entreprises de moyenne ou grande taille (Dinh *et al.*, 2012). L'Inde a encouragé les parcs agroalimentaires qui facilitent l'accès des PME à des installations de stockage frigorifique, des laboratoires de contrôle de la qualité et des entrepôts. Les parcs offrent également des possibilités d'achats groupés qui réduisent le coût des intrants et permettent ainsi aux PME de porter leurs activités à plus grande échelle en peu de temps. La Bahamas Agricultural and Industrial Corporation est un organisme semi-public chargé de gérer des parcs industriels et des couveuses d'entreprises qui soutiennent des PME, notamment dans le secteur alimentaire. De nombreux pays favorisent les regroupements d'entreprises de différentes tailles, et incitent leurs membres à collaborer et à se soutenir mutuellement (Gálvez Nogales et Webber, 2017; Murray, 2009). La Chine, par exemple, privilégie les modèles d'activité qui encouragent la réinstallation d'entreprises de tailles diverses dans des parcs industriels et favorisent la création de liens entre toutes les entreprises que ces derniers regroupent. En Inde, la cohésion entre les utilisateurs des parcs est considérée comme un facteur essentiel de résilience (Saleman et Jordan, 2014).

23 Les parties prenantes peuvent se référer aux Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (CSA, 2014) et aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO, 2012a).

Adoption de mécanismes améliorés en faveur de l'inclusion financière et de l'investissement. Dans de nombreuses zones rurales, les ménages agricoles, du fait des difficultés qu'ils rencontrent pour souscrire des assurances ou des crédits, se cantonnent à des activités à faible risque et à faible rentabilité, restant ainsi prisonniers de leur faible productivité et de leur pauvreté (Barrett et Carter, 2013; Carter et Barrett, 2006; Dercon et Christiaensen, 2011). Les défaillances des marchés financiers ont un lien direct avec les taux relativement faibles d'adoption de pratiques et de techniques plus durables et plus productives (irrigation et machines agricoles, notamment). Pour remédier à ces défaillances, des mécanismes de financement et des instruments de placement spécifiques sont de plus en plus utilisés, dans le cadre du développement agro-territorial, pour soutenir les agriculteurs et les entreprises agro-industrielles. L'initiative de couloir de croissance agricole de Beira au Mozambique, par exemple, a prévu trois types de mécanismes de financement pour les entreprises et les agriculteurs: fonds de roulement pour soutenir la production agricole; capital-risque social pour encourager l'investissement dans des activités novatrices; et capitaux à long terme pour les infrastructures d'appui à l'agriculture dans le couloir.

Pratiques écologiques dans les interventions agro-territoriales. Les questions environnementales doivent être répertoriées et intégrées dans l'intervention territoriale au moyen d'un «plan vert», c'est-à-dire un cadre d'investissement visant à favoriser une «croissance verte» durable de l'économie et à réduire les répercussions environnementales négatives sur le lieu cible. En 2012, le Corridor austral de croissance agricole de Tanzanie a défini une stratégie visant à intensifier la petite agriculture et l'agriculture commerciale tout en protégeant la base de ressources naturelles. Dans le cadre du plan vert d'investissement du couloir agricole, plusieurs entreprises agro-industrielles ont collaboré avec l'Université norvégienne des sciences de la vie et l'Université d'agriculture de Sokoine en République-Unie de Tanzanie au sein d'un projet de recherche sur l'incidence des meilleures pratiques en matière d'agriculture durable. Le projet a montré que, dans certaines chaînes de valeur, les rendements et revenus des agriculteurs pourraient être potentiellement multipliés par deux, sans augmentation de la surface cultivée ni des émissions de gaz à effet de serre. Les parcs agro-industriels axés sur la croissance verte, tels que Suiker Unie aux Pays-Bas, mettent l'accent sur l'environnement et privilégient les produits alimentaires à valeur ajoutée. Ils visent à optimiser l'utilisation des ressources naturelles – notamment par une utilisation plus efficiente et plus durable de l'eau – dans le cadre de la production, de la transformation et de la distribution des produits alimentaires. Parmi les techniques courantes figure l'utilisation de bioréacteurs, qui permettent de transformer la biomasse en un combustible efficient et respectueux de l'environnement.

Programmes d'innovation. L'innovation est particulièrement importante dans les «technopôles alimentaires», parcs agroalimentaires axés sur la technologie et l'innovation, et dans les couveuses d'entreprises agro-industrielles gérées par des universités, comme l'initiative CENTEV au Brésil, le Monterrey Tech Incubator affilié à l'Institut de technologie et d'études supérieures de Monterrey, au Mexique, et la couveuse d'entreprises agro-industrielles de l'Université Makerere, située à Kampala. Les deux approches associent la fourniture d'infrastructures – espaces de bureaux communs et installations conçues spécialement pour la transformation des produits agricoles –, des programmes de recherche-développement associant plusieurs partenaires, ainsi que des incitations financières et fiscales pour les entreprises. Les technopôles et les couveuses d'entreprises permettent ainsi d'adapter et de diffuser des innovations existantes génératrices de revenus qui favorisent une inclusion durable des petits producteurs.

Programmes de renforcement des compétences. Les cinq options d'investissement dans le développement agro-territorial présentées ici peuvent contribuer à renforcer les compétences des petits exploitants et des PME en matière de production et de gestion, et permettre aux entreprises agro-industrielles de trouver du personnel avec les compétences requises par les systèmes alimentaires concurrentiels actuels. Elles peuvent, par exemple, proposer des programmes publics d'assistance technique destinés à renforcer les capacités des entreprises, ou utiliser les cotisations patronales pour financer des formations. Les organisations de producteurs et les écoles pratiques d'agriculture peuvent être associées à ces programmes afin d'aider les agriculteurs à acquérir les connaissances nécessaires pour réussir à adopter les technologies et à se conformer aux normes de qualité et aux procédures de certification.

Des programmes de protection sociale (voir le chapitre 4) peuvent également être intégrés dans les programmes publics de formation pour veiller à ce que les petits exploitants aient accès à des formations susceptibles d'élargir leurs possibilités de génération de revenus.

Renforcement des organisations publiques et privées. La réussite de l'approche de développement agro-territorial dépend de la solidité des institutions, notamment des comités de produits et des associations interprofessionnelles (voir Shepherd, Cadilhon et Gálvez Nogales, 2009). En Inde, par exemple, le programme de méga-parcs alimentaires a aidé à établir des organisations sectorielles, telles que le National Meat and Poultry Processing Board (comité chargé du secteur de la transformation de la viande et de la volaille) et le Indian Grape Processing Board (comité chargé du secteur de la transformation du raisin), qui favorisent les actions collectives au sein des parcs agro-industriels et au delà. De même, le soutien apporté à une fédération de coopératives à Mendoza, en Argentine, a été décisif dans le renforcement du pouvoir de négociation collective des agriculteurs et dans la constitution d'alliances avec des distributeurs nationaux et internationaux, et a contribué au final à la réussite du noyau d'activités du secteur du vin et du raisin de Mendoza. ■

MÉCANISMES INSTITUTIONNELS À L'APPUI DES INTERVENTIONS AGRO-TERRITORIALES

Il est également important, pour renforcer l'efficience et parvenir à des solutions optimales, d'assurer une coordination des actions en matière de planification et de réglementation de l'utilisation des terres, de l'eau et d'autres ressources essentielles pour la production alimentaire dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. Une volonté politique et une allocation efficace des ressources financières et des pouvoirs de décision sont nécessaires pour améliorer la coordination horizontale et verticale entre les administrations centrale et locales et les domaines d'action (Graziano da Silva et Fan, 2017). Le secteur public, parallèlement à la fourniture de biens et de services publics, doit mettre en place les mécanismes institutionnels (sur plusieurs niveaux et faisant intervenir diverses parties prenantes) et les réformes institutionnelles nécessaires pour soutenir le développement agro-territorial et la transformation rurale. Une attention particulière doit être portée aux processus de décentralisation en cours dans les pays en développement et à la coordination entre les institutions de différents niveaux qui mènent à bien des missions dans les territoires cibles (voir l'encadré 20, p. 112).

Une bonne gouvernance du secteur public est primordiale. La mise en place de processus institutionnels et réglementaires porteurs augmente les chances de réussite des initiatives agro-territoriales, de même que le respect des principes de bonne gouvernance relatifs à l'inclusion, à la transparence, à l'encadrement et à la participation de l'ensemble des parties prenantes. Il convient de clarifier les rôles des organisations publiques et privées qui conçoivent et mettent en œuvre les plans agro-territoriaux. La gouvernance de ces processus et instruments de planification nécessite de maintenir un équilibre entre une multitude d'entités publiques, de représentants de la société civile, d'acteurs du secteur privé et de partenaires de développement international. Au sein de l'administration, les entités responsables de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'éducation et de l'investissement, ainsi que les organismes de développement locaux, doivent trouver des solutions pour collaborer et pour concilier des intérêts et des politiques qui ne sont pas forcément directement compatibles (Gálvez Nogales et Webber, 2017).

En 2013, la FAO a réalisé une étude exploratoire dans 71 pays en développement ainsi qu'une analyse approfondie de 21 études de cas afin d'évaluer les fonctions et les modèles organisationnels que les administrations utilisaient pour fournir des biens et services publics au système alimentaire (voir FAO, 2014c et 2014d). L'étude a montré que le secteur agroalimentaire et les systèmes alimentaires relevaient de la mission de plusieurs organismes, et que les travaux de ces derniers n'étaient guère coordonnés. Pour améliorer la coordination,

plusieurs pays étaient en train de créer des comités interministériels ou des mécanismes similaires pour gérer les processus de décentralisation et mettre en œuvre des initiatives agro-territoriales. On retrouve ce processus de décentralisation dans l'évolution du programme indien de parcs alimentaires, qui a transféré aux gouvernements des États la responsabilité de créer, de soutenir et de contrôler les parcs agroalimentaires.

Une autre option consisterait à mettre en place des autorités spécifiquement chargées d'élaborer et de gérer les initiatives agro-territoriales.
Au Mozambique, par exemple, deux centres ont été créés afin de coordonner les interventions du couloir de croissance de Beira et de fournir des services d'appui aux investisseurs, agriculteurs et autres acteurs du secteur agro-industriel. De la même façon, le programme de réduction et d'atténuation de la pauvreté au Pérou a créé un centre dans chaque couloir agricole, afin de fournir des services d'appui aux agriculteurs et aux entreprises agro-industrielles. De nombreux parcs agroalimentaires, zones économiques spéciales et couveuses d'entreprises ont également une autorité spécifiquement responsable de la planification, de la construction et de la gestion, et de la coordination des opérations de leurs entreprises et des autres parties prenantes. Ces entités peuvent être publiques ou publiques/privées ou, dans de rares cas, être gérées par des acteurs privés.

La participation du secteur privé, notamment de PME, à la conception et à la mise en œuvre des initiatives agro-territoriales contribue souvent fortement à la réussite de ces dernières. Lorsque les initiatives visent à attirer des investissements publics et privés dans les territoires fonctionnels, les partenariats public-privé constituent des dispositifs importants pour le financement, la gouvernance et la mise en œuvre. L'encadrement et la participation des pouvoirs publics étant généralement limités, les acteurs privés jouent un rôle directeur particulièrement important dans les parcs agro-industriels, les noyaux d'activités et les couveuses d'entreprises. Au Honduras, par exemple, une nouvelle loi qui a autorisé le secteur privé à développer des zones économiques spéciales a contribué à ranimer une initiative lancée par les pouvoirs publics, qui ont pu ainsi s'attacher à fournir un cadre réglementaire amélioré et les infrastructures et services nécessaires aux investisseurs (Farole et Akinci, 2011). ■

RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT AGRO-TERRITORIAL

La mise en place d'un environnement propice aux entreprises peut également nécessiter de faciliter les échanges et de mettre en œuvre, avec la prudence requise, des mesures aux frontières, telles que des tarifs d'importation et des restrictions aux exportations, ainsi que des mesures de soutien de l'agriculture nationale, telles que des subventions aux intrants et aux extrants. Toutes ces mesures peuvent influer sur les incitations des marchés au sein du secteur agricole (voir aussi dans le chapitre 2 Zoom: Commerce international, investissement étranger direct et mondialisation du système alimentaire, p. 50). Le stade de transformation agricole d'un pays est souvent l'un des éléments clés déterminant les objectifs des interventions publiques et, au bout du compte, la combinaison de mesures mises en œuvre (FAO, 2015c).

Les principaux points pris en compte lors de l'élaboration de la politique commerciale et des politiques connexes sont notamment les suivants (FAO, 2015c, 2015d et 2015e):

- L'efficacité des politiques dépend non seulement de leur type et de l'ordre dans lequel elles sont mises en œuvre, mais aussi de la manière dont elles sont conçues, appliquées et mises en œuvre.
- Il importe de veiller à la stabilité, à la transparence et à la cohérence des actions des pouvoirs publics – et de s'abstenir d'introduire des changements ponctuels motivés par des préoccupations à court terme – afin de répondre aux attentes et d'instaurer un climat de confiance entre tous les acteurs.
- Chaque pays doit concevoir ses propres politiques, car une politique qui fonctionne dans un pays pourra échouer dans un autre, du fait des différences dans les conditions et objectifs initiaux.
- L'efficacité du soutien interne et de la politique commerciale dépend du niveau de concurrence au sein des différentes filières d'approvisionnement. L'augmentation de la

puissance commerciale profite aux entreprises qui dominent la chaîne d'approvisionnement, tandis que les producteurs et les consommateurs voient leurs avantages diminuer. Si les questions de concurrence ne sont pas prises en compte, il est probable que les avantages potentiels d'une réforme pour les agriculteurs et les consommateurs seront surestimés.

- La politique commerciale ne doit pas être le principal instrument de correction des dysfonctionnements du marché qui entravent l'amélioration de la productivité. ■

CONCLUSION ET INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Les éléments présentés dans le chapitre 1 montrent que les transformations qui ont eu lieu dans les zones rurales et urbaines depuis les années 1990 ont permis à 1,6 milliard de personnes supplémentaires (dont 750 millions dans les zones rurales) de passer au-dessus du seuil de pauvreté modérée. Ces chiffres indiquent que les activités économiques rurales réduisent la pauvreté, et que de nombreuses personnes sortent de celle-ci sans être obligées de quitter les zones rurales. Les transformations rurales dans les pays en développement ont accompagné une urbanisation rapide et des changements dans le système alimentaire, lesquels ont à la fois ouvert des possibilités et posé des défis aux marchés alimentaires nationaux. Pour comprendre la transformation rurale, et notamment l'évolution rapide de la demande et l'émergence de chaînes de valeur alimentaires pour répondre à cette dernière, il faut adopter une perspective axée sur les systèmes alimentaires. Parallèlement, les transformations rurales sont souvent le résultat de la convergence dans le système alimentaire d'événements liés à la situation géographique. De ce fait, une perspective axée uniquement sur les systèmes alimentaires risquera de passer à côté de dimensions territoriales qui entrent pour beaucoup dans les effets directs observés.

Les dimensions territoriales ont pris une importance particulière avec la reconnaissance croissante du rôle joué par les petites agglomérations dans l'urbanisation et le développement économique des zones rurales et urbaines. Une analyse effectuée pour ce rapport a montré que les zones urbaines et rurales étaient loin d'être des entités distinctes, et qu'elles formaient au contraire un continuum allant des mégapoles aux grands centres régionaux, aux villes-marchés et à l'arrière-pays rural. Un tiers de la population mondiale vit dans des villes de moins de 500 000 habitants, et 16 pour cent dans les zones rurales qui entourent celles-ci. Par conséquent, la moitié de la population mondiale environ vit dans un réseau de villes moyennes et petites qui, pour un grand nombre d'entre elles, diversifient rapidement leur base économique et développent des liens solides avec les zones rurales. L'urbanisation, de manière générale, contribue à réduire la pauvreté dans les zones rurales au moyen des liens économiques; et les villes moyennes et petites semblent le faire de manière plus inclusive et durable.

En tant que points d'intermédiation et sites agro-industriels, les petites agglomérations peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté. Par exemple, lorsque l'émigration est due à un manque d'emplois décents et d'activités génératrices de revenu en milieu rural, la création d'emplois dans l'économie non agricole autour des petites agglomérations est un moyen de répondre aux besoins des personnes et de les dissuader de partir. Lorsque ce sont les facteurs d'«attraction» de centres urbains plus prospères qui sont à l'origine de l'émigration, il peut être nécessaire d'opter pour une stratégie différente – investir dans des services de «regroupement» dans les petites agglomérations réparties sur un territoire, et plus proches des zones rurales. Étant plus largement réparties sur un territoire, les petites villes permettent à un plus grand nombre de ménages ruraux d'accéder à des moyens d'améliorer leurs revenus, leurs moyens d'existence et leur bien-être. Il est de ce fait important d'envisager le système alimentaire et son développement dans une perspective territoriale.

Il n'y a pas de système alimentaire sans agriculteurs, éleveurs, pêcheurs ni communautés forestières. La pierre angulaire de toute stratégie de développement rural et de sécurité alimentaire est donc l'instauration d'un environnement qui permet

aux unités de production de devenir économiquement viables, et de fournir des revenus adéquats et des conditions de vie décentes aux agriculteurs, aux travailleurs et aux ménages. Pour tirer parti des nouvelles possibilités, les agriculteurs ont besoin de technologies permettant d'augmenter la productivité et d'un meilleur accès au transport, à l'information, aux prêts destinés à l'investissement et à la formation professionnelle. Le présent rapport rappelle également l'importance des revenus non agricoles pour les ménages agricoles, et pour leurs stratégies d'investissement.

Une stratégie qui associe renforcement de la viabilité économique des unités agricoles et génération d'un revenu rural non agricole est par ailleurs essentielle à la sécurité alimentaire et à une nutrition adéquate. L'insécurité alimentaire est souvent liée à une insuffisance de revenus pour acheter de quoi manger, ou à l'absence de moyens de produire de la nourriture. C'est pourquoi une approche de développement territorial qui promeut la sécurité alimentaire doit inclure un développement rural et agricole générateur d'emplois et de revenus. Elle doit également comporter la protection sociale et des politiques sociales qui font office de garanties contre la pauvreté et la marginalisation, sans quoi le développement agricole pourrait mener à des résultats inacceptables sur les plans économique et social, ainsi que du point de vue de la sécurité alimentaire.

Côté agriculture, les possibilités qu'ouvre la croissance de la demande s'accompagnent souvent d'une consolidation à forte intensité capitalistique des chaînes de valeur, de normes de qualité et de sécurité sanitaire plus strictes et d'obligations contractuelles qui élèvent des obstacles importants à la participation des petits exploitants.
Le développement des filières d'approvisionnement et des chaînes de valeur présente des multiplicateurs d'emploi qui contribuent à assurer des revenus non agricoles, mais l'intensification du capital va, au fil du temps, poser des problèmes, notamment eu égard à la main d'œuvre peu qualifiée. Ces problèmes devront être pris en compte dans la conception des politiques et des stratégies de développement rural. Les filières d'approvisionnement multidirectionnelles très étendues offrent de nouveaux débouchés, mais exposent aussi les zones rurales à la concurrence extérieure. Les stratégies et des initiatives agro-territoriales seront essentielles pour aider les petits agriculteurs à surmonter les obstacles et à tirer parti des transformations en cours.

Cela sous-entend que l'action en faveur de l'efficience agricole et de la sécurité alimentaire doit être portée à une échelle territoriale, et ajoutée aux outils considérés comme importants pour la gestion des risques et l'amélioration de la résilience. Pour garantir des moyens d'existence ruraux durables, les responsables politiques doivent veiller à ce que la recherche d'une efficience et d'une compétitivité accrues dans le système alimentaire s'accompagne d'un souci d'inclusion. Le premier défi est de faire en sorte que les petits producteurs restent compétitifs sur le marché intérieur, grâce à des politiques et à des améliorations des infrastructures destinées à faciliter leur accès aux fournisseurs d'intrants, aux négociants et aux consommateurs. Un autre problème, à plus long terme, est de créer de l'emploi non agricole dans les zones rurales, dans le secteur agro-industriel ou dans d'autres secteurs manufacturiers.

L'un des autres défis importants liés à l'évolution rapide des systèmes alimentaires modernes consiste à combler le fossé créé par le déclin des services publics de vulgarisation. Un meilleur ciblage des ressources et une coordination accrue avec les services consultatifs privés sont nécessaires pour permettre aux agriculteurs de s'adapter aux changements de la demande. Pour relier les petits exploitants aux sources de connaissances, d'intrants et de crédit, il faut également renforcer les organisations de producteurs et s'appuyer sur le potentiel considérable offert par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Avec des organisations plus fortes, les petits exploitants peuvent trouver des solutions aux problèmes inhérents à la transformation, tels que la consolidation des chaînes de valeur et des exploitations. Il faut également veiller à ce que la transformation rurale soit durable sur le plan environnemental, en encourageant par des incitations l'utilisation durable des ressources naturelles et les investissements dans la recherche et le transfert de technologies au sein de la chaîne de valeur.

Les approches relatives aux systèmes alimentaires et les approches territoriales n'offrent pas de solution miracle. Elles sont proposées ici comme moyen d'analyser la convergence des événements à l'origine de la transformation rurale, et les incidences et effets directs de celle-ci. La réussite des initiatives agro-territoriales dépendra de la participation des parties prenantes, et de la manière dont elles sont conçues et mises en œuvre. Chaque système a ses propres caractéristiques, et chaque pays ou région ses propres histoire, topographie, culture et philosophies économiques, et il est donc difficile de tirer des conclusions générales sur l'application de pratiques optimales. De ce fait, l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre d'une approche de développement agro-territorial dépend de la pertinence des choix opérés par les parties prenantes concernées.

Certaines zones rurales ont besoin d'investissements considérables dans les infrastructures, or les fonds sont limités. La Banque mondiale (2012b) estime à 1 000 milliards d'USD le déficit infrastructurel dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire – routes, ports, aéroports, accès au réseau de distribution d'électricité, amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, services de télécommunication et d'accès à internet, irrigation, stockage frigorifique et installations d'entreposage. Les approches agro-territoriales permettent de cibler clairement les besoins en infrastructures, et leur efficacité en matière d'utilisation des ressources est relativement facile à mesurer. L'approche fondée sur le continuum rural-urbain présentée dans ce rapport, du fait qu'elle tient compte non seulement des temps de trajet jusqu'aux centres urbains, mais aussi de la densité de population dans les zones rurales, peut aider à déterminer le type d'interventions territoriales qui serait le plus économiquement viable.

Gálvez Nogales (2014) et Gálvez Nogales et Webber (2017) énumèrent un certain nombre de bonnes pratiques pour la mise en œuvre d'initiatives agro-territoriales. Le développement des infrastructures, par exemple, est plus efficace lorsqu'il est planifié de manière globale et mis en œuvre avec un cadre réglementaire approprié. Cela nécessite de comprendre les relations entre les réseaux d'infrastructures routières, de distribution d'électricité et de télécommunication, l'incidence de ces réseaux sur les populations, et le potentiel économique des chaînes de valeur présentes sur un territoire. S'il faut construire des infrastructures, les parties prenantes doivent sélectionner avec soin le modèle de gouvernance le mieux adapté à la mise en œuvre et à la maintenance des investissements nécessaires. Il convient de mettre l'accent sur l'intégration d'initiatives interdépendantes, en tenant compte des possibilités de synergies entre ces dernières et de leurs avantages réciproques.

L'analyse présentée dans ce rapport et la perspective territoriale adoptée dans le présent chapitre permettent de dégager un certain nombre de répercussions en matière de politiques.

Voies possibles en matière d'interventions axées sur une perspective agro-territoriale. Il n'existe pas de solutions faciles face au défi immense que représente l'élimination de la pauvreté et la faim d'ici à 2030. Une longue liste de mesures potentiellement utiles pour lutter contre la pauvreté et favoriser la croissance économique en zone rurale a été constituée au cours des deux dernières décennies de développement rural. Les principales recommandations sont les suivantes: améliorer les marchés imparfaits en diminuant les coûts de transaction; créer les «marchés manquants» dans les domaines du crédit, de l'appui technique et de l'assurance; fournir des biens publics, tels que des infrastructures, des activités de recherche et des services d'information et de renforcement des capacités; et mettre en place des mécanismes d'atténuation des risques. Cependant, les questions récurrentes liées aux recommandations en matière de politiques sont: que faire, comment et quand? L'approche agro-territoriale présentée ici offre un point d'entrée pour analyser les contraintes auxquelles peut se heurter une initiative portant sur le système alimentaire dans un territoire donné.

Réévaluation du rôle de l'agriculture et du développement rural dans les stratégies nationales de développement. Du fait d'un désengagement de l'État et d'une segmentation excessive de l'élaboration des politiques sectorielles, la conception d'une stratégie globale a été laissée de côté ces dernières décennies. L'affaiblissement des systèmes d'information du public et de

statistiques a desservi la compréhension de la dynamique à l'œuvre dans l'agriculture et les économies rurales. Il s'agit d'un obstacle majeur pour les responsables politiques, et il est urgent de réinvestir dans la création de connaissances. Des diagnostics régionaux seront notamment indispensables pour hiérarchiser les objectifs, cibler les interventions et définir l'ordre chronologique des actions. Un réengagement dans les stratégies de développement aux niveaux national et infranational implique de réinvestir dans les processus. La consultation est nécessaire à l'appropriation des mesures, laquelle est une condition fondamentale pour établir une vision commune et susciter l'engagement des parties prenantes. Il faut du temps, une planification adéquate et des efforts importants en matière de renforcement des capacités pour gérer les systèmes d'information, analyser les résultats et effectuer le suivi des processus.

Des processus institutionnels et réglementaires de nature à augmenter les chances de réussite des initiatives agro-territoriales. De l'expérience de l'action collective – des indications géographiques qui augmentent la valeur des produits aux grands couloirs agricoles, en passant par les petites couveuses d'entreprises agro-industrielles – sont nées des bonnes pratiques en matière de mécanismes de gouvernance et de mécanismes institutionnels. Ces bonnes pratiques peuvent se résumer comme suit:

- Coordonner les mesures dans les territoires ciblés, et favoriser la collaboration entre les ministères et les institutions publiques décentralisées – par exemple en créant des comités de coordination interministériels ou des autorités spécifiques.
- Trouver des synergies entre les secteurs privé et public, notamment au moyen de partenariats pour le développement des infrastructures et des agro-industries (Rankin *et al.*, 2016a, 2016b).
- Créer également des synergies entre les institutions et les acteurs du domaine de l'éducation et de l'innovation au sein du système alimentaire, afin d'octroyer un avantage concurrentiel à l'approche agro-territoriale.
- Hiérarchiser les interventions en fonction de principes d'optimisation de l'utilisation des ressources, dans lesquels la valeur sociale est mise en avant en tant que valeur génératrice d'emploi dans les zones rurales.

Soutien des petites exploitations face à la mutation des systèmes agricoles. Les arguments en faveur d'un soutien des petites exploitations familiales et d'une réévaluation de la taille d'exploitation optimale se caractérisent souvent par une fausse dualité. Ils opposent petite agriculture et agriculture commerciale à grande échelle, alors que la réalité est un continuum dans lequel l'agriculture familiale est presque toujours le mode de production dominant, avec des transitions d'un type à un autre, comme nous l'avons vu dans les chapitres 3 et 4 dans le cas du Pérou.
De nombreuses données empiriques montrent que les petites exploitations peuvent être compétitives face aux grandes exploitations commerciales sur le plan des coûts de production, mais qu'elles sont souvent désavantagées du fait de facteurs non liés à leur taille, tels que l'environnement institutionnel. Une approche territoriale, avec son accent sur la consultation des différentes parties prenantes, peut aider à recenser et résoudre les difficultés rencontrées par ces dernières.

Développement des compétences afin de favoriser l'entrepreneuriat et la diversification de l'emploi, notamment des femmes et des jeunes. Le renforcement des instruments et des institutions au service du développement territorial – y compris la promotion des chaînes de valeur locales et des liens entre les zones rurales et les zones urbaines, les travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre et l'appui aux PME – peut soutenir la demande de main-d'œuvre dans le système alimentaire, à la fois dans les activités agricoles et les activités non agricoles. Des espaces consacrés à la coordination entre les parties prenantes et au dialogue sur les politiques pourraient être créés autour de sujets tels que le chômage des jeunes, la violence et la migration. Des études diagnostiques participatives aideraient à évaluer les possibilités offertes aux jeunes ruraux dans le système alimentaire, et notamment le potentiel de création d'emplois lié au renforcement des liens entre les zones rurales et les zones urbaines. Les mesures qui augmentent l'employabilité des jeunes en milieu rural comprennent le renforcement de la formation professionnelle, la mise en place de mécanismes permettant une reconnaissance de l'expérience acquise dans le secteur informel et une plus grande sensibilisation aux possibilités d'emploi et aux droits des travailleurs afin de faire en sorte que la migration soit un choix effectué en connaissance de cause. Plusieurs exemples probants de programmes

et de mesures en faveur de l'emploi des jeunes pourraient être intégrés dans des initiatives de développement territorial.

Protection sociale comme outil de gestion des risques et de renforcement de la résilience des moyens d'existence ruraux. Des mécanismes de gestion des risques sont nécessaires pour aider les ménages ruraux démunis à sortir du piège de la pauvreté. On a récemment commencé à concevoir des programmes de protection sociale qui associent les avantages sociaux à des mesures directes en faveur de l'emploi rural et de la production agricole. Au Mexique, par exemple, le programme de protection sociale «Oportunidades» a suivi cette approche. D'autres innovations qui sont désormais largement exploitées comprennent la liaison des systèmes d'achats publics de produits alimentaires et des programmes d'alimentation scolaire aux petits exploitants familiaux, laquelle a été expérimentée pour la première fois au Brésil. La protection sociale et les autres outils permettant de gérer les risques qui pèsent sur les ménages ruraux et agricoles pauvres facilitent les transformations rurales en protégeant les actifs, en favorisant la mobilité de la main-d'œuvre vers le secteur non agricole et en investissant dans des activités non agricoles.

Amélioration de l'éducation, de la santé, de la communication, des loisirs et d'autres services de base dans les petites agglomérations. Ces différentes améliorations sont également essentielles à une transformation rurale inclusive. Parallèlement aux actions visant à accroître la production et la productivité dans les systèmes alimentaires, la planification du développement régional doit veiller à ce que les conditions de vie dans les petites agglomérations soient attrayantes, surtout aux yeux des jeunes ruraux, qui sont les plus susceptibles d'émigrer vers les grandes villes.

Pour conclure, les options proposées dans ce rapport doivent prévoir la participation de l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre des initiatives agro-territoriales. La conception d'une intervention, quelle qu'elle soit, doit prendre en compte les intérêts de ces acteurs. Dans un monde en évolution rapide, le secteur alimentaire, avec son ancrage dans les initiatives territoriales, est un atout qui sert une transformation rurale plus inclusive. En favorisant les liens entre les zones rurales et les zones urbaines au moyen de stratégies territoriales appropriées, on peut à la fois créer un environnement économique favorable aux exploitations agricoles – petites et grandes – et offrir des possibilités de revenus non agricoles qui sont vitales pour fonder des économies rurales prospères et durables. ■

ANNEXE STATISTIQUE
NOTES SUR L'ANNEXE STATISTIQUE

CONVENTIONS

Les conventions ci-après sont utilisées dans les tableaux:

.. = données non disponibles

0 ou 0,0 = nul ou négligeable

Vide = non déterminé

Les chiffres présentés dans les tableaux peuvent différer des données d'origine parce qu'ils ont été arrondis ou traités. Les chiffres décimaux sont séparés du nombre entier par une virgule (,).

NOTES TECHNIQUES

TABLEAU A1

Part de la population résidant dans les espaces urbains, périurbains et ruraux proches de villes (petites, moyennes et grandes), et dans l'arrière-pays rural

Source: Tableau élaboré par la FAO sur la base d'un ensemble de données du Global Rural–Urban Mapping Project (GRUMP et LandScan), 2000.

Grandes villes, espace urbain et périurbain: pourcentage de la population totale qui réside à moins d'une heure de trajet du centre d'une grande ville (plus de 500 000 habitants).

Grandes villes, proche espace rural: pourcentage de la population totale qui réside à une à trois heures de trajet du centre d'une grande ville (plus de 500 000 habitants).

Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbains: pourcentage de la population totale qui réside à moins d'une heure de trajet du centre d'une ville moyenne ou petite (50 000 à 500 000 habitants).

Villes moyennes et petites, proche espace rurals: pourcentage de la population totale qui réside à une à trois heures de trajet du centre d'une ville moyenne ou secondaire (50 000 à 500 000 habitants).

Arrière-pays rural: population rurale résidant à plus de trois heures de trajet du centre d'une ville de plus de 50 000 habitants, ou résidant dans un pays où aucune ville ne dépasse les 50 000 habitants.

Les villes de moins de 50 000 habitants réparties sur l'ensemble du territoire d'un pays ne sont pas prises en compte ici dans l'espace urbain ou périurbain.

MÉTHODE DE CALCUL DES DONNÉES FIGURANT DANS LES TABLEAUX

L'édition 2009 du *Rapport sur le développement dans le monde* (Banque mondiale, 2008) proposait un indice d'agglomération fondé sur une définition uniforme des espaces urbain et rural; celui-ci s'appuyait sur la technique ébauchée par Chomitz, Buys et Thomas (2005) et affinée par Uchida et Nelson (2010).
Cette approche permet d'effectuer des comparaisons internationales. Si le *Rapport sur le développemen*t dans le monde 2009 se concentrait exclusivement sur les aspects des agglomérations, le présent document porte plutôt sur la répartition de la population le long du continuum rural-urbain. Pour déterminer cette répartition, il convient non seulement de connaître la proportion de la population urbaine dans la population totale mais aussi la proportion relative des populations des villes de différentes tailles et de la population des zones rurales qui les entourent. L'objectif est de donner une vision globale de la population d'un pays en fonction de la taille des agglomérations, de la densité de population et du temps de trajet jusqu'aux centres urbains de différentes dimensions.

La méthode de calcul utilisée pour établir la représentation du continuum rural-urbain est décrite brièvement ci-dessous.

Étape 1. Calcul de la population urbaine et périurbaine pour les différentes tailles d'agglomération

- **Fixer des seuils.** Pour être qualifiée «d'urbaine ou périurbaine», une zone doit remplir deux critères, qui se fondent sur: 1) la taille de la population, qui doit correspondre à une agglomération d'une certaine ampleur, et ii) le temps de trajet maximal jusqu'au centre, en véhicule motorisé, animal ou transport à pied, sur la route, le rail, les eaux navigables, les chemins ou les terrains hors-routes. On distingue trois catégories de villes, en fonction de leur nombre d'habitants: plus de 500 000, entre 100 000 et 500 000 et de 50 000 à 100 000. Le temps de trajet maximal jusqu'au centre de l'agglomération la plus proche appartenant à une catégorie donnée ne doit pas dépasser une heure.

- **Situer le centre des agglomérations d'une certaine ampleur.** Cette cartographie ne s'applique qu'aux villes dont la population remplit le critère de taille et repose sur des informations extraites de la base de données sur les établissements humains du GRUMP.

- **Déterminer les limites de l'agglomération.** Les limites d'une agglomération sont définies en fonction du temps de trajet maximal jusqu'au centre.

Délimiter les zones et agréger les populations des cellules de grille. Repérer les cellules de grille qui dépassent les seuils fixés pour chacun des deux critères et les additionner de manière à déterminer la population urbaine et périurbaine pour chaque catégorie de taille.

Étape 2. Calculer la population rurale gravitant autour des agglomérations de chaque catégorie de taille

- **Calculer la population installée dans les zones rurales proches des agglomérations de différentes tailles.** Il s'agit de la population pour laquelle le temps de trajet jusqu'au centre d'une zone urbaine en particulier est compris entre une et trois heures. Commencer par la répartir en fonction de la taille de l'agglomération de référence: 500 000 habitants ou plus, 100 000-500 000 habitants et 50 000-100 000 habitants.

- **Calculer la population des zones rurales plus isolées (arrière-pays).** Il s'agit de la population pour laquelle le temps de trajet jusqu'au centre d'une zone urbaine de 50 000 habitants ou plus est supérieur à trois heures. Elle n'entre dans aucune des catégories précédentes et c'est sur la base de cette constatation qu'elle est calculée.

En suivant la logique qui sous-tend l'indice d'agglomération, on peut aussi distinguer les zones à forte densité (plus de 1 000 habitants par kilomètre carré) de celles à densité plus faible. Toutefois, ces informations ne permettent pas de déterminer le caractère urbain d'un espace, étant donné qu'une proportion considérable de la population vit dans des établissements humains de moins de 50 000 habitants. Pour tenter de saisir de manière précise cette composante de la population, dans chacune des catégories élaborées dans le cadre de la procédure ci-dessus, on opère une distinction entre la population des zones à forte densité et celle des zones à faible densité. À cet effet, on réalise un quadrillage dont la résolution spatiale est d'un kilomètre au moyen de deux sources mondiales de données démographiques fondées sur l'utilisation de grilles, GRUMP et LandScan, et on repère les cellules qui se situent au-dessous et en dessous du seuil de densité de 1 000 habitants par kilomètre carré.

TABLEAU A2

Part des activités non agricoles dans le PIB et valeur ajoutée agricole par travailleur dans les années 1990 et 2010

Source: Banque mondiale et FIDA, 2016.

Part des activités non agricoles dans le PIB pour l'année de référence: part du PIB total générée par des activités non agricoles, telles que définies dans les divisions 1 à 5 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Par agriculture, on entend l'exploitation forestière, la chasse et la pêche, ainsi que la culture végétale et la production animale. La valeur ajoutée correspond à la production nette d'un secteur, qui s'obtient en ajoutant tous les produits et en retranchant les intrants intermédiaires. Son calcul ne tient compte d'aucune déduction pour l'amortissement des biens fabriqués, ni de l'épuisement ou de la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la révision 3 de la CITI.

Part des activités non agricoles dans le PIB pour la dernière année: part du PIB total qui ne correspond pas à une valeur ajoutée agricole, comme défini ci-dessus, pour la dernière année.

Valeur ajoutée agricole par travailleur pour l'année de référence: mesure de la productivité agricole. La valeur ajoutée en agriculture s'obtient en retranchant la valeur des intrants intermédiaires de celle de la production du secteur agricole (divisions 1 à 5 de la CITI). La valeur ajoutée agricole comprend la valeur ajoutée de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche, ainsi que de la culture végétale et de la production animale. Les données sont exprimées en USD constants de 2010.

Valeur ajoutée agricole par travailleur pour la dernière année: s'obtient en divisant la valeur ajoutée par le nombre de travailleurs du secteur agricole pour la dernière année.

TABLEAU A3

Pauvreté modérée et niveaux d'inégalité dans les zones rurales et urbaines (années 1990 - années 2010)

Source: Banque mondiale et FIDA, 2016.

Les **moyennes régionales** sont obtenues à partir des informations les plus récentes et ne correspondent pas nécessairement à la figure 2, qui ne porte que sur les pays pour lesquels au moins trois observations à trois époques différentes sont disponibles.

Ruraux pauvres: part de la population totale vivant en milieu rural avec un revenu inférieur à 3,10 USD par jour et par habitant.

Ruraux non pauvres: part de la population totale vivant en milieu rural avec un revenu supérieur à 3,10 USD par jour et par habitant.

Urbains pauvres: part de la population pauvre vivant en milieu urbain avec un revenu inférieur à 3,10 USD par jour et par habitant.

Urbains non pauvres: part de la population totale vivant en milieu urbain avec un revenu supérieur à 3,10 USD par jour et par habitant.

L'indice de Gini en milieu rural permet de déterminer la mesure dans laquelle la répartition du revenu (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre des individus ou des ménages d'une économie donnée s'écarte d'une situation d'égalité parfaite, en milieu rural pour une année donnée.

L'indice de Gini en milieu urbain permet de déterminer la mesure dans laquelle la répartition du revenu (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre des individus ou des ménages d'une économie donnée s'écarte d'une situation d'égalité parfaite, en milieu urbain pour une année donnée.

Les moyennes pondérées à l'échelle du monde, de groupes de pays, de régions et de sous-régions sont calculées à partir des données de pays disponibles à compter de 2010.

TABLEAU A4

Contribution du sous-secteur des aliments et des boissons à la valeur ajoutée et à l'emploi

Source: Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), 2017.

Part de la valeur ajoutée du sous-secteur dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier: pourcentage de la valeur ajoutée du sous-secteur des aliments et des boissons dans le secteur manufacturier ces dernières années. L'expression «valeur ajoutée» est à comprendre au sens de la définition du Système de comptabilité nationale (2008) pour une base de prix, des coûts des facteurs ou des prix de base donnés (Banque mondiale, Commission européenne, Fonds monétaire international, Nations Unies, Organisation de coopération et de développement économiques, 2009). Néanmoins, tous les pays ne sont pas en mesure de fournir des estimations sur cette base; leurs estimations sont généralement fondées sur la production, dont on a retranché uniquement la consommation intermédiaire de biens et de services industriels, à la différence de la définition ci-dessus, qui exclut la consommation intermédiaire de tout service.

Pourcentage d'employés dans le sous-secteur: pourcentage d'employés dans le sous-secteur des aliments et des boissons par rapport au nombre total d'employés du secteur manufacturier ces dernières années.

Pourcentage de femmes employées dans le secteur manufacturier: pourcentage d'employées de sexe féminin dans le secteur manufacturier ces dernières années.

Pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur: pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur des aliments et des boissons ces dernières années.

Les moyennes pondérées à l'échelle du monde, de groupes de pays, de régions et de sous-régions sont calculées à partir des données de pays disponibles à compter de 2010.

AGRÉGATS PAR GROUPES DE PAYS ET PAR RÉGION

Les groupes de pays et de régions et la désignation de régions développées et en développement sont similaires aux catégories de la classification M49 de la Division de la statistique de l'Organisation des Nations Unies (unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm). Les données de la Chine ne tiennent pas compte des régions suivantes: Chine - Région administrative spéciale de Hong-Kong et Chine - Région administrative spéciale de Macao. Toutes les moyennes des groupes de pays et des groupes régionaux sont des moyennes pondérées; elles sont présentées dès lors que les données disponibles permettent leur calcul.

TABLEAU A1

PART DE LA POPULATION RÉSIDANT DANS LES ESPACES URBAINS, PÉRIURBAINS ET RURAUX PROCHES DE VILLES (PETITES, MOYENNES ET GRANDES), ET DANS L'ARRIÈRE-PAYS RURAL

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
MONDE ENTIER	**24,8**	**9,8**	**33,9**	**15,9**	**15,6**
PAYS ET TERRITOIRES EN DÉVELOPPEMENT	**21,2**	**10,8**	**31,5**	**18,0**	**18,5**
AFRIQUE	**16,7**	**7,9**	**24,7**	**19,8**	**30,9**
Afrique subsaharienne	**14,4**	**8,4**	**19,0**	**22,1**	**36,0**
Afrique de l'Est	**9,7**	**7,4**	**16,1**	**24,4**	**42,4**
Burundi	0,0	0,0	38,2	38,6	23,1
Comores	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Djibouti	0,0	0,0	58,7	25,3	16,0
Érythrée	24,4	24,9	1,9	6,2	42,5
Éthiopie	4,7	5,1	10,0	20,1	60,0
Kenya	13,0	5,8	14,4	27,8	38,9
Madagascar	12,7	12,7	12,4	27,2	34,9
Malawi	21,2	36,1	5,5	8,3	28,9
Maurice	0,0	0,0	95,9	1,0	3,0
Mozambique	9,5	1,7	17,8	30,1	40,9
Ouganda	11,2	12,4	22,0	29,9	24,5
République-Unie de Tanzanie	6,8	1,8	22,8	32,7	36,0
Réunion	0,0	0,0	97,7	1,9	0,3
Rwanda	0,0	0,0	18,6	49,2	32,2
Seychelles	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Somalie	11,7	7,2	13,3	8,0	59,8
Zambie	12,8	4,0	20,6	12,1	50,6
Zimbabwe	24,7	13,1	11,1	15,8	35,4
Afrique centrale	**18,1**	**5,3**	**13,0**	**17,6**	**46,0**
Angola	18,4	9,1	4,7	3,2	64,6
Cameroun	18,4	6,3	26,5	25,2	23,6
Congo	50,3	6,1	7,8	6,3	29,6
Gabon	37,5	4,2	3,7	0,0	54,6
Guinée équatoriale	0,0	0,0	27,7	30,3	42,0
République centrafricaine	15,6	7,2	7,3	13,4	56,5
République démocratique du Congo	17,4	4,3	12,6	19,8	45,8
Sao Tomé-et-Principe	0,0	0,0	55,5	39,5	5,1
Tchad	8,5	3,0	7,8	21,6	59,2
Afrique du Nord	**25,0**	**5,7**	**45,7**	**11,4**	**12,2**
Algérie	4,5	1,3	67,5	18,0	8,7
Égypte	36,7	5,1	55,0	2,5	0,7
Libye	46,2	2,5	39,7	6,2	5,4
Maroc	31,3	15,6	31,9	8,7	12,5
Soudan	13,4	1,7	26,0	23,9	35,1
Tunisie	24,5	11,5	35,1	21,6	7,3

TABLEAU A1
(SUITE)

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
Afrique australe	**32,0**	**3,6**	**18,4**	**19,0**	**27,1**
Afrique du Sud	36,6	4,1	17,3	18,4	23,6
Botswana	0,0	0,0	32,2	26,4	41,4
Lesotho	0,0	0,0	32,5	28,8	38,7
Namibie	0,0	0,0	13,3	3,4	83,3
Swaziland	0,0	0,1	25,9	42,5	31,5
Afrique de l'Ouest	**14,3**	**11,9**	**24,7**	**22,1**	**27,1**
Bénin	22,0	17,0	19,4	19,0	22,6
Burkina Faso	6,9	14,3	9,5	20,1	49,2
Cabo Verde	0,0	0,0	45,9	24,9	29,2
Côte d'Ivoire	18,4	10,7	21,3	26,0	23,5
Gambie	0,0	0,0	47,4	8,8	43,8
Ghana	22,9	15,6	16,2	22,3	22,9
Guinée	13,2	22,7	7,8	18,1	38,2
Guinée-Bissau	0,0	0,0	21,8	21,7	56,5
Libéria	9,1	12,6	8,5	13,5	56,3
Mali	13,4	4,8	10,4	20,9	50,5
Mauritanie	23,9	0,5	8,5	8,4	58,7
Niger	10,2	5,2	11,7	28,6	44,4
Nigéria	12,2	12,9	32,7	21,7	20,6
Sainte-Hélène	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sénégal	22,9	4,0	24,0	24,4	24,8
Sierra Leone	21,5	6,2	14,1	32,6	25,5
Togo	21,2	8,4	21,6	22,1	26,8
AMÉRIQUE, HORS AMÉRIQUE DU NORD					
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**40,8**	**6,8**	**30,8**	**11,4**	**10,2**
Caraïbes	**23,2**	**6,5**	**48,7**	**13,9**	**7,6**
Antigua-et-Barbuda	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bahamas	0,0	0,0	65,1	6,1	28,8
Barbade	0,0	0,0	96,4	3,6	0,0
Cuba	21,8	2,1	51,4	20,7	4,0
Dominique	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Grenade	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Haïti	25,9	18,6	15,8	21,6	18,2
Jamaïque	49,8	13,1	30,3	4,1	2,7
Martinique	0,0	0,0	97,2	2,8	0,0
Porto Rico	0,0	0,0	96,9	2,7	0,4
République dominicaine	32,0	3,5	53,8	8,0	2,6
Saint-Kitts-et-Nevis	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sainte-Lucie	0,0	0,0	89,5	10,4	0,1
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Trinité-et-Tobago	0,0	0,0	84,9	9,9	5,2

TABLEAU A1
(SUITE)

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
Amérique centrale	**45,1**	**9,1**	**27,4**	**8,5**	**9,8**
Belize	0,0	0,0	4,3	31,5	64,2
Costa Rica	0,0	0,0	59,6	19,0	21,5
El Salvador	54,6	10,6	27,7	4,3	2,8
Guatemala	28,1	24,0	11,2	13,9	22,8
Honduras	15,7	16,7	32,4	18,5	16,7
Mexique	52,0	7,4	27,1	6,6	6,8
Nicaragua	34,4	11,4	21,6	14,2	18,3
Panama	0,0	0,0	59,3	14,3	26,4
Amérique du Sud	**41,0**	**6,0**	**30,2**	**12,3**	**10,6**
Argentine	48,3	4,9	28,7	11,6	6,6
Bolivie (État plurinational de)	46,8	7,2	13,0	6,8	26,2
Brésil	40,6	6,1	31,7	13,4	8,2
Chili	40,2	2,1	41,7	10,8	5,2
Colombie	44,0	7,2	22,4	12,1	14,3
Équateur	23,1	17,8	35,0	9,6	14,6
Guyane française	0,0	0,0	45,3	21,2	33,4
Guyana	0,0	0,0	41,7	20,3	38,0
Îles Falkland (Malvinas)	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Paraguay	0,0	0,0	47,2	15,4	37,4
Pérou	33,7	3,1	26,8	14,7	21,7
Suriname	0,0	0,0	73,7	8,1	18,2
Uruguay	55,1	9,8	12,6	13,0	9,4
Venezuela (République bolivarienne du)	51,9	4,7	32,3	6,5	4,6
ASIE, HORS JAPON	**23,1**	**10,9**	**35,4**	**16,6**	**13,9**
Asie centrale	**13,3**	**3,3**	**44,6**	**20,4**	**18,3**
Kazakhstan	9,4	1,9	40,8	13,2	34,7
Kirghizstan	20,6	6,1	24,8	23,7	24,8
Ouzbékistan	12,5	1,4	54,9	24,2	7,0
Tadjikistan	19,4	12,5	31,1	21,3	15,7
Turkménistan	14,8	3,2	40,9	18,6	22,5
Asie de l'Est et du Sud-Est	**15,8**	**12,0**	**30,6**	**21,1**	**20,5**
Asie de l'Est	**13,7**	**14,0**	**29,4**	**21,8**	**21,2**
Chine	11,9	14,1	30,0	22,2	21,7
Mongolie	30,3	3,1	2,9	2,2	61,4
République de Corée	76,4	4,9	14,8	2,1	1,8
République populaire démocratique de Corée	27,6	13,5	32,3	17,5	9,2
Asie du Sud-Est	**21,1**	**7,0**	**33,8**	**19,5**	**18,6**
Brunéi Darussalam	0,0	0,0	73,6	10,6	15,8
Cambodge	16,5	31,6	11,6	11,3	29,0
Indonésie	25,1	8,0	33,9	13,6	19,5

TABLEAU A1
(SUITE)

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
Malaisie	25,8	5,4	49,4	8,7	10,8
Myanmar	11,6	6,2	27,6	27,7	27,0
Philippines	28,0	3,1	36,3	18,1	14,6
République démocratique populaire lao	0,0	0,0	19,8	34,1	46,0
Singapour	97,5	2,5	0,0	0,0	0,0
Thaïlande	15,2	3,9	27,9	34,8	18,3
Timor-Leste	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Viet Nam	11,4	8,2	41,1	25,1	14,1
Asie du Sud	**22,4**	**12,8**	**36,2**	**16,0**	**12,6**
Afghanistan	12,6	5,9	18,7	21,1	41,7
Bangladesh	13,9	8,7	37,9	25,1	14,4
Bhoutan	0,0	0,0	7,1	15,2	77,7
Inde	22,8	14,6	36,7	14,6	11,3
Iran (République islamique d')	34,2	4,5	38,6	14,4	8,3
Maldives	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Népal	9,0	7,1	22,9	26,4	34,6
Pakistan	27,4	9,3	36,9	14,5	12,0
Sri Lanka	23,5	10,6	20,8	28,3	16,8
Asie de l'Ouest	**34,0**	**7,5**	**34,2**	**13,4**	**10,9**
Arabie saoudite	54,5	1,6	29,2	6,7	8,1
Arménie	51,6	10,1	23,9	4,5	9,9
Azerbaïdjan	25,0	2,4	26,4	29,6	16,6
Bahreïn	0,0	0,0	97,4	2,4	0,3
Chypre	0,0	0,0	72,2	27,1	0,8
Émirats arabes unis	39,9	9,0	40,6	7,3	3,2
Géorgie	29,9	8,3	24,6	27,5	9,7
Iraq	47,0	12,3	28,0	7,3	5,4
Israël	6,0	1,9	86,3	4,5	1,3
Jordanie	62,1	9,2	20,6	3,8	4,4
Koweït	0,0	0,0	98,2	1,7	0,2
Liban	48,7	12,8	32,1	4,4	1,9
Oman	0,0	0,0	76,0	17,3	6,7
Qatar	0,0	0,0	94,7	5,1	0,1
République arabe syrienne	44,9	11,6	25,1	12,0	6,4
Turquie	30,1	8,3	38,4	18,2	5,0
Yémen	9,7	5,4	16,0	12,8	56,1
OCÉANIE	**0,0**	**0,0**	**5,5**	**10,1**	**84,4**
Mélanésie	**0,0**	**0,0**	**6,3**	**11,5**	**82,3**
Fidji	0,0	0,0	22,5	44,0	33,5
Îles Salomon	0,0	0,0	0,7	1,7	97,6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,0	0,0	4,6	8,0	87,4

TABLEAU A1
(SUITE)

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
Vanuatu	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Micronésie	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**100,0**
Kiribati	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Îles Marshall	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Micronésie (États fédérés de)	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nauru	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Palaos	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Polynésie	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**100,0**
Samoa	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Tonga	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Tuvalu	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
PAYS ET TERRITOIRES DÉVELOPPÉS	**38,8**	**6,2**	**43,5**	**7,6**	**4,0**
AMÉRIQUE DU NORD	**36,7**	**6,4**	**44,7**	**8,1**	**4,2**
Canada	54,8	6,6	22,4	5,9	10,3
États-Unis d'Amérique	34,8	6,3	47,1	8,3	3,5
EUROPE	**35,2**	**6,9**	**45,3**	**8,3**	**4,3**
Europe de l'Est	**31,2**	**6,6**	**47,9**	**8,8**	**5,5**
Bélarus	19,6	7,2	51,6	17,2	4,4
Bulgarie	19,2	4,9	60,7	13,2	2,1
Fédération de Russie	35,3	7,8	36,4	10,6	9,9
Hongrie	29,2	6,5	56,7	6,0	1,6
Pologne	25,4	7,1	60,4	6,0	1,1
République de Moldova	28,4	22,2	34,9	10,1	4,5
Roumanie	14,5	2,9	67,9	12,5	2,2
Slovaquie	0,1	5,3	73,7	18,2	2,7
Tchéquie	23,2	7,7	63,2	4,0	1,9
Ukraine	29,1	10,3	45,9	12,0	2,7
Europe du Nord	**26,1**	**10,2**	**43,2**	**14,9**	**5,6**
Danemark	24,1	17,3	32,6	18,1	7,9
Estonie	0,0	0,0	57,6	36,0	6,4
Finlande	24,5	4,5	41,8	18,9	10,4
Île de Man	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Irlande	35,5	22,1	16,0	18,5	7,9
Islande	0,0	0,0	60,4	9,5	30,1
Lettonie	46,2	16,8	11,6	19,0	6,4
Lituanie	21,3	13,4	44,9	17,6	2,7
Norvège	27,7	7,8	28,9	13,5	22,1
Royaume-Uni	39,4	3,7	52,7	3,2	0,9
Suède	8,5	3,3	60,5	20,1	7,6
Europe du Sud	**33,7**	**5,4**	**47,0**	**9,9**	**4,1**
Albanie	0,0	0,0	71,6	22,1	6,3
Andorre	0,0	0,0	99,8	0,0	0,2

TABLEAU A1
(SUITE)

	Grandes villes, espace urbain et périurbain	Grandes villes, espace rural	Villes moyennes et petites, espace urbain et périurbain	Villes moyennes et petites, espace rural	Arrière-pays rural
			Pourcentage		
Bosnie-Herzégovine	0,0	2,8	50,0	36,2	11,0
Croatie	30,8	17,1	27,5	15,6	9,0
Espagne	41,4	4,8	44,4	5,7	3,7
ex-République yougoslave de Macédoine	0,0	0,0	77,7	19,3	3,0
Gibraltar	0,0	0,0	6,6	93,4	0,0
Grèce	33,9	5,7	30,1	20,4	9,9
Italie	38,7	4,3	49,6	5,9	1,5
Malte	0,0	0,0	92,0	8,0	0,0
Monténégro	0,0	0,0	45,0	42,2	12,8
Portugal	22,4	8,1	45,3	16,2	7,9
Saint-Marin	0,0	0,0	73,5	26,5	0,0
Serbie	26,4	7,9	52,5	10,3	3,0
Slovénie	0,1	14,6	56,5	18,5	10,3
Europe de l'Ouest	**47,3**	**7,1**	**40,5**	**3,3**	**1,9**
Allemagne	56,0	7,6	32,3	2,4	1,7
Autriche	32,4	13,1	48,0	3,8	2,7
Belgique	10,5	2,5	83,7	2,8	0,5
France	50,6	8,0	35,3	3,7	2,4
Liechtenstein	0,0	0,0	99,3	0,0	0,7
Luxembourg	0,0	0,0	89,1	7,6	3,3
Monaco	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Pays-Bas	44,2	2,2	49,3	2,9	1,3
Suisse	0,1	4,9	84,1	10,0	1,0
ASIE, AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE	**61,1**	**2,6**	**31,8**	**2,7**	**1,8**
Australie	61,4	7,1	17,4	6,3	7,8
Japon	62,9	2,0	32,8	1,7	0,6
Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	72,3	19,0	8,7

TABLEAU A2

PART DES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DANS LE PIB ET VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE PAR TRAVAILLEUR DANS LES ANNÉES 1990 ET 2010

	Année de référence	Dernière année	Part des activités non agricoles dans le PIB pour l'année de référence	Part des activités non agricoles dans le PIB pour la dernière année	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour l'année de référence	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour la dernière année
			Pourcentage		USD constants de 2010	
PAYS ET TERRITOIRES EN DÉVELOPPEMENT			**83**	**90**	**897**	**1 620**
AFRIQUE			**79**	**84**	**931**	**1 355**
Afrique subsaharienne			**79**	**84**	**744**	**1 107**
Afrique du Sud	1990	2014	95	98	4 233	9 746
Angola	1990	2014	67	91	..	..
Bénin	1990	2014	65	64	581	1 112
Botswana	1990	2014	95	98	1 065	881
Burkina Faso	1990	2014	71	78	248	405
Burundi	1990	2014	44	61	388	219
Cabo Verde	1990	2014	86	92	1 101	4 968
Cameroun	1990	2014	75	77	699	1 646
Comores	1990	2014	59	65	914	982
Congo	1990	2014	87	95	695	1 159
Côte d'Ivoire	1990	2014	68	78	..	2 697
Éthiopie	1993	2014	48	58	300	463
Gabon	1990	2014	93	96	2 149	3 670
Ghana	1990	2014	55	79	1 386	1 531
Guinée	1990	2014	76	80	186	274
Guinée-Bissau	2000	2013	39	56	758	911
Kenya	1990	2014	70	70	830	794
Lesotho	1990	2013	75	94	426	414
Madagascar	1990	2013	71	74	378	271
Malawi	1990	2014	55	67	260	435
Mali	1990	2012	54	58	782	1 193
Mauritanie	1990	2014	70	77	1 271	1 174
Mozambique	1990	2014	63	71	194	329
Namibie	1990	2014	90	94	2 684	3 322
Niger	1990	2014	65	63	493	585
Nigéria	1990	2014	68	80	1 809	8 249
Ouganda	1990	2009	43	72	442	470
République centrafricaine	1990	2014	51	42	559	432
République démocratique du Congo	1990	2014	69	79	397	340
Rwanda	1990	2014	67	67	292	461
Sénégal	1990	2014	80	83	503	446
Seychelles	1990	2014	95	97	1 152	866
Sierra Leone	1990	2014	53	38	890	1 124
Swaziland	1990	2011	90	93	2 166	2 397
Tchad	1990	2014	71	47	..	1 923
Togo	1990	2014	66	58	818	953

TABLEAU A2
(SUITE)

	Année de référence	Dernière année	Part des activités non agricoles dans le PIB pour l'année de référence	Part des activités non agricoles dans le PIB pour la dernière année	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour l'année de référence	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour la dernière année
			Pourcentage		USD constants de 2010	
Zambie	1990	2013	79	90	823	577
Zimbabwe	1990	2014	84	86	659	454
Afrique du Nord			**78**	**84**	**2 033**	**3 934**
Égypte	1990	2014	81	86	2 387	5 049
Maroc	1990	2014	81	84	2 059	4 778
Soudan	1990	2014	59	71	1 427	2 561
Tunisie	1990	2013	82	91	3 170	4 793
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES			**91**	**95**	**3 494**	**6 779**
Belize	1990	2013	80	85	3 557	5 390
Bolivie (État plurinational de)	1990	2013	83	87	987	1 114
Brésil	1990	2014	92	94	3 184	10 458
Chili	1990	2014	91	97	3 979	7 763
Colombie	1990	2014	83	93	5 709	6 262
Costa Rica	1990	2013	88	94	3 974	8 415
Cuba	1990	2011	86	95	4 557	4 851
El Salvador	1990	2013	83	89	2 665	4 464
Équateur	1990	2014	79	91	2 978	6 793
Guatemala	2001	2014	85	89	1 788	2 422
Guyana	1990	2014	62	82	4 064	8 623
Honduras	1990	2014	78	86	1 599	3 465
Jamaïque	1993	2013	92	93	2 659	3 781
Mexique	1990	2014	92	97	3 109	5 128
Nicaragua	1994	2014	79	79	1 963	4 657
Panama	1990	2012	90	97	2 819	5 237
Paraguay	1991	2014	83	79	2 959	5 765
Pérou	1991	2012	91	93	1 616	2 995
République dominicaine	1990	2014	85	94	2 754	9 041
Sainte-Lucie	1990	2014	85	97	7 019	1 702
Suriname	1990	2013	91	93	10 391	13 730
Trinité-et-Tobago	1990	2013	97	99	2 900	2 200
Uruguay	1990	2014	91	91	10 639	18 211
Venezuela (République bolivarienne du)	1990	2012	95	95	16 357	29 892
ASIE ET OCÉANIE			**76**	**89**	**779**	**1 489**
Asie centrale			**72**	**91**	**2 532**	**3 845**
Kazakhstan	1992	2014	73	95	5 598	6 907
Kirghizistan	1990	2014	66	83	993	1 775
Ouzbékistan	1990	2014	67	81	1 344	3 500
Tadjikistan	1990	2013	67	73	855	1 878

TABLEAU A2
(SUITE)

	Année de référence	Dernière année	Part des activités non agricoles dans le PIB pour l'année de référence	Part des activités non agricoles dans le PIB pour la dernière année	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour l'année de référence	Valeur ajoutée agricole par travailleur pour la dernière année
			Pourcentage		USD constants de 2010	
Asie de l'Est et du Sud Est et Océanie			**77**	**90**	**684**	**1 532**
Cambodge	1993	2014	53	70	536	803
Chine	1990	2014	73	91	561	1 398
Fidji	1990	2013	80	88	2 690	2 634
Indonésie	1990	2014	81	86	1 413	2 521
Malaisie	1990	2014	85	91	9 146	19 259
Mongolie	1990	2014	87	84	3 714	6 536
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1990	2004	69	62	..	..
Philippines	1990	2014	78	89	1 400	1 949
République démocratique populaire lao	1990	2014	39	72	639	966
Thaïlande	1990	2014	88	88	1 106	2 162
Timor-Leste	2000	2012	72	82	671	489
Viet Nam	1990	2014	61	82	441	791
Asie du Sud			**73**	**84**	**797**	**1 216**
Bangladesh	1990	2014	67	84	314	715
Bhoutan	1990	2014	65	83	1 104	845
Inde	1990	2014	71	83	767	1 157
Iran (République islamique d')	1990	2007	81	90	3 650	5 479
Maldives	2000	2014	89	96	4 063	4 670
Népal	1990	2014	48	66	454	457
Pakistan	1990	2014	74	75	1 377	1 744
Sri Lanka	1990	2014	74	90	857	1 406
Asie de l'Ouest			**81**	**92**	**4 353**	**8 346**
Arménie	1990	2014	83	78	3 623	16 375
Azerbaïdjan	1990	2014	71	94	2 203	3 112
Jordanie	1990	2014	92	96	3 852	7 354
Palestine	1994	2013	87	95	3 460	3 912
République arabe syrienne	1990	2007	70	82	..	..
Turquie	1990	2014	82	92	4 574	8 960
Yémen	1990	2006	76	90	..	..

TABLEAU A3

PAUVRETÉ MODÉRÉE ET NIVEAUX D'INÉGALITÉ DANS LES ZONES RURALES ET URBAINES (ANNÉES 1990 - ANNÉES 2010)

	Période	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres	Gini rural	Gini urbain
		Pourcentage de la population totale					
PAYS ET TERRITOIRES EN DÉVELOPPEMENT	**Années 2010**	**27,8**	**27,5**	**9,7**	**35,0**	**..**	**..**
AFRIQUE	**Années 2010**	**48,0**	**16,0**	**18,4**	**17,6**	**..**	**..**
Afrique subsaharienne	**Années 2010**	**48,8**	**15,7**	**18,7**	**16,8**	**..**	**..**
Afrique du Sud	1995	28,1	17,4	15,7	38,8	55,7	56,9
	2011	10,1	27,7	5,2	57,0	50,3	61,9
Angola	..	..	..	..	..	..	..
	2009	50,3	9,7	22,6	17,5	37,8	38,9
Bénin	2003	48,6	12,1	25,4	13,9	32,2	41,6
	2012	44,1	14,1	27,8	14,1	32,5	44,0
Botswana	1994	18,9	27,8	22,2	31,0	47,8	62,6
	2010	13,8	29,9	13,0	43,3	56,8	60,7
Burkina Faso	1998	78,0	5,5	10,2	6,3	39,0	54,0
	2009	56,3	18,0	14,4	11,3	34,9	43,2
Burundi	1998	90,1	2,2	4,0	3,6	36,1	43,8
	2006	84,9	4,5	6,7	4,0	29,6	39,0
Cabo Verde	2002	26,4	18,5	21,2	34,0	42,1	52,4
	2008	19,8	18,4	14,4	47,4	38,2	45,3
Cameroun	1996	47,4	9,5	21,2	21,9	33,5	45,1
	2007	33,3	15,2	11,2	40,3	34,9	37,7
Comores	..	..	..	..	..	..	..
	2004	26,4	45,6	7,3	20,6	58,3	48,7
Congo	1998	33,1	5,9	48,3	12,7	41,3	46,6
	2008	34,6	2,2	44,1	19,1	34,7	35,8
Côte d'Ivoire	2006	36,3	20,2	19,9	23,6	35,6	37,9
	2012	34,0	15,4	22,6	28,0	41,0	40,4
Éthiopie	2000	72,3	12,0	12,3	3,4	26,3	39,6
	2011	56,3	26,4	9,7	7,6	27,7	39,1
Gabon	..	..	..	..	..	..	..
	2005	4,1	10,2	14,4	71,3	40,4	41,7
Gambie	1998	50,4	3,5	32,2	13,9	40,2	42,1
	2003	25,8	17,9	23,2	33,1	45,7	44,8
Ghana	1999	41,3	15,6	19,2	24,0	36,9	36,2
	2006	29,5	19,8	15,4	35,3	38,2	39,2
Guinée	1994	61,7	9,1	13,4	15,8	36,3	40,5
	2012	52,2	12,9	19,2	15,7	29,0	32,3
Guinée-Bissau	..	..	..	..	..	..	..
	2002	42,7	12,1	31,4	13,8	33,3	37,2
Kenya	1997	48,7	32,1	3,7	15,5	39,3	45,4
	2006	56,8	19,6	7,8	15,8	38,9	48,4
Lesotho	1995	46,1	35,9	3,6	14,5	57,4	54,5
	2010	57,4	17,8	13,7	11,0	53,7	51,1

TABLEAU A3
(SUITE)

	Période	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres	Gini rural	Gini urbain
		Pourcentage de la population totale					
Libéria	..	..	..	..	..	..	..
	2007	51,0	1,2	42,6	5,2	32,5	34,5
Madagascar	2005	71,3	2,9	21,4	4,4	34,8	42,2
	2010	66,3	1,7	27,5	4,5	36,8	42,6
Malawi	1998	87,2	0,6	7,3	4,9	63,7	54,8
	2011	78,4	6,0	9,3	6,2	37,4	49,3
Mali	1994	72,4	2,6	19,3	5,7	43,2	43,4
	2009	53,9	10,1	19,0	17,0	27,8	29,5
Mauritanie	1996	30,8	23,1	13,4	32,7	33,1	34,3
	2008	17,5	25,8	9,0	47,6	33,0	32,9
Mozambique	1997	67,0	4,1	23,8	5,1	37,5	49,6
	2009	58,0	11,0	23,2	7,7	37,6	50,6
Namibie	2004	43,3	25,4	8,0	23,4	54,1	59,4
	2010	30,5	27,9	8,9	32,7	50,4	58,9
Niger	1995	78,8	5,1	12,3	3,8	37,8	42,3
	2011	67,7	14,8	6,7	10,8	24,3	33,7
Nigéria	1996	57,7	9,6	27,1	5,6	47,9	56,1
	2010	48,0	8,6	32,2	11,3	42,1	41,1
Ouganda	1999	71,4	17,0	3,8	7,8	35,7	43,0
	2013	56,8	28,7	5,1	9,4	37,1	44,2
République centrafricaine	2003	51,7	10,4	25,2	12,7	43,9	42,3
	2008	52,8	8,3	27,4	11,4	54,0	54,9
République démocratique du Congo	2005	61,3	1,7	33,1	3,9	39,3	41,8
	2011	45,1	14,9	18,6	21,4	35,7	39,4
République-Unie de Tanzanie	1992	69,3	8,0	16,8	5,8	33,3	34,0
Rwanda	2000	82,1	4,6	5,4	7,8	37,0	47,2
	2011	63,7	12,3	11,7	12,3	40,1	59,5
Sao Tomé-et-Principe	2001	32,0	13,7	39,3	15,1	32,5	31,8
	2010	29,1	9,0	49,1	12,8	30,1	31,5
Sénégal	2001	47,9	11,6	23,0	17,5	29,7	38,3
	2011	40,1	17,7	18,6	23,6	30,2	35,3
Seychelles	..	..	..	..	..	..	..
	2007	0,3	47,4	0,2	52,1	44,4	38,2
Sierra Leone	2003	58,6	5,0	22,8	13,6	31,8	39,9
	2011	56,9	4,8	24,7	13,5	28,7	31,6
Swaziland	2001	59,5	18,4	6,9	15,2	43,1	51,5
	2010	54,8	23,7	5,5	16,0	46,8	46,8
	2012	58,8	13,1	14,2	13,9	29,8	40,0
Tchad	2003	66,5	11,7	12,9	8,8	37,8	38,5
	2011	51,8	26,2	8,0	14,0	42,4	37,1
Togo	2006	55,7	8,6	19,2	16,5	32,5	37,5
	2011	53,6	8,9	19,1	18,4	36,2	39,5

TABLEAU A3
(SUITE)

	Période	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres	Gini rural	Gini urbain
		Pourcentage de la population totale					
Zambie	1998	57,7	7,5	17,9	16,9	41,8	44,4
	2010	58,8	2,5	25,0	13,7	44,0	50,1
Afrique du Nord							
Égypte	2000	12,6	44,6	4,9	37,9	24,9	38,3
	2009	13,9	43,1	7,5	35,5	22,4	33,7
Maroc	2001	14,2	32,2	6,7	46,9	32,0	39,2
	2007	7,3	35,0	4,5	53,2	33,1	41,1
Soudan	..	..	..	..	..	..	..
	2009	33,4	33,5	10,2	22,8	33,3	32,8
Tunisie	1995	8,4	30,1	7,3	54,1	35,3	38,8
	2011	1,8	32,3	1,1	64,8	31,9	33,2
ASIE ET OCÉANIE	**Années 2010**	**27,6**	**30,6**	**8,9**	**32,8**	**..**	**..**
Asie centrale	**Années 2010**	**18,1**	**38,7**	**5,7**	**37,5**	**..**	**..**
Kazakhstan	1996	8,8	35,3	7,3	48,6	37,2	32,8
	2010	0,4	45,8	0,3	53,5	25,5	28,6
Kirghizistan	1998	32,8	31,7	15,9	19,6	46,6	45,2
	2011	23,7	41,0	6,5	28,8	32,8	31,7
Tadjikistan	1999	65,1	8,1	22,4	4,4	28,6	31,5
	2012	51,9	21,5	17,0	9,5	29,1	32,1
Asie de l'Est et du Sud-Est et Océanie	**Années 2010**	**17,1**	**35,3**	**3,9**	**43,7**	**..**	**..**
Cambodge	1994	68,6	14,5	8,3	8,6	26,7	44,7
	2011	33,6	46,6	3,7	16,1	23,9	32,6
Chine	1990	68,4	5,1	16,5	10,0	30,6	25,6
	2012	16,2	34,6	0,8	48,4	39,5	35,4
Fidji	2003	28,9	22,0	15,5	33,6	46,7	46,1
	2009	11,1	37,1	6,4	45,4	33,7	43,1
Indonésie	1990	61,0	8,4	23,5	7,0	26,5	34,7
	2012	21,8	28,2	20,3	29,7	33,0	42,5
Malaisie	2004	6,6	28,6	6,7	58,1	40,9	44,0
	2009	0,9	28,2	1,0	70,0	42,6	43,9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	..
	2010	41,1	45,8	2,9	10,1	41,1	42,2
Philippines	1997	33,3	18,5	12,6	35,6	36,1	44,5
	2012	30,8	23,9	11,0	34,3	39,1	41,1
République démocratique populaire lao	1998	69,4	10,5	15,1	4,9	32,1	39,7
	2012	45,0	21,9	14,7	18,4	32,9	38,3
Thaïlande	1999	13,6	55,4	1,9	29,1	35,8	40,5
	2012	0,8	55,1	0,5	43,6	36,2	38,0
Timor-Leste	2001	49,2	26,1	12,6	12,0	32,2	40,1
	2007	51,0	19,5	18,2	11,3	26,2	34,8
Viet Nam	1999	58,5	17,7	8,2	15,6	26,4	34,2
	2012	9,7	59,9	1,1	29,3	32,3	36,6

TABLEAU A3
(SUITE)

	Période	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres	Gini rural	Gini urbain
		Pourcentage de la population totale					
Asie du Sud	**Années 2010**	**41,3**	**25,6**	**15,0**	**18,1**	**..**	**..**
Bangladesh	1996	68,6	9,4	11,5	10,6	37,1	26,8
	2010	57,8	11,7	17,3	13,1	27,5	33,7
Bhoutan	2003	65,1	6,2	20,4	8,3	64,0	71,7
	2012	8,9	56,3	1,4	33,4	35,4	35,8
Inde	1994	62,6	11,0	19,0	7,4	28,6	34,3
	2012	43,7	25,4	15,5	15,4	31,1	39,1
Iran (République islamique d')	1998	4,7	32,7	1,8	60,7	41,5	41,5
	2013	0,2	29,2	0,1	70,6	33,1	35,9
Maldives	1998	34,0	38,9	0,4	26,8	59,4	44,7
	2004	5,9	54,1	2,1	37,9	33,4	35,4
Népal	1996	78,1	10,5	8,0	3,4	31,3	45,5
	2011	42,7	40,5	10,0	6,8	31,1	35,2
Pakistan	1997	43,7	24,0	19,9	12,5	24,5	32,0
	2011	30,0	33,4	16,8	19,8	24,5	33,4
Sri Lanka	1996	37,5	44,0	6,8	11,7	33,1	38,4
	2013	15,2	66,5	3,3	15,0	37,4	39,9
Asie de l'Ouest	**Années 2010**	**3,7**	**25,6**	**3,8**	**67,0**	**..**	**..**
Arménie	1999	14,0	21,0	34,5	30,4	33,0	38,1
	2012	5,5	30,9	10,1	53,4	27,3	31,9
Azerbaïdjan	2002	0,3	48,0	0,6	51,2	15,9	18,6
Iraq	2007	11,2	20,1	11,0	57,7	25,5	28,0
	2012	9,4	21,6	11,3	57,7	27,8	28,9
Jordanie	2003	1,3	18,1	5,7	75,0	33,4	37,1
	2010	0,3	17,2	1,5	81,0	27,1	34,4
Palestine	..	..	..	..	..	..	..
	2009	0,2	26,9	0,1	72,8	32,0	36,6
République arabe syrienne	..	..	..	..	..	..	..
	2004	9,5	34,8	4,9	50,8	36,4	32,9
Turquie	2002	3,0	31,1	3,9	62,1	39,8	40,9
	2012	1,5	27,8	0,5	70,3	39,7	38,5
Yémen	1998	24,2	50,1	7,5	18,3	31,9	35,2
	2005	25,7	42,5	8,2	23,5	30,6	39,7
	2005	0,0	46,6	0,2	53,2	14,7	18,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**Années 2010**	**4,4**	**18,7**	**4,9**	**72,0**	**..**	**..**
Belize	1999	13,7	41,3	6,4	38,6	54,5	48,9
	..	..	..	..	..	..	..
Bolivie (État plurinational de)	1999	23,6	15,0	8,3	53,1	64,0	49,2
	2012	9,1	24,5	3,5	62,9	54,3	41,8
Brésil	1999	4,6	14,9	13,3	67,2	54,7	57,8
	2012	1,7	14,0	4,6	79,7	49,5	52,1
Chili	1998	0,6	13,9	4,8	80,7	49,5	55,2
	2011	0,2	11,2	1,6	87,0	47,2	51,0

TABLEAU A3
(SUITE)

	Période	Ruraux pauvres	Ruraux non pauvres	Urbains pauvres	Urbains non pauvres	Gini rural	Gini urbain
		Pourcentage de la population totale					
Colombie	2001	11,0	16,6	17,9	54,5	50,6	57,1
	2012	6,0	19,0	6,3	68,7	47,1	51,7
Costa Rica	1999	4,3	37,5	3,9	54,2	46,2	46,8
	2012	1,1	27,2	1,7	70,1	46,8	47,4
El Salvador	1999	12,5	29,2	6,1	52,2	48,9	46,6
	2012	2,6	33,1	2,2	62,1	37,6	40,6
Équateur	1999	15,3	24,9	12,2	47,6	62,7	54,1
	2012	5,6	31,8	3,3	59,4	45,2	44,6
Guatemala	2000	16,3	38,6	6,1	39,0	47,9	55,0
	2011	23,2	27,5	9,0	40,3	44,6	51,7
Guyana	1998	14,7	57,0	4,0	24,3	43,6	43,6
	..	..	..	..	..	..	..
Haïti	2001	46,9	15,9	24,1	13,1	49,9	63,3
	2012	35,5	12,5	28,9	23,1	62,6	63,3
Honduras	1999	25,6	29,4	10,8	34,1	54,2	50,2
	2012	20,4	27,9	12,5	39,2	57,8	53,2
Jamaïque	1996	7,4	41,7	2,3	48,6	38,0	39,8
	2004	4,3	41,9	1,1	52,6	41,7	45,5
Mexique	1998	8,0	17,8	8,4	65,8	50,2	50,6
	2012	2,0	20,2	4,1	73,7	47,5	48,1
Nicaragua	1998	19,1	26,7	17,2	37,0	51,4	53,4
	2009	13,2	29,5	7,2	50,1	44,7	42,9
Panama	1999	12,0	26,5	4,5	56,9	57,2	50,9
	2012	6,4	28,5	1,7	63,4	50,1	48,2
Paraguay	1999	10,4	34,9	3,4	51,3	56,0	49,3
	2012	5,8	35,7	1,4	57,1	53,2	42,2
Pérou	1999	11,7	15,6	6,7	65,9	45,0	51,6
	2012	4,9	18,2	1,4	75,5	42,8	40,5
République dominicaine	1997	5,9	34,8	3,8	55,4	48,0	48,0
	2012	3,3	22,9	5,4	68,3	39,2	47,1
Trinité-et-Tobago	1992	9,5	81,4	1,9	7,2	37,5	40,4
	..	..	..	..	..	..	..
Uruguay	2006	0,1	7,9	3,8	88,2	43,1	47,4
	2012	0,0	5,6	1,5	93,0	36,9	41,5
Venezuela (République bolivarienne du)	1999	2,2	10,2	7,4	80,2	45,0	46,5
	2003	3,8	7,5	28,1	60,6	46,4	49,2

TABLEAU A4

CONTRIBUTION DU SOUS-SECTEUR DES ALIMENTS ET DES BOISSONS À LA VALEUR AJOUTÉE ET À L'EMPLOI

	Période	Part de la valeur ajoutée du sous-secteur dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier	Pourcentage d'employés dans le sous secteur	Pourcentage de femmes employées dans le secteur manufacturier	Pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur
		Pourcentage			
MONDE ENTIER	**Années 2010**	**13,4**	**12,5**	..	..
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	**Années 2010**	**12,8**	**11,5**	..	..
AFRIQUE	**Années 2010**	**21,9**	**23,6**	..	..
Afrique subsaharienne	**Années 2010**	**28,0**	**23,9**	..	..
Afrique du Sud	2010	21,9	17,7	..	..
Botswana	2013	29,9	18,6	14,0	32,5
Burundi	2012	88,5	51,0	..	..
Cameroun	2002	34,7	27,7	29,1	21,8
Congo	2009	74,5	..	..	..
Érythrée	2012	26,8	24,1	19,2	41,7
Éthiopie	2014	35,3	18,9	24,7	19,4
Gambie	2004	32,5	..	..	..
Ghana	2003	32,5	19,9	..	..
Kenya	2013	38,5	36,9	..	..
Malawi	2012	46,9	49,4	56,8	20,9
Maurice	2012	45,5	18,8	4,6	16,0
Namibie	2013	40,5	..	..	..
Niger	2002	32,2	54,2	24,6	2,6
Ouganda	2000	59,9	27,9	..	..
République-Unie de Tanzanie	2010	48,5	43,9	36,8	25,6
Sénégal	2012	33,2	43,4	..	..
Swaziland	2011	85,9	41,1	..	..
Afrique du Nord	**Années 2010**	**15,8**	**23,1**	**..**	**..**
Algérie	2010	45,7	..	..	..
Égypte	2012	9,7	22,8	7,9	4,2
Maroc	2013	23,2	31,8	37,3	54,8
Soudan	2001	64,8	56,6	..	..
Tunisie	2011	8,7	12,8	..	..
ASIE, HORS JAPON	**Années 2010**	**9,9**	**10,0**	**..**	**..**
Asie centrale	**Années 2010**	**21,7**	**20,4**	**..**	**..**
Kazakhstan	2013	21,8	20,3	31,3	49,7
Kirghizistan	2012	20,4	26,6	33,4	39,8
Tadjikistan	2013	..	15,6	..	..
Asie de l'Est et du Sud Est	**Années 2010**	**9,6**	**9,3**	**..**	**..**
Brunéi Darussalam	2010	..	25,3	..	..
Cambodge	2000	5,8	3,8	1,5	28,0

TABLEAU A4
(SUITE)

	Période	Part de la valeur ajoutée du sous-secteur dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier	Pourcentage d'employés dans le sous secteur	Pourcentage de femmes employées dans le secteur manufacturier	Pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur
		Pourcentage			
Chine	2014	8,8	8,1	..	..
Indonésie	2013	21,1	18,2	19,0	45,4
République démocratique populaire lao	1999	..	..	..	..
Malaisie	2012	12,4	13,0	11,9	32,0
Mongolie	2011	41,1	32,0	16,8	27,0
Philippines	2012	23,5	20,1	15,6	36,7
République de Corée	2014	5,4	6,5	12,1	47,9
Singapour	2014	4,7	6,8	..	..
Thaïlande	2011	19,1	19,6	16,5	42,1
Viet Nam	2013	21,1	10,8	9,0	50,0
Asie du Sud	**Années 2010**	**9,7**	**12,0**	**..**	**..**
Afghanistan	2014	..	13,1	7,8	23,1
Bangladesh	2011	12,0	5,9	3,0	22,6
Inde	2014	8,6	13,6	21,4	15,3
Iran (République islamique d')	2014	10,6	15,8	24,1	15,2
Népal	2011	29,3	22,0	16,2	16,9
Pakistan	2006	17,8	14,6	9,8	2,6
Sri Lanka	2012	28,9	19,6	15,1	42,6
Asie de l'Ouest	**Années 2010**	**10,8**	**16,1**	**..**	**..**
Arabie saoudite	2006	19,5	20,4	..	..
Arménie	2013	..	38,3	..	..
Bahreïn	2013	13,2	6,5	..	..
Chypre	2014	42,2	42,2	57,1	47,5
Géorgie	2013	43,6	34,7	46,4	41,7
Iraq	2011	15,2	18,1	..	..
Israël	2014	11,2	17,2	..	..
Jordanie	2013	21,0	23,0	14,3	9,7
Koweït	2013	5,4	20,3	32,5	7,0
Liban	2009	27,4	2,6	0,8	22,8
Oman	2014	5,7	25,2	32,4	6,3
Qatar	2013	0,9	8,9	22,8	5,2
République arabe syrienne	2005	27,7	23,3	..	..
Turquie	2014	13,0	13,2	15,4	23,4
Yémen	2012	46,8	36,9	..	..
OCÉANIE	**Années 2010**	**..**	**..**	**..**	**..**
Fidji	2011	50,6	39,7	23,4	19,6
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	**Années 2010**	**22,2**	**22,2**	**..**	**..**

TABLEAU A4
(SUITE)

	Période	Part de la valeur ajoutée du sous-secteur dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier	Pourcentage d'employés dans le sous secteur	Pourcentage de femmes employées dans le secteur manufacturier	Pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur
		Pourcentage			
Argentine	2002	30,2	29,5	..	..
Bolivie	2010	48,2	36,8	..	..
Brésil	2013	20,8	21,5	..	..
Chili	2013	36,7	34,3	43,7	30,8
Colombie	2012	30,3	24,1	21,8	33,0
Costa Rica	2013	50,1	33,2	..	..
Équateur	2008	35,5	45,7	50,0	29,3
Mexique	2013	22,2	21,9	19,7	30,8
Panama	2001	56,6	56,4	60,3	25,0
Paraguay	2010	39,7	28,0	..	..
Pérou	2011	32,5	20,5	..	..
Porto Rico	2006	8,1	9,3	6,2	33,1
Trinité-et-Tobago	2006	9,1	38,4	..	..
Uruguay	2011	38,0	47,0	..	..
PAYS DÉVELOPPÉS	**Années 2010**	**13,5**	**14,9**	**..**	**..**
EUROPE	**Années 2010**	**13,5**	**15,5**	**..**	**..**
Albanie	2013	15,7	14,3	16,4	57,5
Allemagne	2014	7,3	11,9	..	..
Autriche	2014	10,6	12,9	20,7	45,9
Azerbaïdjan	2013	27,3	24,0	32,4	36,5
Bélarus	2014	22,2	16,5	23,6	52,1
Belgique	2014	15,1	18,3	..	..
Bosnie-Herzégovine	2011	22,0	16,6	..	..
Bulgarie	2014	18,0	17,7	17,4	47,9
Danemark	2014	22,6	17,6	..	..
Espagne	2014	20,4	20,5	..	..
Estonie	2014	13,3	13,8	..	..
ex-République yougoslave de Macédoine	2011	22,0	16,3	..	..
Fédération de Russie	2014	16,1	16,0	..	..
Finlande	2014	11,0	11,7	..	..
France	2014	18,1	20,6	..	..
Grèce	2013	29,6	30,6	..	..
Hongrie	2013	10,0	15,4	..	..
Irlande	2012	21,7	24,7	..	..
Islande	2005	31,4	..	..	..
Italie	2014	11,3	10,7	..	..
Lettonie	2013	19,1	21,4	34,1	17,3
Liechtenstein	2013	..	16,5	17,9	30,4
Lituanie	2014	21,9	21,7	27,8	60,1
Luxembourg	2014	10,8	16,2	..	..

TABLEAU A4
(SUITE)

	Période	Part de la valeur ajoutée du sous-secteur dans la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier	Pourcentage d'employés dans le sous secteur	Pourcentage de femmes employées dans le secteur manufacturier	Pourcentage de femmes employées dans le sous-secteur
		Pourcentage			
Malte	2009	16,8	17,2	12,2	32,6
Norvège	2014	18,7	21,6	..	..
Pays-Bas	2013	18,9	18,9	..	..
Pologne	2013	16,9	18,1	..	..
Portugal	2014	15,9	16,1	32,7	..
République de Moldova	2012	39,6	..	..	..
République tchèque	2013	8,3	9,6	..	..
Roumanie	2013	15,0	15,8	..	..
Royaume-Uni	2013	18,3	14,9	17,2	53,7
Serbie	2014	26,3	..	..	..
Slovaquie	2013	7,0	9,1	..	..
Slovénie	2013	7,0	8,3	..	..
Suède	2014	8,0	9,7	..	..
Suisse	2013	8,7	12,8	..	..
Ukraine	2014	27,9	21,3	..	..
AUTRES PAYS D'ASIE, AUSTRALIE ET NOUVELLE ZÉLANDE	**Années 2010**	**13,8**	**14,4**	**..**	**..**
Australie	2013	26,4	26,9	20,2	23,2
Japon	2012	12,3	16,5	29,7	53,3
Nouvelle-Zélande	2012	35,9	4,2	..	..
AMÉRIQUE DU NORD	**Années 2010**	**13,9**	**13,5**	**..**	**..**
Canada	2014	15,4	15,4	..	..
États-Unis d'Amérique	2011	13,7	13,3	..	..

BIBLIOGRAPHIE

Abay, K.A., Kahsay, G.A. et Berhane, G. 2014. Social networks and factor markets: panel data evidence from Ethiopia. No. 2014/12. Frederiksberg (Danemark), Department of Food and Resource Economics, Université de Copenhague.

Acemoglu, D. 2002. Technical change, inequality, and the labor market. *Journal of Economic Literature,* 40(1): 7–72.

Adesina, A. 2016. Agriculture as a Business. *Foreign Affairs* [en ligne]. [2 juin 2017]. www.foreignaffairs.com/sponsored/agriculture-business

Adjognon, S.G., Liverpool-Tasie, L.S.O. et Reardon, T.A. 2017. Agricultural input credit in Sub-Saharan Africa: telling myth from facts. *Food Policy,* 67: 93–105.

Aggarwal, A. 2014. Promoting food processing through food parks and food processing Special Economic Zones: the Indian experience. Dans R.D. Christy, C. da Silva, N. Mhlanga, E. Mabaya et K. Tihanyi, sous la direction de. *Innovative institutions, public policies and private strategies for agro-enterprise development,* Chapitre 8. Singapore, World Scientific Publishing Co.

AGRA (Alliance pour une révolution verte en Afrique). 2016. *Africa Agriculture Status Report 2016. Progress towards agricultural transformation in Africa.* Nairobi.

Agrawal, A. et Perrin, N. 2009. *Mobilizing rural institutions: a comparative study on the role of rural institutions for improving governance and development in Afghanistan, Ethiopia, India, Vietnam, and Yemen.* Social Development Working Papers No. 114. Washington, DC, Banque mondiale.

Ahmed, U., Ahmad, K., Chou, V., Hernandez, R., Menon, P., Naeem, F., Naher, F., Quabili, W., Sraboni, E. et Yu, B. 2013. *The status of food security in the Feed the Future zone and other regions of Bangladesh: Results from the 2011–2012 Bangladesh Integrated Household Survey.* Washington, DC, IFPRI.

Ali, D.A., Deininger, K.W., Goldstein, M.P., La Ferrara, E. et Duponchel, M.F. 2015. *Determinants of participation and transaction costs in Rwanda's land markets.* No. 99426. Banque mondiale.

Anríquez, G. 2016. *The structural transformation of Latin American economies: a sectoral long term review.* Santiago, Pontifical University of Chile.

Anríquez, G. et Bonomi, G. 2007. *Long-term farming trends. An inquiry using agricultural censuses.* ESA Working Paper No. 07–20. Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-ah856e.pdf)

Anríquez, G., Foster, W. et Valdés, A. 2017. The structural transformation of Latin American economies: a sectoral long-term review. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

APAARI (Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique). 2014. *ITC e-Choupal – Innovation for large scale rural transformation: a success story.* Bangkok. (également en ligne: www.apaari.org/wp-content/uploads/downloads/2015/01/E-Choupal-small.pdf)

Badiane, O., Ulimwengu, J. et Badibanga, T. 2012. Structural transformation among African economies: patterns and performance. *Development, 55*(4): 463–476.

Bai, J., Zhang, J. et Reardon, T. 2017. *Transformation of the aquaculture feed market and determinants of farmers' feed purchasing channels: evidence from South China.* Document de travail. East Lansing (États-Unis d'Amérique), Michigan State University.

Banque mondiale. 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008.* L'agriculture au service du développement. Washington, DC.

Banque mondiale. 2008. *Rapport sur le développement dans le monde 2009. Restructuration de la géographie économique.* Washington, DC.

Banque mondiale. 2012a. *Rapport sur le développement dans le monde 2013.* Emplois. Washington, DC.

Banque mondiale. 2012b. *Transformation through infrastructure.* World Bank Group Infrastructure Strategy Update FY2012–2015. Washington, DC.

Banque mondiale. 2013a. *Growing Africa. Unlocking the potential of agribusiness.* Document de travail 75663. Washington, DC.

Banque mondiale. 2013b. *Living Standards Measurement Survey (LSMS) – Ethiopia.* [31 mai 2017]. http://go.worldbank.org/HWKE6FXHJ0

Banque mondiale. 2016a. Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde. Base de données statistiques en ligne. http://databank.worldbank.org

Banque mondiale. 2016b. World Bank classification of countries by income groups. Consultée le 5 juin 2017. https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/378834-how-does-the-world-bank-classify-countries

Banque mondiale. 2017a. Health Nutrition and Population Statistics database. Consultée le 5 juin 2017. http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=311

Banque mondiale. 2017b. Migration and remittances surveys. Dans *Banque mondiale* [en ligne]. [Cité le 27 juillet 2017]. http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/mrs

Banque mondiale, Commission européenne, Fonds monétaire international, Nations Unies et Organisation de coopération et de développement économiques. 2009. *Système de comptabilité nationale 2008.* New York (États-Unis d'Amérique).

Banque mondiale et FIDA. 2016. Données de la Banque mondiale commandées en vue du *Rapport sur le développement rural 2016* du FIDA.

Barrett, C.B. 2008. Smallholder market participation: concepts and evidence from eastern and southern Africa. *Food Policy,* 33(4): 299–317.

Barrett, C.B. et Carter, M.R. 2013. The economics of poverty traps and persistent poverty: policy and empirical implications. *The Journal of Development Studies,* 49(7): 976–990.

Barrett, C.B., Christiaensen, L., Sheahan, M.B. et Shimeles, A. 2017. *On the structural transformation of rural Africa.* Policy Research Working Paper WPS7938. Washington, DC, Banque mondiale.

Barrientos, A. 2012. Social transfers and growth: what do we know? What do we need to find out? *World Development,* 40(1): 11–20.

Barrientos, S., Dolan, C. et Tallontire, A. 2001. *Gender and ethical trade: a mapping of the issues in African horticulture.* Document de travail. Londres, Natural Resources Institute (NRI), Université de Greenwich.

Barrón, M.A. 1999. Mexican women on the move: migrant workers in Mexico and Canada. Dans D. Barndt, ed. *Women working the NAFTA food chain: women, food and globalization,* pp. 113-126. Toronto (Canada), Second Story Press.

BAsD (Banque asiatique de développement). 2011. *The New Silk Road. Ten years of the Central Asia Regional Economic Cooperation Program.* Mandaluyong City (Philippines).

Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., Schmidt, T. et Pellerano, L. 2016. *Cash transfers: what does the evidence say? A rigorous review of programme impact and of the role of design and implementation features.* Londres, ODI.

Beegle, K., De Weerdt, J. et Dercon, S. 2011. Migration and economic mobility in Tanzania: evidence from a tracking survey. *Review of Economics and Statistics,* 93(3): 1010–1033.

Bell, D. et Jayne, M. 2009. Small cities? Towards a research agenda. *International Journal of Urban and Regional Research,* 33(3): 683–699.

Bennett, M.K. 1954. *The world's food.* New York (États-Unis d'Amérique), Harper et Brothers.

Berdegué, J. et Proctor, F. 2014. *Inclusive rural–urban linkages.* Cities in the Rural Transformation, Working Paper Series N° 123. Groupe de travail: Development with Territorial Cohesion. Territorial Cohesion for Development Program. Santiago, Programa Dinámicas Territoriales Rurales.

BIBLIOGRAPHIE

Berdegué, J.A., Biénabe, E. et Peppelenbos, L. 2011. Conclusions: Innovative practices in connecting small-scale producers with dynamic markets. Dans E. Biénabe, J. Berdegué, L. Peppelenbos et J. Belt, sous la direction de. *Reconnecting markets: innovative global practices in connecting small-scale producers with dynamic food markets,* pp. 151-179. Farnham (Royaume-Uni), Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et Gower.

Berdegué, J.A., Escobal, J. et Bebbington, A. 2015. Explaining spatial diversity in Latin American rural development: structures, institutions, and coalitions. *World Development,* 73: 129–137.

Berdegué, J.A., Carriazo, F., Jara, B., Modrego, F. et Soloaga, I. 2015. Cities, territories, and inclusive growth: unraveling urban–rural linkages in Chile, Colombia, and Mexico. *World Development,* 73: 56–71.

Berdegué, J.A., Reardon, T., Balsevich, F., Martinez, A., Medina, R., Aguirre, M. et Echanove, F. 2006. *Supermarkets and Michoacan guava farmers in Mexico.* No. 11474. États-Unis d'Amérique, Michigan State University, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics.

Bezu, S. et Holden, S. 2014. Are rural youth in Ethiopia abandoning agriculture? *World Development,* 64: 259–272.

Bezu, S., Barrett, C.B. et Holden, S.T. 2012. Does the nonfarm economy offer pathways for upward mobility? Evidence from a panel data study in Ethiopia. *World Development,* 40(8): 1634–1646.

Bhalla, S. 1997. *The rise and fall of workforce diversification processes in rural India: a regional and sectoral analysis.* DSA Working Paper. New Delhi, Jawaharlal Nehru University, Centre for Economic Studies and Planning.

Bitzer, V., Wongtschowski, M., Hani, M., Blum, M. et Flink, I. 2016. *Towards inclusive pluralistic service systems — insights for innovative thinking.* Rome, FAO et Royal Tropical Institute. (également en ligne www.fao.org/3/a-i6104e.pdf).

Bloom, D., Cafiero, E., Jané-Llopis, E., Abrahams-Gessel, S., Bloom, L., Fathima, S., Feigl, A., Gaziano, T., Mowafi, M., Pandya, A., Prettner, K., Rosenberg, L., Seligman, B., Stein, A. et Weinstein, C. 2011. *The global economic burden of noncommunicable diseases.* Génève (Suisse), Forum économique mondial.

Breisinger, C., Nin Pratt, A., El-Enbaby, H., Figueroa, J. et ElDidi, H. 2017. Economic transformation, agricultural transition and food security in MENA: what are the lessons for sustainable development strategies? Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

Calderon, C. 2009. *Infrastructure and growth in Africa.* Policy Working Paper No. 4914. Washington, DC, Banque mondiale.

Cali, M. et Menon, C. 2012. Does urbanization affect rural poverty? Evidence from Indian districts. *The World Bank Economic Review,* 27(2): 171–201.

Carciofi, R. 2012. Cooperation for the provision of regional public goods. The IIRSA Case. Dans P. Riggirozzi et D. Tussie, sous la direction de. *The rise of post-hegemonic regionalism,* pp. 65-79. United Nations University Series on Regionalism No. 4. Dordrecht (Pays-Bas), Springer.

Carimentrand, A., Baudoin, A., Lacroix, P., Bazile, D. et Chia, E. 2015. Quinoa trade in Andean countries: opportunities and challenges for family. Dans D. Bazile, D. Bertero et C. Nieto, sous la direction de. *State of the Art Report on Quinoa in the World in 2013,* pp. 330-342. Rome, FAO et CIRAD.

Carraro, A. et Karfakis, P. 2017. Institutions, economic freedom and structural transformation in 11 sub-Saharan African countries. Non publié.

Carter, P.M.R. et Barrett, C.B. 2006. The economics of poverty traps and persistent poverty: an asset-based approach. *The Journal of Development Studies,* 42(2): 178–199.

CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2016. *Transformations for sustainable development: promoting environmental sustainability in Asia and the Pacific.* Bangkok.

Chaherli, N. et Nash, J. 2013. A*gricultural exports from Latin America and the Caribbean: harnessing trade to feed the world and promote development.* 78613. Washington, DC, Banque mondiale.

Chamberlin, J. et Ricker-Gilbert, J. 2016. Participation in rural land rental markets in sub-Saharan Africa: who benefits and by how much? Evidence from Malawi and Zambia. *American Journal of Agricultural Economics,* 98(5): 1507–1528.

Chirwa, E., Dorward, A., Kachule, R., Kumwenda, I., Kydd, J., Poole, N., Poulton, C. et Stockbridge, M. 2005. Walking tightropes: farmer organisations for market access: principles for policy and practice. *Natural Resource Perspectives*, 99 (novembre).

Chomitz, K.M., Buys, P. et Thomas, T.S. 2005. *Quantifying the rural-urban gradient in Latin America and the Caribbean.* Policy Research Working Papers No. 3634. Banque mondiale.

Christiaensen, L. et Kanbur, R. 2017. *Secondary towns and poverty reduction: refocusing the urbanization agenda.* Document de travail 2017-02. Washington, DC, Banque mondiale.

Christiaensen, L. et Todo, Y. 2014. Poverty reduction during the rural–urban transformation – the role of the missing middle. *World Development,* 63: 43–58.

Christiaensen, L., De Weerdt, J. et Todo, Y. 2013. Urbanization and poverty reduction: the role of rural diversification and secondary towns. *Agricultural Economics*, 44(4-5): 435–447.

Cistulli, V., Heikkilä, M. et Vos, R. 2016. Global dimensions of malnutrition: territorial perspectives on food security and nutrition policies. Dans OCDE, sous la direction de, *OECD Regional Outlook 201. Productive regions for inclusive societies*, pp. 281-294. Paris, Publications OCDE.

Cohen, B. 2004. Urban growth in developing countries: a review of current trends and a caution regarding existing forecasts. *World Development,* 32(1): 23–51.

Collier, P. et Dercon, S. 2014. African agriculture in 50 years: smallholders in a rapidly changing world? *World Development,* 63: 92–101.

Conforti, P., Estruch, E., Nico, G. et Spiezio, M. 2016. More productive for better jobs: Labour productivity and decent employment in Tanzania. Conference paper.

Conway, G. 2016. Recipe for a New Revolution. F*oreign Affairs,* Special issue: Overcoming isolation, speeding up change, and taking success to scale.

Coulombe, H. et Lanjouw, P. 2013. Poverty, access to services and city size in a selection of African countries. Mimeo. Washington DC, Banque mondiale.

Crowley, E., Baas, S., Termine, P., Rouse, J., Pozarny, P. et Dionne, G. 2007. Organizations of the poor: conditions for success. Dans M. Chen, R. Jhabvala, R. Kanbur et C. Richards, sous la direction de. *Membership based organizations of the poor,* pp. 23-42. Londres, Routledge.

CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale). 2014. *Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-au866f.pdf).

CSA. 2016. *Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés. Recommandations politiques*. (également en ligne www.fao.org/3/a-bq853f.pdf).

Da Silva, C.A., Baker, D., Shepherd, A., Jenane, C. et Miranda da Cruz, S., sous la direction de. 2009. *Agro-industries for development.* Rome, FAO et ONUDI en accord avec CAB International.

Das Gupta, S., Reardon, T., Minten, B. et Singh, S. 2010. The transforming potato value chain in India: potato pathways from a commercialized-agriculture zone (Agra) to Delhi. *Dans Improved value chains to ensure food security in South and Southeast Asia,* Chapitre 2. New Delhi, BAsD-IFPRI.

BIBLIOGRAPHIE

Datanet India Pvt. Ltd., plusieurs années. Indiastat. (en ligne: www.indiastat.com).

Davis, B., Di Giuseppe, S. et Zezza, A. 2017. Are African households (not) leaving agriculture? Patterns of households' income sources in rural sub-Saharan Africa. *Food Policy*, 67: 153–174.

Davis, B., Winters, P., Carletto, G., Covarrubias, K., Quiñones, E.J., Zezza, A., Stamoulis, K., Azzarri, C. et Di Giuseppe, S. 2010. A cross-country comparison of rural income generating activities. *World Development*, 38(1): 48–63.

De Bon, H., Parrot, L. et Moustier, P. 2010. Sustainable urban agriculture in developing countries. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 30(1): 21–32.

De Ferranti, D.M., Perry, G.E., Foster, W., Lederman, D. et Valdés, A. 2005. *Beyond the city: the rural contribution to development.* World Bank Latin American and Caribbean studies. Washington, DC, Banque mondiale.

Deininger, K. et Jin, S. 2008. *Land rental markets in the process of rural structural transformation : productivity and equity impacts in China.* Policy Research Working Papers. Banque mondiale.

Deininger, K., Hilhorst, T. et Songwe, V. 2014. Identifying and addressing land governance constraints to support intensification and land market operation. Evidence from 10 African countries. *Food Policy*, 48: 76–87.

Deininger, K., Savastano, S. et Xia, F. 2017. Smallholders' land access in sub-Saharan Africa: a new landscape? *Food Policy*, 67: 78–92.

Del Pozo-Vergnes, E. et Vorley, B. 2015. *Global or local food chains? Uncovering the dilemmas in Senegal and Peru.* Issue Paper. Londres, IIED.

Dentoni, D. et Mitsopoulos, D. 2013. Literature review on formal private investments in African agriculture. Dans D. Tschirley, S. Haggblade et T. Reardon, sous la direction de. *Africa's emerging food system transformation,* pp. 95-109. White Paper. East Lansing (États-Unis d'Amérique), Michigan State University Global Center for Food Systems Innovation.

Dercon, S. et Ayalew, D. 2007. *Land rights, power and trees in rural Ethiopia.* CSAE, document de travail 2007-07. Oxford, Royaume-Uni, Centre for the Study of African Economies, Oxford University.

Dercon, S. et Christiaensen, L. 2011. Consumption risk, technology adoption and poverty traps: evidence from Ethiopia. *Journal of Development Economics*, 96(2): 159–173.

Dercon, S. et Hoddinott, J. 2005. *Livelihoods, growth, and links to market towns in 15 Ethiopian villages.* FCND Discussion Paper 194. Washington, DC, IFPRI.

Dey de Pryck, J. et Termine, P. 2014. Gender inequalities in rural labour markets. Dans A. Quisumbing, R. Meinzen-Dick, T. Raney, A. Croppenstedt, J. Behrman et A. Peterman, sous la direction de. *Gender in agriculture. Closing the knowledge gap*, pp. 343-370. Dordrecht (Pays-Bas), Springer.

Diao, X., Cossar, F., Houssou, N. et Kolavalli, S. 2014. Mechanization in Ghana: emerging demand, and the search for alternative supply models. *Food Policy*, 48: 168–181.

Dillon, B. et Barrett, C.B. 2017. Agricultural factor markets in sub-Saharan Africa: an updated view with formal tests for market failure. *Food Policy*, 67: 64–77.

Dinh, H.T., Palmade, V., Chandra, V. et Cossar, F. 2012. *Light manufacturing in Africa. Targeted policies to enhance private investment and create jobs.* Washington, DC, Banque mondiale.

D'Orfeuil, H.R. 2012. The exclusion of farmers: an historical challenge for the international labour market. *S.A.P.I.EN.S.*, 5.1 [en ligne]. [20 juin 2017]. également disponible en ligne http://sapiens.revues.org/1487

Dorosh, P. et Thurlow, J. 2013. Agriculture and small towns in Africa. *Agricultural Economics*, 44(4-5): 449–459.

Ecovida. 2007. *Uma identidade que se constrói em rede.* Caderno de Formação No. 1. Lapa (Brésil).

Elbehri, A. et Sadiddin, A. 2016. Climate change adaptation solutions for the green sectors of selected zones in the MENA region. *Future of Food: Journal on Food, Agriculture and Society,* 4(3): 39–54.

Elbers, C. et Lanjouw, P. 2001. Intersectoral transfer, growth, and inequality in rural Ecuador. *World Development,* 29(3): 481–496.

Escobal, J. 2005. *The role of public infrastructure in market development in rural Peru.* Development Economics Group, Université de Wageningen. (Thèse de doctorat).

European Innovation Partnership AGRI Focus Group. 2015. *Innovative short food supply chain management.* Bruxelles.

Fafchamps, M. et Shilpi, F. 2003. The spatial division of labour in Nepal. *The Journal of Development Studies,* 39(6): 23–66.

Fan, C. 2009. Flexible work, flexible household: labor migration and rural families in China. Dans L. Keister, ed. *Research in the sociology of work,* pp. 377-408. Bingley (Royaume-Uni), Emerald Group Publishing Limited.

FAO. 1995. *Code de conduite pour une pêche responsable.* Rome. (en ligne www.fao.org/3/a-v9878f.pdf).

FAO. 2007. *Les défis du développement des agro-industries et du secteur agroalimentaire.* (COAG/2007/5). Comité de l'agriculture, vingtième session. 25-28 avril 2007, Rome. (également en ligne ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/011/j9176f.pdf).

FAO. 2010a. *Corporate strategy on capacity development.* Rome. (également en ligne www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/Summary_Strategy_PR_E.pdf).

FAO. 2010b. *Territoires, produits et acteurs locaux: des liens de qualité. Guide pour promouvoir la qualité liée à l'origine et des indications géographiques durables.* Deuxième édition. Rome. (également en ligne www.fao.org/docrep/013/i1760f/i1760f00.pdf).

FAO. 2011a. *The state of world's land and water resources for food and agriculture (SOLAW): managing systems at risk.* Rome, FAO, Londres, Earthscan. (également en ligne: www.fao.org/docrep/017/i1688e/i1688e.pdf).

FAO. 2011b. *Produire plus avec moins. Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i2215f.pdf).

FAO.. 2012a. *Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.* Rome. (également en ligne www.fao.org/docrep/016/i2801f/i2801f.pdf).

FAO. 2012b. *Promouvoir des emplois ruraux décents pour plus de sécurité alimentaire: Raisons d'agir.* Série connaissances. Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i2750f.pdf).

FAO. 2013a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2013. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition.* Rome. (également en ligne www.fao.org/docrep/018/i3300f/i3300f.pdf).

FAO. 2013b. *Information and communication technologies for sustainable agriculture. Indicators from Asia and the Pacific.* Bangkok. (également en ligne www.fao.org/3/a-i3557e.pdf).

FAO. 2014a. *Développer des chaînes de valeur alimentaires durables. Principes directeurs.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i3953f.pdf).

FAO. 2014b. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation. Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i4040f.pdf).

FAO. 2014c. *Public sector support for inclusive agribusiness development – an appraisal of institutional models in Malaysia.* Country case studies – Asia. Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i3965e.pdf).

BIBLIOGRAPHIE

FAO. 2014d. *Public sector support for inclusive agribusiness development – an appraisal of institutional models in Malawi.* Country case studies – Africa. Rome. (également en ligne www.fao.org/docrep/019/i3634e/i3634e.pdf).

FAO. 2015a. *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i4356f.pdf).

FAO. 2015b. *Empowering women in Afghanistan. Reducing gender gaps through Integrated Dairy Schemes,* R Boros et A. McLeod. Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i4585e.pdf).

FAO. 2015c. L*a situation des marchés des produits agricoles 2015-16. Commerce et sécurité alimentaire: trouver un meilleur équilibre entre les priorités nationales et le bien commun* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5090f.pdf).

FAO. 2015d. *La situation des marchés des produits agricoles 2015-16.* Competition and food security. In depth (technical note, anglais seulement). Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5225e.pdf).

FAO. 2015e. *La situation des marchés des produits agricoles 2015-16. Value chains, agricultural markets and food security.* In depth (technical note, anglais seulement). Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5226e.pdf).

FAO. 2016a. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5555f.pdf).

FAO. 2016b. *BEFS assessment for Turkey. Sustainable bioenergy options from crop and livestock residues.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i6480e.pdf).

FAO. 2016c. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2016. Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i6030f.pdf).

FAO. 2016d. *Situation des forêts du monde. Forêts et agriculture: défis et possibilités concernant l'utilisation des terres.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5588f.pdf).

FAO. 2016e. AQUASTAT. Base de données statistiques en ligne. Consultée le 5 juin 2016. (également en ligne www.fao.org/nr/water/aquastat/didyouknow/indexfra.stm).

FAO. 2017a. *The future of food and agriculture – trends and challenges.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i6583e.pdf)

FAO. 2017b. Evidence on internal and international migration patterns in selected African countries. Document de travail de la Division de la statistique. Non publié. Rome.

FAO. 2017c. FAOSTAT. Base de données statistiques en ligne. Consultée le 5 juin 2017. http://faostat.fao.org

FAO. 2017d. Smallholders DataPortrait. Base de données statistiques en ligne. Consultée le 5 juin 2017. www.fao.org/family-farming/data-sources/dataportrait/farm-size/en/

FAO. 2017e. Activités rurales génératrices de revenus (RIGA). Base de données statistiques en ligne. Consultée le 5 juin 2017. http://www.fao.org/economic/riga/riga-database/fr/

FAO. 2017f. Food for the Cities Programme. Dans *Food and Agriculture Organization of the United Nations* [en ligne]. [27 avril 2017]. www.fao.org/in-action/food-for-cities-programme/en/

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2017. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire.* Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-I7695f.pdf).

FAO et UIT (Union internationale des télécommunications). 2016. *E-agriculture strategy guide. Piloted in Asia-Pacific countries.* Bangkok. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5564e.pdf).

FAO et USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). 2015. *Opportunities for agri-food chains to become energy-smart.* Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5125e.pdf).

Farole, T. et Akinci, G., sous la direction de. 2011. *Special economic zones: progress, emerging challenges, and future directions.* Washington, DC, Banque mondiale.

Fernández, I., Hernádez Asensio, R., Trivelli, C. et Schejtman, A. 2012. *Las coaliciones transformadoras y los dilemas del desarrollo inclusivo en las zonas rurales de América Latina.* Document de travail 107. Santiago, Rimisp.

Ferré, C., Ferreira, F. et Lanjouw, P. 2012. Is there a metropolitan bias? The relationship between poverty and city size in a selection of developing countries. *World Bank Economic Review,* 26(3): 351–382.

FIDA (Fonds international de développement agricole). 2016. *Rapport sur le développement rural 2016. Encourager une transformation inclusive du monde rural.* Rome.

Filipski, M., Aboudrare, A., Lybbert, T.J. et Taylor, J.E. 2015. Spice price spikes: simulating gendered impacts of a saffron boom and bust in rural Morocco. Document présenté à la vingt-neuvième Conférence internationale des économistes agricoles: L'agriculture dans un monde interconnecté, 8 août 2015, Milan.

Filmer, D. et Fox, L. 2014. *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne.* Washington, DC, Banque mondiale.

Fine, D., van Wamelen, A., Lund, S., Cabral, A., Taoufiki, M., Dörr, N., Leke, A., Roxburgh, C., Schubert, J. et Cook, P. 2012. *Africa at work: job creation and inclusive growth.* Washington, DC, McKinsey Global Institute.

Fox, L. et Sohnesen, T.P. 2012. *Household enterprises in sub-Saharan Africa – why they matter for growth, jobs, and livelihoods*. Policy Research Working Papers. Banque mondiale.

Fox, L., Thomas, A. et Haines, C. 2017. *Structural transformation in employment and productivity: what can Africa hope for?* Washington, DC, Fonds monétaire international.

Furche, C., Salcedo, S., Krivonos, E., Rabczuk, P., Jara, B., Fernández, D. et Correa, F. 2015. International quinoa trade. Dans D. Bazile, D. Bertero et C. Nieto, sous la direction de. *State of the Art Report on Quinoa in the World in 2013,* pp. 316-329. Rome, FAO et CIRAD.

Gálvez Nogales, E. 2010. *Agro-based clusters in developing countries: staying competitive in a globalized economy.* Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/docrep/012/i1560e/i1560e.pdf).

Gálvez Nogales, E. 2011. *The rise of agrifood technopoles in the Middle East and North Africa.* Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/docrep/016/ap292e/ap292e.pdf).

Gálvez Nogales, E. 2014. *Making economic corridors work for the agricultural sector.* Agribusiness and Food Industries Series No. 4. Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-i4204e.pdf).

Gálvez Nogales, E. et Webber, M., sous la direction de. 2017. *Territorial tools for agro-industry development – a sourcebook.* Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-i6862e.pdf).

Gálvez Nogales, E., Santacoloma, P., Rankin, M. et Mhlanga, N. 2014. *Public sector support for inclusive agribusiness development: an appraisal of institutional models.* Collection of case studies. Rome, FAO.

GFRAS (Forum mondial pour le conseil rural). 2015. *Cadre stratégique 2016-2025 du Forum mondial pour le conseil rural. Plaidoyer et leadership dans les services de conseil rural en vue du développement durable.* Lindau (Suisse).

Gollin, D. et Rogerson, R. 2010. *Agriculture, roads, and economic development in Uganda.* Document de travail No. 15863. Cambridge (États-Unis d'Amérique), National Bureau of Economic Research.

Gómez, M., Mueller, B. et Wheeler, M.K. 2016. *Private sector extension activities targeting small farmers in developing countries.* USAID Modernizing Extension and Advisory Services (MEAS) Project.

Gorton, M., Sauer, J. et Supatpongkul, P. 2011. Wet markets, supermarkets and the "big middle" for food retailing in developing countries: evidence from Thailand. *World Development,* 39(9): 1624–1637.

GOS (Government Office for Science). 2011. *Foresight project on global food and farming futures. Synthesis Report C12: Meeting the challenges of a low-emissions world.* Londres.

Gouvernement albanais. 2005. *Living Standards Measurement Survey LSMS 2005.* Tirana, Institut des statistiques.

Gouvernement bangladais. 2005. H*ousehold Income and Expenditure Survey 2005.* Dacca, Bureau des statistiques.

Gouvernement cambodgien. 2004. *Household Socio-Economic Survey 2003–04.* Phnom Penh, Ministère de la planification - Institut national des statistiques.

Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie. 2009. *National Panel Survey 2009.* Dar es Salaam, Bureau national des statistiques de la République-Unie de Tanzanie.

Gouvernement guatémaltèque. 2006. *Encuesta Nacional de Condiciones de Vida (ENCOVI) 2006.* Guatemala, Instituto Nacional de Estadística.

Gouvernement indien. 2012. *Agriculture Census 2010-11. Phase 1. All India report on Number and Area of Operational Holdings (Provisional).* New Delhi, Ministère de l'agriculture.

Gouvernement kenyan. 2005. *Kenya Integrated Household Budget Survey (KIHBS) 2004/05.* Nairobi, Central Bureau of Statistics, Ministry of Planning and National Development.

Gouvernement népalais. 2003. *Nepal Living Standards Survey II 2002/03.* Katmandou, Bureau central des statistiques.

Gouvernement nicaraguayen. 2005. *Encuesta Nacional de Hogares Sobre Medición de Nivel de Vida (EMNV) 2005.* Managua, Instituto Nacional de Estadísticas y Censos.

Gouvernement tadjik. 2007. T*ajikistan Living Standards Measurement Survey 2007.* Douchanbé, Agence nationale des statistiques.

Goyal, A. 2010. Information, direct access to farmers, and rural market performance in central India. *American Economic Journal: Applied Economics,* 2(3): 22–45.

GRAL/CEDAL. 1994. *Villes Intermédiaires, vitalité économique et acteurs sociaux, problèmes d'Amérique Latine.* No. 14. Paris.

Graziano da Silva, J. et Fan, S. 2017. Smallholders and urbanization: Strengthening rural–urban linkages to end hunger and malnutrition. In Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2017 *Global Food Policy Report,* pp. 14-23. Washington, DC, IFPRI.

Groupe mondial d'experts sur l'agriculture et les systèmes alimentaires au service de la nutrition. 2016. *Food systems and diets. Facing the challenges of the 21st century.* Londres.

GSMA. 2016. *The Mobile Economy 2016.* Londres.

Haggblade, S., Hazell, P. et Reardon, T. 2010. The rural non-farm economy: prospects for growth and poverty reduction. *World Development,* 38(10): 1429-–1441.

Haggblade, S., Hazell, P.B.R. et Reardon, T.A., sous la direction de. 2007. *Transforming the rural nonfarm economy: opportunities and threats in the developing world.* Baltimore (États-Unis d'Amérique), Johns Hopkins University Press.

Hardoy, J.E. et Satterthwaite, D. 1989. *Environmental problems of third world cities: a global issue ignored?* Londres, IIED.

Hawkes, C. 2005. The role of foreign direct investment in the nutrition transition. *Public Health Nutrition,* 8(4): 357–365.

Hawkes, C. et Popkin, B.M. 2015. Can the sustainable development goals reduce the burden of nutrition-related non-communicable diseases without truly addressing major food system reforms? *BMC Medicine,* 13: 143.

Heimlich, R. et Anderson, W. 2001. *Development at the urban fringe and beyond: impacts on agriculture and rural land.* No. AER-803. Washington, DC, Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, Economic Research Service.

Heimlich, R.E. et Brooks, D.H. 1989. *Metropolitan growth and agriculture: farming in the city's shadow.* No. AER-619. Washington, DC, Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, Economic Research Service.

Herbel, D., Crowley, E., Ourabah Haddad, N. et Lee, M. 2012. *Des institutions rurales innovantes pour ameliorer la securite alimentaire.* Rome, FAO et FIDA. (également en ligne www.fao.org/docrep/015/i2258f/i2258f00.pdf).

Hernandez, R., Belton, B., Reardon, T., Hu, C., Zhang, X. et Ahmed, A. (à paraître). The "quiet revolution" in the aquaculture value chain in Bangladesh. *Aquaculture.*

HLPE (Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition). 2013. *Paysans et entrepreneurs: investir dans pour la sécurité alimentaire l'agriculture des petits exploitants. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.* HLPE Report No. 6. Rome. (également en ligne http://www.fao.org/3/a-i2953F.pdf).

HLPE. 2014. *La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.* HLPE Report No. 7. Rome. (également en ligne www.fao.org/3/a-i3844f.pdf).

Holden, S.T. et Ghebru, H. 2016. Land tenure reforms, tenure security and food security in poor agrarian economies: causal linkages and research gaps. *Global Food Security,* 10: 21–28.

Holden, S.T., Deininger, K. et Ghebru, H. 2009. Impacts of low-cost land certification on investment and productivity. *American Journal of Agricultural Economics,* 91(2): 359–373.

Hollinger, F. et Staatz, J.M., sous la direction de. 2015. *Croissance agricole en Afrique de l'Ouest. Facteurs déterminants de marché et de politique.* Rome, ADG et FAO.

Huang, J., Wang, X. et Qiu, H. 2012. *Small-scale farmers in China in the face of modernisation and globalisation.* Londres/La Haye, IIED/Hivos.

Huang, J., Dong, X., Wu, Y., Zhi, H., Nui, X., Huang, Z. et Rozelle, S. 2007. *Regoverning markets: the China meso-level study.* Beijing, Centre des politiques agricoles chinoises, Académie chinoise des sciences.

Imai, K., Gaiha, R. et Garbero, A. 2016. *Poverty reduction during the rural-urban transformation: rural development is still more important than urbanisation.* Document de travail 2016-25. Kobe (Japon), Université de Kobe.

Imamura, F., Micha, R., Khatibzadeh, S., Fahimi, S., Shi, P., Powles, J. et Mozaffarian, D. 2015. Dietary quality among men and women in 187 countries in 1990 and 2010: a systematic assessment. *The Lancet Global Health,* 3(3): e132–e142.

Ion, A., Beyard, B. et Sedaca, S. 2014. *Synthesis of trends in public-private partnerships (PPPs) for improving food security and rural development through agriculture report.* Document élaboré en vue de l'initiative Food Systems Innovation. Arlington, Carana Corporation.

Jacoby, H.G. et Minten, B. 2009. On measuring the benefits of lower transport costs. *Journal of Development Economics,* 89(1): 28–38.

Jayne, T.S. 2014. Land dynamics and future trajectories of structural transformation in Africa. *Agrekon,* 53(3): 1–30.

Jayne, T.S. et Traub, L.N. 2016. Megatrends transforming Africa's food systems. *Foreign Affairs* (Special Issue). [10 avril 2017].

Jayne, T.S., Chamberlin, J. et Headey, D.D. 2014. Land pressures, the evolution of farming systems, and development strategies in Africa: a synthesis. *Food Policy,* 48: 1–17.

Jayne, T.S., Mason, N., Myers, R., Ferris, J., Mather, D., Sitko, N., Beaver, M., Lenski, N., Chapoto, A. et Boughton, D. 2010. *Patterns and trends in food staples markets in eastern and southern Africa: toward the identification of priority investments and strategies for developing markets and promoting smallholder productivity growth.* États-Unis d'Amérique, Department of Agricultural, Food, and Resource Economics, Department of Economics, Michigan State University.

Jia, X. 2013. Transforming agricultural production in China: from smallholders to pluralistic large farms. Document présenté lors d'un exposé au Siège de la FAO, 16 décembre 2013, Rome.

Jin, S. et Deininger, K. 2009. Key constraints for rural non-farm activity in Tanzania: combining investment climate and household surveys. *Journal of African Economies,* 18(2): 319–361.

Jordan, C. 1989. The Pendletons of Kansas: doing better with asparagus and tomatoes. *Dans Yearbook of Agriculture.* Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique.

Jordan, R. et Simioni, D. 1998. *Ciudades intermedias de América Latina y el Caribe: Ciudades intermedias.* Santiago, Chili, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).

Kangasniemi, M., Knowles, M. et Karfakis, P. 2017. The role of social protection in inclusive structural transformation. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

Karlsen, J. et Larrea, M. 2016. *Territorial development and action research. Innovation through dialogue.* Abingdon (Royaume-Uni), Routledge.

Kearney, J. 2010. Food consumption trends and drivers. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London B: Biological Sciences,* 365(1554): 2793–2807.

Kelly, V., Reardon, T., Fall, A., Diagana, B. et McNeilly, L. 1993. *Final report of IFPRI/ISRA Project (1988-1992) on consumption and supply impacts of agricultural price policies in Senegal.* Washington, DC, IFPRI.

Kirwan, J. 2004. Alternative strategies in the UK agro-food system: interrogating the alterity of farmers' markets. *Sociologia Ruralis,* 44(4): 395–415.

Kulakarni, S. 2009. Mechanisation of agriculture – Indian scenario. Document présenté à la cinquième réunion du Comité technique et du Groupe d'experts sur l'utilisation des machines agricoles au service de l'agriculture durable, Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, 14 octobre 2009, Philippines.

Lanjouw, P. et Murgai, R. 2009. Poverty decline, agricultural wages, and nonfarm employment in rural India: 1983-2004. *Agricultural Economics,* 40(2): 243–263.

Lastarria-Cornhiel, S. 2008. *Feminization of agriculture: trends and driving forces.* Washington, DC, Banque mondiale.

Lawry, S., Samii, C., Hall, R., Leopold, A., Hornby, D. et Mtero, F. 2017. The impact of land property rights interventions on investment and agricultural productivity in developing countries: a systematic review. *Journal of Development Effectiveness,* 9(1): 61–81.

Lebbe, S.M.A. 2015. Interlocking factor market in agrarian economy of Sri Lanka. *International Letters of Social and Humanistic Sciences,* 58: 25–35.

Liverpool-Tasie, S., Omonona, B., Sanou, A., Ogunleye, W., Padilla, S. et Reardon, T. 2017. *Growth and transformation of food systems in Africa: Evidence from the poultry value chain.* Policy Research Brief 19. East Lansing (États-Unis d'Amérique), Michigan State University, Feed the Future Innovation Lab for Food Security Policy.

Losch, B., Fréguin-Gresh, S. et White, E.T. 2012. *Structural transformation and rural change revisited: challenges for late developing countries in a globalizing world.* African Development Forum series. Washington, DC, Banque mondiale. Licence: CC BY 3.0 IGO.

Losch, B., Giordano, T., Marzin, J. et Michaud, A. 2016. *Rural development policy in perspective: lessons from country case studies and implications for rural development strategies in developing countries.* Document de travail 2016-6. Montpellier (France), UMR Art-Dev.

Lowder, S. et Bertini, R. 2017. The transformation in the size and distribution of farmland operated by households and other farms in developing countries: situation, trends and policies. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

Lowder, S.K., Skoet, J. et Raney, T. 2016. The number, size, and distribution of farms, smallholder farms, and family farms worldwide. *World Development,* 87: 16-29.

Lucas, R.E.B. 2015. I*nternal migration in developing economies: an overview.* KNOMAD Document de travail 6. Washington, DC, Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD).

McCaig, B. et Pavcnik, N. 2013. *Moving out of agriculture: structural change in Vietnam.* NBER, Document de travail No. 19616. Cambridge, États-Unis d'Amérique, National Bureau of Economic Research.

McCullough, E.B. 2015. *Labor productivity and employment gaps in Sub-Saharan Africa.* Policy Research Working Paper 7234. Washington, DC, Banque mondiale.

McMillan, M. et Harttgen, K. 2014. *What is driving the "African Growth Miracle"?* NBER Working Paper Series No. 209. Cambridge (États-Unis d'Amérique) National Bureau of Economic Research.

McMillan, M. et Headey, D. 2014. Introduction – Understanding structural transformation in Africa. *World Development,* 63: 1–10.

Mellor, J.W. 1976. T*he new economics of growth: a strategy for India and the developing world.* Ithaca (États-Unis d'Amérique), Cornell University Press.

Midmore, D.J. et Jansen, H.G.P. 2003. Supplying vegetables to Asian cities: is there a case for peri-urban production? *Food Policy,* 28(1): 13–27.

Mikecz, O. et Vos, R. 2016. *Can smallholders double their productivity and incomes by 2030?* Document de travail de la Division de l'économie du développement agricole, No. 16-05. Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5959e.pdf)

Milone, P. 2009. *Agriculture in transition: a neo-institutional analysis.* Assen (Pays-Bas), Royal Van Gorcum.

Minten, B., Murshid, K.A.S. et Reardon, T. 2013. Food quality changes and implications: evidence from the rice value chain of Bangladesh. *World Development,* 42: 100–113.

Misra, S.B. 2014. Growth and structure of rural non-farm employment in Maharashtra: reflections from NSS data in the post reform period. *Procedia Economics and Finance,* 11: 137–151.

Modrego, F. et Berdegué, J.A. 2015. A large-scale mapping of territorial development dynamics in Latin America. *World Development,* 73: 11–31.

Monga, C. 2012. Shifting gears: igniting structural transformation in Africa. J*ournal of African Economies*, 21(supplement 2): ii19–ii54.

Monteiro, C.A., Moubarac, J.-C., Cannon, G., Ng, S.W. et Popkin, B. 2013. Ultra-processed products are becoming dominant in the global food system: ultra-processed products: global dominance. *Obesity Reviews,* 14: 21–28.

Moubarac, J.-C., Martins, A.P.B., Claro, R.M., Levy, R.B., Cannon, G. et Monteiro, C.A. 2013. Consumption of ultra-processed foods and likely impact on human health. Evidence from Canada. *Public Health Nutrition,* 16(12): 2240–2248.

Moustier, P. 2009. Gouvernance et performance des filières alimentaires au Vietnam. *Economies et sociétés,* 43(11): 1835–1855.

Moustier, P. et Dao, T., sous la direction de. 2003. *Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam.* Hanoi, Markets and Agriculture Linkages for Cities in Asia (MALICA), CIRAD.

Murray, K.R.B. 2009. *Perspectives on the municipal role in effectuating sustainable industrial park development and operations: the Hamilton, Ontario Case.* Canada, University of Waterloo (Mémoire de Master).

BIBLIOGRAPHIE

Muyanga, M. et Jayne, T.S. 2016. Is small still beautiful? The farm size-productivity relationship revisited in Kenya. Conférence de la Banque mondiale sur la terre et la pauvreté. Document présenté le 15 mars 2016, Washington, DC.

Nagler, P. et Naudé, W. 2014. Non-farm entrepreneurship in rural Africa: Patterns and determinants. IZA DP No. 8008. Bonn, Allemagne, Institut d'études sur le travail (IZA).

Nassirou Ba, M. 2016. Strategic agricultural commodity value chains in Africa for increased food: the regional approach for food security. *Agricultural Sciences, 7*(9): 549–585.

Natawidjaja, R., Reardon, T., Shetty, S., Noor, T.I., Perdana, T., Rasmikayati, E., Bachri, S. et Hernandez, R. 2007. *Horticultural producers and supermarket development in Indonesia.* UNPAD/MSU/Banque mondiale. World Bank report 38543. Indonésie, Banque mondiale.

Neven, D., Odera, M.M., Reardon, T. et Wang, H. 2009. Kenyan supermarkets, emerging middle-class horticultural farmers, and employment impacts on the rural poor. *World Development, 37*(11): 1802–1811.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2007. OECD glossary of statistical terms. (https://stats.oecd.org/glossary/glossaryPDF.zip). Paris.

OCDE. 2016. *A new rural development paradigm for the 21st century. A toolkit for developing countries.* Paris, Development Centre Studies, Publications OCDE.

OCDE/FAO. 2016. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2016-2025.* Paris, Publications OCDE.

OCDE/FAO/FENU. 2016. *Adopter une approche territoriale dans les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle.* Paris, Publications OCDE.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2010. *Global Employment Trends. Unemployment reaches highest level on record in 2009.* Genève (Suisse).

OIT. 2014. Global Employment Trends 2014. *Risk of a jobless recovery? Supporting data sets.* Genève (Suisse).

OIT. 2015. *World employment and social outlook: trends 2015.* Genève (Suisse).

OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2003. *SCT/10/4 Indications géographiques.* Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, Genève, dixième session, 28 avril - 2 mai 2003. Genève (Suisse).

ONU (Organisation des Nations Unies). 2008. *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique – Révision 4.* Études statistiques, série M, no 58, Rev.1. New York (États-Unis d'Amérique).

ONU (Organisation des Nations Unies). 2016. 2014 *Energy Statistics Yearbook.* New York (États-Unis d'Amérique).

ONU DAES DP (Département des affaires économiques et sociales, Division de la population). 2014a. *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision. Highlights (ST/ESA/SER.A/352).* New York (États-Unis d'Amérique). [30 mai 2017]. https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Highlights.pdf

ONU DAES DP. 2014b. *World Urbanization Prospects: the 2014 revision. CD–ROM Edition.* New York (États-Unis d'Amérique)

ONU DAES DP. 2015. *World Urbanization Prospects: the 2014 revision, (ST/ESA/SER.A/366).* New York (États-Unis d'Amérique).

ONU DAES DP. 2017. *World Population Prospects: the 2017 revision, key findings and advance tables.* Document de travail no. ESA/P/WP/248. New York (États-Unis d'Amérique).

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). 2017. INDSTAT 2 2017, CITI Révision 3. Base de données statistique en ligne consultable sur demande http://stat.unido.org/

Oxfam. 2012. *Ruti Irrigation Project effectiveness review – full report. Livelihood support.* Oxford (Royaume-Uni).

Page, J. et Shimeles, A. 2014. *Aid, employment, and poverty reduction in Africa*. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Document de travail 2014/043. Helsinki, Université des Nations Unies, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.

Pingali, P. 2007. Westernization of Asian diets and the transformation of food systems: implications for research and policy. *Food Policy,* 32(3): 281–298.

Pingali, P. 2015. Agricultural policy and nutrition outcomes – getting beyond the preoccupation with staple grains. *Food Security*, *7*(3): 583–591.

Poapongsakorn, N., Pantakua, K. et Wiwatvicha, S. 2017. The Structural and Rural Transformation in Selected Asian Countries. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. Non publié.

Poole, N. et de Frece, A. 2010. *A review of existing organisational forms of smallholder farmers' associations and their contractual relationships with other market participants in the East and Southern African ACP region*. AAACP paper series No. 11. Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/fileadmin/templates/est/AAACP/eastafrica/FAO_AAACP_Paper_Series_No_11_1_.pdf)

Popkin, B.M. 1999. Urbanization, lifestyle changes and the nutrition transition. *World Development,* 27(11): 1905–1916.

Popkin, B.M. 2014. Nutrition, agriculture and the global food system in low and middle income countries. *Food Policy,* 47: 91–96.

Popkin, B.M., Adair, L.S. et Ng, S.W. 2012. Global nutrition transition and the pandemic of obesity in developing countries. *Nutrition Reviews*, 70(1): 3–21.

Potts, D. 2012. Challenging the myths of urban dynamics in sub-Saharan Africa: the evidence from Nigeria. *World Development,* 40(7): 1382–1393.

Poulton, C., Kydd, J. et Dorward, A. 2006. Overcoming market constraints on pro-poor agricultural growth in sub-Saharan Africa. *Development Policy Review,* 24(3): 243–277.

Prahalad, C. 2004. *Fortune at the bottom of the pyramid: eradicating poverty through profits*. New Jersey (États-Unis d'Amérique), Wharton School Publishing.

Prowse, M. 2008. *Making contract farming work with cooperatives*. ODI Opinion No. 87. Londres, ODI.

Qanti, S.R., Reardon, T. et Iswariyadi, A. 2017. Triangle of linkages among modernizing markets, sprayer-traders, and mango farming intensification In Indonesia. *Bulletin of Indonesian Economic Studies*, 0(ja): 1–32.

Ramírez, E. et Ruben, R. 2015. Gender systems and women's labor force participation in the salmon industry in Chiloé, Chile. *World Development,* 73: 96–104.

Rankin, M., Gálvez Nogales, E., Santacoloma, P., Mhlanga, N. et Rizzo, C. 2016a. *Public–private partnerships for agribusiness development – a review of international experiences*. Rome, FAO. (également en ligne www.fao.org/3/a-i5699e.pdf).

Rankin, M., Kelly, S., Gálvez Nogales, E., Dankers, C., Ono, T., Pera, M., Loconto, A., Neven, D., Tartanac, F. et Vandecandelaere, E. 2016b. The transformative power of agrifood industry development: policies and tools for restructuring the agricultural sector towards greater added value and sustainable growth. Document présenté à l'occasion de Rural Transformation, Agricultural and Food System Transition: Building the evidence base for policies that promote sustainable development, food and nutrition security and poverty reduction, 19 septembre 2016, Rome.

Rao, E.J.O. et Qaim, M. 2011. Supermarkets, farm household income, and poverty: insights from Kenya. *World Development,* 39(5): 784–796.

Rapsomanikis, G. 2015. Small farms big picture: smallholder agriculture and structural transformation. *Development*, 58(2-3): 242–255.

Ravallion, M., Chen, S. et Sangraula, P. 2007. The urbanization of global poverty. *World Bank Research Digest,* 1(4): 7–8.

Ravnborg, H.M. et Gómez, L.I. 2015. Poverty reduction through dispossession: the milk boom and the return of the elite in Santo Tomás, Nicaragua. *World Development,* 73: 118–128.

Raynolds, L.T. 1998. Harnessing women's work: restructuring agricultural and industrial labor forces in the Dominican Republic. *Economic Geography,* 74(2): 149–169.

Reardon, T. et Mercado-Peters, P. 1993. Self-financing of rural household cash expenditures in Burkina Faso: The case of net cereal buyers. Dans C. Cuevas et M. Benoit-Cattin, sous la direction de. *Finance and Development in West Africa. Proceedings of the 12th Rural Economy Seminar, October 21-25, 1991.* Montpellier (France), CIRAD.

Reardon, T. et Minten, B. 2012. The quiet revolution in India's food supply chains. In M.A. Ferroni, ed. *Transforming Indian agriculture–India 2040: productivity, markets, and institutions,* pp. 273-294. New Delhi, Thousand Oaks, Sage.

Reardon, T. et Stamoulis, K. 1998. Relating agro-industrialization, intermediate cities, and farm-nonfarm linkages: an investment perspective with Latin American examples. *Politica Agricola,* Número Especial: 201–226.

Reardon, T. et Timmer, C.P. 2007. Transformation of markets for agricultural output in developing countries since 1950: how has thinking changed? Dans R. Evenson et P. Pingali, sous la direction de. *Handbook of agricultural economics,* pp. 2807-2855. Elsevier.

Reardon, T. et Timmer, C.P. 2012. The economics of the food system revolution. *Annual Review of Resource Economics,* 4(1): 225–264.

Reardon, T. et Timmer, C.P. 2014. Five inter-linked transformations in the Asian agrifood economy: Food security implications. *Global Food Security,* 3(2): 108–117.

Reardon, T. et Zilberman, D. (à paraître). *Climate change and agrifood supply chains.* Rome, FAO.

Reardon, T., Matlon, P. et Delgado, C. 1988. Coping with household-level food insecurity in drought-affected areas of Burkina Faso. *World Development,* 16(9): 1065–1074.

Reardon, T., Stamoulis, K. et Pingali, P. 2007. Rural nonfarm employment in developing countries in an era of globalization: rural nonfarm employment in developing countries in an era of globalization. *Agricultural Economics,* 37: 173–183.

Reardon, T., Timmer, C.P. et Minten, B. 2012. Supermarket revolution in Asia and emerging development strategies to include small farmers. *Proceedings of the National Academy of Sciences,* 109(31): 12332–12337.

Reardon, T., Timmer, C.P., Barrett, C.B. et Berdegue, J. 2003. The rise of supermarkets in Africa, Asia, and Latin America. *American Journal of Agricultural Economics,* 85(5): 1140–1146.

Reardon, T., Tschirley, D., Dolislager, M., Snyder, J., Hu, C. et White, S. 2014. *Urbanization, diet change, and transformation of food supply chains in Asia.* East Lansing, Michigan State University, Global Center for Food System Innovation and the Food Security Policy Innovation Lab.

Reardon, T., Tschirley, D., Minten, B., Haggblade, S., Liverpool-Tasie, S., Dolislager, M., Snyder, J. et Ijumbaa, C. 2015. Transformation of African agrifood systems in the new era of rapid urbanization and the emergence of a middle class. Dans O. Badiane et T. Makombe, sous la direction de. *Beyond a middle income Africa. Transforming African economies for sustained growth with rising employment and incomes,* pp. 62-74. ReSAKSS Trends and Outlook Report. Washington, DC, IFPRI.

Regmi, A., Deepak, M., Seale Jr., J. et Bernstein, J. 2001. Cross-country analysis of food consumption patterns. Dans A. Regmi, ed. *Changing structure of global food consumption and trade,* pp. 14-22. Agriculture and Trade Reports, WRS-01-1. Washington, DC, Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, Economic Research Service.

Rello, F. 1996. Rural nonfarm employment in Zamora, Mexico. Rapport à la FAO. Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México.

République fédérale démocratique d'Éthiopie. 2012. Central Statistical Agency. *Agricultural Sample Survey 2011/12.* Volume IV Report on Land Utilization (Private Peasant Holdings, Meher Season). Addis-Abeba

Rodrik, D. 2014. *An African growth miracle?* NBER, Document de travail No. 20188. Cambridge, National Bureau of Economic Research.

Ruhiiga, T.M. 2013. Growth of urban agglomeration nodes in Eastern Africa. *Journal of Human Ecology,* 41(3): 237–246.

Saleman, Y. et Jordan, L. 2014. *The implementation of industrial parks: some lessons learned in India.* Policy Research Working Paper 6799. Washington, DC, Banque mondiale.

Satterthwaite, D. 2007. *The transition to a predominantly urban world and its underpinnings.* Londres, IIED.

Satterthwaite, D., McGranahan, G. et Tacoli, C. 2010. Urbanization and its implications for food and farming. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London B: Biological Sciences,* 365(1554): 2809–2820.

Senauer, B., Sahn, D. et Alderman, H. 1986. The effect of the value of time on food consumption patterns in developing countries: evidence from Sri Lanka. *American Journal of Agricultural Economics,* 68(4): 920–927.

Seto, K.C., Reenberg, A., Boone, C.G., Fragkias, M., Haase, D., Langanke, T., Marcotullio, P., Munroe, D.K., Olah, B. et Simon, D. 2012. Urban land teleconnections and sustainability. *Proceedings of the National Academy of Sciences,* 109(20): 7687–7692.

Shami, M. 2010. *The impact of connectivity on market interlinkages – evidence from rural Punjab.* No. 2010/12. Frederiksberg (Danemark), Institut de l'économie de l'alimentation et des ressources, Université de Copenhague.

Shepherd, A., Cadilhon, J. et Gálvez Nogales, E. 2009. *Les associations interprofessionnelles sont-elles un outil de développement des filières?* Rome, FAO. (également en ligne: http://www.fao.org/3/a-i0945f.pdf).

Shilpi, F. et Emran, S. 2016. *Agricultural productivity and non-farm employment evidence from Bangladesh.* Policy Research Working Paper 7685. Washington, DC, Banque mondiale.

Singh, K.M., Shahi, B. et Singh, P. 2016. Role of private advisory services in agricultural extension: a review. *Journal of AgriSearch,* 3(3): 191–194.

Sitko, N.J., Jayne, T.S., Burke, W. et Muyanga, M. 2017. An analysis of the rise of large-scale grain trading in sub-Saharan Africa. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

Slater, R. et McCord, A. 2009. *Social protection, rural development and food security: issues paper on the role of social protection in rural development.* Londres (Royaume-Uni), Overseas Development Institute (ODI).

Smil, V. 2008. *Energy in nature and society- general energetic of complex systems.* Cambridge (États-Unis d'Amérique), MIT Press.

Snyder, J. et Tschirley, D. 2014. Chapitre 2: Urbanization in sub-Saharan Africa. Dans D. Tschirley, S. Haggblade et T. Reardon, sous la direction de. *Population growth, climate change and cressure on the land – Eastern and Southern Africa,* pp. 8-25. East Lansing (États-Unis d'Amérique), Global Center for Food Systems Innovation (GCFSI).

Song, H., Thisse, J.-F. et Zhu, X. 2012. Urbanization and/or rural industrialization in China. *Regional Science and Urban Economics,* 42(1-2): 126–134.

Stern, D., Ng, S.W. et Popkin, B.M. 2016. The nutrient content of U.S. household food purchases by store type. *American Journal of Preventive Medicine,* 50(2): 180–190.

Stifel, D. 2014. Agricultural productivity et rural non-farm economy (RNFE) in Ethiopia. Benign neglect of the RNFE? Document présenté lors de la Conférence de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies sur les réformes institutionnelles en faveur de la transformation, de l'inclusion et de la durabilité, 29 juin 2014, Hanoi.

Stifel, D. et Minten, B. 2008. Isolation and agricultural productivity. *Agricultural Economics,* 39(1): 1–15.

Tan, M., Robinson, G.M., Li, X. et Xin, L. 2013. Spatial and temporal variability of farm size in China in context of rapid urbanization. *Chinese Geographical Science,* 23(5): 607–619.

Thepent, V. et Chamsing, A. 2009. *Agricultural mechanization development in Thailand.* Country Report: Thailand. Bangkok, Institut de recherche sur le génie agricole.

Thurlow, J., Benin, S., Baulch, B., Benson, T., Diao, X., Dorosh, P., Erman, A., Magalhaes, E., Masias, I., McMillan, M. et Nin-Pratt, A. 2016. Agriculture and structural transformation in sub-Saharan Africa. Document de travail élaboré pour *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017: Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive.* Non publié.

Timmer, C.P. 2014. Managing structural transformation: a political economy approach. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Annual Lecture 18. Helsinki, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Université des Nations Unies (UNU-WIDER).

Timmer, C., Block, S. et Dawe, D. 2010. Long-run Dynamics of Rice Consumption, 1960-2050. Dans S. Pandey, D. Byerlee, D. Dawe, A. Dobermann, S. Mohanty, S. Rozelle et B. Hardy, sous la direction de. *Rice in the global economy: strategic research and policy issues for food security*, pp. 139-174. Los Baños (Philippines), IRRI.

Tsakok, I. 2011. *Success in agricultural transformation: what it means and what makes it happen.* Cambridge (États-Unis d'Amérique), Cambridge University Press.

Tschirley, D., Reardon, T., Dolislager, M. et Snyder, J. 2014. *The rise of a middle class in East and Southern Africa implications for food system transformation.* Document de travail 2014/119 de UNU-WIDER, Helsinki, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.

Tschirley, D.L., Snyder, J., Dolislager, M., Reardon, T., Haggblade, S., Goeb, J., Traub, L., Ejobi, F. et Meyer, F. 2015a. Africa's unfolding diet transformation: implications for agrifood system employment. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, 5(2): 102–136.

Tschirley, D., Reardon, T., Dolislager, M. et Snyder, J. 2015b. The rise of a middle class in East and Southern Africa: Implications for Food System Transformation. *Journal of International Development*, 27(5): 628–646.

Tuholske, C. 2016. Urbanization and rural transformation implications for food security and nutrition: key areas for policy attention and possible roles for CFS. Document d'information en vue des travaux de la quarante-troisième session du CSA. Non publié.

Uchida, H. et Nelson, A. 2010. *Agglomeration Index: towards a new measure of urban concentration.* Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Document de travail 2010/029 de UNU-WIDER. Helsinki, Université des Nations Unies, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement.

UNRISD (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social). 2010. *Combating poverty and inequality. Structural change, social policy and politics.* Genève (Suisse).

Vandercasteelen, J., Tamru, S., Minten, B. et Swinnen, J. 2017. *Secondary towns, agricultural prices, and intensification: evidence from Ethiopia.* ESSP, document de travail 102. Washington, DC, IFPRI.

Van der Ploeg, J.D. 2009. *The new peasantries: struggles for autonomy and sustainability in an era of empire and globalization.* First edition. Londres, Routledge.

Van der Ploeg, J.D., Jingzhong, Y. et Schneider, S. 2012. Rural development through the construction of new, nested, markets: comparative perspectives from China, Brazil and the European Union. *The Journal of Peasant Studies*, 39(1): 133–173.

Vorley, B. et Lançon, F. 2016. *Food consumption, urbanisation and rural transformation: the trade dimensions.* Document de travail. Londres, IIED.

Vorley, W., Fearne, A. et Ray, D., sous la direction de. 2007. *Regoverning markets: a place for small-scale producers in modern agrifood chains?* Aldershot, Royaume-Uni, Gower Publishing, Ltd.

Wilkinson, J. et Rocha, R. 2009. Agro-industry trends, patterns and development impacts. Dans C.A. Da Silva, D. Baker, A. Shepherd, C. Jenane et S. Miranda-da-Cruz, sous la direction de. *Agro-industries for Development*, pp. 46--91. Rome, FAO et ONUDI en accord avec CAB International. (également en ligne www.fao.org/docrep/017/i3125e/i3125e00.pdf).

Yang, J., Huang, Z., Zhang, X. et Reardon, T. 2013. The rapid rise of cross-regional agricultural mechanization services in China. *American Journal of Agricultural Economics*, 95(5): 1245–1251.

Yeboah, F.K. et Jayne, T.S. 2016. Africa's evolving employment structure: causes and consequences. Document présenté à l'atelier technique de la FAO sur la transformation rurale et la transition de l'agriculture et des systèmes alimentaires, 19 septembre 2016, Rome.

Yumkella, K.K., Kormawa, P., Roepstorff, T. et Hawkins, A., sous la direction de. 2011. *Agribusiness for Africa's prosperity.* Vienne, ONUDI.

Zhang, X., Yang, J. et Reardon, T. 2017. Mechanization outsourcing clusters and division of labor in Chinese agriculture. *China Economic Review,* 43: 184–195.

THÈMES DE *LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE*

Depuis 1957, chaque édition de *La situation de l'alimentation et de l'agriculture* porte sur un thème intéressant à long terme l'alimentation et le développement agricole. Liste des thèmes des éditions précédentes:

1957 Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture

1958 Évolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde

1959 Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique
Étude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre

1960 Les programmes de développement agricole

1961 La réforme agraire et l'évolution des institutions
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine

1962 Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique
La production animale dans les pays insuffisamment développés

1963 Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole

1964 Nutrition protéique: besoins et perspectives
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles

1966 Agriculture et industrialisation
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale

1967 Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement
Aménagement des ressources halieutiques

1968 Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales

1969 Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier

1970 L'agriculture au seuil de la Deuxième décennie pour le développement

1971 La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches

1972 Éducation et formation en matière de développement
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement

1973 L'emploi agricole dans les pays en développement

1974 Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole

1975	La Deuxième décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme
1976	Énergie et agriculture
1977	Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture
1978	Problèmes et stratégies des régions en développement
1979	La foresterie et le développement rural
1980	Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales
1981	Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier
1982	La production animale: aperçu mondial
1983	La femme dans le développement agricole
1984	Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires
1985	Consommation d'énergie en agriculture Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole Commercialisation
1986	Le financement du développement agricole
1987–88	Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement
1989	Développement durable et aménagement des ressources naturelles
1990	Ajustement structurel et agriculture
1991	Politiques et problèmes agricoles: leçons des années 80 et perspectives pour les années 90
1992	Pêches maritimes et droit de la mer: 10 ans de mutation
1993	Politiques de l'eau et agriculture
1994	Développement forestier et grands dilemmes
1995	Le commerce agricole: à l'aube d'une ère nouvelle?
1996	Les dimensions macroéconomiques de la sécurité alimentaire
1997	Les industries agroalimentaires et le développement économique
1998	Les revenus ruraux non agricoles dans les pays en développement
2000	L'alimentation et l'agriculture dans le monde: enseignements des 50 dernières années
2001	Impact économique des ravageurs des plantes et des maladies animales transfrontières
2002	L'agriculture et les biens collectifs mondiaux 10 ans après le sommet de la planète Terre
2003–04	Les biotechnologies agricoles – une réponse aux besoins des plus démunis
2005	Le commerce agricole et la pauvreté – le commerce peut-il être au service des pauvres?
2006	L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire?
2007	Payer les agriculteurs pour les services environnementaux
2008	Les biocarburants: perspectives, risques et opportunités
2009	Le point sur l'élevage
2010–11	Le rôle des femmes dans l'agriculture Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement
2012	Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur
2013	Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition
2014	Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation
2015	Protection sociale et agriculture: Briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale
2016	Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire

MÉTHODE

L'élaboration de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2017* a commencé avec un atelier de lancement organisé le 21 septembre 2016 au Siège de la FAO, à Rome, auquel ont participé des membres d'une équipe d'experts extérieurs et de spécialistes de la FAO. À la suite de l'atelier, un groupe consultatif représentant toutes les unités techniques compétentes de la FAO a été formé, présidé par le Directeur de la Division de l'économie du développement agricole de la FAO, afin de contribuer à la rédaction. L'équipe chargée des recherches et de la rédaction et le groupe consultatif se sont réunis à l'occasion de deux séminaires, en novembre 2016 et en janvier 2017, afin de préparer la structure du rapport et d'examiner les projets de chapitres 1 et 2. L'équipe a révisé la structure et rédigé le premier projet de rapport complet à la fin du mois de février 2017, sur la base des commentaires formulés par le groupe consultatif. Le projet a ensuite été examiné à l'occasion d'un deuxième atelier tenu les 16 et 17 mars en présence du groupe consultatif et de l'équipe d'experts extérieurs. Le rapport a été révisé sur la base des contributions émanant de l'atelier, puis présenté à l'équipe de direction du Département du développement économique et social de la FAO. La version révisée a été soumise à des fins de commentaires, aux autres départements de la FAO et aux bureaux régionaux pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi qu'à des réviseurs externes. Les commentaires ont été pris en compte dans le projet final, qui a été soumis au Bureau du Directeur général de la FAO le 31 mai 2017. L'équipe chargée des recherches et de la rédaction a rédigé le rapport en s'appuyant sur les documents de référence élaborés par des experts de la FAO et des experts extérieurs, et sur quatre études régionales commandées pour la Conférence de la FAO sur la transformation rurale et la transition des systèmes agricoles et alimentaires, tenue les 19 et 20 septembre 2016 à Rome. ■

2017

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

METTRE LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU SERVICE D'UNE TRANSFORMATION RURALE INCLUSIVE

L'un des principaux défis de notre temps consiste à éliminer la faim et la pauvreté, tout en rendant les systèmes alimentaires et agricoles durables. La croissance démographique continue, l'évolution profonde de la demande alimentaire et la menace de migrations massives de jeunes ruraux en quête d'une vie meilleure ne font qu'en accentuer la difficulté. Le présent rapport propose des stratégies qui permettraient de tirer parti du potentiel des systèmes alimentaires en tant que moteurs d'un développement économique inclusif et de la prospérité des zones rurales dans les pays à faible revenu. Il fournit une analyse des transformations structurelles et rurales en cours, et examine les avantages et les inconvénients qu'elles présentent pour des millions de petits producteurs d'aliments. Il montre qu'une approche «agro-territoriale» de la planification – qui s'attache à mettre en relation les villes et les zones rurales environnantes –, associée au développement de l'agro-industrie et des infrastructures, peut générer des perspectives de revenu dans l'ensemble du secteur alimentaire et favoriser une transformation rurale durable et inclusive.

ISBN 978-92-5-209873-7 ISSN 0251-1460

9 789252 098737

I7658FR/1/10.17